

Commission des normes, de l'équité, de la
santé et de la sécurité du travail

ÉTUDE DES CRÉDITS

2017-2018

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle



**COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET
DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CNESST)**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Table des matières

| | |
|--|------------|
| RP1-01 Somme dépensée depuis cinq ans et prévisions pour les technologies de l'information | 7 |
| RP1-02 Compressions demandées par le Conseil du trésor | 9 |
| RP1-03 Liste des comités interministériels ou avec tout autre partenaire..... | 11 |
| RP1-06 Renseignements membres du conseil d'administration..... | 13 |
| RP1-07 Ventilation des frais pour le Bureau de la présidence ou la haute direction..... | 17 |
| RP1-10 Nombre d'employés par catégorie d'emploi et par région | 19 |
| RP1-54 Ventilation des économies budgétaires réalisées à la suite de la création CNESST | 21 |
| RP1-55 Ventilation des frais d'administration, depuis sa création | 23 |
| RP1-56 Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CÉS, de la CNT et de la CSST | 25 |
| RP1-57 Coûts associés à la fusion de la CÉS, CNT et de la CSST | 41 |
| RP1-58 Impact de la mise en place de la CNESST sur le niveau d'effectifs..... | 43 |
| RP1-59 Impact de la mise en place de la CNESST sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, départs à la retraite, fins de postes, mises en disponibilité, nominations..... | 45 |
| RP1-60 Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place de la CNESST | 47 |
| RP1-61 Ventilation du budget de fonctionnement de la CNESST | 49 |
| RP1-62 Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par la CNESST..... | 51 |
| RP1-63 Copie des avis et directives émis en lien avec la mise en place de la CNESST..... | 53 |
| RP1-064 Liste des nominations effectuées à la CNESST depuis sa création | 55 |
| RP1-65 Sommes investies en publicité, ventilées par année, type et média | 57 |
| RP1-66 Contrats donnés à l'externe..... | 61 |
| RP1-67 Coûts associés à la mise en place de la CNESST | 63 |
| RP1-68 Coûts associés à l'application de la Loi regroupant la CES, CNT et CSST..... | 65 |
| RP1-69 Heures supplémentaires associées à la mise en place de la Loi regroupant la CES, CNT et CSST | 67 |
| RP1-70 Tout rapport, document ou étude concernant la mise en place des recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction | 69 |
| RP1-71 État de situation du suivi du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction | 71 |
| RP1-72 Sommes dévolues au suivi du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction | 73 |
| RP1-73 Liste des ateliers, formations, conférences ou journées d'activités auxquels ont participé les employés depuis cinq ans..... | 75 |
| RP1-74 Nombre d'erreurs de traitement des dossiers | 149 |
| RP1-75 Liste des projets informatiques ou en technologies de l'information | 151 |
| RP1-76 Sommes investies en projets immobiliers..... | 155 |
| RP1-077 Ventilation des dépenses engagées par la vice-présidence aux normes du travail..... | 161 |
| RP1-78 Effectif rattaché au bureau de la vice-présidence aux normes du travail..... | 163 |
| RP1-79 Montant investis et prévisions pour 2017-2018 en ce qui a trait aux normes du travail..... | 165 |
| RP1-80 Nombre de plaintes reçues relatives aux normes du travail, objet et montant des indemnités versées ou des pénalités imposées depuis cinq ans, | 167 |
| RP1-81 Évolution du budget de dépenses relatives aux normes du travail | 171 |
| RP1-82 Évolution du nombre de dossiers traités par les services juridiques relatifs aux normes du travail depuis cinq ans, par région | 173 |
| RP1-83 Nombre de décisions rendues par les tribunaux administratifs et supérieurs dans les dossiers relatifs aux normes du travail..... | 177 |
| RP1-84 Évolution du pourcentage de règlements hors cour conclus au cours des 5 dernières années relativement aux normes du travail | 179 |
| RP1-85 Nombre de visites ou d'enquêtes par inspecteur, en moyenne, et pourcentage des visites ou des enquêtes qui débouchent sur des poursuites devant les tribunaux liées aux normes du travail..... | 181 |
| RP1-86 Effectif affecté aux normes du travail | 183 |
| RP1-087 Ventilation des dépenses engagées par la vice-présidence à l'équité salariale..... | 185 |
| RP1-88 Effectif rattaché au bureau de la vice-présidence à l'équité salariale | 187 |

| | |
|---|-----|
| RP1-89 Ventilation des dépenses de fonctionnement liées à l'équité salariale | 189 |
| RP1-90 Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant l'état d'avancement des travaux des entreprises privées et des secteurs public et parapublic visant à se conformer à la LES | 191 |
| RP1-91 Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant les modifications liées aux entreprises soumises à la déclaration obligatoire | 193 |
| RP1-92 Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant la mise sur pied d'un projet-pilote visant les employeurs potentiellement en défaut | 195 |
| RP1-94 Nombre de plaintes déposées en vertu de la LES | 197 |
| RP1-95 Nombre de décisions rendues en vertu de la Loi sur l'équité salariale | 199 |
| RP1-96 Nombre de décisions rendues en vertu de la Loi sur l'équité salariale en faveur du travailleur et en faveur de l'employeur | 201 |
| RP1-97 Depuis cinq ans, liste des décisions rendues en vertu de la section 1 du chapitre VI de la LES | 203 |
| RP1-98 Nombre d'autorisations données à des employeurs d'établir un programme distinct en matière d'équité salariale | 205 |
| RP1-99 Nombre de demandes d'assistance d'entreprises ou de personnes concernant leur démarche d'équité salariale | 207 |
| RP1-100 Nombre d'amendes données en vertu du chapitre VIII de la LES, ventilé par montant des amendes, types d'infraction, secteur d'activité des employeurs | 209 |
| RP1-101 Nombre de vérifications effectuées en entreprise concernant le respect de la LES depuis cinq ans, par année financière | 211 |
| RP1-102 Effectif dédié au respect et à l'application de la Loi sur l'équité salariale | 213 |
| RP1-103 Nombre de formations données relativement au respect et à l'application de la Loi sur l'équité salariale depuis cinq ans, par année financière | 215 |
| RP1-104 Effectif par grande mission et dépenses afférentes | 217 |
| RP1-105 Comités du conseil d'administration de la CNESST | 219 |
| RP1-106 Évolution des frais d'administration liés à la gestion de la santé et de la sécurité du travail | 227 |
| RP1-107 État de situation et échéancier modifications Règlement sur l'assistance médicale | 229 |
| RP1-108 Nombre d'enquêtes réalisées | 231 |
| RP1-109 Mesures correctrices imposées | 233 |
| RP1-110 Amendes perçues | 235 |
| RP1-111 Montant total des cotisations versées pour la santé et la sécurité du travail depuis cinq ans par les employeurs et moyenne annuelle des cotisations par employeur | 237 |
| RP1-112 Montant total de prestations versées aux travailleurs depuis cinq ans pour la santé et la sécurité du travail, par année financière. | 239 |
| RP1-113 Nombre de bénéficiaires de prestations de santé et sécurité du travail en 2017-2018 et évolution depuis cinq ans | 241 |
| RP1-114 Nombre de bénéficiaires de prestations de la CNESST ayant atteint 65 ans | 243 |
| RP1-115 Montant global et montant moyen octroyés à des bénéficiaires | 245 |
| RP1-116 Écart en pourcentage entre les indemnités versées aux travailleurs | 247 |
| RP1-117 Firmes de détectives, liste des agences, nature des interventions, technologies utilisées, résultats obtenus | 249 |
| RP1-118 Dossiers transmis en révision | 251 |
| RP1-119 Dossiers en révision par région et délai moyen d'attente entre la demande et la décision | 253 |
| RP1-120 Recommandations de la Commission de l'économie et du travail, publiées en décembre 2006 - BEM | 255 |
| RP1-121 Études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant les mesures de prévention et de protection à l'égard des jeunes travailleurs | 259 |
| RP1-122 Études, analyses, recherches, scénarios et projections – travailleurs domestiques et vulnérables ... | 261 |
| RP1-123 Études, analyses, recherches, scénarios et projections – révision CSTC amiante | 263 |
| RP1-124 Études, analyses, recherches, scénarios et projections - PMSD | 265 |
| RP1-125 Nombre bénéficiaires, montant dépensé et montant moyen octroyé PMSD | 267 |
| RP1-126 Nombre de retraits préventifs accordés | 269 |
| RP1-127 Nombre de demandes de remboursement de prestations | 271 |
| RP1-128 Nombre de contestations liées à des demandes de remboursement de prestations | 273 |
| RP1-129 État des fonds de la CNESST et niveau de capitalisation à ce jour et prévisions pour 2017-2018 | 275 |
| RP1-130 Fournir tout changement à la politique de placement du régime de santé et de sécurité | 277 |
| RP1-131 Prévisions actuarielles du régime de santé et de sécurité | 279 |
| RP1-132 Liste des ententes entre la CNESST et les autres organismes ou ministères | 281 |

| | |
|---|------------|
| RP1-133 Résolutions adoptées par le conseil d'administration de la CNESST depuis 2 ans..... | 283 |
| RP1-134 Liste et copie de tous les avis demandés par le CCQ..... | 425 |
| RP1-135 Liste et copie de tous les avis envoyés à la CCQ..... | 427 |
| RP1-136 Liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire..... | 429 |
| RP1-137 Nombre de constats d'infraction donnés au Consortium Santé Montréal..... | 431 |
| RP1-138 Valeur des dépenses non imputées à un employeur et évolution de la part de ces dépenses dans les dépenses totales..... | 433 |
| RP1-139 Liste des médecins évaluateurs approuvée en vertu de l'art. 205 LATMP..... | 435 |
| RP1-140 Bilan des actions prises depuis l'entrée en vigueur du Règlement sur la gestion préventive de l'amiante..... | 439 |
| RP1-141 Indiquer le nombre de responsables de services de garde ayant déposé des plaintes en 2016-2017..... | 441 |
| RP1-142 Indiquer si le comité interministériel pour la révision du salaire minimum a effectué une analyse différenciée selon les sexes (ADS) pour décider de l'évolution du salaire minimum..... | 443 |
| RP1-143 Indiquer les suites données à la résolution du conseil d'administration A-67-14 du 20 novembre 2014..... | 445 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**RP1-01 Somme dépensée depuis cinq ans et prévisions pour les technologies de
l'information**

Depuis cinq ans, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2017-2018.

Veillez référer à la réponse de la question RG-59.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPRIMI |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-02 Compressions demandées par le Conseil du trésor

Depuis cinq ans, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du Travail et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | SGDAO |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-03 Liste des comités interministériels ou avec tout autre partenaire

Depuis cinq ans, par année financière, fournir la liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.

Veillez vous référer à la question RG-45.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | SGDAO |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-06 Renseignements membres du conseil d'administration

Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère depuis cinq ans, par année financière. Fournir :

- a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- b) la liste des membres du conseil d'administration;
- c) la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur cv;
- d) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

a) Liste des employés en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération

| Corps d'emplois | Nb d'employés |
|--|---------------|
| HAUTE DIRECTION | 10 |
| CADRES | 197 |
| CADRES JURIDIQUES | 11 |
| TOTAL CADRES | 218 |
| ACTUAIRES | 27 |
| AGENT DE RECHERCHE ET PLANIFICATION | 404 |
| ANALYSTE INFORMATIQUE ET PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS | 442 |
| ATTACHÉS D'ADMINISTRATION | 1025 |
| AVOCATS | 149 |
| INGÉNIEURS | 23 |
| INGÉNIEURS FORESTIERS | 7 |
| MÉDECINS | 46 |
| AUTRES PROFESSIONNELS | 142 |
| TOTAL PROFESSIONNELS | 2265 |
| AGENTS D'INDEMNISATION | 802 |
| TECHNICIENS EN ADMINISTRATION | 361 |
| TECHNICIENS EN INFORMATIQUE | 31 |
| AUTRES TECHNICIENS | 217 |
| TOTAL TECHNICIENS | 1411 |
| AGENTS DE BUREAU | 286 |
| AGENTS DE SECRÉTARIAT | 216 |
| PRÉPOSÉS AUX RENSEIGNEMENTS | 165 |

| | |
|----------------------------------|-------------|
| AUTRE PERSONNEL DE BUREAU | 15 |
| TOTAL PERSONNEL DE BUREAU | 682 |
| TOTAL OUVRIER | 8 |
| GRAND TOTAL | 4584 |

b) Liste des membres du conseil d'administration

| | |
|---------------------------------------|---|
| Manuelle Oudar | Présidente du conseil d'administration et chef de la direction |
| REPRÉSENTANTS DES TRAVAILLEURS | |
| Denis Bolduc | Président, Syndicat canadien de la fonction publique – Québec |
| Serge Cadieux | Secrétaire général, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) |
| Alain Croteau | Directeur québécois, Syndicat des métallos |
| Martin L'Abbée | Vice-président, Centrale des syndicats démocratiques (CSD) |
| Jean Lacharité | Vice-président, Confédération des syndicats nationaux (CSN) |
| Francine Lévesque | Première vice-présidente, Confédération des syndicats nationaux (CSN) |
| Yves Ouellet | Vice-président – Directeur général de la FTQ-Construction |
| REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS | |
| Martine Bélanger | Directrice du service des réclamations – SST, Centre des données maritimes inc. |
| Yves-Thomas Dorval | Président directeur-général, Conseil du patronat du Québec (CPQ) |
| France Dupéré | Directrice des relations avec les employés, Rio Tinto |
| Stéphane Forget | Président-directeur général, Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) |
| Martine Hébert | Vice-présidente – Québec, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) |
| Patricia Jean | Vice-présidente – Finances, Construction Albert Jean Ltée |
| Norma Kozhaya | Vice-présidente – Santé et sécurité du travail, Conseil du patronat du Québec (CPQ) |

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés.

c) Liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV

Nomination du conseil d'administration de la CNESST en date du 19 janvier 2016 (14 membres).

Nomination de M. Stéphane Forget, président directeur-général de la Fédération des chambres de commerce du Québec, à titre de membre du conseil d'administration représentant les employeurs en date du 30 novembre 2016.

Nomination de M. Denis Bolduc, président du Syndicat canadien de la fonction publique – Québec, à titre de membre du conseil d'administration représentant les travailleurs en date du 30 novembre 2016.

d) Leurs frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation :

4 523 411 \$

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | SGDAO |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-07 Ventilation des frais pour le Bureau de la présidence ou la haute direction

Fournir, pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction, les montants ventilés depuis cinq ans, par année financière :

- a. des frais de déplacement;
- b. des frais de représentation;
- c. des frais de repas;
- d. des frais de voyage;
- e. des frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

CNESST - Données pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

A) FRAIS DE DÉPLACEMENT

| FRAIS DE DÉPLACEMENT | | |
|---|-------------|-------------|
| 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016 | | |
| VOYAGE | REPAS | TOTAL |
| 6 137,19 \$ | 2 192,93 \$ | 8 330,12 \$ |

B) FRAIS DE REPRÉSENTATION

| NOM | FRAIS DE REPRÉSENTATION |
|----------------|---|
| | 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016 |
| Manuelle Oudar | 1 545,86 \$ |

C) FRAIS DE REPAS (voir la réponse A)

D) FRAIS DE VOYAGE (voir la réponse A)

E) FRAIS DE PRÉPARATION AUX CONGRÈS, COLLOQUES, SOMMETS, CONFÉRENCES, ETC.

| NOMS | COLLOQUES / CONGRÈS | |
|--------------------------------------|---|-------|
| | 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016 | |
| | PARTICIPATION | COÛTS |
| Aucune dépense de préparation | — | — |

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-10 Nombre d'employés par catégorie d'emploi et par région

Depuis cinq ans, par année financière, pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emplois et par région.

Nombre d'employés par catégorie d'emplois et par région au 31 décembre 2016

CNESST

| Entité | Dirigeants | Cadres | Professionnels | Personnel de bureau | Techniciens | Ouvriers | TOTAL |
|---------------------------|------------|--------|----------------|---------------------|-------------|----------|-------|
| Central | 10 | 123 | 1 438 | 297 | 729 | 8 | 2 605 |
| Gaspésie-Iles Madeleine | | 2 | 19 | 6 | 15 | | 42 |
| Côte-Nord | | 2 | 23 | 9 | 14 | | 48 |
| Estrie | | 3 | 37 | 9 | 30 | | 79 |
| Bas St-Laurent | | 4 | 28 | 6 | 18 | | 56 |
| Mauricie-Centre du Québec | | 4 | 52 | 14 | 41 | | 111 |
| Capitale-Nationale | | 6 | 60 | 11 | 55 | | 132 |
| Chaudière-Appalaches | | 5 | 48 | 11 | 40 | | 104 |
| Saguenay Lac St-Jean | | 4 | 38 | 12 | 26 | | 80 |
| Laval | | 4 | 39 | 8 | 30 | | 81 |
| Longueuil | | 4 | 42 | 18 | 39 | | 103 |
| Abitibi-Témiscamingue | | 2 | 34 | 9 | 21 | | 66 |
| Lanaudière | | 5 | 48 | 14 | 47 | | 114 |
| Laurentides | | 5 | 45 | 14 | 49 | | 113 |
| Outaouais | | 3 | 26 | 9 | 23 | | 61 |
| Yamaska | | 4 | 33 | 11 | 29 | | 77 |
| Valleyfield | | 3 | 24 | 9 | 25 | | 61 |
| St-Jean-sur-Richelieu | | 4 | 25 | 6 | 23 | | 58 |
| Montréal 1 | | 6 | 62 | 29 | 23 | | 120 |
| Montréal 2 | | 4 | 54 | 5 | 38 | | 101 |
| Montréal 3 | | 5 | 75 | 6 | 49 | | 135 |
| CRCA | | 6 | 15 | 169 | 47 | | 237 |
| Total Régions | | 85 | 827 | 385 | 682 | | 1 979 |
| Grand total | 10 | 208 | 2 265 | 682 | 1 411 | 8 | 4 584 |

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-54 Ventilation des économies budgétaires réalisées à la suite de la création CNESTT

Ventilation des économies budgétaires réalisées à la suite de la création de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Une des obligations de la loi créant la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESTT) était de réduire de 0,01 \$ le taux de cotisation lié au secteur normes du travail à compter du 1^{er} janvier 2017 et aussi, de réaliser des économies administratives récurrentes de 8,0 M\$ par année dès 2017.

Afin de respecter cet engagement, la CNESTT a élaboré un plan de réalisation des économies administratives dans lequel elle prévoit réaliser des économies administratives récurrentes de 13,3 M\$ par année dès 2017, et ce, bien que la cible initiale attendue était de 8 M\$.

Ce plan permettait de répondre aux deux objectifs du gouvernement de réduire les effectifs dès 2015 en respectant les cibles 2015-2016 fixées par le Secrétariat du Conseil du trésor et d'éliminer les chevauchements administratifs par :

- une réduction des effectifs par attrition;
- l'optimisation des façons de faire dans les secteurs administratifs (ressources humaines, financières, matérielles, informationnelles, communications, etc.);
- une réduction des dépenses relatives aux loyers – réaménagements des bureaux.

En 2016, plus de 80 % des économies prévues au plan de réalisation des économies administratives sont réalisées et totalisent 155 ETC et 11,1 M\$, soit :

| | Réalisées au 31 décembre 2016 |
|--|----------------------------------|
| ETC | 155 |
| M\$ | 11,1 |
| Ressources internes | 9,8 |
| Ressources externes et autres natures de dépenses (optimisation des façons de faire, ententes, PAE, ...) | 1,1 |
| Loyers (fins de baux NT et ES) | 0,2 |

Malgré les économies de 11,1 M\$ et de 155 ETC réalisées au 31 décembre 2016, il n'y a eu aucune baisse du service à la clientèle.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-55 Ventilation des frais d'administration, depuis sa création

Ventilation des frais d'administration depuis sa création.

Le regroupement des activités de la Commission de l'équité salariale, de la Commission des normes du travail et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail pour la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) impliquait l'élaboration et l'approbation, pour l'exercice financier 2016, d'un premier budget consolidé des frais d'administration.

L'exercice financier de la CNESST est du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

| (en millions de \$) | Budget 2016 CNESST |
|---|-----------------------|
| Exploitation | 500,0 |
| Traitement | 356,2 |
| Services professionnels | 48,3 |
| Fonctionnement | 88,6 |
| Autres (amortissement, frais imputés, etc.) | 6,9 |
| Immobilisations | 63,8 |

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

**RP1-56 Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CÉS,
de la CNT et de la CSST**

**Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CES, de la
CNT et de la CSST**

À l'automne 2014, le mandat d'analyser des scénarios de regroupement permettant de répondre à la demande de la Commission de révision permanente des programmes a été donné au ministère du Travail, à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), à la Commission des normes du travail (CNT) et à la Commission de l'équité salariale (CES).

L'objectif qui sous-tendait les réflexions était de créer un guichet unique de service gouvernemental en matière de travail pour les travailleurs en emploi et les employeurs.

Les documents annexés visaient à proposer des scénarios de regroupement d'organismes relevant du portefeuille du Travail, les bénéfices ainsi que les impacts financiers.

Le 14 avril 2015, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a proposé de regrouper trois organismes du portefeuille du Travail, afin de simplifier l'accès aux services pour la population en créant un guichet unique.

Cette proposition a été retenue par le gouvernement lors du dépôt du budget le 26 mars 2015. Le projet de loi 42 portant sur le regroupement des trois organismes a été adopté par l'Assemblée nationale en juin 2015.

L'analyse d'impact réglementaire relative aux regroupements du portefeuille Travail est jointe en annexe (également disponible sur le site web du Secrétariat du travail).

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPFA |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

NOTE D’ANALYSE
REGROUPEMENT DES ORGANISMES ET DES TRIBUNAUX
DU PORTEFEUILLE TRAVAIL

1. CONTEXTE

Par la création de la Commission de révision permanente des programmes, le gouvernement vise à s’assurer que les activités gouvernementales sont administrées de manière efficace et efficiente et que les structures de gouvernance en place sont appropriées.

C’est dans cette lignée que le ministre du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale a pris la décision de regrouper trois organismes du portefeuille du travail, afin de simplifier l’accès aux services pour la population en créant un guichet unique. La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), la Commission des normes du travail (CNT) et la Commission de l’équité salariale (CÉS) seraient donc regroupées. Un projet de loi devrait être déposé sous peu à cet effet et son adoption permettrait la création de la Commission des droits, de la santé et de la sécurité du travail (CDSST).

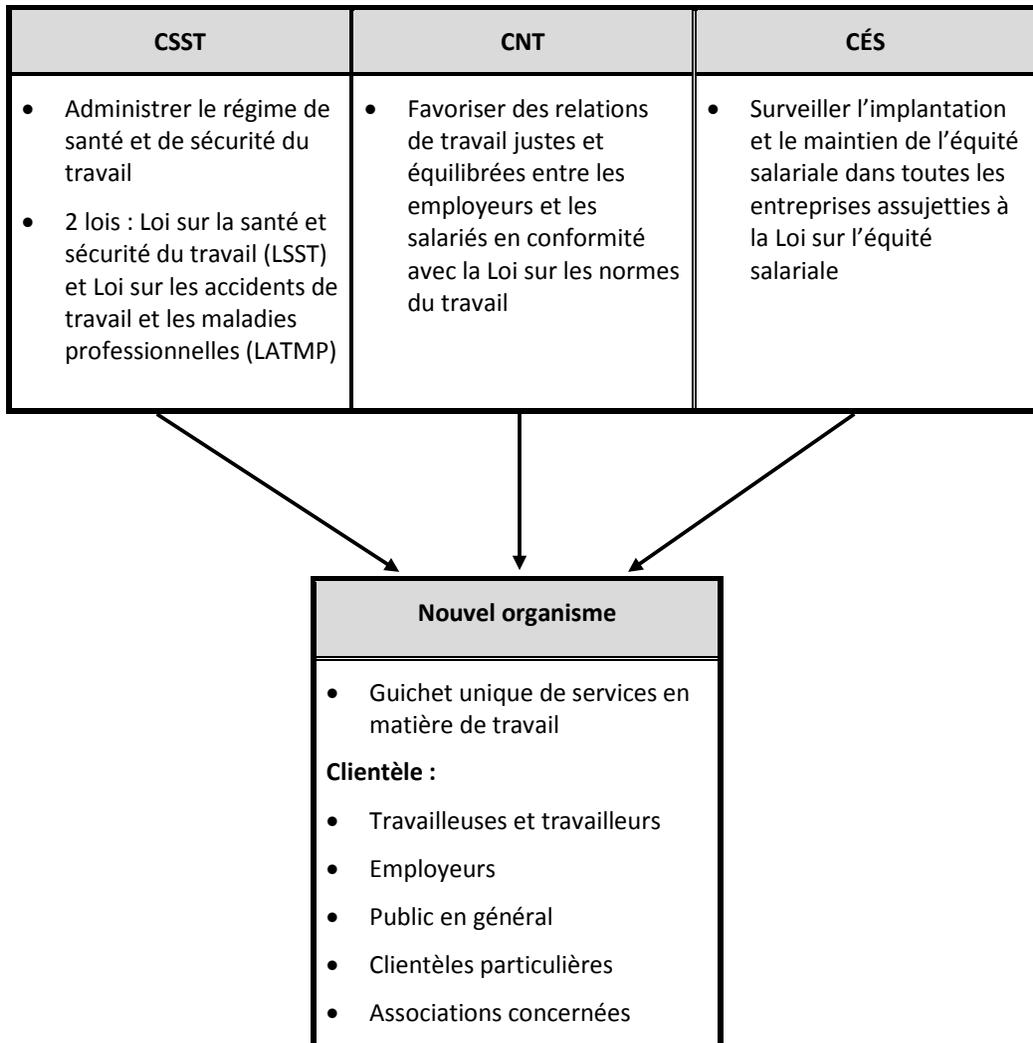
De façon naturelle, considérant la création du nouvel organisme, les deux tribunaux administratifs en matière de travail seraient aussi regroupés. La Commission des lésions professionnelles (CLP) et la Commission des relations du travail (CRT) formeraient donc le Tribunal administratif du travail (TAT).

2. OBJECTIF DES REGROUPEMENTS

2.1. LES ORGANISMES

La Commission des droits, de la santé et de la sécurité du travail permettrait d’offrir aux travailleuses et travailleurs ainsi qu’aux employeurs du Québec un guichet unique de services gouvernementaux en matière de travail. L’accès aux services en serait simplifié puisque les clientèles pourraient s’adresser à une seule organisation pour leurs demandes touchant l’équité salariale, les normes et la santé et sécurité du travail.

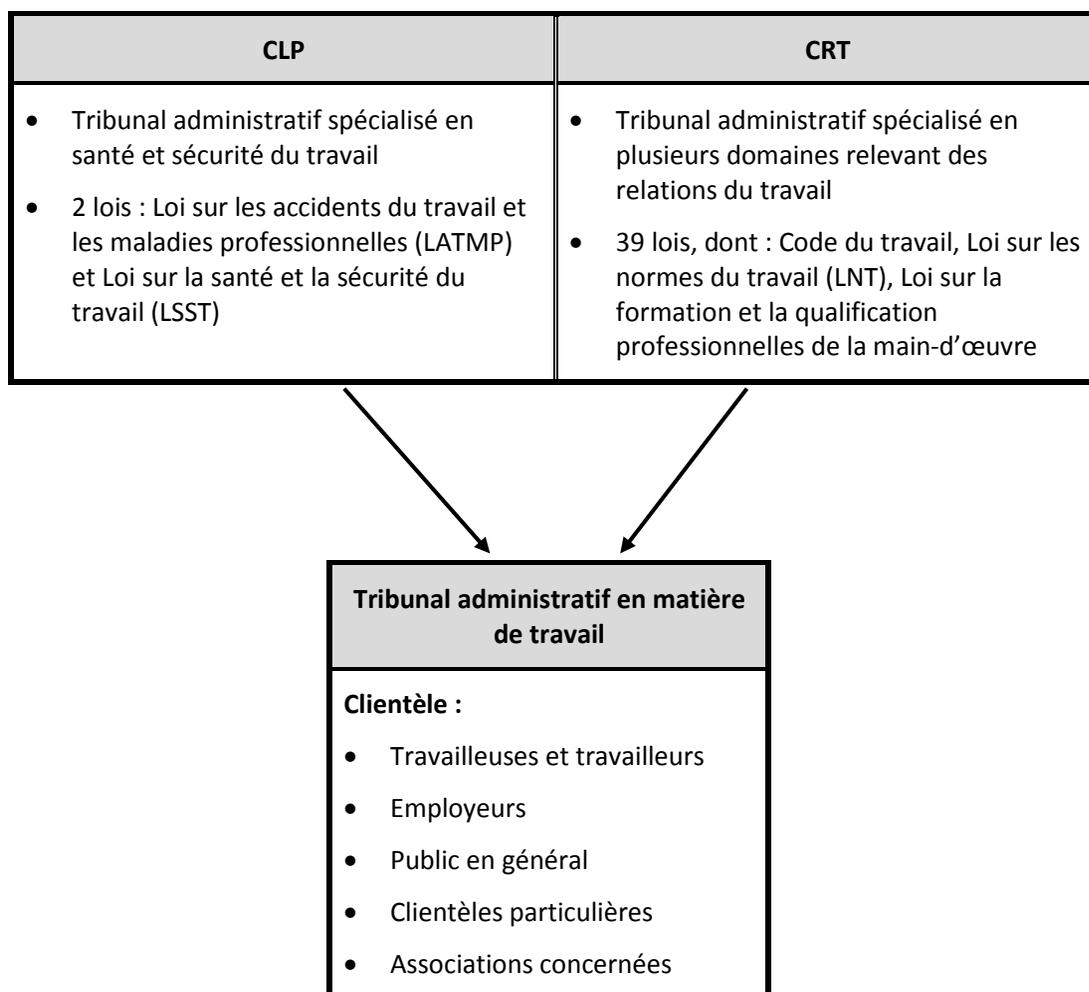
Tableau 1 : Organismes en lien avec le portefeuille du travail



2.1. LES TRIBUNAUX

Ce regroupement permettrait de créer un seul tribunal administratif gouvernemental en matière de travail pour les travailleurs et les employeurs. Il permettrait la réduction du nombre de tribunaux. Il rendrait possibles une administration plus efficiente et, par le fait même, une réduction des coûts.

Tableau 2 : Tribunaux administratifs en matière de travail



3. ENJEUX

Les analyses effectuées démontrent qu'il n'y a pas d'empêchement juridique ou comptable à réaliser les regroupements envisagés. Des analyses spécifiques ont été faites à cet égard.

- 1) Analyses juridiques du ministère du Travail
- 2) Analyses comptables validées par le ministère des Finances

Du point de vue juridique, il n'y a pas d'obstacle aux regroupements. Des modifications législatives seraient nécessaires pour la fusion des deux tribunaux administratifs et des trois organismes, ainsi que pour l'abolition de la participation des membres paritaires à la CLP, de manière à harmoniser les pratiques avec celles de la CRT.

Le financement du Tribunal administratif du travail se ferait sur les mêmes bases que celles de la CLP et de la CRT. Pour ce qui est de la Commission des droits, de la santé et de la sécurité du travail, elle serait financée par les cotisations d'employeurs, tout en conservant distinct le Fonds de la santé et de la sécurité du travail.

Les regroupements sous la forme d'une fusion des tribunaux et organismes concernés peuvent donc être réalisés.

4. ASPECTS FINANCIERS

Les regroupements généreraient des économies de gestion de l'ordre de 15 M\$ récurrent à partir de la troisième année. Voici comment ces économies seraient réalisées :

- Harmonisation des processus décisionnels des deux tribunaux en abolissant la présence des membres paritaires (5,7 M\$);
- Réduction des dépenses de fonctionnement des tribunaux par le rapatriement des services administratifs de la CRT au sein du nouveau tribunal, ceux-ci étant actuellement impartis au CSPQ et au MESS¹ (1,2 M\$);
- Réduction des dépenses de nature administrative et de la masse salariale des organismes (8 M\$).

Les tableaux 3 et 4 présentent le sommaire des dépenses, des effectifs et des économies anticipées par rapport à ces regroupements.

Tableau 3 : Dépenses, effectifs et économies anticipées

Regroupement CÉS-CSST-CNT

| | CSST (2013) | CNT (2013-2014) | CÉS (2013-2014) |
|----------------------|------------------------|--------------------|--------------------|
| Dépenses | 385,0 M\$ ¹ | 60,6 M\$ | 8,4 M\$ |
| Effectifs | 3 871 | 498 | 86 |
| Économies anticipées | 8,0 M\$ | | |

1. Dépenses administratives uniquement. Exclut les coûts du programme de réparation et les coûts des programmes de prévention et les budgets transférés à la CLP (61,4 M\$) et au tribunal administratif du Québec (14,6 M\$)

Tableau 4 : Dépenses, effectifs et économies anticipées

Regroupement CLP-CRT

| | CLP | CRT |
|----------------------|----------|----------|
| Dépenses | 63,2 M\$ | 18,1 M\$ |
| Effectifs | 413 | 133 |
| Économies anticipées | 6,9 M\$ | |

5. IMPACTS SUR LES SERVICES

¹ Hypothèse : sur un budget de 1,7 M\$ en services professionnels, 1,2 M\$ alloué à l'impartition des services administratifs.

L'intégration des deux tribunaux permettrait de maintenir l'offre de services à moindre coût. Les justiciables faisant affaire avec l'ancienne CRT pourraient bénéficier de bureaux régionaux partout au Québec, facilitant ainsi l'exercice de leurs droits. L'indépendance entre le nouveau tribunal et les organismes regroupés sous la CDSST serait maintenue, de même que l'indépendance entre le gouvernement et le nouveau tribunal.

Tous les services dispensés par les organismes regroupés seraient maintenus, voire même bonifiés. Ce qu'il faut comprendre, c'est que le regroupement permettrait une optimisation des interventions en matière d'équité salariale, de normes du travail et de santé et sécurité du travail, ce qui permettrait aux différentes clientèles de bénéficier d'une offre de services améliorée.

6. COMPOSITION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL

Dans la Division de la prévention et de l'indemnisation des lésions professionnelles de la CLP, un membre issu des associations syndicales et un membre issu des associations d'employeurs siègent auprès d'un commissaire lors des audiences. Ils peuvent poser des questions et ils expriment leur avis au commissaire qui, toutefois, rend seul la décision. Cette réalité n'existe pas à la CRT.

Le succès de cette opération est lié à la modification du processus décisionnel de la CLP pour l'ajuster à celui de la CRT. Il serait donc important d'abolir la présence des membres paritaires au sein du nouveau tribunal.

7. CONCLUSION

Les regroupements des organismes et des tribunaux sont des projets porteurs sous plusieurs aspects :

- Deux structures plutôt que cinq;
- Économies de gestion de 15 M\$ récurrent après trois ans;
- L'ensemble des économies de gestion attribuables aux deux regroupements pourrait se traduire par une baisse de la cotisation des employeurs;
- Pas d'obstacle juridique;
- Pas d'obstacle comptable;
- Simplification de l'offre de service gouvernementale et présence plus grande sur le territoire pour la CRT et la CÉS.

Ils comportent toutefois certains enjeux :

- Demande une modification du processus décisionnel de la CLP et des modifications législatives;
- Pourraient susciter certaines insatisfactions et des pressions chez les groupes patronaux et syndicaux;
- Les groupes de femmes pourraient s'opposer au regroupement de la CÉS.

8. PROCHAINES ÉTAPES

- Faire l'annonce des deux regroupements simultanément;
- Annoncer la création du comité de transition;
- Déposer le projet de loi;
- Suivre la stratégie de communication proposée par le comité de transition;
- Le 1^{er} janvier 2016 est la date visée pour l'entrée en vigueur des nouvelles structures, sous réserve de l'adoption du projet de loi

ANALYSE D'IMPACT RÉGLEMENTAIRE Regroupements du portefeuille Travail

Secrétariat du travail
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la
Solidarité sociale

14 avril 2015

*Travail, Emploi
et Solidarité sociale*
Québec 

Table des matières

| | |
|---|---|
| SOMMAIRE EXÉCUTIF..... | 3 |
| 1. DÉFINITION DU PROBLÈME | 3 |
| 2. PROPOSITION DU PROJET..... | 3 |
| 3. ANALYSE DES OPTIONS NON RÉGLEMENTAIRES | 4 |
| 4. ÉVALUATION DES IMPACTS..... | 4 |
| 4.1 Description des secteurs touchés | 4 |
| 4.2 Coûts pour les entreprises | 4 |
| 4.3 Avantages du projet | 6 |
| 4.4 Impact sur l'emploi | 6 |
| 5. ADAPTATION DES EXIGENCES AUX PME..... | 6 |
| 5.1 En quoi le fardeau des exigences est-il modulé pour tenir compte de la taille des entreprises? | 6 |
| 6. COMPÉTITIVITÉ DES EXIGENCES ET IMPACT SUR LE COMMERCE AVEC LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC..... | 6 |
| 6.1 La préservation de la compétitivité des entreprises québécoises | 6 |
| 6.2 Les effets de la solution projetée sur la libre circulation des personnes, des biens, des services, des investisseurs et des investissements entre le Québec et ses partenaires économiques | 7 |
| 7. CONCLUSION..... | 7 |
| 8. PERSONNE RESSOURCE | 7 |

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Afin de simplifier l'accès aux services pour la population, le gouvernement entend créer la Commission des droits, de la santé et de la sécurité du travail. Cette organisation serait issue du regroupement de la Commission des normes du travail, de la Commission de l'équité salariale et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail. De plus, les deux tribunaux administratifs en matière de travail seraient aussi regroupés. Ainsi, la Commission des lésions professionnelles (CLP) et la Commission des relations du travail (CRT) seraient appelées à former le nouveau Tribunal administratif du travail (TAT).

Par ailleurs, comme il a été annoncé dans le discours sur le budget le 26 mars dernier et grâce aux économies générées par le regroupement des trois organismes, le taux de cotisation des employeurs pour le volet normes du travail passerait de 0,08 % à 0,07 % de la masse salariale. Cette baisse de cotisation représenterait une économie récurrente de 8 M\$ pour les entreprises.

1. DÉFINITION DU PROBLÈME

Le gouvernement vise à s'assurer que les activités gouvernementales sont administrées de manière efficace et efficiente, et que les structures de gouvernance en place sont appropriées.

C'est dans cette lignée que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a proposé de regrouper trois organismes du portefeuille du travail, afin de simplifier l'accès aux services pour la population en créant un guichet unique. Cette proposition a été retenue par le gouvernement lors du dépôt du budget le 26 mars 2015. La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), la Commission des normes du travail (CNT) et la Commission de l'équité salariale (CÉS) seraient donc regroupées.

De façon naturelle, considérant la création du nouvel organisme, les deux tribunaux administratifs en matière de travail seraient aussi regroupés. La Commission des lésions professionnelles (CLP) et la Commission des relations du travail (CRT) formeraient donc le Tribunal administratif du travail (TAT).

2. PROPOSITION DU PROJET

Regroupement des organismes

Dans le but de simplifier l'accès aux services pour la population, le gouvernement entend créer la Commission des droits, de la santé et de la sécurité du travail. Cette organisation sera issue du regroupement de la Commission des normes du travail et de la Commission de l'équité salariale à la Commission de la santé et de la sécurité du travail. Cette fusion serait effective

le 1^{er} janvier 2016. Le projet de loi propose la création de la Commission des droits, de la santé et de la sécurité du travail (CDSST).

Regroupement des tribunaux administratifs

La Commission des lésions professionnelles et la Commission des relations de travail seront aussi regroupées pour former le Tribunal administratif du travail. Cette fusion sera également effective le 1^{er} janvier 2016.

3. ANALYSE DES OPTIONS NON RÉGLEMENTAIRES

Tous les organismes visés par les regroupements ont été créés en vertu de dispositions législatives. Pour les regrouper, il est donc nécessaire de modifier ces lois.

4. ÉVALUATION DES IMPACTS

4.1 Description des secteurs touchés

a) **Secteurs touchés** : l'ensemble des secteurs économiques

b) **Nombre d'entreprises touchées** :

- **PME** : 221 163 **Grandes entreprises** : 6 739 **Total** : 227 902 (2012)

c) **Caractéristiques additionnelles du (des) secteur(s) touché(s)**:

- **Nombre de salariés assujettis** : 3 212 773

Selon les données de Revenu Québec, la province comptait, en 2012, 227 902 employeurs cotisants à la CNT.

4.2 Coûts pour les entreprises

La création du Tribunal administratif du travail générera des économies de gestion récurrentes de l'ordre de 6,9 M\$ à partir de la troisième année. Ces économies seront réalisées grâce à l'harmonisation des processus décisionnels des deux tribunaux, à l'abolition de la présence des membres paritaires et à la réduction des dépenses de fonctionnement des tribunaux par le rapatriement des services administratifs de la Commission des relations du travail au sein du nouveau tribunal.

La création de la nouvelle Commission générera également des économies de gestion récurrentes de l'ordre de 8 M\$ à partir de la troisième année. Ces économies seront réalisées grâce à la réduction des dépenses de nature administrative et de la masse salariale des organismes.

L'ensemble des économies de gestion attribuables au regroupement des organismes se traduira par une baisse de la cotisation des employeurs. En effet, tant le budget que le projet de loi prévoient que le taux de cotisation des employeurs pour le volet normes du travail passera de 0,08 % à 0,07 % de la masse salariale un an après la mise en place du nouvel organisme. Cette baisse de cotisation représenterait une économie récurrente de 8 M\$ pour les entreprises.

Coûts liés aux formalités administratives

| Type de coûts | Période d'implantation (coûts non récurrents) | Années subséquentes (coûts récurrents) | Total |
|---|---|--|----------------|
| Coûts de production, de gestion et de transmission des rapports, des enregistrements, des registres et des formulaires d'autorisation | 0 | 0 | 0 |
| Dépenses en ressources externes (ex. : consultants) | 0 | 0 | 0 |
| Autres coûts liés aux formalités administratives | 0 | (8 M\$) | (8 M\$) |
| Total des coûts liés aux formalités administratives | 0 | (8 M\$) | (8 M\$) |

Synthèse des coûts pour les entreprises

| Type de coûts | Période d'implantation (coûts non récurrents) | Années subséquentes (coûts récurrents) | Total |
|---|---|--|----------------|
| • Coûts directs liés à la conformité aux normes | 0 | 0 | 0 |
| • Coûts liés aux formalités administratives | 0 | (8 M\$) | (8 M\$) |
| • Manques à gagner | 0 | 0 | 0 |
| Total des coûts pour les entreprises | 0 | (8 M\$) | (8 M\$) |

4.3 Avantages du projet

Le regroupement de la CNT, de la CSST et de la CES entraînera également des avantages pour les clientèles. L'accès aux services sera simplifié, puisque les clientèles pourront désormais s'adresser à une seule organisation pour leurs demandes touchant l'équité salariale, les normes et la santé et sécurité du travail. La nouvelle Commission permettra également une meilleure couverture régionale ainsi qu'une plus grande efficacité des activités. Parmi les autres bénéfices escomptés, on compte une baisse de la cotisation des employeurs.

Le regroupement des tribunaux administratifs en matière de travail comporte des avantages pour les clientèles, entre autres, une meilleure couverture régionale par une présence accrue sur l'ensemble du territoire québécois, ainsi qu'une plus grande efficacité des activités, notamment en matière de règles de preuve et de procédure, de délais de fermeture des dossiers et de partage de l'information.

4.4 Impact sur l'emploi

Les mesures proposées n'ont pas d'impact sur l'emploi.

5. ADAPTATION DES EXIGENCES AUX PME

5.1 En quoi le fardeau des exigences est-il modulé pour tenir compte de la taille des entreprises?

Il n'y a pas de fardeau supplémentaire pour l'ensemble des entreprises, comme pour les PME.

6. COMPÉTITIVITÉ DES EXIGENCES ET IMPACT SUR LE COMMERCE AVEC LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC

6.1 La préservation de la compétitivité des entreprises québécoises

Le projet aura un impact positif sur les entreprises et leur compétitivité.

6.2 Les effets de la solution projetée sur la libre circulation des personnes, des biens, des services, des investisseurs et des investissements entre le Québec et ses partenaires économiques

Le projet de loi n'a aucun effet sur la libre circulation des personnes, des biens, des services, des investisseurs et des investissements entre le Québec et ses partenaires économiques.

7. CONCLUSION

Le projet de loi vise à s'assurer que les activités gouvernementales sont administrées de manière efficace et efficiente, et que les structures de gouvernance en place sont appropriées. Ainsi, on y propose : 1° le regroupement à l'intérieur de la Commission des droits, de la santé et de la sécurité du travail, de la CSST, de la CNT et de la CÉS; 2° le regroupement de la Commission des lésions professionnelles et de la Commission des relations du travail qui formerait le Tribunal administratif du travail.

L'accès aux services sera simplifié, puisque les clientèles pourront désormais s'adresser à une seule organisation pour leurs demandes touchant l'équité salariale, les normes et la santé et sécurité du travail. Le regroupement des tribunaux administratifs en matière de travail comporte des avantages pour les clientèles, entre autres, une meilleure couverture régionale par une présence accrue sur l'ensemble du territoire québécois, ainsi qu'une plus grande efficacité des activités.

Grâce aux économies générées par le regroupement des trois organismes et comme le gouvernement l'annonçait dans son discours sur le budget du 26 mars dernier, le taux de cotisation des employeurs pour le volet normes du travail passerait de 0,08 % à 0,07 % de la masse salariale. Cette baisse de cotisation représenterait une économie récurrente de 8 M\$ pour les entreprises.

8. PERSONNE RESSOURCE

Direction des communications
Secrétariat du travail
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

418 646-0424

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-57 Coûts associés à la fusion de la CÉS, CNT et de la CSST

Coûts associés à la fusion de la CÉS, CNT et de la CSST

Les travaux du regroupement s'inscrivaient dans le cadre des activités courantes des trois organismes et ont été financés à même leurs budgets respectifs.

Aucun budget additionnel n'a été prévu pour le regroupement.

- Les coûts ont été réduits à un minimum durant l'exercice de regroupement.
 - Aucune ressource externe n'a été spécifiquement engagée pour la réalisation du projet. Tout a été financé dans les budgets existants et selon les priorisations établies.

Le tableau ci-dessous présente les coûts au montant de 93 481 \$ liés au changement de nom et de logo pour la CNESST, certains frais de fonctionnement pour la modification de signalisations, la production de divers outils d'information et activités de communication pour les services à la clientèle.

| | COÛTS ¹ |
|--|--------------------|
| Enseigne siège social | 18 600 \$ |
| Signalisation pour la clientèle | 9 498 \$ |
| Feuillet d'information pour envoi à la clientèle | 17 097 \$ |
| Visuels stands d'exposition, bannières | 8 180 \$ |
| Outils promotionnels | 11 130 \$ |
| Outils et activités de communication | 28 976 \$ |
| Total | 93 481 \$ |

¹ Le total des coûts n'inclut pas la TPS et la TVQ puisque la CNESST a droit au remboursement intégral des taxes qu'elle a payées.

- Coûts de formation : ces renseignements sont non disponibles (assumés à même les budgets de formation interne).

Rappelons que le regroupement générera des économies récurrentes de plus de 13 M\$ par année à compter de 2017, supérieures à ce qui avait été annoncé au moment des travaux de mise en place du regroupement (8 M\$ par année). Ces économies résultent notamment de l'élimination de chevauchements administratifs (ex. : une seule Direction des communications, une seule Direction des ressources humaines, un seul système de paye, etc.).

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-58 Impact de la mise en place de la CNESST sur le niveau d'effectifs

Depuis 2 ans, impact de la mise en place de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail sur le niveau d'effectifs, exprimé en ETC, en nombre d'employés, ventilé par type d'emploi

**Effectifs et ETC autorisés au 31 décembre 2016
Par catégorie d'emplois
Personnel régulier et occasionnel**

| CATÉGORIE D'EMPLOIS | TOTAL CNESST | |
|---------------------|-------------------|----------------|
| | Effectif en place | ETC autorisés |
| CADRES | 208 | 251,9 |
| HAUTE DIRECTION | 10 | 10,8 |
| OUVRIERS | 8 | 5,5 |
| PERSONNEL BUREAU | 682 | 580,4 |
| PROFESSIONNELS | 2 265 | 2 288,0 |
| TECHNICIENS | 1 411 | 1 242,4 |
| TOTAL | 4 584 | 4 379,0 |

Le niveau d'effectifs autorisés pour la CNESST respecte :

- les engagements prévus dans son plan de réalisation des économies administratives récurrentes de 13,3 M\$ par année dès 2017, dans lequel il était notamment prévu une réduction graduelle du nombre d'ETC pour atteindre la cible d'économie de 155 ETC au 31 décembre 2017;
- le niveau d'effectifs fixé par le Secrétariat du Conseil du trésor pour 2016-2017 à la CNESST.

La réduction graduelle du nombre d'ETC prévue au plan d'économie se répartissait comme suit :

| Date | Nombre d'ETC | Variation |
|------------------|--------------|-----------|
| 31 mars 2015 | 4 494 | |
| 31 décembre 2016 | 4 379 | (115) |
| 31 décembre 2017 | 4 339 | (40) |
| Total | | (155) |

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-59 Impact de la mise en place de la CNESST sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, départs à la retraite, fins de postes, mises en disponibilité, nominations

Préciser l'impact de la mise en place de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, départs à la retraite, fins de postes, mises en disponibilité, nominations

Au 1^{er} janvier 2016, nonobstant la nomination des hauts dirigeants, aucun impact sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, départs à la retraite, fins de postes, mises en disponibilité et autres nominations.

- Auparavant, il y avait trois présidents. Maintenant, il n'y en a qu'une seule (M^{me} Manuelle Oudar).
- Concernant la CNT, il y avait auparavant un président et deux vice-présidents. Il y a maintenant un seul vice-président responsable des normes du travail à la CNESST, soit M. Michel Beaudoin.
- Pour la CES, M^{me} Martine Bégin est maintenant vice-présidente responsable de l'équité salariale.

Au cours de 2016, à la suite du départ de M. Michel Dumas, vice-président aux technologies de l'information, ce poste a été aboli.

De plus, conformément aux engagements pris dans son plan de réalisation des économies administrative, la CNESST a optimisé ses processus visant à éliminer les chevauchements administratifs en :

- Optimisant les façons de faire dans les secteurs administratifs (communications, ressources humaines, financières, matérielles, informationnelles, etc.).
- Réduction des effectifs par attrition.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPFA |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**RP1-60 Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place de la
CNESST**

**Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place de la
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail**

Aucune prime de départ n'a été versée.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPFA |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-61 Ventilation du budget de fonctionnement de la CNESST

Ventilation du budget de fonctionnement de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, depuis deux ans

Veillez vous référer à la fiche RP1-55.

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-62 Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par la CNESST

Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Ces données sont fournies à la réponse de la fiche RP1-61.

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-63 Copie des avis et directives émis en lien avec la mise en place de la CNESST

Copie des avis et directives émis en lien avec la mise en place de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

Aucune directive n'a été émise en 2016 concernant la mise en place de la CNESST.

SOURCE SGDAO
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-064 Liste des nominations effectuées à la CNESST depuis sa création

Liste des nominations effectuées à la CNESST depuis sa création.

ADMINISTRATEURS

| Nom | Date de nomination |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| Manuelle Oudar | 2 décembre 2015 (Décret 1079-2015) |
| Martine Bélanger | 19 janvier 2016 (Décret24-2016) |
| Françoise Bertrand (a quitté en 2016) | 19 janvier 2016 (Décret24-2016) |
| Serge Cadieux | 19 janvier 2016 (Décret24-2016) |
| Alain Croteau | 19 janvier 2016 (Décret24-2016) |
| Yves-Thomas Dorval | 19 janvier 2016 (Décret24-2016) |
| France Dupéré | 19 janvier 2016 (Décret24-2016) |
| Martine Hébert | 19 janvier 2016 (Décret24-2016) |
| Patricia Jean | 19 janvier 2016 (Décret24-2016) |
| Norma Kozhaya | 19 janvier 2016 (Décret24-2016) |
| Martin L'Abbée | 19 janvier 2016 (Décret24-2016) |
| Jean Lacharité | 19 janvier 2016 (Décret24-2016) |
| Lucie Levasseur (a quitté en 2016) | 19 janvier 2016 (Décret24-2016) |
| Francine Lévesque | 19 janvier 2016 (Décret24-2016) |
| Yves Ouellet | 19 janvier 2016 (Décret24-2016) |

VICE-PRÉSIDENTS

| Nom | Date de nomination |
|---|----------------------------------|
| Michel Beaudoin | 9 décembre 2015 Décret 1106-2015 |
| Michel Dumas (a quitté en 2016) | 9 décembre 2015 Décret 1107-2015 |
| Josée Dupont | 9 décembre 2015 Décret 1108-2015 |
| Carl Gauthier | 9 décembre 2015 Décret 1109-2015 |
| Christian Goulet (a quitté en avril 2017) | 9 décembre 2015 Décret 1110-2015 |
| Marie Rinfret (a quitté en mars 2017) | 9 décembre 2015 Décret 1111-2015 |
| Claude Sicard | 9 décembre 2015 Décret 1112-2015 |

SOURCE SGDAO
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-65 Sommes investies en publicité, ventilées par année, type et média

Depuis la création de la CNESST, sommes investies en publicité; ventilation par année et par type de média. Indiquer :

- le nom de toutes les campagnes;
- les coûts de ces campagnes;
- le nom de la firme ou de professionnel retenu pour la réaliser;
- les dates de diffusion de la campagne;
- les objectifs visés par chaque campagne.

ÉQUITÉ SALARIALE

| | 2016 |
|---------------------------|--|
| Nom de la campagne | Reconnaître le travail féminin à sa juste valeur |
| Coût | 99 247,06 \$ |
| Firmes | Centre de services partagés du Québec, Groupe TVA et Gestion Jonathan Nicolas inc. |
| Dates de diffusion | <ul style="list-style-type: none">Semaines du 14, 21 et 28 novembre : publicité en format décompte de 30 secondes, juste avant le début d'émissions à grande écoute à Radio-Canada.21 novembre : table ronde à l'émission de Marina Orsini à Radio-Canada.Semaines du 7, 14 et 21 novembre : stratégie Web et médias sociaux afin de diffuser du contenu sur l'équité salariale : de l'affichage de messages/capsules vidéo sur des sites Web, un déploiement de bannières à grande échelle, de type « billboards », le 21 novembre 2016, et de l'intégration de contenu, notamment par le biais d'influenceurs, dans les médias sociaux.Novembre : des articles, sous forme éditoriale, ont été publiés dans le magazine <i>Coup de pouce</i> et dans <i>La Semaine</i>. |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none">Démystifier le concept d'équité salariale;Informer les personnes salariées de leurs droits et recours en vertu de la Loi sur l'équité salariale (LES);Sensibiliser les personnes salariées quant à la valeur de leur emploi et à la juste rémunération de celui-ci;Informer les employeurs de leurs obligations en vertu de la LES;Souligner le 20e anniversaire de la LES. |

| | 2016 |
|---------------------------|--|
| Nom de la campagne | Campagne Jeunesse – C’est simple, assure-toi de recevoir les consignes pour travailler en sécurité. |
| Coût | 293 255,13 \$ |
| Firmes | Brad et Centre de services partagés du Québec |
| Dates de diffusion | <ul style="list-style-type: none"> • 16 au 29 mai 2016 : Message radio, Web et médias sociaux • 21 novembre au 3 décembre : Message radio, affichage et médias sociaux |
| Objectifs | <p>Objectifs de marketing social (changements de comportement)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la proportion de jeunes travailleurs ayant bénéficié d’une formation en SST dès leur embauche et ceux qui sont supervisés; • Accroître la proportion de jeunes travailleurs qui parlent de SST; • Accroître la proportion d’employeurs qui offrent la formation et la supervision à leurs jeunes travailleurs; • Contribuer à réduire le nombre de lésions chez les jeunes de 24 ans et moins. <p>Objectifs de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappeler aux employeurs leur obligation de former et superviser les jeunes; • Inciter les jeunes à s’assurer qu’ils connaissent les méthodes de travail sécuritaires et les informer de leurs droits et obligations; • Inciter les parents à parler de SST avec leurs jeunes en emploi. |

| | 2016 |
|---------------------------|--|
| Nom de la campagne | Campagne construction – Gardez les pieds au sol, même en hauteur |
| Coût | 259 012,47 \$ |
| Firmes | Brad et Centre de services partagés du Québec |
| Dates de diffusion | <ul style="list-style-type: none"> • 25 avril au 8 mai et 8 au 21 août : Message radio et Médias sociaux • 30 mai au 10 juillet : Affichage et médias sociaux |
| Objectifs | <p>Objectifs de marketing social (changements de comportement)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître le nombre d’employeurs et de travailleurs qui utilisent les plateformes élévatrices pour prévenir les chutes; • Contribuer à diminuer le nombre de chutes de hauteur sur les chantiers. <p>Objectif de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conscientiser les travailleurs et les employeurs aux dangers de chute présents sur les chantiers de construction et les inciter à favoriser les mesures de sécurité les plus efficaces pour les prévenir; • Positionner l’utilisation de moyens de prévention qui procurent un plancher de travail stable et sécuritaire pour prévenir les chutes. |

| | 2016 |
|---------------------------|---|
| Nom de la campagne | Campagne sociétale – PARLER – FORMER - AGIR |
| Coût | 1 309 608,78 \$ |
| Firmes | Brad et Centre de services partagés du Québec |
| Dates de diffusion | <p>La campagne sociétale SST 2016 s’est déroulée en deux phases consécutives sur une période de six semaines.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12 au 25 septembre (2 semaines) : message télévisé de 60 secondes. • 26 septembre au 23 octobre (4 semaines) : message télévisé de 30 secondes, bandeaux apparaissent sur les principales chaînes de télévision, message radio, capsules publicitaires sur le Web et dans les médias sociaux. |
| Objectifs | <p>Objectifs de marketing social (changements de comportement)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la proportion d’employeurs et de travailleurs qui prennent des mesures pour rendre les milieux de travail sécuritaires. • Accroître la proportion de Québécois et de Québécoises qui parlent de la santé et de la sécurité du travail avec leur entourage (milieu de travail ou social). <p>Objectif de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser la population québécoise au rôle important qu’elle peut jouer dans la prévention des accidents du travail en parlant davantage de SST dans leur milieu social ou professionnel. • Sensibiliser les employeurs et les travailleurs pour qu’ils se parlent davantage de SST afin qu’ils posent conjointement des gestes concrets pour rendre leur milieu de travail plus sécuritaire. |

| | 2016 |
|---------------------------|--|
| Nom de la campagne | Jour de deuil |
| Coût | 84 925,94 \$ |
| Firmes | Brad et Centre de services partagés du Québec |
| Dates de diffusion | <ul style="list-style-type: none"> • Le 28 avril, Jour de deuil : <ul style="list-style-type: none"> ○ diffusion d’un communiqué de presse de la CNESST; ○ mise en berne des drapeaux à l’Assemblée nationale et au siège social de la CNESST; ○ Dépôt d’une motion à l’Assemblée nationale par la ministre du Travail. • Du 21 au 28 avril (1 semaine), diffusion de deux témoignages vidéo de 15 secondes sur différents sites Web et dans les médias sociaux (Facebook et YouTube) et mise en ligne du microsite Jourdedeuil.com. |

| | |
|-------------------------|--|
| <p>Objectifs</p> | <p>Objectif de marketing social (changements de comportement)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la proportion de Québécois qui parlent de la santé et sécurité au travail avec leur entourage (milieu de travail ou social) <p>Objectifs de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître le bilan des accidents du travail pour l'année 2015; • Faire prendre conscience de l'ampleur des accidents du travail et des conséquences pour les travailleurs et leurs proches; • Inciter les employeurs et les travailleurs à poser quotidiennement des gestes pour rendre les milieux de travail sécuritaires. |
|-------------------------|--|

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | DCRP |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-66 Contrats donnés à l'externe

Depuis cinq ans, par année financière, nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres). Pour chaque contrat :

- a. Indiquer la nature ou l'objet;
- b. Indiquer la méthode d'octroi (gré à gré, appel d'offres ou autre);
- c. Fournir une copie;
- d. Fournir une copie du résultat;
- e. Indiquer le coût.

Veillez vous référer à la question RG-07.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPFA |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-67 Coûts associés à la mise en place de la CNESST

Coûts associés à la mise en place de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, notamment :

- a. la formation;**
- b. la publicité;**
- c. le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique;**
- d. l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement;**
- e. les baux résiliés et locaux vacants;**
- f. achat de matériel;**
- g. tout autre coût de transition.**

Veillez vous référer à la réponse de la question RP1-57 « Coûts associés à la fusion de la CES, CNT et de la CSST »

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-68 Coûts associés à l'application de la Loi regroupant la CES, CNT et CSST

Coûts associés à l'application de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail

Veillez vous référer à la réponse de la question RP1-57 « Coûts associés à la fusion de la CES, CNT et de la CSST »

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**RP1-69 Heures supplémentaires associées à la mise en place de la Loi regroupant la CES,
CNT et CSST**

**Heures supplémentaires associées à la mise en place de la Loi regroupant la Commission
de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et
de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail**

Aucune heure supplémentaire n'est associée à la mise en place de cette loi.

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-70 Tout rapport, document ou étude concernant la mise en place des recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction

Tout rapport, document ou étude concernant la mise en place des recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction

La réponse à cette question sera fournie par le Secrétariat du travail.

SOURCE SGDAO
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-72 Sommes dévolues au suivi du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction

Sommes dévolues au suivi du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction et à la mise en place des recommandations

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice pour la Commission dans le cadre des réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle.

SOURCE SGDAO
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-73 Liste des ateliers, formations, conférences ou journées d'activités auxquels ont participé les employés depuis cinq ans

Liste des ateliers, formations, conférences ou journées d'activités auxquels ont participé les employés depuis cinq ans, par année financière. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants, le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité et le nom de la formation. Ventiler par mission.

Voir la liste annexée.

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

| Nom de la formation | Fournisseur de la formation | Coût \$ d'inscription /participant | Lieu de la formation | Date | Nombre de personne ayant suivi la formation |
|--|---|---|--|-------------|--|
| 5S bureau et gestion documentaire | Formations Qualitemps Inc. | 270,00 | 1001, route de l'Église, Québec (Québec) G1V 3V7 | 2016-04-19 | 2 |
| 5S bureau et gestion documentaire | Formations Qualitemps Inc. | 390,00 | 1111, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil (Québec) J4K 5G4 | 2016-05-17 | 1 |
| 5S bureau et gestion documentaire | Formations Qualitemps Inc. | 390,00 | 5000, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1V 1A1 | 2016-11-08 | 1 |
| Access - Débutant | Versalys formation | 220,00 | 2075, rue University, Montréal (Québec) H3A 2L1 | 2016-06-28 | 2 |
| Access - Intermédiaire | Versalys formation | 220,00 | 2075, rue University, Montréal (Québec) H3A 2L1 | 2016-05-30 | 1 |
| Access - module 1 - Base | AFI Expertise inc. | 250,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-10-13 | 1 |
| Accessibilité web | Université de Sherbrooke | 511,53 | 530, boulevard de l'Atrium, Québec (Québec) G1H 7H1 | 2016-09-26 | 17 |
| Acoustique du bâtiment | Centre d'innovation en programmes éducatifs (CIPE) | 695,00 | 1900, route Transcanadienne, Dorval (Québec) H9P 2N4 | 2016-11-03 | 1 |
| Activité de recherche - Mémoire 4 | Universitéⁱ | 806,35 | 1030, avenue des Sciences-humaines, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-01-11 | 1 |

| | | | | | |
|---|---|---------|--|------------|---|
| Activité d'intégration | Université | 433,58 | 2305, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-03-23 | 1 |
| Actualisation des habiletés de gestion | CFC Conseil Formation Coaching | 1232,50 | 2141, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P9 | 2016-11-08 | 1 |
| Administering Windows Server 2012 | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 2241,25 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-09-19 | 1 |
| Administration de la convention collective | Université | 342,63 | 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 2A7 | 2016-01-04 | 1 |
| Administration des lois du travail | Université | 148,37 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2015-09-03 | 1 |
| Administration des lois du travail | Université | 289,56 | 475, boulevard de l'Avenir, Laval (Québec) H7N 5H9 | 2015-09-10 | 1 |
| Administration des lois du travail | Université | 293,92 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2016-09-06 | 1 |
| Administration des lois du travail | Université | 293,92 | 405, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2L 2C4 | 2016-09-07 | 1 |
| Adobe Acrobat intermédiaire | Versalys formation | 200,00 | 850, rue Ernest Gagnon, Québec (Québec) G1S 4S2 | 2016-04-14 | 1 |
| After Effects | JFL Média Formation | 330,00 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-12-08 | 3 |
| After Effects | JFL Média Formation | 330,00 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-12-12 | 3 |
| Améliorez la rédaction de vos écrits | Formations Qualitemps Inc. | 340,00 | 1001, route de l'Église, Québec (Québec) G1V 3V7 | 2016-05-11 | 1 |
| Améliorez la rédaction de vos écrits | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 187,00 | 1001, route de l'Église, Québec (Québec) G1V 3V7 | 2016-05-11 | 1 |

| | | | | | |
|---|--|---------|--|------------|---|
| Analyse de malware : reverse engineering | Hackfest Communication | 1250,00 | 3031, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 2M2 | 2016-11-02 | 1 |
| Analyse de problématiques | Académie de transformation du Québec | 675,00 | 1001, route de l'Église, Québec (Québec) G1V 3V7 | 2016-10-03 | 1 |
| Analyse des politiques publiques | ENAP - École nationale d'administration publique | 229,35 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2015-08-31 | 1 |
| Analyse des politiques sociales / Activité de recherche - mémoire 3 | Université | 1035,70 | 1030, avenue des Sciences-humaines, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2015-08-31 | 1 |
| Analyse logique et raisonnement déductif | Académie de transformation du Québec | 595,00 | 2, place du Commerce, Île-des-Soeurs (Québec) H3E 1A1 | 2016-11-09 | 1 |
| Analyse logique et raisonnement déductif | Académie de transformation du Québec | 595,00 | 2396, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1R6 | 2016-11-17 | 1 |
| Analyse logique et raisonnement déductif | Académie de transformation du Québec | 595,00 | 2396, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1R6 | 2016-12-01 | 1 |
| Analyse macroéconomique | Université | 293,92 | 475, boulevard de l'Avenir, Laval (Québec) H7N 5H9 | 2016-09-06 | 1 |
| Analyse stratégique de l'entreprise | Université | 310,08 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2015-09-09 | 1 |
| Analytique appliquée avec SAS Enterprise Miner | SAS Institute Inc. | 2025,00 | 70, rue Saint Pierre, Québec (Québec) G1K 3Z9 | 2016-01-06 | 4 |
| Animer avec aisance un atelier visant à convenir d'une charte d'équipe | Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RRSPT) | 295,00 | 2600, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 4T3 | 2016-11-17 | 6 |
| Application des connaissances | Université | 196,60 | 150, place Charles-Le Moyne, Longueuil (Québec) J4K 0A8 | 2016-03-19 | 1 |

| | | | | | |
|---|---|--------|--|------------|---|
| Application des connaissances | Université | 208,56 | 150, place Charles-Le Moyne, Longueuil (Québec) J4K 0A8 | 2016-01-15 | 1 |
| Apprendre à bien structurer sa démarche | Ordre des comptables professionnels agrés du Québec (CPA) | 92,00 | 440, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1V7 | 2016-06-07 | 1 |
| Approche de gestion | Ordre des comptables professionnels agrés du Québec (CPA) | 388,50 | 2323, boulevard du Versant-Nord, Québec (Québec) G1N 4P4 | 2016-07-07 | 1 |
| Approche en psychologie | Institut de formation en thérapie comportementale et cognitive (IFTCC) | 105,00 | 2141, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P9 | 2016-05-27 | 1 |
| Approche juridique en relations industrielles | Université | 301,14 | 3200, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1N8 | 2016-01-06 | 1 |
| Approche orientée vers les solutions : Compétences avancés | Lavoie Solutions inc. | 459,90 | 1212, rue Panet, Montréal (Québec) H2L 2Y7 | 2016-10-27 | 1 |
| Approches pharmacologiques | Université | 219,19 | 432, rue de Lanaudière, Joliette (Québec) J6E 7N2 | 2015-10-19 | 1 |
| Approches physiques de la douleur 1 | Université | 93,14 | 432, rue de Lanaudière, Joliette (Québec) J6E 7N2 | 2016-02-10 | 1 |
| Approches psychologiques de la douleur | Université | 93,15 | 432, rue de Lanaudière, Joliette (Québec) J6E 7N2 | 2016-03-21 | 1 |
| ASP Certification Exam Preparation | Strategy Professional Resource Center | 133,12 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-03-14 | 4 |
| Aspects économiques de la santé et sécurité au travail | Université | 301,94 | 555, boulevard de l'Université, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 | 2016-05-03 | 2 |
| Aspects pratiques de la sécurité informatique | Université | 270,15 | 2305, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-05-02 | 1 |

| | | | | | |
|--|--|---------|--|------------|----|
| Atelier d'intégration | ENAP - École nationale d'administration publique | 296,17 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2015-08-31 | 1 |
| Ateliers logiciels - (introduction aux logiciels N'Vivo et Atlas.ti) | Association pour la recherche qualitative | 100,00 | 90, avenue Vincent d'Indy, Montréal (Québec) H2V 2S9 | 2016-05-02 | 1 |
| Automating Administration with Windows Powershell 2.0 | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 2475,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-11-14 | 1 |
| Bâtir une équipe gagnante | Solutions & Co. | 104,50 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-11-23 | 17 |
| BCM Exercices des plans | Continuity Link Inc. | 650,00 | 1035, Wilfrid-Pelletier, Québec (Québec) G1W 0C5 | 2016-11-10 | 1 |
| Cadre de référence international des pratiques professionnelles (CRIPP) | Institut des auditeurs internes Québec (IAI) | 25,00 | 530, boulevard de l'Atrium, Québec (Québec) G1H 7H1 | 2016-02-17 | 3 |
| Cadre politique et institutionnel de la communication | Université | 309,25 | 455, rue de l'Église, Lévis (Québec) G6W 2T9 | 2016-06-30 | 1 |
| Caractéristiques générales des maladies occupationnelles | Université | 312,47 | 3351, boulevard des Forges, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7 | 2016-01-11 | 1 |
| Ceinture verte Lean Six Sigma | Mouvement Québécois de la qualité | 1492,58 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-09-12 | 8 |
| Certificat en droit social et du travail | Université | 289,55 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2016-01-06 | 1 |
| Certificat en management | Université | 673,30 | 2305, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-01-11 | 1 |
| Choisir sa démarche d'amélioration de la qualité | Mouvement Québécois de la qualité | 203,00 | 360, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1P5 | 2016-06-10 | 1 |

| | | | | | |
|---|--|---------|--|------------|----|
| Clientèles et interventions en psychopathologie de l'adolescent et de l'adulte | Université | 280,58 | 283, boulevard Alexandre-Taché, Gatineau (Québec) J9A 1L8 | 2015-09-08 | 1 |
| Coaching Actuaries | Coaching Actuaries | 101,24 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-10-07 | 1 |
| Coaching en développement de compétences | Entrevues Conseils | 275,00 | 754, rue Brisson, Québec (Québec) G1X 2S6 | 2016-11-08 | 1 |
| Coaching en développement de compétences | Entrevues Conseils | 275,00 | 754, rue Brisson, Québec (Québec) G1X 2S6 | 2016-11-16 | 1 |
| Coaching en développement de compétences | Entrevues Conseils | 427,50 | 754, rue Brisson, Québec (Québec) G1X 2S6 | 2016-06-10 | 1 |
| COBIT 5 Foundations | Excelsa Technologies Consulting | 1395,00 | 1265, boulevard Charest Ouest, Québec (Québec) G1N 2C9 | 2016-10-31 | 1 |
| Code de déontologie fait peau neuve | Barreau du Québec | 10,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-02-29 | 2 |
| Code de déontologie fait peau neuve | Barreau du Québec | 10,00 | 400, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8W1 | 2016-02-29 | 2 |
| Code de déontologie fait peau neuve | Barreau du Québec | 10,00 | 500, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 2A5 | 2016-05-05 | 1 |
| Code de déontologie fait peau neuve | Barreau du Québec | 10,00 | 500, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 2A5 | 2016-07-18 | 1 |
| Code de déontologie fait peau neuve | Barreau du Québec | 10,00 | 500, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 2A5 | 2016-02-29 | 9 |
| Collecte des besoins par analyse de la tâche | Université de Sherbrooke | 511,53 | 530, boulevard de l'Atrium, Québec (Québec) G1H 7H1 | 2016-11-23 | 15 |
| Comment négocier avec les personnalités difficiles | Barreau du Québec | 59,00 | 500, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 2A5 | 2016-11-07 | 1 |
| Communication efficace | Actualisation IDH inc. | 192,10 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-09-28 | 8 |

| | | | | | |
|--|---|--------|--|------------|----|
| Communication efficace | Actualisation IDH inc. | 192,10 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-09-27 | 11 |
| Communication et Internet | Université | 259,50 | 455, rue de l'Église, Lévis (Québec) G6W 2T9 | 2016-09-16 | 1 |
| Compétences de gestion et développement de carrière | ENAP - École nationale d'administration publique | 540,41 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2015-09-01 | 1 |
| Compétences de gestion et développement de carrière | ENAP - École nationale d'administration publique | 554,41 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2015-09-17 | 1 |
| Compétences relationnelles dans les organisations | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 525,00 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-02-05 | 1 |
| Compétition internationale de sauvetage minier | International Mines Rescue Competition (IMRC) | 491,41 | 18, Rink St., Copper Cliff (Ontario) P0M 1N0 | 2016-08-23 | 3 |
| Comportement organisationnel | Université | 155,66 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2015-08-31 | 1 |
| Comportement organisationnel | Université | 274,73 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2015-08-31 | 1 |
| Comportement organisationnel | Université | 301,14 | 101, place Charles-Le Moyne, Longueuil (Québec) J4K 4Z1 | 2016-01-05 | 1 |
| Composantes d'un plan de retour au travail | Université | 235,99 | 1111, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil (Québec) J4K 5G4 | 2015-10-30 | 1 |
| Composantes d'un plan de retour au travail | Université | 266,43 | 1111, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil (Québec) J4K 5G4 | 2015-10-30 | 1 |
| Comptabilité et décision financière | Université du Québec - Montréal (UQAM) | 276,12 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2016-01-06 | 1 |
| Comptabilité et management 2 | Université du Québec - Montréal (UQAM) | 308,94 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2016-05-02 | 1 |
| Comptabilité financière intermédiaire 2 | Université | 289,55 | 209, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L2 | 2015-09-09 | 1 |

| | | | | | |
|--|--|--------|--|------------|----|
| Conception d'applications VBA Excel | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 710,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-05-30 | 1 |
| Conception graphique | Université de Sherbrooke | 511,53 | 530, boulevard de l'Atrium, Québec (Québec) G1H 7H1 | 2016-09-22 | 15 |
| Conditions pour une communication interpersonnelle gagnante | Université du Québec - Montréal (UQAM) | 445,00 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2016-10-18 | 1 |
| Conférence - 25e journées annuelles du Département de médecine / Thème : Une approche pratique pour des problèmes cliniques fréquents et importants | Faculté de médecine - Université de Montréal | 604,48 | 2200, rue Mansfield, Montréal (Québec) H3A 3R8 | 2016-11-03 | 1 |
| Conférence - 32nd Annual Workers' Compensation Conference / thème : Understanding today to understand tomorrow | WORKSAFE (travail sécuritaire) NB | 400,00 | 1, Market Square, Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 4V1 | 2016-08-17 | 2 |
| Conférence - 38e congrès de Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la sécurité du travail (AQHSST) / thème : Comportements sécuritaires, les tiens, les miens, les nôtres | Association québécoise pour l'hygiène, la santé et sécurité du travail (AQHSST) | 335,00 | 1100, Promenade du Saint-Maurice, Shawinigan (Québec) G9N 1L8 | 2016-05-18 | 1 |
| Conférence - 38e congrès de Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la sécurité du travail (AQHSST) / thème : Comportements sécuritaires, les tiens, les miens, les nôtres | Association québécoise pour l'hygiène, la santé et sécurité du travail (AQHSST) | 450,00 | 1100, Promenade du Saint-Maurice, Shawinigan (Québec) G9N 1L8 | 2016-05-18 | 1 |
| Conférence - 38e congrès de Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la sécurité du travail (AQHSST) / thème : Comportements sécuritaires, les tiens, les miens, les nôtres | Association québécoise pour l'hygiène, la santé et sécurité du travail (AQHSST) | 528,89 | 1100, Promenade du Saint-Maurice, Shawinigan (Québec) G9N 1L8 | 2016-05-19 | 1 |

| | | | | | |
|---|---|--------|---|------------|---|
| Conférence - 73e congrès de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue / thème : Nouveau Monde | Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue | 125,00 | 1100, rue de l'Escale, Val-D'Or (Québec) J9P 4G8 | 2016-11-11 | 1 |
| Conférence - 7e activité réseautage des femmes hautes dirigeantes et cadres | ENAP - École nationale d'administration publique | 35,00 | 775, avenue Honoré-Mercier, Québec (Québec) G1R 6A5 | 2016-10-19 | 1 |
| Conférence - 80/20 au féminin | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 128,00 | 1700, rue Jacques Tétreault, Laval (Québec) H7N 0B6 | 2016-06-06 | 1 |
| Conférence - 90 jours d'application du nouveau Code de procédure civile sur le terrain | Association canadienne des parajuristes | 43,49 | 1, place Ville-Marie, Montréal (Québec) H3B 1R1 | 2016-04-06 | 2 |
| Conférence - À chacun sa couleur | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 207,00 | 2141, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P9 | 2016-02-02 | 1 |
| Conférence - Activité annuelle d'Éducaloi | Éducaloi | 300,00 | 2, rue de la Commune Ouest, Montréal (Québec) H2Y 2E2 | 2016-03-17 | 1 |
| Conférence - Activité scientifique 2016 | Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUL) | 100,00 | 2750, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 4G2 | 2016-02-18 | 1 |
| Conférence - Agile Tour Québec 2016 | Agile Québec | 98,93 | 1000, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B5 | 2016-11-07 | 2 |
| Conférence - Agile Tour Québec 2016 | Agile Québec | 124,80 | 1000, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B5 | 2016-11-07 | 6 |
| Conférence - Agile Tour Québec 2016 | Agile Québec | 143,48 | 1000, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B5 | 2016-11-07 | 1 |
| Conférence - APEX 2016 (Négociation, communication, travail d'équipe, leadership) | Barreau du Québec | 536,06 | 1275, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H3C 5L2 | 2016-02-24 | 1 |
| Conférence - Assemblée annuelle 2016 de tous les comités de l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) | Association des Commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) | 285,00 | 100, Front Street West, Toronto (Ontario) M5J 1E3 | 2016-05-18 | 4 |

| | | | | | |
|--|--|--------|--|------------|---|
| Conférence - Assemblée générale annuelle du Comité permanent sur la santé et la sécurité du travail de l'ACALO | Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (ACALO) | 75,00 | 5060, Spectrum Way, Mississauga (Ontario) L4W 5N6 | 2016-04-11 | 1 |
| Conférence - Budget 2016 : Assurer la croissance de la classe moyenne | Cercle finance du Québec | 75,00 | 3031, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 2M2 | 2016-04-29 | 2 |
| Conférence - Colloque "Justice : un nouveau mode d'emploi" | Éducaloi | 132,74 | 1355, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T3 | 2016-05-26 | 1 |
| Conférence - Colloque "Outillons la sécurité" | Via prévention | 195,00 | 9555, boulevard du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y2 | 2016-10-18 | 6 |
| Conférence - Colloque annuel de l'Association des responsables de la gestion des plaintes du gouvernement du Québec (ARGP) | Association des responsables de la gestion des plaintes du gouvernement du Québec (ARGP) | 75,00 | 2305, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-11-29 | 2 |
| Conférence - Colloque annuel de l'ordre des ergothérapeutes du Québec / thème : enjeux et défis contemporains de l'ergothérapeute du secteur privé | Ordre des ergothérapeutes du Québec | 250,00 | 420, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B4 | 2016-09-29 | 1 |
| Conférence - Colloque annuel de l'Ordre des ingénieurs du Québec / thème : Parce qu'ensemble on va plus loin | Ordre des ingénieurs du Québec | 447,50 | 201, avenue Viger Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1X7 | 2016-04-18 | 1 |
| Conférence - Colloque annuel de l'Ordre des ingénieurs du Québec / thème : Parce qu'ensemble on va plus loin | Ordre des ingénieurs du Québec | 475,00 | 201, avenue Viger Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1X7 | 2016-04-18 | 1 |
| Conférence - Colloque annuel de l'Ordre des ingénieurs du Québec / thème : Parce qu'ensemble on va plus loin | Ordre des ingénieurs du Québec | 546,13 | 201, avenue Viger Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1X7 | 2016-04-18 | 1 |
| Conférence - Colloque annuel de l'Ordre des ingénieurs du Québec / thème : Parce qu'ensemble on va plus loin | Ordre des ingénieurs du Québec | 895,00 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-04-18 | 1 |

| | | | | | |
|---|--|--------|--|------------|----|
| Conférence - Colloque Auto Prévention / thème : Agir en prévention | Association sectorielle paritaire (ASP) - services automobiles - Auto prévention | 47,84 | 270, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Y 0A3 | 2016-03-18 | 7 |
| Conférence - Colloque Comité sectoriel de main-d'oeuvre en aménagement forestier (SMOAF) | Comité sectoriel de main-d'oeuvre en aménagement forestier (CSMOAF) | 100,00 | 1675, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 4S3 | 2016-11-10 | 1 |
| Conférence - Colloque de l'Association santé et sécurité du travail (ASSTSAS) / thème : Prévention et paritarisme : une excellente tablee! | Association pour la santé et la sécurité du travail - secteur affaires sociales (ASSTSAS) | 150,00 | 999, rue de Serigny, Longueuil (Québec) J4K 2T1 | 2016-05-05 | 1 |
| Conférence - Colloque de l'Union des producteurs agricoles (UPA) | Union des producteurs agricoles (UPA) | 40,00 | 4503, chemin Saint-Roch Nord, Sherbrooke (Québec) J1R 0K7 | 2016-01-21 | 2 |
| Conférence - Colloque des CPA du secteur public | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 187,00 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-06-07 | 2 |
| Conférence - Colloque des CPA du secteur public et parapublic | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 194,25 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-06-07 | 5 |
| Conférence - Colloque des CPA du secteur public et parapublic | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 203,00 | 777, boulevard Robert Bourassa, Montréal (Québec) H3C 3Z7 | 2016-06-14 | 5 |
| Conférence - Colloque des CPA du secteur public et parapublic | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 236,00 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-06-07 | 5 |
| Conférence - Colloque des CPA en entreprise | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 203,00 | 777, boulevard Robert Bourassa, Montréal (Québec) H3C 3Z7 | 2016-06-15 | 1 |
| Conférence - Colloque des CPA en entreprise | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 207,00 | 777, boulevard Robert Bourassa, Montréal (Québec) H3C 3Z7 | 2016-06-06 | 1 |
| Conférence - Colloque des partenaires de la santé et de la sécurité en agriculture | Union des producteurs agricoles (UPA) | 34,79 | 265, rue Drouin, Scott (Québec) G0S 3G0 | 2016-01-21 | 1 |
| Conférence - Colloque des partenaires de la santé et de la sécurité en agriculture | Union des producteurs agricoles (UPA) | 40,00 | 265, rue Drouin, Scott (Québec) G0S 3G0 | 2016-01-21 | 11 |

| | | | | | |
|---|---|--------|--|------------|----|
| Conférence - Colloque du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise / thème : Gère ta carrière! | Forum des jeunes de la fonction publique québécoise | 100,00 | 2325, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-05-10 | 2 |
| Conférence - Colloque du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise / thème : Gère ta carrière! | Forum des jeunes de la fonction publique québécoise | 135,00 | 2325, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-05-10 | 1 |
| Conférence - Colloque du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise / thème : Gère ta carrière! | Forum des jeunes de la fonction publique québécoise | 135,00 | 475, rue du Parvis, Québec (Québec) G1K 9H7 | 2016-05-10 | 3 |
| Conférence - Colloque en santé et sécurité Abitibi-Témiscamingue | Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue | 125,00 | 1001, 3e Avenue, Val-D'Or (Québec) J9P 0J7 | 2016-10-25 | 3 |
| Conférence - Colloque en santé et sécurité Abitibi-Témiscamingue | Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue | 240,00 | 1001, 3e Avenue, Val-D'Or (Québec) J9P 0J7 | 2016-10-25 | 2 |
| Conférence - Colloque en santé et sécurité Abitibi-Témiscamingue | Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue | 250,00 | 1001, 3e Avenue, Val-D'Or (Québec) J9P 0J7 | 2016-10-25 | 1 |
| Conférence - Colloque en santé et sécurité du travail du Saguenay-Lac-Saint-Jean | Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean | 69,58 | 2675, boulevard du Royaume, Jonquière (Québec) G7S 5B8 | 2016-10-14 | 19 |
| Conférence - Colloque francophone sur les sondages | Société française de statistique | 190,93 | 283, boulevard Alexandre-Taché, Gatineau (Québec) J9A 1L8 | 2016-10-11 | 1 |
| Conférence - Colloque Gestion de projet PMI | Project management Institute (PMI) Chapitre Lévis-Québec | 499,00 | 3175, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec (Québec) G1W 2K7 | 2016-04-12 | 1 |
| Conférence - Colloque gestion d'équipe | Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) | 247,00 | 3031, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 2M2 | 2016-06-06 | 1 |
| Conférence - Colloque Incapacité au travail et politique public de l'emploi | Association francophone pour le savoir (ACFAS) | 267,88 | 1205, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2L 4Y2 | 2016-05-09 | 6 |
| Conférence - Colloque médical Prévenir la chronicité : tout le monde y gagne | Marie-France Coutu, Claire Gamache, Éric Renaud, conférenciers | 8,82 | 1225, Cours du Général-de Montcalm, Québec (Québec) G1R 4W6 | 2016-02-26 | 18 |

| | | | | | |
|---|--|--------|---|------------|----|
| Conférence - Colloque santé et sécurité du travail de la Côte-Nord | Direction régionale Côte-Nord | 65,23 | 500, rue Jolliet, Sept-Iles (Québec) G4R 2B4 | 2016-06-02 | 16 |
| Conférence - Colloque santé et sécurité du travail de la Côte-Nord | Direction régionale Côte-Nord | 65,23 | 537, boulevard Blanche, Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2 | 2016-06-01 | 4 |
| Conférence - Colloque sur la sécurité civile et incendie 2016 | Ministère de la Sécurité publique | 350,00 | 1000, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B5 | 2016-02-15 | 1 |
| Conférence - Colloque sur la sécurité civile et incendie 2016 | Ministère de la Sécurité publique | 360,00 | 1000, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B5 | 2016-02-15 | 1 |
| Conférence - Colloque sur la sécurité du travail AMQ | Comité de prévention des accidents | 325,00 | 41, 6e Rue, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1Y8 | 2016-09-20 | 2 |
| Conférence - Colloque sur la violence | Association pour la santé et la sécurité du travail - secteur affaires sociales (ASSTSAS) | 150,00 | 1000, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B5 | 2016-04-28 | 1 |
| Conférence - Colloque sur la violence | Association pour la santé et la sécurité du travail - secteur affaires sociales (ASSTSAS) | 150,00 | 1620, rue Notre-Dame Centre, Trois-Rivières (Québec) G9A 6B2 | 2016-04-21 | 1 |
| Conférence - Colloque sur la violence | Association pour la santé et la sécurité du travail - secteur affaires sociales (ASSTSAS) | 150,00 | 18400, chemin Notre-Dame, Mirabel (Québec) J7J 2A6 | 2016-05-03 | 1 |
| Conférence - Colloque sur la violence | Association pour la santé et la sécurité du travail - secteur affaires sociales (ASSTSAS) | 150,00 | 999, rue de Serigny, Longueuil (Québec) J4K 2T1 | 2016-05-05 | 2 |
| Conférence - Colloque sur l'accessibilité Web | a11yQc | 100,00 | 1660, boulevard de l'Entente, Québec (Québec) G1S 4S3 | 2016-10-11 | 2 |
| Conférence - Colloque sur les meilleures pratiques et tendances en audit interne | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 78,50 | 900, rue de la Gauchetière Ouest, Montréal (Québec) H5A 1E4 | 2016-05-20 | 2 |
| Conférence - Colloque sur les meilleures pratiques et tendances en audit interne | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 78,50 | 900, rue de la Gauchetière Ouest, Montréal (Québec) H5A 1E4 | 2016-06-21 | 2 |
| Conférence - Colloque sur les meilleures pratiques et tendances en audit interne | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 235,57 | 420, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B4 | 2016-06-29 | 2 |

| | | | | | |
|---|---|---------|---|------------|---|
| Conférence - Communiquer avec impact | Groupe MP Plus | 389,99 | 3031, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 2M2 | 2016-12-07 | 1 |
| Conférence - Comprendre le sens et la mise en oeuvre de l'éthique | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 210,60 | 7175, boulevard Wilfrid-Hamel Ouest, Québec (Québec) G2G 1B6 | 2016-05-06 | 1 |
| Conférence - Comprendre pour mieux intervenir | Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ) | 350,00 | 360, rue Saint Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Y 3X4 | 2016-11-24 | 5 |
| Conférence - Conférence du Comité Inter-Entreprises du Montréal Métropolitain (CIEMM) | Comité Inter Entreprises du Montréal Métropolitain | 150,00 | 900, rue de la Gauchetière Ouest, Montréal (Québec) H5A 1E4 | 2016-03-11 | 1 |
| Conférence - Conférence Legal IT 6.0 | Association du jeune Barreau de Montréal | 260,00 | 2, rue de la Commune Ouest, Montréal (Québec) H2Y 2E2 | 2016-03-21 | 1 |
| Conférence - Conférence UPAC - La prévention, un instrument de lutte contre la corruption | Institut des auditeurs internes Québec (IAI) | 25,00 | 2305, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-12-14 | 2 |
| Conférence - Congrès Barreau Bas-St-Laurent, Gaspésie, Île-de-la-Madeleine | Barreau section Bas-St-Laurent, Gaspésie, Île-de-la-Madeleine | 125,00 | 225, boulevard René-Lepage Est, Rimouski (Québec) G5L 1P2 | 2016-05-05 | 1 |
| Conférence - Congrès Canadien de la Qualité - thème : Comment transformer la culture de votre organisation | Canadian Society for Quality | 576,75 | 3625, avenue du Parc, Montréal (Québec) H2X 3P8 | 2016-09-20 | 2 |
| Conférence - Congrès de l'oto-rhino-laryngologie (ORL) 2016 / thème : ortologie, vertige, pédiatrie | Association d'oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale du Québec | 600,00 | 2200, rue Mansfield, Montréal (Québec) H3A 3R8 | 2016-10-28 | 1 |
| Conférence - Congrès international francophone des ressources humaines | Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) | 1075,00 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-09-08 | 1 |
| Conférence - Congrès international francophone des ressources humaines | Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) | 1275,00 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-09-08 | 1 |
| Conférence - Déclaration de fin d'année et exigences pour la nouvelle année | Association canadienne de la paie | 449,00 | 2815, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 2L9 | 2016-11-11 | 2 |

| | | | | | |
|---|---|--------|---|------------|----|
| Conférence - Découvrez l'échelle de maturité en amélioration continue de la Banque Nationale | Mouvement Québécois de la qualité | 375,00 | 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 2A7 | 2016-03-09 | 1 |
| Conférence - Économie mondiale : Que nous réserve 2017 | CFA Québec | 60,50 | 1200, avenue de Germain-des-Prés, Québec (Québec) G1V 3M7 | 2016-11-23 | 3 |
| Conférence - Exceller en service à la clientèle | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 260,00 | 4100, rue André-Laurendeau, Montréal (Québec) H1Y 3N6 | 2016-03-16 | 2 |
| Conférence - Faites passer vos idées plus facilement au sein de votre organisation | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 194,25 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-05-05 | 1 |
| Conférence - Formation sur l'accès à l'information | Wolters Kluwer | 489,00 | 395, rue de la Couronne, Québec (Québec) G1K 7X4 | 2016-05-10 | 2 |
| Conférence - Gérer efficacement les interventions difficiles ou stressantes | Cathy Dumont | 75,00 | 2171, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec) J1J 2G1 | 2016-03-11 | 6 |
| Conférence - Gérer son stress pour bien performer | Cathy Dumont | 69,16 | 2710, rue Bachand, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6 | 2016-06-16 | 28 |
| Conférence - Gérer son stress pour bien performer | Cathy Dumont | 69,16 | 2710, rue Bachand, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6 | 2016-06-17 | 17 |
| Conférence - Gérer son stress pour bien performer | Cathy Dumont | 69,16 | 2710, rue Bachand, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6 | 2016-06-01 | 46 |
| Conférence - Gérer son stress pour bien performer | Cathy Dumont | 76,06 | 145, boulevard Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6Z1 | 2016-05-31 | 15 |
| Conférence - Gérer son stress pour bien performer | Cathy Dumont | 76,06 | 145, boulevard Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6Z1 | 2016-06-14 | 33 |
| Conférence - Gérer son stress pour bien performer | Cathy Dumont | 76,06 | 145, boulevard Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6Z1 | 2016-05-31 | 18 |

| | | | | | |
|--|---|---------|---|------------|---|
| Conférence - Gestion de projet pour dirigeants | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 238,00 | 1675, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 4S3 | 2016-06-03 | 1 |
| Conférence - Gestion des espaces de travail | Événements - Les Affaires | 990,00 | 1255, rue Jeanne-Mance, Montréal (Québec) H5B 1E5 | 2016-05-03 | 1 |
| Conférence - Gestion des espaces de travail | Médias transcontinental S.E.N.C. | 716,00 | 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 4P3 | 2016-11-01 | 2 |
| Conférence - Gestion des espaces de travail | Médias transcontinental S.E.N.C. | 1076,00 | 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 4P3 | 2016-10-31 | 2 |
| Conférence - Gestion, contrôle, fraudes et corruption | Institut des auditeurs internes Québec (IAI) | 55,00 | 3031, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 2M2 | 2016-12-08 | 2 |
| Conférence - Grand événement RH | Association des conseillers en gestion des ressources humaines (ACGRH) | 150,00 | 2325, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-04-27 | 4 |
| Conférence - Grand rendez-vous santé et sécurité du travail | JPDL International | 80,48 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-11-01 | 1 |
| Conférence - Grand rendez-vous santé et sécurité du travail | JPDL International | 95,00 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-11-01 | 1 |
| Conférence - Grand rendez-vous santé et sécurité du travail | JPDL International | 95,00 | 201, avenue Viger Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1X7 | 2016-11-02 | 3 |
| Conférence - Grand rendez-vous santé et sécurité du travail | JPDL International | 172,46 | 1000, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B5 | 2016-05-04 | 1 |
| Conférence - Grand rendez-vous santé et sécurité du travail | JPDL International | 200,00 | 1000, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B5 | 2016-05-04 | 8 |
| Conférence - Grand rendez-vous santé et sécurité du travail | JPDL International | 250,00 | 1000, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B5 | 2016-05-04 | 4 |
| Conférence - Grand rendez-vous santé et sécurité du travail | JPDL International | 250,00 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-11-02 | 2 |

| | | | | | |
|---|---|--------|--|------------|----|
| Conférence - Grand rendez-vous santé et sécurité du travail | JPDL International | 345,00 | 201, avenue Viger Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1X7 | 2016-11-01 | 2 |
| Conférence - Grand rendez-vous santé et sécurité du travail | JPDL International | 400,00 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-11-01 | 1 |
| Conférence - Grand rendez-vous santé et sécurité du travail | JPDL International | 459,90 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-11-01 | 1 |
| Conférence - Grandir avec le changement | Association des gestionnaires en ressources humaines de l'Estrie (AGRHE) | 65,00 | 3535, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec) J1L 1P8 | 2016-10-05 | 4 |
| Conférence - Innover pour mieux soigner | Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) | 350,00 | 201, avenue Viger Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1X7 | 2016-11-04 | 1 |
| Conférence - Innover pour mieux soigner | Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) | 400,00 | 201, avenue Viger Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1X7 | 2016-11-04 | 1 |
| Conférence - Intervention en situation de crise | Centre de Prévention Suicide Le Faubourg | 25,84 | 1, Complexe Desjardins, Tour Sud, Montréal (Québec) H5B 1B3 | 2016-05-24 | 19 |
| Conférence - Journée de l'informatique du Québec (JIQ) / thème : à la vitesse TI | Réseau Action TI - Québec | 215,00 | 1000, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B5 | 2015-11-10 | 40 |
| Conférence - Journée de l'informatique du Québec (JIQ) / thème : à la vitesse TI | Réseau Action TI - Québec | 230,00 | 1000, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B5 | 2016-11-15 | 39 |
| Conférence - Journée de l'informatique du Québec (JIQ) / thème : à la vitesse TI | Réseau Action TI - Québec | 280,00 | 1000, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B5 | 2016-11-15 | 1 |
| Conférence - Journée de la sécurité de l'information | Association de sécurité informatique de la région de Québec (ASIQ) | 175,00 | 1225, Cours du Général-de Montcalm, Québec (Québec) G1R 4W6 | 2016-11-16 | 3 |
| Conférence - Journée de perfectionnement: discutons douleur, parlons dépendance | Collège des médecins | 500,00 | 3400, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1X 1S6 | 2016-02-05 | 1 |
| Conférence - Journée du Barreau | Barreau du Québec | 75,00 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-06-02 | 1 |

| | | | | | |
|---|--|--------|--|------------|---|
| Conférence - Journée internationale en expérience client numérique | UX-co | 180,00 | 228, rue Saint-Joseph Est, Québec (Québec) G1K 3A9 | 2016-11-08 | 2 |
| Conférence - Journée pédagogique nationale en formation professionnelles / thème : Faire apprendre un métier au 21e siècle : enjeux et défis | Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec | 200,00 | 5800, rue J.-B.-Michaud, Lévis (Québec) G6V 0B3 | 2016-11-11 | 1 |
| Conférence - Journées annuelles de santé publique 2016 / thème : L'effet multiplicateur | Association pour la santé publique du Québec - JASP | 235,00 | 900, rue de la Gauchetière Ouest, Montréal (Québec) H5A 1E4 | 2016-11-21 | 1 |
| Conférence - La civilité au travail | Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ) | 52,18 | 999, rue Saint-Urbain, Montréal (Québec) H2Z 1K4 | 2016-03-08 | 1 |
| Conférence - La civilité au travail : Gérer le savoir-être pour éviter le chaos | Groupe GRH | 210,00 | 2675, boulevard du Royaume, Jonquière (Québec) G7S 5B8 | 2016-05-05 | 1 |
| Conférence - La gestion de portefeuille - Une vision intégrée de vos projets | Le Groupe d'intérêt en gestion de projets publics du Québec (GP-Québec) | 199,59 | 2305, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-05-26 | 1 |
| Conférence - La résilience, source d'innovation ! Conjuguer résilience et innovation | Institut d'administration publique de Québec (IAPQ) | 50,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-10-27 | 1 |
| Conférence - La résilience, source d'innovation ! L'innovation comme catalyseur à la mobilisation | Institut d'administration publique de Québec (IAPQ) | 50,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-09-29 | 1 |
| Conférence - La retraite | Alliance des cadres de l'État | 199,00 | 550, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B9 | 2016-10-25 | 1 |
| Conférence - La retraite | Alliance des cadres de l'État | 385,00 | 1305, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1S 4N5 | 2016-05-10 | 1 |
| Conférence - La santé mentale : mise à jour en psychiatrie pour les médecins de famille | Université de Montréal - Faculté de médecine | 526,20 | 3744, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1P1 | 2016-02-18 | 1 |

| | | | | | |
|---|---|---------|--|------------|---|
| Conférence - La sécurité aéroportuaire | ASIS Québec | 15,00 | 505, rue Principale, Québec (Québec) G2G 0J4 | 2016-04-28 | 1 |
| Conférence - La sécurité applicative : Comblant le fossé entre le développement logiciel et la sécurité de l'information | Association de sécurité informatique de la région de Québec (ASIQ) | 155,00 | 1225, Cours du Général-de Montcalm, Québec (Québec) G1R 4W6 | 2016-05-10 | 3 |
| Conférence - La structure et la productivité dans le CRC | Services Triad inc. | 145,00 | 800, rue de la Gauchetière Ouest, Montréal (Québec) H5A 1K6 | 2016-01-20 | 1 |
| Conférence - L'appareil locomoteur | Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) | 913,26 | 690, boulevard René Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 5A8 | 2016-11-10 | 1 |
| Conférence - L'appareil locomoteur | Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) | 1050,02 | 690, boulevard René Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 5A8 | 2016-11-10 | 1 |
| Conférence - Le nouveau code de procédure civile sous la loupe: le déroulement de l'instance | Éditions Yvon Blais Inc. | 495,00 | 360, rue Saint Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Y 3X4 | 2016-11-22 | 2 |
| Conférence - Le nouveau code de procédure civile: Les nouvelles règles en matière de signification | Barreau du Québec | 34,79 | 300, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8K6 | 2016-09-19 | 1 |
| Conférence - Le nouveau code de procédure civile: Les nouvelles règles en matière d'exécution | Barreau du Québec | 20,00 | 300, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8K6 | 2016-09-26 | 1 |
| Conférence - Le nouveau code de procédure civile: Les nouvelles règles en matière d'exécution | Barreau du Québec | 34,79 | 300, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8K6 | 2016-09-26 | 1 |
| Conférence - Le passé à l'honneur, le futur dans la mire - L'évolution de la recherche marketing au Canada | Association de recherche et d'intelligence marketing (ARIM) | 1195,00 | 900, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3B 4A5 | 2016-06-01 | 1 |
| Conférence - Le Web à Québec | Québec numérique | 401,89 | 84, rue Dalhousie, Québec (Québec) G1K 8M5 | 2016-04-06 | 3 |
| Conférence - Les 40 ans de la Charte québécoise: bilan et perspective d'avenir | Université Laval | 100,00 | 1030, avenue des Sciences-humaines, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-06-10 | 1 |

| | | | | | |
|--|----------------------------|--------|--|------------|----|
| Conférence - Les arrêts Potter & Boulad de la Cour Suprême du Canada relativement à la notion de congédiement déguisé | Barreau de Montréal | 77,57 | 740, rue William, Montréal (Québec) H3C 1P1 | 2016-04-12 | 1 |
| Conférence - Les arrêts Potter & Boulad de la Cour Suprême du Canada relativement à la notion de congédiement déguisé | Me Luc Deshaies | 77,57 | 740, rue William, Montréal (Québec) H3C 1P1 | 2016-04-12 | 1 |
| Conférence - Les Défis de la Planification des effectifs | Services Triad inc. | 142,50 | 1155, rue Metcalfe, Montréal (Québec) H3B 2V6 | 2016-07-07 | 2 |
| Conférence - Les développements récents en droit de la santé et sécurité au travail | Barreau du Québec | 277,00 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-04-15 | 1 |
| Conférence - Les développements récents en droit de la santé et sécurité au travail | Barreau du Québec | 277,00 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-01-29 | 4 |
| Conférence - Les développements récents en droit de la santé et sécurité au travail | Barreau du Québec | 277,00 | 775, avenue Honoré-Mercier, Québec (Québec) G1R 6A5 | 2016-01-22 | 1 |
| Conférence - Les développements récents en droit de la santé et sécurité au travail | Barreau du Québec | 318,48 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-01-29 | 1 |
| Conférence - Les développements récents en droit de la santé et sécurité au travail | Barreau du Québec | 481,00 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-04-15 | 2 |
| Conférence - Les développements récents en droit de la santé et sécurité au travail | Barreau du Québec | 481,00 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-01-29 | 12 |
| Conférence - Les développements récents en droit de la santé et sécurité au travail | Barreau du Québec | 481,00 | 775, avenue Honoré-Mercier, Québec (Québec) G1R 6A5 | 2016-01-22 | 9 |
| Conférence - Les développements récents en droit de la santé et sécurité au travail | Barreau du Québec | 489,00 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-04-15 | 2 |
| Conférence - Les développements récents en droit de la santé et sécurité au travail | Barreau du Québec | 495,00 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-04-15 | 4 |
| Conférence - Les développements récents en droit de la santé et sécurité au travail | Barreau du Québec | 553,03 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-01-29 | 1 |

| | | | | | |
|--|--|---------|---|------------|---|
| Conférence - Les développements récents en matière de cessation d'emploi et d'indemnités de départ | Barreau du Québec | 282,00 | 360, rue Saint Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Y 3X4 | 2016-12-02 | 1 |
| Conférence - Les développements récents en matière de cessation d'emploi et d'indemnités de départ (2016) | Barreau du Québec | 489,00 | 360, rue Saint Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Y 3X4 | 2016-12-02 | 1 |
| Conférence - Les dix commandements du jeune plaideur | Jeune barreau du Québec | 10,00 | 900, 7e Rue, Val-d'Or (Québec) J9P 3P8 | 2016-09-30 | 1 |
| Conférence - Les journées de pharmacologie | Université de Montréal - Faculté de médecine | 547,95 | 201, avenue Viger Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1X7 | 2016-05-12 | 3 |
| Conférence - Les journées scientifiques Louis-Joseph Papineau du service d'orthopédie du CHUM | Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) | 150,00 | 900, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2X 0A9 | 2016-06-02 | 2 |
| Conférence - Les marques de commerce et les noms de domaine pour tous | Barreau du Québec | 228,00 | 550, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B9 | 2016-03-11 | 1 |
| Conférence - Les techniques de plaidoirie | Barreau du Québec | 3539,90 | 2500, boulevard de l'Université, Sherbrooke (Québec) J1K 2R1 | 2016-08-07 | 1 |
| Conférence - L'innovation et l'excellence en TI | Réseau Action TI - Québec | 300,00 | 1000, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B5 | 2016-05-03 | 1 |
| Conférence - L'omnipratique | Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) | 558,26 | 690, boulevard René Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 5A8 | 2016-04-08 | 1 |
| Conférence - Maîtriser la reddition de comptes... un pas vers l'excellence! | Le Groupe d'intérêt en gestion de projets publics du Québec (GP-Québec) | 250,00 | 2325, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-10-19 | 7 |
| Conférence - Maîtriser la reddition de comptes... un pas vers l'excellence! | Le Groupe d'intérêt en gestion de projets publics du Québec (GP-Québec) | 255,00 | 2325, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-10-19 | 1 |
| Conférence - Médecine sportive et musculosquelettique | Université de Montréal - Faculté de médecine | 500,11 | 3744, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1P1 | 2016-01-21 | 1 |

| | | | | | |
|--|---|---------|---|------------|---|
| Conférence - Médias sociaux pour le secteur public | Événements - Les Affaires | 595,00 | 1255, rue Jeanne-Mance, Montréal (Québec) H5B 1E5 | 2016-11-29 | 1 |
| Conférence - Mener une enquête en matière de harcèlement psychologique | Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) | 456,45 | 1200, avenue McGill Collège, Montréal (Québec) H3B 4G7 | 2016-10-18 | 1 |
| Conférence - Modélisation dimensionnelle | AFI Expertise inc. | 1100,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-10-11 | 2 |
| Conférence - Moyens de défense | Barreau du Québec | 115,00 | 1700, rue Jacques Tétreault, Laval (Québec) H7N 0B6 | 2016-02-05 | 1 |
| Conférence - Moyens de défense | Barreau du Québec | 115,00 | 690, boulevard René Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 5A8 | 2016-02-05 | 1 |
| Conférence - National Fire Protection Association (NFPA) 13e édition 2016 | Society of Fire Protection Engineers | 40,00 | 3500, boulevard Souvenir, Laval (Québec) H7V 1X2 | 2016-04-05 | 1 |
| Conférence - Nouveau code de procédure civile pour les adjoint(e)s | Barreau de St-François | 75,00 | 420, rue Marquette, Sherbrooke (Québec) J1H 1M5 | 2016-01-12 | 1 |
| Conférence - Oser le changement | Paul Thibault | 60,00 | 901, rue principale, Granby (Québec) J2G 2Z5 | 2016-02-10 | 1 |
| Conférence - Portrait des approches et des défis associés à la mesure de la performance dans les diverses administrations publiques | Institut d'administration publique de Québec (IAPQ) | 105,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-05-05 | 1 |
| Conférence - Pour ne pas diagnostiquer sur un coup de tête: les fausses croyances sur le TCC léger et le syndrome post-commotionnel | Société des experts en évaluation médico-légale du Québec (SEEMLQ) | 100,00 | 1, Complexe Desjardins, Tour Sud, Montréal (Québec) H5B 1B3 | 2016-02-18 | 1 |
| Conférence - Pour ne pas diagnostiquer sur un coup de tête: les fausses croyances sur le TCC léger et le syndrome post-commotionnel | Société des experts en évaluation médico-légale du Québec (SEEMLQ) | 100,00 | 2, Complexe Desjardins, Tour de l'Est, Montréal (Québec) H5B 1G8 | 2016-02-18 | 1 |

| | | | | | |
|--|--|--------|--|------------|----|
| Conférence - Pour ne pas diagnostiquer sur un coup de tête: les fausses croyances sur le TCC léger et le syndrome post-commotionnel | Société des experts en évaluation médico-légale du Québec (SEEMLQ) | 100,00 | 2750, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 4G2 | 2016-02-18 | 1 |
| Conférence - Pour un état plus performant | Institut de la gestion financière - section de Québec (IGF) | 195,00 | 1225, Cours du Général-de Montcalm, Québec (Québec) G1R 4W6 | 2016-12-02 | 1 |
| Conférence - Prévisions économiques | CFA Québec | 46,50 | 1201, avenue Wolfe Montcalm, Québec (Québec) G1R 2H1 | 2016-09-28 | 1 |
| Conférence - Prévisions économiques | CFA Québec | 60,50 | 1201, avenue Wolfe Montcalm, Québec (Québec) G1R 2H1 | 2016-09-28 | 2 |
| Conférence - Protection respiratoire - Risques biologiques | Association pour la santé et la sécurité du travail - secteur affaires sociales (ASSTSAS) | 60,00 | 5100, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1V 3R9 | 2015-10-27 | 1 |
| Conférence - P'tit rendez-vous en santé et sécurité | Direction régionale Montréal 2, Service de la Prévention-Inspection | 25,00 | 3200, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1N8 | 2016-04-20 | 27 |
| Conférence - Recruter, intégrer et retenir des candidats | Service de placement de l'Université Laval | 39,14 | 2325, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-10-25 | 1 |
| Conférence - Remise des diplômes du Collège des administrateurs de sociétés | Collège des administrateurs de sociétés | 85,00 | 1220, place George V Ouest, Québec (Québec) G1R 5B8 | 2016-09-15 | 1 |
| Conférence - Rencontre de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur «affaires municipales» (APSAM) regroupement régional | Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur affaires municipales (APSAM) | 25,00 | 6900, rue Guérin, Terrebonne (Québec) J7M 1L9 | 2016-09-27 | 1 |
| Conférence - Rencontre de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur «affaires municipales» (APSAM) regroupement régional | Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur affaires municipales (APSAM) | 45,00 | 90, avenue des Jardins, Orford (Québec) J1X 6M6 | 2015-11-04 | 1 |
| Conférence - Rencontre regroupement régional 2016 des Cantons-de-l'est | Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur affaires municipales (APSAM) | 45,00 | 90, avenue des Jardins, Orford (Québec) J1X 6M6 | 2016-11-08 | 2 |

| | | | | | |
|---|--|--------|--|------------|---|
| Conférence - Réunion annuelle du Comité permanent sur la sécurité des bateaux de pêche du Québec | Comité permanent sur la sécurité des bateaux de pêche du Québec (CPSBPQ) | 40,00 | 225, boulevard René-Lepage Est, Rimouski (Québec) G5L 1P2 | 2016-02-11 | 2 |
| Conférence - Revoir les règles du français - Volet 2 | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 411,00 | 440, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1V7 | 2016-02-11 | 1 |
| Conférence - Salon des meilleures pratiques d'affaires 2016 | Mouvement Québécois de la qualité | 125,00 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-11-10 | 3 |
| Conférence - Séminaire annuel de la Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public | ENAP - École nationale d'administration publique | 73,93 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-05-12 | 1 |
| Conférence - Séminaire d'information Society of Fire Protection Engineers (SFPE) | Conseil St-Laurent - Society of Fire Protection Engineers (SFPE) | 40,00 | 999, rue de Serigny, Longueuil (Québec) J4K 2T1 | 2016-12-08 | 2 |
| Conférence - Session d'étude sur les techniques de sautage | Université Laval | 243,53 | 2325, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-11-17 | 1 |
| Conférence - Session d'étude sur les techniques de sautage | Université Laval | 243,53 | 475, rue du Parvis, Québec (Québec) G1K 9H7 | 2016-11-17 | 1 |
| Conférence - Session d'étude sur les techniques de sautage | Université Laval et la Société d'Énergie Explosive du Québec | 243,53 | 2305, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-11-17 | 3 |
| Conférence - Société Internationale Arboriculture | Société Internationale d'Arboriculture-Québec inc. | 159,00 | 4101, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1X 2B2 | 2016-04-13 | 1 |
| Conférence - Soirée des débats | CFA Québec | 137,96 | 1201, avenue Wolfe Montcalm, Québec (Québec) G1R 2H1 | 2016-05-12 | 1 |
| Conférence - Sommet Construction | Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) | 180,00 | 270, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Y 0A3 | 2016-05-09 | 1 |
| Conférence - Sommet de l'Association des Commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) sur la gouvernance | Association des Commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) | 855,00 | 2125, Victoria Ave, Regina (Saskatchewan) S4P 0S3 | 2016-06-12 | 2 |

| | | | | | |
|---|---|--------|---|------------|----|
| Conférence - Sommet des femmes | Projet 75 | 17,70 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-03-04 | 1 |
| Conférence - Stratégies de formation | Medias Transcontinental | 697,00 | 1255, rue Jeanne-Mance, Montréal (Québec) H5B 1E5 | 2016-06-01 | 1 |
| Conférence - Symposium d'apprentissage de l'association des commissions des accidents du travail canadiennes - ACATC | Association des Commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) | 734,94 | 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 4P3 | 2016-10-03 | 4 |
| Conférence - Symposium d'apprentissage de l'association des commissions des accidents du travail canadiennes - ACATC | Association des Commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) | 845,00 | 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 4P3 | 2016-10-03 | 1 |
| Conférence - Symposium d'apprentissage de l'association des commissions des accidents du travail canadiennes - ACATC | Association des Commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) | 845,00 | 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 4P3 | 2016-10-02 | 2 |
| Conférence - Symposium d'apprentissage de l'association des commissions des accidents du travail canadiennes - ACATC | Association des Commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) | 845,00 | 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 4P3 | 2016-10-05 | 2 |
| Conférence - Symposium d'apprentissage de l'association des commissions des accidents du travail canadiennes - ACATC | Association des Commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) | 845,00 | 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 4P3 | 2016-10-04 | 3 |
| Conférence - Symposium d'apprentissage de l'association des commissions des accidents du travail canadiennes - ACATC | Association des Commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) | 845,00 | 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 4P3 | 2016-10-02 | 18 |
| Conférence - Symposium d'apprentissage de l'association des commissions des accidents du travail canadiennes - ACATC | Association des Commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) | 895,00 | 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 4P3 | 2016-10-02 | 1 |
| Conférence - Symposium d'apprentissage de l'association des commissions des accidents du travail canadiennes - ACATC | Association des Commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) | 905,00 | 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 4P3 | 2016-10-02 | 1 |
| Conférence - Symposium mois de prévention de la fraude (ACFE) | Association of Certified Fraud Examiners (ACFE) | 165,00 | 120, rue Peel, Montréal (Québec) H3C 0L8 | 2016-03-22 | 1 |

| | | | | | |
|--|---|--------|--|------------|----|
| Conférence - Thérapie cognitive-comportementale de la dépression majeure | Formations Porte-Voix | 419,66 | 1212, rue Panet, Montréal (Québec) H2L 2Y7 | 2016-02-18 | 1 |
| Conférence - WCB Investment Officers' Meeting | Association des Commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) | 150,00 | 100, Front Street West, Toronto (Ontario) M5J 1E3 | 2016-05-17 | 1 |
| Conférence annuelle et salon commercial des stations de ski du Québec (ASSQ) | Association des stations de ski du Québec | 100,00 | 90, rue Standstead, Bromont (Québec) J2L 1K6 | 2016-06-01 | 1 |
| Conférence avancée sur la restructuration financière, l'insolvabilité et la faillite | OpenForumOuvert | 800,00 | 1050, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 2R6 | 2016-09-20 | 1 |
| Conférence avancée sur la restructuration, l'insolvabilité et le redressement financier | Institut canadien | 797,50 | 980, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H3B 1E5 | 2016-11-29 | 1 |
| Conférence avancée sur la restructuration, l'insolvabilité et le redressement financier | Institut canadien | 797,50 | 980, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H3B 1E5 | 2016-11-30 | 1 |
| Conférence canadienne sur la forêt urbaine - Ateliers arboricoles | Société Internationale d'Arboriculture-Québec inc. | 281,69 | 2440, autoroute des Laurentides, Laval (Québec) H7T 1X5 | 2016-09-26 | 1 |
| Conférence de l'Institut de la gestion financière (IGF) - 2015-2016 - Midi-formation : Aperçu des orientations stratégiques au Vérificateur général du Québec | Institut de la gestion financière - section de Québec (IGF) | 64,00 | 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 4P3 | 2016-06-15 | 13 |
| Conférence de l'Institut de la gestion financière (IGF) - 2015-2016 - Midi-formation : Aperçu des orientations stratégiques au Vérificateur général du Québec | Institut de la gestion financière - section de Québec (IGF) | 65,00 | 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 4P3 | 2016-06-15 | 2 |
| Conférence de l'Institut de la gestion financière (IGF) - 2015-2016 - Midi-formation : Comment se démarquer parmi les meilleurs | Institut de la gestion financière - section de Québec (IGF) | 64,00 | 1225, Cours du Général-de Montcalm, Québec (Québec) G1R 4W6 | 2016-02-03 | 9 |
| Conférence de l'Institut de la gestion financière (IGF) - 2015-2016 - Midi- | Institut de la gestion financière - section de Québec (IGF) | 64,00 | 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 4P3 | 2016-04-13 | 12 |

| | | | | | |
|--|---|--------|--|------------|----|
| formation : L'expérience unique d'une commission d'enquête | | | | | |
| Conférence de l'Institut de la gestion financière (IGF) - 2016-2017 - Demi-journée thématique : La gouvernance des technologies | Institut de la gestion financière - section de Québec (IGF) | 35,00 | 1225, Cours du Général-de Montcalm, Québec (Québec) G1R 4W6 | 2016-12-02 | 1 |
| Conférence de l'Institut de la gestion financière (IGF) - 2016-2017 - Demi-journée thématique : La gouvernance des technologies | Institut de la gestion financière - section de Québec (IGF) | 75,81 | 1225, Cours du Général-de Montcalm, Québec (Québec) G1R 4W6 | 2016-12-02 | 14 |
| Conférence de l'Institut de la gestion financière (IGF) - 2016-2017 - Midi-formation : La diversité et l'immigration | Institut de la gestion financière - section de Québec (IGF) | 32,49 | 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 4P3 | 2016-10-12 | 14 |
| Conférence de l'Institut de la gestion financière (IGF) - 2016-2017 - Midi-formation : La diversité et l'immigration | Institut de la gestion financière - section de Québec (IGF) | 35,00 | 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 4P3 | 2016-10-12 | 1 |
| Conférence d'ouverture Grand Rendez-vous 2016 | JPDL International | 95,00 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-11-01 | 1 |
| Conférence du Gouverneur de la Banque du Canada | CFA Québec | 75,00 | 3031, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 2M2 | 2016-09-20 | 1 |
| Conférence du Gouverneur de la Banque du Canada | CFA Québec | 90,00 | 3031, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 2M2 | 2016-09-20 | 2 |
| Conférence sur la médiation | Médiation Sophillex | 89,20 | 500, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H2Z 1W7 | 2016-11-30 | 17 |
| Consolidation du programme Leadership en action pour gestionnaires de gestionnaires | CSPQ - Centre de leadership et de développement des compétences - CLDC | 273,00 | 1669, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1S 1G5 | 2016-03-30 | 1 |
| Contrat de service ou contrat de travail déguisé ? | Fasken Martineau | 275,00 | 360, rue Saint Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Y 3X4 | 2016-04-12 | 1 |

| | | | | | |
|--|---|---------|--|------------|---|
| Cours champ d'intervention - enfance et adolescence | Université | 297,15 | 1700, rue Jacques Tétreault, Laval (Québec) H7N 0B6 | 2016-01-05 | 1 |
| Cours d'anglais - Niveau 3 | Académie Linguistique internationale Inc. | 361,00 | 1, Complexe Desjardins, Tour Sud, Montréal (Québec) H5B 1B3 | 2016-10-06 | 5 |
| Cours de base en audit interne | Institut des auditeurs internes Québec (IAI) | 875,00 | 2325, rue de la Terrasse, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-05-24 | 1 |
| Cours de conduite préventive sur surface glissante | Groupe Tecnic Inc | 150,00 | 1875E, avenue Panama, Brossard (Québec) J4W 2S8 | 2016-02-03 | 5 |
| Cours d'introduction en évaluation des emplois | Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec | 1100,00 | 90, avenue des Jardins, Orford (Québec) J1X 6M6 | 2016-02-22 | 2 |
| Cours en ligne concernant le web | Code School | 234,69 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-11-17 | 1 |
| Cultiver ses habiletés politiques et développer son influence | IC FORMATION | 415,00 | 3055, boulevard Saint-Martin, Laval (Québec) H7T 2Y8 | 2016-11-14 | 1 |
| Déléguer pour responsabiliser | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 195,20 | 850, rue Ernest Gagnon, Québec (Québec) G1S 4S2 | 2016-06-14 | 1 |
| Démarche de rédaction | Université | 336,40 | 1030, avenue des Sciences-humaines, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2015-08-31 | 1 |
| Des rapports d'audit interne concis et convaincants | Institut des auditeurs internes Québec (IAI) | 675,00 | 2305, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-02-08 | 1 |
| Développement des compétences entrepreneuriales | Université | 301,92 | 555, boulevard de l'Université, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 | 2016-01-05 | 1 |
| Développement du leadership | CFC Conseil Formation Coaching | 956,25 | 2141, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P9 | 2016-12-05 | 1 |

| | | | | | |
|--|---|--------|---|------------|---|
| Dimensions psychosociales en santé et sécurité au travail | Université | 405,00 | 1055, boulevard des Forges, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4J9 | 2015-08-25 | 1 |
| Diversité culturelle : contexte et enjeux | Université | 297,15 | 1030, avenue des Sciences-humaines, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2015-09-01 | 1 |
| Dossier d'affaires | CSPQ - Centre de leadership et de développement des compétences - CLDC | 495,00 | 880, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1S 2L2 | 2016-11-23 | 6 |
| Dossier modèle en évaluation d'entreprises | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 270,00 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-05-10 | 2 |
| Dotation du personnel | Université | 281,29 | 300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 2Z9 | 2016-05-02 | 1 |
| Dotation en personnel | Université | 306,65 | 175, de la Verendrye, Sept-Îles (Québec) G4R 5B7 | 2016-09-01 | 2 |
| Droit de la santé | Université | 231,19 | 3200, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1N8 | 2015-05-23 | 1 |
| Droit de la santé et de la sécurité au travail | Université | 297,37 | 1111, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil (Québec) J4K 5G4 | 2015-09-03 | 1 |
| Droit des affaires | Université | 307,10 | 445, boulevard de l'Université, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4 | 2016-09-04 | 1 |
| Droit des personnes et de la famille | Université | 204,10 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2015-08-28 | 1 |
| Droit des rapports collectifs du travail | Université | 300,42 | 3200, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1N8 | 2016-05-03 | 1 |
| Droit des technologies de l'information | Université | 231,19 | 3200, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1N8 | 2015-05-22 | 1 |
| Droit du travail | Centre de formation patronale - syndicale Inc. | 445,00 | 690, boulevard René Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 5A8 | 2016-11-02 | 3 |

| | | | | | |
|---|------------------------------|--------|--|------------|----|
| Droit du travail au Québec | Université | 310,08 | 475, boulevard de l'Avenir, Laval (Québec) H7N 5H9 | 2016-03-25 | 1 |
| Droit Pénal | Université | 204,11 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2015-08-27 | 1 |
| Économie du Québec | Université | 289,56 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2016-01-06 | 1 |
| Économie du Québec | Université | 289,56 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2016-01-12 | 1 |
| Écrire des textes structurés et ciblés | Accent formation Inc. | 247,50 | 2828, route de l'Église, Québec (Québec) G1W 2E3 | 2016-11-15 | 1 |
| Écrire des textes structurés et ciblés | Accent formation Inc. | 247,50 | 2828, route de l'Église, Québec (Québec) G1W 2E3 | 2016-11-22 | 1 |
| Écriture stratégique | Acti-Com inc. | 137,84 | 25, boulevard La Fayette, Longueuil (Québec) J4K 5C7 | 2016-09-21 | 12 |
| Écriture stratégique | Acti-Com inc. | 137,84 | 25, boulevard La Fayette, Longueuil (Québec) J4K 5C7 | 2016-09-22 | 12 |
| Écriture stratégique | Acti-Com inc. | 137,84 | 25, boulevard La Fayette, Longueuil (Québec) J4K 5C7 | 2016-09-20 | 13 |
| Éléments d'hygiène industrielle I | Université | 404,98 | 1055, boulevard des Forges, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4J9 | 2015-08-24 | 1 |
| English conversation | Université | 448,00 | 3744, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1P1 | 2015-09-29 | 1 |
| Enjeux financiers | Université | 336,14 | 1700, rue Jacques Tétreault, Laval (Québec) H7N 0B6 | 2016-01-11 | 1 |

| | | | | | |
|---|---|---------|--|------------|---|
| Enquête de A à Z | Statistique Canada | 699,00 | 200, boulevard René-Lévesque Ouest, Tour Est, Montréal (Québec) H2Z 1X4 | 2016-11-22 | 1 |
| Entretien des systèmes de protection et prévention incendie | FM Global | 75,00 | 7900, rue du Marigot, Québec (Québec) G1G 6T8 | 2016-04-26 | 2 |
| Environnements naturels | Université | 300,90 | 2305, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-01-11 | 1 |
| Étude de caractérisation et de réhabilitation environnementales | Centre d'innovation en programmes éducatifs (CIPE) | 1395,00 | 1900, route Transcanadienne, Dorval (Québec) H9P 2N4 | 2016-11-07 | 1 |
| Évaluation et mesure de la douleur | Université | 93,14 | 432, rue de Lanaudière, Joliette (Québec) J6E 7N2 | 2016-01-04 | 1 |
| Examen : Cours orienté vers la Pratique / Exigence d'admissibilité pour l'obtention du titre de Fellow | Institut canadien des actuaires | 1525,50 | 101, Lyon St. N, Ottawa (Ontario) K1R 5T9 | 2016-06-08 | 1 |
| Examen d'actuariat | Society of actuaries (SOA/CAS) | 519,91 | 1, rue des Carrières, Québec (Québec) G1R 5J5 | 2016-10-13 | 1 |
| Examen de certification PMP | Project management Institute (PMI) Chapitre Lévis-Québec | 620,94 | 1000, boulevard Saint-Jean, Pointe Claire (Québec) H9R 5P1 | 2016-08-16 | 1 |
| Excel | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 250,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-05-30 | 1 |
| Excel - Avancé | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 425,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-09-29 | 1 |
| Excel - Avancé | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 430,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-06-02 | 1 |
| Excel - Avancé | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 430,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-12-08 | 1 |
| Excel - Avancé | Académie du Savoir | 284,75 | 455, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 3A2 | 2016-11-02 | 1 |

| | | | | | |
|--|--|--------|---|------------|----|
| Excel - Avancé - Graphiques et macrocommandes | AFI Expertise inc. | 430,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-12-08 | 1 |
| Excel - Base | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 250,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-05-16 | 2 |
| Excel - Base | AFI Expertise inc. | 250,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-11-28 | 2 |
| Excel - Débutant / Intermédiaire | Synesis - Versalys | 220,00 | 2075, rue University, Montréal (Québec) H3A 2L1 | 2016-11-15 | 1 |
| Excel - Débutant / Intermédiaire | Versalys formation | 74,38 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-11-10 | 8 |
| Excel - Débutant / Intermédiaire | Versalys formation | 74,38 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-11-24 | 8 |
| Excel - Débutant pour professionnel | Synesis - Versalys | 110,00 | 6955, boulevard Taschereau, Brossard (Québec) J4Z 1A7 | 2016-10-12 | 1 |
| Excel - Intermédiaire | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 246,50 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-09-19 | 1 |
| Excel - Intermédiaire | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 250,00 | 1100, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3B 4N4 | 2016-06-16 | 1 |
| Excel - Intermédiaire | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 250,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-06-27 | 1 |
| Excel - Intermédiaire | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 250,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-10-13 | 1 |
| Excel - Intermédiaire | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 250,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-12-05 | 1 |
| Excel - Intermédiaire | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 250,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-03-09 | 3 |
| Excel - Mise à niveau | Commission scolaire des Trois-Lacs | 59,75 | 9, rue Nicholson, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 4M4 | 2016-11-01 | 10 |
| Excel - Mise à niveau | Commission scolaire des Trois-Lacs | 65,52 | 9, rue Nicholson, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 4M4 | 2016-09-27 | 1 |

| | | | | | |
|--|---|--------|---|------------|----|
| Excel - Module 1 | Edu Performance | 22,00 | 425, rue du Pont, Québec (Québec) G1K 7S6 | 2016-05-05 | 1 |
| Excel - Module 2 | Edu Performance | 22,00 | 425, rue du Pont, Québec (Québec) G1K 7S6 | 2016-05-18 | 1 |
| Excel - Module 3 | Edu Performance | 22,00 | 425, rue du Pont, Québec (Québec) G1K 7S6 | 2016-07-07 | 1 |
| Excel - Module 5 | Edu Performance | 22,00 | 510, boulevard de l'Atrium, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-01-28 | 1 |
| Excel - Module 6 | Edu Performance | 22,00 | 510, boulevard de l'Atrium, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-04-19 | 1 |
| Excel - Module 6 | Edu Performance | 22,00 | 85, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8 | 2016-07-25 | 1 |
| Excel - Professionnel | Synesis - Versalys | 110,00 | 2075, rue University, Montréal (Québec) H3A 2L1 | 2016-12-02 | 1 |
| Exécution : aspects humains en cours de réalisation d'un projet | Université | 407,22 | 1700, rue Jacques Tétreault, Laval (Québec) H7N 0B6 | 2015-08-29 | 1 |
| Exercice de panier de gestion | Académie de transformation du Québec | 550,00 | 2669, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 1V3 | 2016-11-23 | 10 |
| Exercices pratiques de travail en espace clos | SPI santé sécurité Inc. | 598,00 | 60, rue Gaston Dumoulin, Blainville (Québec) J7C 0A3 | 2016-02-23 | 1 |
| Explorer les compléments d'Excel : partager, connecter, analyser et synthétiser des bases de données volumineuses | AFI Expertise inc. | 215,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-11-09 | 2 |
| Finances publiques | ENAP - École nationale d'administration publique | 260,94 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2015-08-31 | 1 |

| | | | | | |
|--|---|---------|---|------------|---|
| Finances publiques | ENAP - École nationale d'administration publique | 549,46 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2015-08-31 | 1 |
| Fondamentaux Information Technology Infrastructure Library (ITIL) avec examen | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 1316,25 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-02-08 | 1 |
| Fondement du droit public | Université | 372,33 | 3744, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1P1 | 2015-09-09 | 1 |
| Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe | Université | 148,37 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2015-09-02 | 1 |
| Fondements en gestion de la sécurité/santé | Université | 322,46 | 1440, rue Sanguinet, Montréal (Québec) H2X 3X9 | 2016-01-07 | 1 |
| Fondements en organisation du travail | Université | 289,56 | 2700, boulevard des Entreprises, Terrebonne (Québec) J6X 4J8 | 2015-09-14 | 1 |
| Fondements en organisation du travail | Université | 293,92 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2016-09-06 | 1 |
| Fondements technologiques des systèmes d'information | Université | 148,37 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2015-09-04 | 1 |
| Formation au développement sous DB2/QMF/SQL 1 | Formation Lucie Lambert | 140,00 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-04-12 | 2 |
| Formation d'accréditation TRIMA | Solutions Web PaCo inc. | 1995,00 | 1660, boulevard de l'Entente, Québec (Québec) G1S 4S3 | 2016-02-15 | 1 |
| Formation des formateurs - techniques avancées | IC FORMATION | 790,50 | 500, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H2Z 1W7 | 2016-12-06 | 3 |
| Formation en entretien motivationnel | Groupe Ancora Mario Lévesque, c.o., psychothérapeute | 400,00 | 2815, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 2L9 | 2016-03-17 | 1 |
| Formation et développement des ressources humaines | Université | 278,65 | 300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 2Z9 | 2016-01-13 | 1 |

| | | | | | |
|--|--|---------|--|------------|---|
| Formation et développement des ressources humaines | Université | 292,56 | 2375, Chemin de la Côte Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1A8 | 2016-09-06 | 1 |
| Formation modulaire du travailleur minier (FMTM) | Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois | 1275,00 | 799, boulevard Forest, Val-d'Or (Québec) J9P 2L4 | 2016-11-07 | 1 |
| Formation Panier de gestion et jugement situationnel | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2016-09-19 | 1 |
| Formation par accréditation en civil, commercial et travail 1/2 | Barreau du Québec | 987,00 | 99, avenue Viger Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1K4 | 2016-09-07 | 1 |
| Formation par accréditation en civil, commercial et travail 2/2 | Barreau du Québec | 658,00 | 99, avenue Viger Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1K4 | 2016-09-22 | 1 |
| Formation Pré Hospital Trauma Life Support (P.H.T.L.S.) | Formation secours GPAM | 631,01 | 7175, boulevard Wilfrid-Hamel Ouest, Québec (Québec) G2G 1B6 | 2016-02-15 | 7 |
| Formation sur la qualité de l'air et les moisissures en milieu non industriel | Centre intégré de santé et des services sociaux Bas-Saint-Laurent (CISSS) | 140,00 | 400, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8W1 | 2016-12-08 | 6 |
| Formation sur le traumatisme cranio-cérébral léger | Centre intégré de santé et des services sociaux Bas-Saint-Laurent (CISSS) | 125,00 | 225, boulevard René-Lepage Est, Rimouski (Québec) G5L 1P2 | 2016-11-25 | 3 |
| Gérer en contexte syndiqué : fondements et pratiques | Université | 374,57 | 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 2A7 | 2016-08-30 | 1 |
| Gérer les employés difficiles | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 374,00 | 2030, boulevard Pie IX, Montréal (Québec) H1V 2C8 | 2016-05-11 | 1 |
| Gérer son personnel : aspects juridiques | Université | 366,17 | 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 2A7 | 2016-01-13 | 1 |
| Gérer son temps et ses priorités dans un centre de service | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 435,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-11-24 | 3 |

| | | | | | |
|--|--|--------|--|------------|---|
| Gérer un changement et le réussir | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 187,00 | 1001, route de l'Église, Québec (Québec) G1V 3V7 | 2016-05-02 | 1 |
| Gérer votre temps et vos priorités | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 55,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-06-08 | 1 |
| Gérer votre temps et vos priorités | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 55,00 | 510, boulevard de l'Atrium, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-06-08 | 3 |
| Gestion budgétaire | ENAP - École nationale d'administration publique | 303,67 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2015-08-31 | 1 |
| Gestion de la carrière | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 432, rue de Lanaudière, Joliette (Québec) J6E 7N2 | 2016-09-19 | 1 |
| Gestion de la carrière | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 510, boulevard de l'Atrium, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-09-09 | 1 |
| Gestion de la carrière | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 510, boulevard de l'Atrium, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-08-16 | 2 |
| Gestion de la carrière | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-09-12 | 1 |
| Gestion de la carrière | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-09-15 | 1 |
| Gestion de la carrière | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 835, rue de la Concorde, Lévis (Québec) G6W 7P7 | 2016-09-21 | 2 |
| Gestion de la chaîne d'approvisionnement - Module distribution et entreposage | Université | 300,90 | 2325, rue de la Terrasse, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-01-13 | 1 |
| Gestion de la demande et des stocks | Université | 300,90 | 2325, rue de la Terrasse, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2015-08-31 | 1 |

| | | | | | |
|--|---|---------|--|------------|---|
| Gestion de la santé et de la sécurité au travail | Université | 303,65 | 445, boulevard de l'Université, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4 | 2016-05-01 | 1 |
| Gestion de la santé et de la sécurité au travail | Université | 323,65 | 425, boulevard du Collège, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5 | 2015-10-26 | 1 |
| Gestion de la santé et sécurité du travail | Université | 327,49 | 1, Complexe Desjardins, Tour Sud, Montréal (Québec) H5B 1B3 | 2016-04-25 | 1 |
| Gestion de projet | Université | 305,25 | 2325, rue de la Terrasse, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-09-06 | 1 |
| Gestion de projet | Université | 349,15 | 425, rue du Pont, Québec (Québec) G1K 7S6 | 2016-05-02 | 1 |
| Gestion de projets Agile | Technologia formation | 795,00 | 2323, boulevard du Versant-Nord, Québec (Québec) G1N 4P4 | 2016-12-15 | 2 |
| Gestion de projets informatique | Technologia formation | 975,00 | 2323, boulevard du Versant-Nord, Québec (Québec) G1N 4P4 | 2016-06-06 | 1 |
| Gestion de projets informatiques | Technologia formation | 1125,00 | 2323, boulevard du Versant-Nord, Québec (Québec) G1N 4P4 | 2016-09-19 | 1 |
| Gestion de sa vie professionnelle | Université | 370,49 | 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 2A7 | 2016-05-05 | 1 |
| Gestion des activités de prévention en santé et sécurité au travail | Université | 278,88 | 555, boulevard de l'Université, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 | 2016-01-12 | 1 |
| Gestion des activités de prévention en santé et sécurité au travail | Université | 301,92 | 555, boulevard de l'Université, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 | 2016-01-12 | 1 |
| Gestion des connaissances : fondement, théories et approches | Université | 150,00 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2016-09-06 | 1 |
| Gestion des dossiers de santé et de sécurité au travail | Université | 300,00 | 1055, boulevard des Forges, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4J9 | 2016-06-27 | 1 |
| Gestion des lésions professionnelles | Université de Montréal - Campus de Laval (Complexe Daniel Johnson) | 275,46 | 1700, rue Jacques Tétreault, Laval (Québec) H7N 0B6 | 2015-09-19 | 2 |

| | | | | | |
|--|-------------------------------------|--------|--|------------|----|
| Gestion des personnes en milieu de travail | Université | 323,62 | 300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 2Z9 | 2016-02-20 | 1 |
| Gestion des PME | Université | 148,38 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2015-09-01 | 1 |
| Gestion des procédures d'affaires | Université | 342,63 | 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 2A7 | 2015-09-04 | 1 |
| Gestion des ressources humaines | TÉLUQ - Université du Québec | 306,91 | 1, Complexe Desjardins, Tour Sud, Montréal (Québec) H5B 1B3 | 2015-06-22 | 1 |
| Gestion des ressources humaines | Université | 327,49 | 1, Complexe Desjardins, Tour Sud, Montréal (Québec) H5B 1B3 | 2016-04-26 | 1 |
| Gestion des ressources humaines | Université | 349,77 | 425, rue du Pont, Québec (Québec) G1K 7S6 | 2016-01-11 | 1 |
| Gestion des ressources humaines dans le secteur public | Université | 322,46 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2016-01-07 | 1 |
| Gestion des Ressources Humaines en administration publique | Université | 383,10 | 432, rue de Lanaudière, Joliette (Québec) J6E 7N2 | 2016-05-01 | 1 |
| Gestion des talents - Gérer la performance et le potentiel des employés | Université | 374,57 | 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 2A7 | 2016-09-01 | 1 |
| Gestion du changement | Université | 66,50 | 150, place Charles-Le Moyne, Longueuil (Québec) J4K 0A8 | 2016-05-04 | 1 |
| Gestion du risque - Au delà des TI, les risques reliés aux tiers | ISACA section de Québec | 150,00 | 2325, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-02-09 | 1 |
| Gestion du stress | Technologia formation | 795,00 | 2323, boulevard du Versant-Nord, Québec (Québec) G1N 4P4 | 2016-09-12 | 1 |
| Gestion du temps, des activités et des priorités | Formations Qualitemps Inc. | 108,22 | 1650, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec) J1J 2C3 | 2016-01-28 | 23 |

| | | | | | |
|--|-----------------------------------|--------|--|------------|----|
| Gestion du temps, des activités et des priorités | Formations Qualitemps Inc. | 158,71 | 85, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8 | 2016-12-06 | 14 |
| Gestion du temps, des activités et des priorités | Formations Qualitemps Inc. | 320,00 | 85, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8 | 2016-12-06 | 1 |
| Gestion du temps, des activités et des priorités | Formations Qualitemps Inc. | 330,00 | 4235, boulevard Bourque, Sherbrooke (Québec) J1L 1N7 | 2016-04-13 | 1 |
| Gestion du temps, des activités et des priorités | Formations Qualitemps Inc. | 330,00 | 4235, boulevard Bourque, Sherbrooke (Québec) J1L 1N7 | 2016-11-01 | 3 |
| Gestion du temps, des activités et des priorités | Formations Qualitemps Inc. | 330,00 | 5000, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1V 1A1 | 2016-02-23 | 1 |
| Gestion du temps, des activités et des priorités | Formations Qualitemps Inc. | 330,00 | 5000, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1V 1A1 | 2016-03-29 | 1 |
| Gestion du temps, des activités et des priorités | Formations Qualitemps Inc. | 330,00 | 600, boulevard Saint-Joseph, Drummondville (Québec) J2C 2C1 | 2016-12-15 | 1 |
| Gestion du temps, des activités et des priorités | Formations Qualitemps Inc. | 360,00 | 225, boulevard René-Lepage Est, Rimouski (Québec) G5L 1P2 | 2016-11-15 | 3 |
| Gestion du temps, des activités et des priorités | Formations Qualitemps Inc. | 360,00 | 225, boulevard René-Lepage Est, Rimouski (Québec) G5L 1P2 | 2016-04-26 | 5 |
| Gestion du temps, des activités et des priorités | Formations Qualitemps Inc. | 380,00 | 225, boulevard René-Lepage Est, Rimouski (Québec) G5L 1P2 | 2016-04-26 | 1 |
| Gestion efficace du temps et des priorités | Technologia formation | 795,00 | 2323, boulevard du Versant-Nord, Québec (Québec) G1N 4P4 | 2016-04-20 | 1 |
| Gestion efficace du temps, des activités et des priorités | Formations Qualitemps Inc. | 334,40 | 1001, route de l'Église, Québec (Québec) G1V 3V7 | 2016-08-30 | 1 |
| Gestion Financière | Université | 289,56 | 475, boulevard de l'Avenir, Laval (Québec) H7N 5H9 | 2016-01-13 | 2 |

| | | | | | |
|---|--|--------|--|------------|----|
| Gestion par résultats | ENAP - École nationale d'administration publique | 378,17 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-05-05 | 1 |
| Gestion renouvelée des ressources humaines | Université | 66,50 | 3000, avenue Boullé, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9 | 2016-01-11 | 2 |
| Gestion renouvelée des ressources humaines | Université | 295,83 | 20, rue Saint-Charles Sud, Joliette (Québec) J6E 4T1 | 2016-01-12 | 1 |
| Grammaire du français écrit | Université | 336,40 | 1030, avenue des Sciences-humaines, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2015-08-31 | 1 |
| Gréage et appareils de levage - Formation théorique | Association sectorielle paritaire (ASP) - Multiprévention | 50,00 | 25, boulevard La Fayette, Longueuil (Québec) J4K 5C7 | 2016-05-19 | 10 |
| Guide des meilleures pratiques en analyse d'affaires Babok | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 412,50 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-09-30 | 1 |
| Guide des meilleures pratiques en analyse d'affaires Babok | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 412,50 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-10-07 | 1 |
| Guide des meilleures pratiques en analyse d'affaires Babok | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 412,50 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-10-14 | 1 |
| Habilités de leadership | Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec | 350,00 | 345, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2X 1E6 | 2016-02-19 | 1 |
| Habilités et stratégies de gestion gagnantes | Académie de transformation du Québec | 595,00 | 1001, route de l'Église, Québec (Québec) G1V 3V7 | 2016-06-28 | 2 |
| Habilités et stratégies de gestion gagnantes | Académie de transformation du Québec | 745,00 | 1001, route de l'Église, Québec (Québec) G1V 3V7 | 2016-06-01 | 1 |
| Habilités et stratégies de gestion gagnantes | Académie de transformation du Québec | 745,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-06-21 | 1 |

| | | | | | |
|--|---|--------|---|------------|---|
| Habilités et stratégies de gestion gagnantes | Académie de transformation du Québec | 745,00 | 2669, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 1V3 | 2016-03-09 | 2 |
| Habilités et stratégies de gestion gagnantes | Académie de transformation du Québec | 745,00 | 3125, boulevard Hochelaga, Québec (Québec) G1W 2P9 | 2016-01-27 | 1 |
| Habilités et stratégies de gestion gagnantes | Académie de transformation du Québec | 745,00 | 3125, boulevard Hochelaga, Québec (Québec) G1W 2P9 | 2016-04-05 | 3 |
| Habilités relationnelles et service à la clientèle | Académie de transformation du Québec | 475,00 | 2669, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 1V3 | 2016-11-16 | 1 |
| How to carry out a usability expert review | UDEMY | 15,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-12-05 | 1 |
| Hygiène du travail | Université | 275,45 | 101, place Charles-Le Moyne, Longueuil (Québec) J4K 4Z1 | 2015-09-02 | 2 |
| Hygiène du travail | Université | 286,15 | 150, place Charles-Le Moyne, Longueuil (Québec) J4K 0A8 | 2016-11-02 | 1 |
| IFRS - Nouveautés, enjeux et conseils pratiques | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 196,74 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-11-29 | 2 |
| IFRS - Nouvelle norme sur les instruments financiers (IFRS 9) | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 196,74 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-12-16 | 2 |
| Illustration d'édition | Université | 297,00 | 295, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 3G8 | 2016-01-13 | 1 |
| Impôt sur le revenu 1 | Université | 289,56 | 209, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L2 | 2015-09-08 | 1 |
| Impôt sur le revenu II | Université | 276,11 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2016-01-07 | 1 |

| | | | | | |
|---|--|---------|--|------------|---|
| IMS Information sharing services | IBM Canada Ltée | 3003,75 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-12-15 | 4 |
| Individus et groupes en milieu organisationnel | ENAP - École nationale d'administration publique | 334,17 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2015-09-01 | 1 |
| Informatique d'enquête | Université | 270,15 | 2305, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-05-02 | 1 |
| Informatique d'enquête | Université | 433,58 | 2305, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-05-02 | 1 |
| Initiation à la gestion | Université | 289,55 | 1700, boulevard Laval, Laval (Québec) H7S 2G6 | 2016-01-04 | 1 |
| Initiation à la gestion de projets | Université | 310,08 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2015-10-26 | 1 |
| Initiation à la photographie pour débutants | The Photo Academy | 164,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-12-12 | 2 |
| Initiation à la photographie pour débutants | The Photo Academy | 164,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-12-19 | 2 |
| Initiation à la photographie pour débutants | The Photo Academy | 328,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-12-13 | 3 |
| Initiation à l'architecture orientée service | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 465,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-05-17 | 1 |
| Initiation aux méthodes quantitatives | Université | 155,66 | 2325, rue de la Terrasse, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2015-09-04 | 1 |
| Innovations en entreprise et ergonomie | Université | 297,15 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2015-08-31 | 1 |
| Inspection générale d'un immeuble | Contech Bâtiment | 718,59 | 4388, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2J 2L1 | 2016-12-01 | 1 |

| | | | | | |
|---|--|---------|---|------------|---|
| Interaction en gestion de l'invalidité | Université | 196,60 | 1111, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil (Québec) J4K 5G4 | 2015-09-11 | 1 |
| Interprétation des lois | Université | 231,19 | 3200, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1N8 | 2015-05-20 | 1 |
| Intervenir dans une situation difficile de formation | IC Formation | 408,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-10-25 | 5 |
| Intervention en situation de crise | Université | 303,42 | 283, boulevard Alexandre-Taché, Gatineau (Québec) J9A 1L8 | 2016-01-11 | 1 |
| Introduction à la convention collective | Université | 289,55 | 2700, boulevard des Entreprises, Terrebonne (Québec) J6X 4J8 | 2016-01-11 | 1 |
| Introduction à la gestion de la santé et sécurité du travail | Université | 286,14 | 3744, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1P1 | 2015-09-03 | 1 |
| Introduction à la gestion de la santé et sécurité du travail | Université | 333,07 | 3744, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1P1 | 2015-09-02 | 1 |
| Introduction à la négociation collective | Université | 289,56 | 1440, rue Sanguinet, Montréal (Québec) H2X 3X9 | 2016-01-07 | 1 |
| Introduction à la programmation | Université | 336,40 | 2305, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2015-08-31 | 1 |
| Introduction à la sécurité applicative - Open Web Application Security Project (OWASP) | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 1410,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-09-12 | 1 |
| Introduction à l'ergonomie | Université | 275,46 | 2332, boulevard Édouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3T 1J4 | 2016-01-05 | 1 |
| Introduction au logiciel SAS | Services Conseils Hardy Inc. | 1383,95 | 1995, rue Frank-Carrel, Québec (Québec) G1N 4H9 | 2016-04-04 | 1 |
| Introduction au logiciel SAS | Services Conseils Hardy Inc. | 1423,75 | 1995, rue Frank-Carrel, Québec (Québec) G1N 4H9 | 2016-12-06 | 1 |

| | | | | | |
|---|---|---------|---|------------|----|
| Introduction au marketing | Université | 293,92 | 1700, boulevard Laval, Laval (Québec) H7S 2G6 | 2016-09-05 | 1 |
| Introduction au plan de levage et plan de gréage | Centre d'innovation en programmes éducatifs (CIPE) | 795,00 | 1900, route Transcanadienne, Dorval (Québec) H9P 2N4 | 2016-10-20 | 1 |
| Introduction aux approches de développement Lean et Agile | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 550,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-05-05 | 1 |
| Introduction aux approches de développement Lean et Agile | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 550,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-05-13 | 1 |
| Introduction aux approches de développement Lean et Agile | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 550,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-05-16 | 1 |
| Introduction aux relations internationales | Université | 314,74 | 455, rue de l'Église, Lévis (Québec) G6W 2T9 | 2016-09-09 | 1 |
| ISO 27001 - Foundation | Kéréon | 1195,00 | 850, rue Ernest Gagnon, Québec (Québec) G1S 4S2 | 2016-12-05 | 2 |
| ISO 27035 - Lead incident Manager | Kéréon | 2595,00 | 850, rue Ernest Gagnon, Québec (Québec) G1S 4S2 | 2016-09-19 | 1 |
| ITIL 2011 - Fondamentaux ITIL 2011 avec examen | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 1500,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-04-25 | 1 |
| ITIL 2011- Fondation avec examen | Technologia formation | 1500,00 | 2323, boulevard du Versant-Nord, Québec (Québec) G1N 4P4 | 2016-05-31 | 1 |
| JCL, REXX, ISPF | Interskill Learning Inc | 2030,70 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-08-01 | 1 |
| Journées rencontres des enquêteurs - harcèlement psychologique | Direction du soutien et de l'optimisation | 75,00 | 500, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H2Z 1W7 | 2016-12-08 | 20 |
| Journées rencontres inspecteurs-enquêteurs | Direction du soutien et de l'optimisation | 66,11 | 500, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H2Z 1W7 | 2016-11-15 | 25 |
| Journées rencontres inspecteurs-enquêteurs | Direction du soutien et de l'optimisation | 66,11 | 500, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H2Z 1W7 | 2016-11-02 | 29 |

| | | | | | |
|--|---|--------|--|------------|----|
| Journées rencontres inspecteurs-enquêteurs | Direction du soutien et de l'optimisation | 66,11 | 500, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H2Z 1W7 | 2016-10-18 | 33 |
| Journées rencontres inspecteurs-enquêteurs | Direction du soutien et de l'optimisation | 66,11 | 500, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H2Z 1W7 | 2016-10-05 | 34 |
| La communication efficace : Éviter les perceptions erronées | Barreau du Québec | 140,50 | 500, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 2A5 | 2016-11-07 | 1 |
| La planification stratégique | Alliance des cadres de l'État | 25,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-06-08 | 1 |
| La planification stratégique | Alliance des cadres de l'État | 385,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-05-19 | 2 |
| La planification stratégique | ENAP - École nationale d'administration publique | 385,00 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2016-06-08 | 1 |
| La planification stratégique | ENAP - École nationale d'administration publique | 385,00 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2016-04-26 | 3 |
| La résilience : l'art de rebondir | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 194,25 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-02-01 | 1 |
| La résilience : l'art de rebondir | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 210,00 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-07-05 | 1 |
| L'approche transformative en médiation et résolution et conflit | Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ) | 50,00 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2016-06-01 | 1 |
| L'approche transformative en médiation et résolution et conflit | Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ) | 825,00 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2016-06-01 | 1 |

| | | | | | |
|---|---|--------|--|------------|---|
| L'art de négocier 2 | LPU Consultants | 849,15 | 3031, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 2M2 | 2016-08-18 | 1 |
| Le langage clair | Barreau du Québec | 113,00 | 500, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 2A5 | 2016-11-07 | 1 |
| Le management du changement | Université | 310,08 | 455, rue de l'Église, Lévis (Québec) G6W 2T9 | 2016-03-04 | 1 |
| Le nouveau Code de procédure civile: Exécution des jugements | Barreau du Québec | 37,50 | 500, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 2A5 | 2016-09-12 | 1 |
| Le nouveau Code de procédure civile: la procédure contentieuse | Barreau du Québec | 59,00 | 500, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 2A5 | 2016-09-13 | 1 |
| Le tableau de bord : un outil et un style de gestion | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 78,50 | 420, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B4 | 2016-06-13 | 1 |
| Le tableau de bord : un outil et un style de gestion | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 194,25 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-01-19 | 1 |
| Le tableau de bord : un outil et un style de gestion | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 261,00 | 3500, boulevard Souvenir, Laval (Québec) H7V 1X2 | 2016-01-12 | 1 |
| Le transfert et la gestion des savoirs | Coeffiscience | 450,00 | 7305, boulevard Henri-Bourassa Est, Montréal (Québec) H1E 2Z6 | 2016-11-30 | 1 |
| Leadership dans la communication | Coaching Québec | 574,88 | 3291, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1X 3V2 | 2016-06-17 | 1 |
| Leadership dans la communication | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 388,50 | 2323, boulevard du Versant-Nord, Québec (Québec) G1N 4P4 | 2016-05-09 | 1 |
| Leadership en action | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 270,00 | 1001, route de l'Église, Québec (Québec) G1V 3V7 | 2016-04-26 | 1 |
| Leadership et pratique de direction | Alliance des cadres de l'État | 189,00 | 3125, boulevard Hochelaga, Québec (Québec) G1W 2P9 | 2016-12-09 | 1 |

| | | | | | |
|--|--|--------|--|------------|---|
| Lean Accounting | Mouvement Québécois de la qualité | 402,50 | 360, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1P5 | 2016-01-18 | 1 |
| Lectures dirigées 1 | Université | 383,09 | 475, boulevard de l'Avenir, Laval (Québec) H7N 5H9 | 2015-08-16 | 1 |
| Législation en santé et sécurité au travail | Université | 286,15 | 150, place Charles-Le Moyne, Longueuil (Québec) J4K 0A8 | 2016-09-10 | 1 |
| Les bioaérosols en milieu de travail et leurs effets sur la santé | Association québécoise pour l'hygiène, la santé et sécurité du travail (AQHSST) | 270,00 | 1111, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil (Québec) J4K 5G4 | 2016-03-16 | 1 |
| Les défis de l'intervention préventive en santé et sécurité au travail | Université | 322,32 | 455, rue de l'Église, Lévis (Québec) G6W 2T9 | 2016-05-02 | 1 |
| Les essentiels de la gestion de projets | Formations Qualitemps Inc. | 425,00 | 1001, route de l'Église, Québec (Québec) G1V 3V7 | 2016-06-08 | 1 |
| Les impacts de la nouvelle norme NFPA-652 | Réseau des ingénieurs du Québec | 615,00 | 1001, boulevard De Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H3A 3C8 | 2016-04-19 | 1 |
| Les langages et ses usages | Université | 290,66 | 1055, boulevard des Forges, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4J9 | 2016-03-31 | 1 |
| Les meilleures pratiques de gestion du changement | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 420,75 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-09-19 | 1 |
| L'éthique au-delà de la déontologie : Les enjeux éthiques de la profession d'avocat dans une société démocratique | Barreau du Québec | 117,00 | 775, avenue Honoré-Mercier, Québec (Québec) G1R 6A5 | 2016-10-28 | 1 |
| L'évaluation des limitations fonctionnelles : J'en ai plein le dos! | Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) | 400,00 | 1001, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (Québec) H2Z 1H5 | 2016-11-04 | 1 |
| L'expérience événementielle : augmentez votre impact et laissez votre marque! | Grenier formations | 207,69 | 3535, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2X 3P1 | 2016-10-25 | 1 |
| L'innovation technologique et son contexte | Université | 293,92 | 1440, rue Sanguinet, Montréal (Québec) H2X 3X9 | 2016-09-06 | 1 |

| | | | | | |
|---|---|--------|---|------------|----|
| L'intervenant en contexte de violence | Université | 335,14 | 1700, rue Jacques Tétreault, Laval (Québec) H7N 0B6 | 2015-09-14 | 1 |
| Livrez un message convaincant | Parlons étiquette et service client | 201,21 | 5000, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1V 1A1 | 2016-11-02 | 1 |
| Logiciel Antidote | Cegep de Rimouski | 27,50 | 180, rue des Gouverneurs, Rimouski (Québec) G5L 8G1 | 2016-06-20 | 10 |
| Maintenir son efficacité sous pression | CFC Conseil Formation Coaching | 420,75 | 1145, avenue Union, Montréal (Québec) H3B 3C2 | 2016-11-18 | 1 |
| Maître à bord en période de turbulence : le cadeau de la résilience, l'art de rebondir | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 78,50 | 777, rue University, Montréal (Québec) H3C 3Z7 | 2016-05-18 | 1 |
| Maîtriser votre temps dans un contexte de gestion de projets | Ordre des ingénieurs du Québec | 228,80 | 2955, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 2M2 | 2016-02-23 | 3 |
| Maladies professionnelles | Université | 341,98 | 3200, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1N8 | 2015-09-03 | 1 |
| Management | Université | 810,45 | 2325, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-05-02 | 1 |
| Management : Continuité et rupture | Université | 382,80 | 300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 2Z9 | 2016-09-06 | 1 |
| Management : théories et applications | Université | 150,00 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2016-09-07 | 1 |
| Management des équipes de projet | Université | 281,29 | 300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 2Z9 | 2016-05-02 | 1 |

| | | | | | |
|--|--|---------|--|------------|----|
| Management des organisations publiques | Université | 286,77 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-01-11 | 1 |
| Marketing | Université | 155,66 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2015-08-30 | 1 |
| Marketing 6004 - MBA | Université | 349,15 | 2325, rue de la Terrasse, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-05-01 | 1 |
| Marketing de contenu | La Flèche inc. | 28,57 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-12-15 | 42 |
| Maximisez votre influence | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 194,25 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-06-08 | 2 |
| Maximisez votre influence | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 210,00 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-06-08 | 1 |
| Médias, technologie et réseaux | Université | 255,66 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2015-09-11 | 1 |
| Médiation : Pourquoi ? Quand ? | Barreau du Québec | 91,41 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-05-20 | 1 |
| Médiation en civil, commercial et travail | Médiation Sophilex | 1600,00 | 6, boulevard Desaulniers, Saint-Lambert (Québec) J4P 1L3 | 2016-05-25 | 1 |
| Mesure de la satisfaction et de la fidélisation de la clientèle | Association de recherche et d'intelligence marketing (ARIM) | 749,00 | 500, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal (Québec) H2Y 1S1 | 2016-11-15 | 2 |
| Mesure et évaluation des difficultés d'adaptation psychosociale | Université | 280,57 | 283, boulevard Alexandre-Taché, Gatineau (Québec) J9A 1L8 | 2015-09-09 | 1 |
| Mesures de sécurité sur le gaz naturel | École de technologie gazière | 295,06 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-03-23 | 5 |
| Méthodes de recherche et d'intervention en milieu organisationnel | ENAP - École nationale d'administration publique | 303,67 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2015-08-31 | 1 |

| | | | | | |
|---|---|--------|---|------------|----|
| Méthodes statistiques d'évaluation I | ENAP - École nationale d'administration publique | 229,35 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2015-09-01 | 1 |
| Méthodologie avancée de la recherche juridique | Université | 386,63 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2015-08-15 | 1 |
| Méthodologie de la recherche interdisciplinaire | Université | 386,63 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2016-01-07 | 1 |
| Micro-programme en droit légistique | Université | 413,75 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-09-06 | 1 |
| Micro-programme en droit légistique | Université | 425,05 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-09-06 | 1 |
| Mieux comprendre la gestion de projets agile | Technologia formation | 425,00 | 2323, boulevard du Versant-Nord, Québec (Québec) G1N 4P4 | 2016-09-22 | 2 |
| Mieux diffuser notre veille | Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec | 170,00 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2016-03-18 | 1 |
| Mission d'audit - Le contrôle dans le cadre des missions d'audit des PME et des OBSL | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 197,00 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-05-27 | 1 |
| Mobilisation d'équipe et leadership | CFC Conseil Formation Coaching | 798,00 | 2141, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P9 | 2016-09-22 | 1 |
| Mobilisation et action collective en travail social | Université | 322,46 | 400, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2L 2C5 | 2016-01-11 | 1 |
| Mobilité et conception "responsive" | Université de Sherbrooke | 511,53 | 530, boulevard de l'Atrium, Québec (Québec) G1H 7H1 | 2016-09-22 | 15 |
| Modèle d'application - Analyse financière et de la performance | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 196,74 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-12-12 | 1 |

| | | | | | |
|--|---|--------|--|------------|---|
| Modèle d'application - Analyses financières et des opérations | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 207,00 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-05-03 | 1 |
| Modèle d'application - Analyses financières et des opérations | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 210,00 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-05-03 | 1 |
| Modélisation des processus | CSPQ - Centre de leadership et de développement des compétences - CLDC | 750,00 | 2325, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-04-27 | 1 |
| MS Project - Débutant | Versalys formation | 400,00 | 6955, boulevard Taschereau, Brossard (Québec) J4Z 1A7 | 2016-09-01 | 1 |
| Négociation de la convention collective | Université | 342,62 | 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 2A7 | 2016-01-16 | 1 |
| Négociateur : un art qui se maîtrise | Université Laval | 635,00 | 2305, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-11-24 | 1 |
| Neurophysiologie de la douleur | Université | 122,12 | 432, rue de Lanaudière, Joliette (Québec) J6E 7N2 | 2015-08-31 | 1 |
| Norme CSA Z462-15- Sécurité en matière d'électricité au travail | Électricité Plus | 645,00 | 3125, boulevard Hochelaga, Québec (Québec) G1W 2P9 | 2016-02-15 | 1 |
| Nouveau Code de procédure civile : administration de la preuve | Barreau du Québec | 37,50 | 500, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 2A5 | 2016-04-22 | 1 |
| Nouveau Code de procédure civile : administration de la preuve | Barreau du Québec | 37,50 | 500, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 2A5 | 2016-09-15 | 1 |
| Nouveau Code de procédure civile : la procédure contentieuse | Barreau du Québec | 59,00 | 500, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 2A5 | 2016-04-22 | 1 |
| Optimisation de vos processus d'affaires | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 194,25 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-02-25 | 1 |

| | | | | | |
|---|--|---------|---|------------|---|
| Optimisation des performances SL Server 2008/2012 | Technologia formation | 750,00 | 2323, boulevard du Versant-Nord, Québec (Québec) G1N 4P4 | 2016-09-28 | 1 |
| Optimiser les processus | ENAP - École nationale d'administration publique | 775,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-09-15 | 1 |
| Optimiser sa performance et contribuer au succès de son équipe | AFI Expertise inc. | 435,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-12-15 | 1 |
| Oracle 12c : Administration workshop | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 4250,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-09-19 | 3 |
| Oracle Database 12C : new features for administration | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 3612,50 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-10-03 | 1 |
| Oracle Database 12C : new features for administration | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 3973,75 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-10-03 | 2 |
| Oracle Webcenter Content 11g : content server customization | Oracle - Canada | 4250,00 | 510, boulevard de l'Atrium, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-11-14 | 1 |
| Ordinateurs : structure et applications | Université | 336,40 | 2325, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2015-09-01 | 1 |
| Organisation du travail | ENAP - École nationale d'administration publique | 274,73 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2015-12-22 | 1 |
| Organisation du travail | ENAP - École nationale d'administration publique | 300,48 | 425, rue du Pont, Québec (Québec) G1K 7S6 | 2016-05-13 | 1 |
| Organisation du travail et maintien en emploi | Université | 301,96 | 175, de la Verendrye, Sept-Îles (Québec) G4R 5B7 | 2016-05-13 | 2 |
| Organisation et dynamique de la firme | Université | 292,56 | 3200, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1N8 | 2016-09-08 | 1 |
| Organisation et dynamique de la firme | Université | 301,14 | 3744, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1P1 | 2016-01-06 | 1 |

| | | | | | |
|---|---|--------|--|------------|---|
| Organisation, pouvoir et communication | Université | 310,08 | 455, rue de l'Église, Lévis (Québec) G6W 2T9 | 2016-01-11 | 1 |
| Outils de bureautique, logiciels et Internet | Université | 289,56 | 201, Avenue Président-Kennedy, Montréal (Québec) H2X 3Y7 | 2016-01-07 | 1 |
| Panier de gestion | ENAP - École nationale d'administration publique | 385,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-04-12 | 1 |
| Panier de gestion | Entrevues Conseils | 427,50 | 754, rue Brisson, Québec (Québec) G1X 2S6 | 2016-06-28 | 1 |
| Panier de gestion et jugement situationnel | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-11-21 | 1 |
| Panier de gestion et planification stratégique | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-06-07 | 1 |
| Panier de gestion traditionnel | Alliance des cadres de l'État | 385,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-06-07 | 2 |
| Perfectionnement audiovisuel | MC Productions | 390,00 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-11-23 | 1 |
| Perfectionnement en français écrit | Accent formation Inc. | 232,50 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-12-08 | 6 |
| Perfectionnement en français écrit | CSPQ - Centre de leadership et de développement des compétences - CLDC | 140,00 | 960, rue de la Concorde, Lévis (Québec) G6W 8A8 | 2016-03-08 | 1 |
| Performer dans l'exécution et la maîtrise de projets | Université | 305,25 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-09-07 | 1 |
| Placement test of written English | Université McGill | 35,32 | 1, Complexe Desjardins, Tour Sud, Montréal (Québec) H5B 1B3 | 2016-04-20 | 1 |
| Plaideurs quérulents : Guide pratique pour survivre au supplice de la goutte d'eau | Barreau du Québec | 48,00 | 85, rue de Martigny Ouest, Saint- Jérôme (Québec) J7Y 3R8 | 2016-05-12 | 1 |
| Planification et contrôle opérationnels de projets | Université | 324,54 | 300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 2Z9 | 2016-01-11 | 1 |

| | | | | | |
|---|---|--------|---|------------|----|
| Planification et organisation de projet UX | Université de Sherbrooke | 511,53 | 530, boulevard de l'Atrium, Québec (Québec) G1H 7H1 | 2016-09-21 | 20 |
| Planification financière et fiscale de la retraite | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 187,00 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-02-25 | 1 |
| Politique de finances publiques | Université | 322,46 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2015-09-08 | 1 |
| Politique de finances publiques | Université | 327,32 | 209, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L2 | 2016-09-06 | 1 |
| Politiques de la santé | Université | 297,37 | 2500, boulevard de l'Université, Sherbrooke (Québec) J1K 2R1 | 2015-09-01 | 1 |
| Pour un plan stratégique réussi | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 270,00 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-02-24 | 1 |
| Pour une performance à la hauteur de ses compétences | ENAP - École nationale d'administration publique | 280,00 | 283, boulevard Alexandre-Taché, Gatineau (Québec) J9A 1L8 | 2016-05-30 | 1 |
| Pour une performance à la hauteur de ses compétences | ENAP - École nationale d'administration publique | 280,00 | 345, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2X 1E6 | 2016-04-28 | 2 |
| Pour une performance à la hauteur de ses compétences | ENAP - École nationale d'administration publique | 280,00 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2016-05-26 | 1 |
| Pour une performance à la hauteur de ses compétences | ENAP - École nationale d'administration publique | 280,00 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2016-06-06 | 1 |
| Pour une performance à la hauteur de ses compétences | ENAP - École nationale d'administration publique | 280,00 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2016-07-06 | 1 |

| | | | | | |
|---|--|--------|---|------------|---|
| Pour une performance à la hauteur de ses compétences | ENAP - École nationale d'administration publique | 280,00 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2016-05-11 | 2 |
| Pour une performance à la hauteur de ses compétences | ENAP - École nationale d'administration publique | 280,00 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2016-05-26 | 3 |
| Pour une performance à la hauteur de ses compétences | ENAP - École nationale d'administration publique | 280,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-05-24 | 1 |
| Pour une performance à la hauteur de ses compétences | ENAP - École nationale d'administration publique | 280,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-05-11 | 1 |
| Pour une performance à la hauteur de ses compétences | ENAP - École nationale d'administration publique | 280,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-06-07 | 1 |
| Pour une performance à la hauteur de ses compétences | ENAP - École nationale d'administration publique | 280,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-06-13 | 3 |
| Powerpoint | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 250,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-04-04 | 1 |
| PowerPoint - Débutant | Versalys formation | 257,50 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-12-05 | 4 |
| Powerpoint - Intermédiaire | Versalys formation | 74,38 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-11-23 | 8 |
| Powerpoint - Intermédiaire | Versalys formation | 74,38 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-12-20 | 8 |
| Pratique professionnelle | Université | 297,15 | 350, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 3H5 | 2015-08-31 | 1 |
| Préparer une communication convaincante | Technologia formation | 135,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-12-13 | 4 |

| | | | | | |
|--|--|---------|---|------------|----|
| Présentation du sujet de mémoire | Université | 399,52 | 320, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1L7 | 2016-05-07 | 1 |
| Prestation électronique de services publics (PESP) | ENAP - École nationale d'administration publique | 293,53 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2015-05-04 | 1 |
| Prévenir et gérer les conflits | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 435,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-11-10 | 1 |
| Prévention en milieu riverain | Services intervention et formation aquatique (SIFA) | 326,75 | 100, chemin du Lac Mourier, Malartic (Québec) J0Y 1Z0 | 2016-03-02 | 4 |
| Principes de conception et styles d'interactions | Université de Sherbrooke | 511,53 | 510, boulevard de l'Atrium, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-09-14 | 18 |
| Principes et enjeux de l'administration publique | ENAP - École nationale d'administration publique | 351,28 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2015-08-28 | 1 |
| Principes et techniques de gestion dans le secteur public | Université | 322,46 | 200, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 3P2 | 2015-09-01 | 1 |
| Principes, enjeux et pratiques de l'administration publique | ENAP - École nationale d'administration publique | 600,96 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2015-09-01 | 1 |
| Prise de notes performante pour des comptes rendus clairs et concis | Acti-Com inc. | 341,82 | 400, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8W1 | 2016-07-20 | 6 |
| Problèmes de sécurité au travail | Université | 250,00 | 1650, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec) J1J 2C3 | 2016-03-10 | 1 |
| Professional Scrum Master | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 1275,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-07-18 | 1 |
| Programmation avancée C++ | Université | 300,90 | 2325, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-01-11 | 1 |

| | | | | | |
|--|---|---------|--|------------|---|
| Programme d'apprentissage pour chefs d'équipe et chargés de projets | ENAP - École nationale d'administration publique | 2420,65 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2015-09-17 | 1 |
| Programme d'apprentissage pour chefs d'équipe et chargés de projets | ENAP - École nationale d'administration publique | 3400,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-02-23 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 100, rue Duquet, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6 | 2016-11-08 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 100, rue Duquet, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6 | 2016-10-04 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2015-10-01 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2015-10-19 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2015-12-07 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2015-12-10 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-02-18 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-03-13 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-03-17 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-04-28 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-05-05 | 1 |

| | | | | | |
|--|------------------------|--------|--|------------|---|
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-05-30 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-06-02 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-06-13 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-09-22 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-10-13 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-11-17 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-11-24 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-11-28 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-03-07 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-04-04 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-05-02 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-05-12 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-06-16 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-10-06 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-10-31 | 2 |

| | | | | | |
|--|------------------------|--------|--|------------|---|
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-11-03 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-11-10 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-12-08 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (Québec) G1L 4M1 | 2016-09-29 | 3 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 125, boulevard Sacré-Coeur, Gatineau (Québec) J8X 1C5 | 2016-05-26 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 125, boulevard Sacré-Coeur, Gatineau (Québec) J8X 1C5 | 2016-11-21 | 4 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 150, rue Duquet, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 5B3 | 2016-05-16 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 150, rue Duquet, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 5B3 | 2016-04-05 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 2075, chemin Sainte-Catherine, Sherbrooke (Québec) J1N 1E7 | 2016-03-14 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 2075, chemin Sainte-Catherine, Sherbrooke (Québec) J1N 1E7 | 2016-06-13 | 4 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 3500, rue de Courval, Trois-Rivières (Québec) G8Z 3S7 | 2016-11-24 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 3500, rue de Courval, Trois-Rivières (Québec) G8Z 3S7 | 2016-04-11 | 3 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 455, rue Fournier, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2 | 2016-03-22 | 1 |

| | | | | | |
|--|------------------------|--------|--|------------|---|
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 455, rue Fournier, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2 | 2016-12-05 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 455, rue Fournier, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2 | 2016-06-09 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 475, rue Saint-Amable, Québec (Québec) G1R 5X3 | 2015-06-01 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 50, rue Thouin, Repentigny (Québec) J6A 4J4 | 2015-11-10 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 525, boulevard Wilfrid-Laurier, Beloeil (Québec) J3G 4H8 | 2016-04-25 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 525, boulevard Wilfrid-Laurier, Beloeil (Québec) J3G 4H8 | 2016-05-25 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 525, boulevard Wilfrid-Laurier, Beloeil (Québec) J3G 4H8 | 2016-10-20 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 525, boulevard Wilfrid-Laurier, Beloeil (Québec) J3G 4H8 | 2016-06-14 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 534, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1Z6 | 2016-11-29 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 534, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1Z6 | 2016-06-06 | 3 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 537, boulevard Blanche, Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2 | 2016-04-19 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 6, rue Raymond-Blais, Lévis (Québec) G6W 6N3 | 2015-10-05 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 6, rue Raymond-Blais, Lévis (Québec) G6W 6N3 | 2016-02-22 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 6, rue Raymond-Blais, Lévis (Québec) G6W 6N3 | 2016-06-13 | 1 |

| | | | | | |
|--|------------------------|--------|--|------------|---|
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 60, de l'Évêché Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4H6 | 2016-05-24 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 60, de l'Évêché Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4H6 | 2016-10-25 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 60, de l'Évêché Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4H6 | 2016-04-28 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 7000, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec) H1G 2J6 | 2016-03-15 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 767, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G7 | 2016-04-14 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 767, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G7 | 2016-05-12 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 767, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G7 | 2016-05-25 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 767, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G7 | 2016-06-02 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 767, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G7 | 2016-10-13 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 767, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G7 | 2016-11-17 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 767, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G7 | 2016-05-03 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 767, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G7 | 2016-06-15 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 767, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G7 | 2016-09-15 | 2 |

| | | | | | |
|---|---|---------|---|------------|---|
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 767, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G7 | 2016-11-14 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 767, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G7 | 2016-12-14 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 767, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G7 | 2016-10-17 | 3 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 767, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G7 | 2016-12-01 | 3 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 767, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G7 | 2016-03-29 | 4 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 767, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G7 | 2016-09-28 | 4 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 781, rue Notre-Dame, Repentigny (Québec) J5Y 1B4 | 2016-11-09 | 2 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 84, avenue Principale, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P2 | 2016-11-23 | 1 |
| Programme d'information et de préparation à la retraite | Retraite Québec | 250,00 | 84, avenue Principale, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P2 | 2016-05-17 | 2 |
| Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise - 1er niveau | ENAP - École nationale d'administration publique | 4285,00 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2016-04-26 | 1 |
| Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise - 1er niveau | ENAP - École nationale d'administration publique | 4325,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-09-13 | 1 |
| Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise - 1er niveau - Module 7 | ENAP - École nationale d'administration publique | 125,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-06-08 | 1 |
| Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise - 1er niveau - Module 7 | ENAP - École nationale d'administration publique | 300,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-06-08 | 1 |

| | | | | | |
|---|---|---------|---|------------|---|
| Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise - 1er niveau - Module 8 | ENAP - École nationale d'administration publique | 125,00 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2016-10-26 | 1 |
| Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise - 1er niveau - Module 9 | ENAP - École nationale d'administration publique | 300,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-05-12 | 1 |
| Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise - 2e niveau | ENAP - École nationale d'administration publique | 3800,00 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2016-04-21 | 3 |
| Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise - 2e niveau | ENAP - École nationale d'administration publique | 3800,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-03-04 | 1 |
| Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise - 2e niveau | ENAP - École nationale d'administration publique | 3835,00 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2016-04-21 | 1 |
| Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise - 2e niveau | ENAP - École nationale d'administration publique | 3835,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-05-06 | 2 |
| Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise - 2e niveau | ENAP - École nationale d'administration publique | 3835,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-10-04 | 3 |
| Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise - 2e niveau - Module 1 | ENAP - École nationale d'administration publique | 300,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2015-12-08 | 1 |
| Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise - 2e niveau - Module 6 | ENAP - École nationale d'administration publique | 300,00 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-10-13 | 1 |
| Protocoles et technologies Internet | Université | 433,58 | 2325, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-05-02 | 1 |

| | | | | | |
|--|--|---------|--|------------|---|
| Psychocriminologie | Université | 318,64 | 1700, rue Jacques Tétreault, Laval (Québec) H7N 0B6 | 2016-01-05 | 1 |
| Psychopathologie | Université | 353,08 | 455, rue de l'Église, Lévis (Québec) G6W 2T9 | 2016-04-22 | 1 |
| Qualité de l'air en milieu de travail et hypersensibilité | Association québécoise pour l'hygiène, la santé et sécurité du travail (AQHSST) | 315,00 | 150, place Charles-Le Moyne, Longueuil (Québec) J4K 0A8 | 2016-12-07 | 1 |
| Querying Microsoft SQL Server 2014 | Versalys formation | 1975,00 | 850, rue Ernest Gagnon, Québec (Québec) G1S 4S2 | 2016-11-14 | 3 |
| Rapports collectifs de travail | Université | 280,65 | 3744, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1P1 | 2015-09-05 | 1 |
| Rayonnements ionisants dans le milieu de travail : contrôle, mesures et effets sur la santé | Association québécoise pour l'hygiène, la santé et sécurité du travail (AQHSST) | 270,00 | 89, boulevard Bromont, Bromont (Québec) J2L 1A9 | 2016-01-20 | 1 |
| Rayonnements ionisants dans le milieu de travail : contrôle, mesures et effets sur la santé | Association québécoise pour l'hygiène, la santé et sécurité du travail (AQHSST) | 398,15 | 89, boulevard Bromont, Bromont (Québec) J2L 1A9 | 2016-01-20 | 1 |
| Rédaction administrative | Université | 300,90 | 1030, avenue des Sciences-humaines, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-01-12 | 1 |
| Rédaction de rapports et de notes stratégiques | Accent formation Inc. | 247,00 | 2828, route de l'Église, Québec (Québec) G1W 2E3 | 2016-11-24 | 5 |
| Rédaction de rapports et de notes stratégiques | Accent formation Inc. | 247,50 | 1, place Ville-Marie, Montréal (Québec) H3B 1R1 | 2016-12-08 | 1 |
| Rédaction de rapports et de notes stratégiques | Accent formation Inc. | 247,50 | 1, place Ville-Marie, Montréal (Québec) H3B 1R1 | 2016-12-15 | 1 |
| Rédaction de rapports et de notes stratégiques | Accent formation Inc. | 248,00 | 2828, route de l'Église, Québec (Québec) G1W 2E3 | 2016-12-01 | 5 |

| | | | | | |
|---|---|---------|---|------------|----|
| Rédaction de rapports et de notes stratégiques | Accent formation Inc. | 495,00 | 1, place Ville-Marie, Montréal (Québec) H3B 1R1 | 2016-06-15 | 1 |
| Rédiger avec structure et clarté | Technologia formation | 725,00 | 2323, boulevard du Versant-Nord, Québec (Québec) G1N 4P4 | 2016-10-27 | 2 |
| Relations industrielles | Université | 278,89 | 555, boulevard de l'Université, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 | 2016-01-14 | 1 |
| Relations industrielles: défis et perspectives | Université | 295,83 | 20, rue Saint-Charles Sud, Joliette (Québec) J6E 4T1 | 2015-09-15 | 1 |
| Relations interculturelles en santé mentale | Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) | 200,00 | 55, avenue du Mont-Royal Ouest, Montréal (Québec) H2T 2S6 | 2016-04-07 | 1 |
| Relations Médias | Institut Format | 4200,00 | 505, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1Y7 | 2016-11-03 | 1 |
| Relations Médias | Institut Format | 4200,00 | 505, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1Y7 | 2016-12-20 | 1 |
| Résolution créative de problèmes | CSPQ - Centre de services partagés du Québec | 385,00 | 1030, avenue du Séminaire, Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-04-14 | 1 |
| Résolution de conflits | Université | 260,46 | 1700, rue Jacques Tétreault, Laval (Québec) H7N 0B6 | 2016-01-16 | 1 |
| Résolution de conflits | Université | 341,99 | 3744, rue Jean-Brillant, Montréal (Québec) H3T 1P1 | 2015-09-02 | 1 |
| Revue des concepts fondamentaux en contrôle interne | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 194,25 | 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6 | 2016-06-03 | 1 |
| Revue des concepts fondamentaux en élaboration de politiques et procédures | Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) | 206,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2015-09-01 | 1 |
| S'adapter sainement et rapidement aux changements professionnels et personnels | Formation conseil Diane Demers | 37,34 | 432, rue de Lanaudière, Joliette (Québec) J6E 7N2 | 2016-05-18 | 52 |

| | | | | | |
|--|--|--------|---|------------|----|
| S'adapter sainement et rapidement aux changements professionnels et personnels | Formation conseil Diane Demers | 37,34 | 432, rue de Lanaudière, Joliette (Québec) J6E 7N2 | 2016-05-18 | 55 |
| Santé psychologique au travail - Des stratégies gagnantes à la portée des gestionnaires | Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RRSPT) | 325,00 | 2305, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-11-10 | 4 |
| Seconder votre gestionnaire : une priorité | Manuri formation | 625,50 | 4700, boulevard Pierre-Bertrand, Québec (Québec) G2J 1A4 | 2016-06-07 | 1 |
| Seconder votre gestionnaire : une priorité | Manuri formation | 625,50 | 4700, boulevard Pierre-Bertrand, Québec (Québec) G2J 1A4 | 2016-10-18 | 1 |
| Secourisme en milieu de travail | Actions secours inc. | 118,00 | 451, avenue Arnaud, Sept-Iles (Québec) G4R 3B3 | 2016-11-14 | 1 |
| Secourisme en milieu de travail | Formation Langevin | 52,00 | 157, rue Principale, Châteauguay (Québec) J6K 1G2 | 2016-02-03 | 1 |
| Secourisme en milieu de travail | Formation Langevin | 52,00 | 157, rue Principale, Châteauguay (Québec) J6K 1G2 | 2016-02-10 | 1 |
| Secourisme en milieu de travail | Formation Langevin | 52,00 | 640, rue Chicoine, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 9J4 | 2016-02-29 | 1 |
| Secourisme en milieu de travail | Formation Langevin | 52,00 | 640, rue Chicoine, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 9J4 | 2016-03-07 | 1 |
| Secouriste en milieu de travail | Actions Secours inc. | 104,00 | 1432, King Ouest, Sherbrooke (Québec) J1J 2C2 | 2016-09-14 | 1 |
| Sécurité industrielle | Université | 449,99 | 445, boulevard de l'Université, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4 | 2016-01-05 | 1 |
| Séminaire de gestion des ressources humaines | Université | 66,50 | 2710, rue Bachand, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6 | 2016-09-12 | 1 |

| | | | | | |
|---|---|---------|--|------------|----|
| Séminaire d'intégration des apprentissages en administration publique | ENAP - École nationale d'administration publique | 545,94 | 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 | 2016-01-11 | 1 |
| Séminaire thématique en gestion des ressources humaines | Université | 250,00 | 1650, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec) J1J 2C3 | 2015-05-23 | 1 |
| Service à la clientèle dans le secteur public | CSPQ - Centre de leadership et de développement des compétences - CLDC | 260,00 | 880, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1S 2L2 | 2016-10-13 | 1 |
| Services offerts en matière de développement et d'accompagnement | Secrétariat aux emplois supérieurs | 700,00 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-03-08 | 12 |
| Sessions de perfectionnement en technique de conciliation en matière de harcèlement et de conflit au travail | Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RRSPT) | 116,67 | 2590, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 4M6 | 2016-11-07 | 1 |
| SharePoint - Site Collection and Site Administration | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 3500,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-11-28 | 1 |
| S'outiller pour mieux communiquer et collaborer ensemble | UQAM Centre de perfectionnement - école des sciences de la gestion (ESG) | 396,00 | 315, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 3X2 | 2016-06-09 | 1 |
| SQL & PL/SQL | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 4240,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-10-03 | 1 |
| Stabilité des pentes | Centre d'innovation en programmes éducatifs (CIPE) | 1395,00 | 1900, route Transcanadienne, Dorval (Québec) H9P 2N4 | 2016-11-01 | 1 |
| Stratégie d'entreprise | Université | 255,66 | 455, rue du Parvis, Québec (Québec) G1K 9H6 | 2016-01-11 | 1 |
| Stratégie ressources humaines et dotation | Université | 285,42 | 101, place Charles-Le Moyne, Longueuil (Québec) J4K 4Z1 | 2016-05-07 | 1 |
| Structure des organisations | ENAP - École nationale d'administration publique | 351,28 | 1055, boulevard des Forges, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4J9 | 2015-08-29 | 1 |
| Suivi de la performance et évaluation de projet | Université | 407,22 | 2325, rue de l'Université, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-01-04 | 1 |

| | | | | | |
|---|---|---------|---|------------|-----|
| Synthèse de documents | Université | 300,90 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-01-11 | 1 |
| Systèmes d'information de gestion | Université | 342,63 | 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 2A7 | 2015-09-01 | 1 |
| Table des avocats | Barreau du Québec | 5,58 | 420, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B4 | 2016-05-13 | 92 |
| Table des avocats | Barreau du Québec | 5,58 | 420, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B4 | 2016-05-12 | 159 |
| Tableau de bord de gestion | ENAP - École nationale d'administration publique | 328,17 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2016-01-07 | 1 |
| Technicien niveau 3 Draeger | Draeger Safety Canada Ltd | 3166,67 | 23560, Lübeck, Allemagne | 2016-06-07 | 3 |
| Technologie de l'information | Université | 1077,06 | 455, rue de l'Église, Lévis (Québec) G6W 2T9 | 2015-09-01 | 1 |
| Technologies d'excavation | Université | 349,15 | 1065, avenue de la Médecine, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2016-05-03 | 1 |
| Tests itératifs et évaluation par des essais | Université de Sherbrooke | 511,53 | 510, boulevard de l'Atrium, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-09-15 | 17 |
| Transformation organisationnelle et gestion du changement | CSPQ - Centre de services partagés du Québec | 750,00 | 1030, avenue du Séminaire, Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6 | 2015-12-09 | 1 |
| Travail dirigé | ENAP - École nationale d'administration publique | 688,05 | 4750, avenue Henri-Julien, Montréal (Québec) H2T 2C8 | 2015-08-28 | 1 |
| Une des parties est non représentée. Comment bien gérer cette réalité? | Barreau du Québec | 48,00 | 85, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8 | 2016-05-12 | 1 |
| Usability Testing Boot Camp | UDEMY | 15,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-12-05 | 1 |
| User Experience (UX) : The Ultimate Guide to Usability and UX | UDEMY | 15,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-12-05 | 1 |

| | | | | | |
|---|---|--------|---|------------|----|
| Utilisation du correcteur Antidote | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 46,75 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-12-02 | 1 |
| Utilisation sécuritaire des palans et des ponts roulants | Association sectorielle paritaire (ASP) - Multiprvention | 50,00 | 901, boulevard Talbot, Place-du-Fjord, Saguenay (Québec) G7H 6P8 | 2016-12-01 | 10 |
| Victimes et institutions juridiques | Université | 318,64 | 1700, rue Jacques Tétreault, Laval (Québec) H7N 0B6 | 2016-01-05 | 1 |
| Victimisation sexuelle | Université | 335,42 | 1700, rue Jacques Tétreault, Laval (Québec) H7N 0B6 | 2016-05-02 | 1 |
| Victimologie | Université | 335,14 | 1700, rue Jacques Tétreault, Laval (Québec) H7N 0B6 | 2015-09-02 | 1 |
| Visio | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 250,00 | 1100, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3B 4N4 | 2016-05-16 | 1 |
| Visio - Base | Académie de formation informatique (AFI) - Québec | 250,00 | 1751, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 0A2 | 2016-05-16 | 1 |
| Webinaire - Gestion de la carrière | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 400, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8W1 | 2016-06-07 | 1 |
| Webinaire - Panier de gestion et jugement situationnel | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 1, Complexe Desjardins, Tour Sud, Montréal (Québec) H5B 1B3 | 2016-08-16 | 1 |
| Webinaire - Panier de gestion et jugement situationnel | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-08-18 | 1 |
| Webinaire - Panier de gestion et jugement situationnel | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-09-12 | 1 |
| Webinaire - Panier de gestion et jugement situationnel | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-09-19 | 1 |
| Webinaire - Panier de gestion et jugement situationnel | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 145, boulevard Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6Z1 | 2016-09-15 | 1 |

| | | | | | |
|---|--------------------------------------|--------|---|------------|---|
| Webinaire - Panier de gestion et jugement situationnel | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 33, rue Gamble Ouest, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R3 | 2016-11-17 | 1 |
| Webinaire - Panier de gestion et jugement situationnel | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 400, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8W1 | 2016-09-21 | 1 |
| Webinaire - Panier de gestion et jugement situationnel | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 400, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8W1 | 2016-11-17 | 1 |
| Webinaire - Panier de gestion et jugement situationnel | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 425, rue du Pont, Québec (Québec) G1K 7S6 | 2016-09-15 | 1 |
| Webinaire - Panier de gestion et jugement situationnel | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 510, boulevard de l'Atrium, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-09-15 | 1 |
| Webinaire - Panier de gestion et jugement situationnel | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 85, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8 | 2016-11-17 | 1 |
| Webinaire - Panier de gestion et jugement situationnel | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 9, rue Nicholson, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 4M4 | 2016-11-21 | 1 |
| Webinaire - Panier de gestion et jugement situationnel | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 901, boulevard Talbot, Place-du-Fjord, Saguenay (Québec) G7H 6P8 | 2016-08-18 | 2 |
| Webinaire - Panier de gestion et jugement situationnel | Alliance des cadres de l'État | 114,98 | 1, Complexe Desjardins, Tour Sud, Montréal (Québec) H5B 1B3 | 2016-09-12 | 1 |
| Webinaire - Panier de gestion et planification stratégique | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 1055, boulevard des Forges, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4J9 | 2016-06-08 | 1 |
| Webinaire - Panier de gestion et planification stratégique | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-05-31 | 1 |
| Webinaire - Panier de gestion et planification stratégique | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 400, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8W1 | 2016-05-19 | 1 |
| Webinaire - Panier de gestion et planification stratégique | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 524, rue Bourdages, Québec (Québec) G1K 7E2 | 2016-05-31 | 1 |

| | | | | | |
|---|---|--------|--|------------|---|
| Webinaire - Panier de gestion et planification stratégique | Alliance des cadres de l'État | 100,00 | 85, rue de Martigny Ouest, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8 | 2016-05-31 | 1 |
| Webinaire : Comment positionner et faire rayonner son service d'information? | Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec | 35,00 | 1199, rue de Bleury, Montréal (Québec) H3B 3J1 | 2016-03-08 | 1 |
| Word - Intermédiaire | Cegep de Saint-Jean-sur-Richelieu | 135,00 | 30, boulevard du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5J4 | 2016-11-08 | 1 |
| Word - Intermédiaire | Synesis - Versalys | 220,00 | 850, rue Ernest Gagnon, Québec (Québec) G1S 4S2 | 2016-11-17 | 1 |
| Word - Mise à niveau | Commission scolaire des Trois-Lacs | 65,52 | 9, rue Nicholson, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 4M4 | 2016-09-27 | 8 |

ⁱ Veuillez noter que lorsqu'on inscrit le mot « université » seulement, il s'agit d'un cours faisant partie intégrale d'un programme universitaire académique, dont les coûts d'inscription sont remboursés en vertu du Cadre de gestion concernant le soutien aux études (DGRH). Lorsque le nom de l'établissement scolaire (ex. Université Laval) est inscrit, il s'agit d'une formation qui n'est pas suivi pour des fins d'obtention de diplôme, mais plutôt dans le cadre de perfectionnement, directement relié à la tâche de l'employé.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-74 Nombre d'erreurs de traitement des dossiers

Nombre d'erreurs de traitement des dossiers depuis cinq ans, par mission, par année :

- a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers ;**
- b. délai ;**
- c. nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs ;**
- d. montant moyen du remboursement demandé ;**
- e. montant total lié aux demandes de remboursement ;**
- f. nombre d'années en moyenne entre les erreurs et les demandes de remboursement.**

Aucun indicateur ne nous permet d'obtenir ces informations.

La CNESST rend une décision écrite, motivée et notifiée aux intéressés dans les plus brefs délais et les informe de leur droit de demander la révision de la décision.

SOURCE VPO
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-75 Liste des projets informatiques ou en technologies de l'information

Liste des projets informatiques ou en technologies de l'information depuis cinq ans, par mission :

- a. présenter l'évolution des coûts pour chacun des dossiers ;
- b. indiquer le nombre de consultants externes et les coûts associés ;
- c. indiquer la somme dépensée, par année financière (et prévisions pour 2017-2018), pour l'informatique et les technologies de l'information ;
- d. préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

- Voir tableau annexé pour l'année 2016.
- Les informations relatives aux contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec. www.seao.ca.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPRIMI |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

Ventilation des dépenses 2016 par projet

| No | Nom du projet | Étude d'opportunité logiciel libre réalisée | Ressources internes | Services professionnels | Logiciels et matériels | Frais de fonctionnement |
|---------|--|---|---------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|
| 3.3001r | Systèmes de rémunération à l'acte RAMQ (SYRA) | Non applicable | 150 967 \$ | 332 561 \$ | | |
| 3.3029r | Accès au dossier du travailleur | Non applicable | 194 364 \$ | 264 253 \$ | | |
| 3.3042r | Solution applicative soutenant le Programme Médicaments | Non applicable | 19 090 \$ | 27 767 \$ | | |
| 3.3059r | Système commun de notification en ligne | Oui | 21 490 \$ | 92 022 \$ | | |
| 3.3951r | DEMES - Mesure 44 - Allègement réglementaire | Non applicable | | 100 628 \$ | | |
| 3.3960r | Nouveau code de procédure civile | Non applicable | 20 763 \$ | 25 980 \$ | | |
| 3.5028r | Renouvellement des équipements de stockage (SAN) | Non applicable | 84 701 \$ | 60 834 \$ | 2 849 738 \$ | |
| 3.5046r | Solution évoluée d'accès aux services sécurisés | Non applicable | 73 258 \$ | 259 184 \$ | | |
| 3.5076r | Remplacement de serveurs désuets | Non applicable | 57 333 \$ | 888 \$ | 336 309 \$ | |
| 3.5093r | Rehaussement du logiciel de gestion de bases de données Oracle et des outils d'administration | Non applicable | 148 930 \$ | 36 157 \$ | | |
| 4.41.2 | Service en ligne souscription | Non applicable | 371 981 \$ | 781 403 \$ | | |
| 4.41.3 | Transmission électronique des rapports médicaux | Non applicable | 69 857 \$ | 470 467 \$ | | |
| 4.41.5 | Gestion de la conformité de la prime d'assurance | Oui | 24 299 \$ | 353 537 \$ | | |
| 4.175b | Solution visant l'application des orientations administratives sur la fin du droit à l'assistance médicale | Non applicable | 44 731 \$ | 24 735 \$ | | |
| 4.186 | Intégration de la CNESST à la solution gouvernementale du Service intégré de démarrage d'entreprise (SIDE) | Non applicable | 472 241 \$ | 739 995 \$ | | |
| 5.30 | Migration téléphonie IP | Non applicable | 274 148 \$ | 1 484 619 \$ | 717 434 \$ | |
| 5.61.1 | Projet principal - Nouveau poste de travail (Windows / Office) | Non applicable | 150 926 \$ | 651 148 \$ | | |
| 5.61.2 | Projet connexe - Rehaussement logiciels non fonctionnels | Non applicable | 101 196 \$ | 850 557 \$ | 91 828 \$ | 80 564 \$ |
| 5.146 | Rehaussement des serveurs de la PES vers Windows 2012 | Non applicable | 404 989 \$ | 1 283 856 \$ | | |
| | | | 2 685 264 \$ | 7 840 591 \$ | 3 995 310 \$ | 80 564 \$ |
| | | | | 14 601 729 \$ | | |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-76 Sommes investies en projets immobiliers

**Depuis cinq ans, sommes investies en projets immobiliers et prévisions pour 2017-2018.
Ventilation par année et par région, ainsi que par mission. Indiquer :**

- a. le nom des projets;**
- b. les coûts de ces projets;**
- c. le nom de la firme ou du professionnel retenu pour les réaliser;**
- d. l'échéancier pour chacun des projets;**
- e. les justifications pour chacun des projets.**

Voir les documents annexés :

- Annexe 1 : Sommes investies en projets immobiliers pour l'année 2016
- Annexe 2 : Firmes ou professionnels

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPRIMI |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

| Site | Nom du projet | Coûts 2016 (réels) | Nom de la firme | Date de début du projet | Date de fin du projet | Justification du projet (Nature des travaux effectués, objectif des travaux, fréquence de réalisation le cas échéant, etc.) |
|--|---|--------------------|--|-------------------------|-----------------------|---|
| SIÈGE SOCIAL | | | | | | |
| 524, rue Bourdages | Projet immobilier Bourdages | 1 598 807 \$ | Voir liste ⁽¹⁾ | 2016-01-01 | 2016-12-31 | Repositionnement du projet immobilier, et travaux dans le but d'assurer le maintien de l'actuel siège social de la CNESST et la sécurité de l'édifice. |
| Écoquartier D'Estimauville | Projet immobilier D'Estimauville | 540 744 \$ | Voir liste ⁽²⁾ | 2016-08-01 | 2016-12-31 | Études de faisabilité et planification de la construction du nouveau siège social de la CNESST dans l'écoquartier D'Estimauville. |
| 524, rue Bourdages | Programme préventif de gestion de l'amiante du siège social (Bourdages) | 71 475 \$ | Voir liste ⁽³⁾ | 2013-05-01 | 2021 | Réalisation de prélèvements (campagnes d'échantillonnage), de tests d'air et surveillance lors de travaux en mode amiante. |
| 524, rue Bourdages | Maintien des actifs de l'édifice | 16 867 \$ | Les métaux pressés Québec inc. Trane Canada WSP Canada | 2016 | 2021 | Entretien des actifs immobiliers planifiés pour les cinq prochaines années, jusqu'au déménagement du siège social dans le nouvel édifice à construire dans l'écoquartier D'Estimauville afin de maintenir en conditions les équipements de l'édifice Bourdages. |
| TRAVAUX EFFECTUÉS DANS DES LOCAUX LOUÉS | | | | | | |
| Trois-Rivières | Améliorations locatives | 10 460 \$ | Voir liste ⁽⁴⁾ | 2015-01-01 | 2016-02-29 | Travaux d'améliorations locatives liés au renouvellement du bail (construction, aménagement, câblage, etc.) dans les locaux de la Direction régionale Mauricie/Centre-du-Québec. |
| Québec - Sauvetage minier | Relocalisation | 11 817 \$ | Régis Côté et associés LGT Technorm inc. | 2015-01-01 | 2017-12-31 | Services professionnels pour la production du Programme fonctionnel et technique (PFT) dans le cadre de la relocalisation du poste de sauvetage minier de Québec. |
| Lévis | Améliorations locatives | 23 440 \$ | 141273 Canada inc. (Monette Express) Fondation Saison nouvelle inc. Installation QSP Johnson Controls Sertel Telecom | 2016-01-01 | 2017-04-30 | Travaux d'améliorations locatives (construction, aménagement, câblage, etc.) préalables à la relocalisation d'effectifs. Ce projet a permis une rétrocession d'espaces. |
| Baie-Comeau | Améliorations locatives | 9 612 \$ | Carrefour Widjiwagan Société québécoise des infrastructures Installation QSP Sertel Telecom | 2016-01-01 | 2016-02-28 | Travaux d'améliorations locatives (aménagement, câblage, etc.) préalables à la relocalisation d'effectifs. Ce projet a permis une rétrocession d'espaces. |
| Gatineau | Améliorations locatives | 11 896 \$ | Boutique du bureau Gyva inc. Connectic inc. Déménagement S L B L Johnson Controls Les investissements Miguin inc. | 2016-01-01 | 2016-04-30 | Travaux d'améliorations locatives (aménagement, câblage, etc.) préalables à la relocalisation d'effectifs. Ce projet a permis une rétrocession d'espaces. |

| Site | Nom du projet | Coûts 2016 (réels) | Nom de la firme | Date de début du projet | Date de fin du projet | Justification du projet (Nature des travaux effectués, objectif des travaux, fréquence de réalisation le cas échéant, etc.) |
|---------------------------------|------------------------------|--------------------|---|-------------------------|-----------------------|--|
| Rouyn-Noranda | Améliorations locatives | 50 479 \$ | Groupe T.A.P. inc. Installation QSP Johnson Controls Les Placements MGT ltée Société québécoise des infrastructures Techtel Communication inc. | 2016-03-01 | 2016-10-31 | Travaux d'améliorations locatives (construction, aménagement, câblage, etc.) préalables à la relocalisation d'effectifs. Ce projet a permis une rétrocession des espaces. |
| Montréal - NT | Améliorations locatives | 31 750 \$ | Édifice 500 René-Lévesque inc. Installation QSP Société québécoise des infrastructures | 2016-04-01 | 2016-07-01 | Travaux d'améliorations locatives (aménagement, câblage, etc.) préalables à la relocalisation d'effectifs. Ce projet a permis une rétrocession d'espaces. |
| Québec - NT | Améliorations locatives | 525 095 \$ | Voir liste ⁽⁵⁾ | 2016-05-01 | 2016-12-31 | Travaux d'améliorations locatives (construction, aménagement, câblage, etc.) préalables à la relocalisation d'effectifs. Ce projet a permis une rétrocession d'espaces. |
| Québec - Bureau régional (DRCN) | Améliorations locatives | 11 000 \$ | 141273 Canada inc. (Monette Express) Kevlar - Le Cartier | 2016-01-01 | 2017-12-31 | Travaux de réaménagement pour la Direction régionale de la Capitale-Nationale. |
| Sherbrooke | Améliorations locatives | 6 200 \$ | Budget construction solution (BCS) | 2016-05-01 | 2017-12-31 | Services professionnels en estimation, préalables aux travaux de relocalisation d'effectifs en 2017. Ce projet permettra une rétrocession d'espaces. |
| Longueuil | Améliorations locatives | 3 475 \$ | Budget construction solution (BCS) | 2016-07-01 | 2017-12-31 | Services professionnels en estimation, préalables aux travaux de relocalisation d'effectifs en 2017. Ce projet permettra une rétrocession d'espaces. |
| Joliette | Améliorations locatives | 7 773 \$ | MTA Architectes | 2016-11-01 | 2018-04-30 | Services professionnels liés au renouvellement du bail (préparation du Programme fonctionnel et technique (PFT)). |
| Montréal - De Bleury | Projet immobilier De Bleury | 124 823 \$ | 9222-1605 Québec inc. Budget construction solution Optimum solutions conseils Technorm inc. | 2015-09-01 | À déterminer | Travaux d'améliorations locatives (démolition, construction, aménagement, câblage, etc.) autorisés par le CA. lors de la séance du 18 juin 2014. Les travaux d'améliorations locatives de la CNESST ont été retardés par des travaux préalables de mise aux normes, réalisés par le propriétaire. Les coûts 2016 sont liés à des services de professionnels engagés par le propriétaire pour permettre l'avancement du projet. |
| Complexe Desjardins | Projet immobilier Desjardins | 32 837 \$ | Conceptum informatique inc. Les Réalisations Conceptum international Vincent ergonomie | 2016-07-01 | 2019-12-31 | Travaux d'améliorations locatives (démolition, construction, aménagement, câblage, etc.) en lien avec le renouvellement du bail. Déménagement complet des espaces de la tour Sud vers la tour Est. |

Sommes investies en projets immobiliers en 2016
Noms des firmes ou professionnels retenus pour réaliser les projets



| (1) Projet immobilier Bourdages (PIB) | |
|--|---|
| Fournisseurs | Description |
| 141273 CANADA INC. (MONETTE EXPRESS) | Déménageurs |
| AGF DU FOR INC. | Système de ligne de vie |
| AV TECH INC. | Firme pour entretien du bâtiment |
| BELZONA QUEBEC INC. | Finition de plancher |
| BPR INC. | Génie civil et structure |
| CIMA | Génie mécanique et électrique |
| COARCHITECTURE | Architecture |
| CONSEILLERS EN GESTION & INFORMATIQUE | Gestion de projets |
| CONSTRUCTIONS RICHARD ARSENAULT INC. | Entrepreneur en construction |
| CORPORATION D'AFFACTURAGE JD | Entreposage entrée électrique |
| DEMENAGEMENT ET TRANSPORT DOLBEC INC. | Entreposage |
| DEMVAR INC. | Entrepreneur en démolition et désamiantage |
| ENGLOBE CORP. | Laboratoire de matériaux |
| FRANKLIN EMPIRE | Fourniture de composante de bâtiment |
| GAZ METROPOLITAIN | Fournisseur de gaz naturel |
| GILBERT DESCHENES ET ASS | Évaluateur |
| JOHNSON CONTROLS | Entrepreneur en contrôle de bâtiment |
| LA BIL INC. | Entrepreneur plombier |
| LES CONSTRUCTIONS BELAND ET LAPOINTE INC | Entrepreneur gérant |
| R3D CONSEIL INC. | Gestion de projets |
| SERTEL TELECOM | Entrepreneur en télécommunication |
| SOCIETE QUEBECOISE DES INFRASTRUCTURES | Gestion de projet |
| SOTRACO INC. | Entrepreneur en excavation |
| STRATEGIA CONSEIL INC. | Firme professionnelle en conseil |
| TECHNORM INC. | Services professionnels et techniques divers et autres. |
| TENAQUIP LTEE | Fournitures de quincaillerie diverse |

| (2) Projet immobilier D'Estimauville (PIE) | |
|---|-------------------------------------|
| Fournisseurs | Description |
| SOCIETE QUEBECOISE DES INFRASTRUCTURES | Gestion de projets et études de sol |
| STRATEGIA CONSEIL INC. | Firme professionnelle en conseil |
| CONSEILLERS EN GESTION & INFORMATIQUE | Gestion de projets |
| AFI EXPERTISE INC. | Soutien en gestion de projets |

| (3) Programme préventif de gestion de l'amiante du siège social | |
|--|---------------------|
| Fournisseurs | Description |
| LVM (Englobe) | Spécialiste amiante |

| (4) Améliorations locatives Trois-Rivières | |
|---|--|
| Fournisseurs | Description |
| Altel inc. | Démantèlement 2 portes, lecteurs de cartes et gâches électriques |
| Anixter Canada inc. | Achat de câble combo |
| Canac Marquis Grenier ltée | Matériel de câblage |
| Corporation d'affacturage JD | Transport pour les déménageurs |
| Industrielle alliance | Construction |
| Johnson controls | Travaux sur le système intégré de sécurité et raccordement de porte avec moteur pour personne à mobilité réduite |
| Martel express ltée | Déménageurs |
| Momentum 2000 inc. | Débranchement et réinstallation des fontaines d'eau |
| Nedco div de Rexel Canada électrique inc. | Matériel de câblage |
| PELTI | Installation de deux pellicules givrées dans les fenêtres de l'accueil |
| Sécurité Sirois événements spéciaux | Surveillance des bureaux en chantier |
| Select télécommunication | Câblage |
| Tenaquip ltée | Matériel de câblage |
| Wesco distribution Canada inc. | Équipements de câblage informatique |

| (5) Regroupement CNESST Québec - NT (au 400, boulevard Jean-Lesage) | |
|--|---|
| Fournisseurs | Description |
| 141273 Canada inc. (Monette Express) | Déménagement et aménagement de postes de travail |
| Corporation d'affacturage JD (Extal) | Montage et démontage de mobilier Teknion + transport |
| Édifice 200 Sainte-Foy inc. (Groupe Mach) | Surcharge pour éclairage et ventilation/climatisation en dehors des heures normales |
| Édifice les façades inc. | Travaux de construction et démontage de mobilier. |
| Johnson controls | Travaux sur le système intégré de sécurité |
| Kevlar - Le Cartier | Surveillance des bureaux en chantier |
| Panavideo inc. | Démantèlement du système de sécurité |
| Sertel Telecom | Travaux de câblage structuré |
| Teknion Roy & Breton inc. | Achat de mobilier |
| Trailer wizards Ltd. | Location de deux remorques de 53' pour entreposage temporaire |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-077 Ventilation des dépenses engagées par la vice-présidence aux normes du travail

Ventilation des dépenses engagées par la vice-présidence aux normes du travail.

Ventilation des dépenses engagées par le secteur des normes du travail ¹

Les sommes engagées par le secteur des normes du travail ont été déterminées conformément à la méthode de répartition des frais d'administration par secteur entérinée par le Vérificateur général du Québec.

| (En millions de \$) | Réal 2016 |
|--|-------------|
| Coûts directs | 29,0 |
| • <i>Traitement</i> | 27,3 |
| • <i>Services professionnels</i> | 0,1 |
| • <i>Fonctionnement</i> | 1,6 |
| Coûts spécifiques | 6,7 |
| • <i>Loyers</i> | 3,8 |
| • <i>Ententes (ARQ)</i> | 0,5 |
| • <i>Campagnes publicitaires</i> | |
| • <i>Poste et messageries</i> | 0,5 |
| • <i>Ressources informationnelles</i> | 0,5 |
| • <i>Amortissement</i> | 1,4 |
| Coûts communs (répartis au prorata des frais directs) | 11,1 |
| Administratifs <i>(Ressources humaines, financières et matérielles, communications, gouvernance, secrétariat, etc.)</i> | 5,5 |
| Ressources informationnelles | 5,4 |
| Dépréciation et sortie d'actifs | 0,2 |
| Total | 46,8 |

¹ Excluant les tribunaux administratifs.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-78 Effectif rattaché au bureau de la vice-présidence aux normes du travail.

Effectif rattaché au bureau de la vice-présidence aux normes du travail. Sommes engagées pour la rémunération.

En 2016, six effectifs étaient rattachés au bureau de la vice-présidence aux normes du travail, dont une personne était en congé sans solde. Les sommes engagées pour la rémunération des ces cinq personnes sont de 638 083,92 \$.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPFA |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-79 Montant investis et prévisions pour 2017-2018 en ce qui a trait aux normes du travail

Montant investis depuis cinq ans, et les prévisions pour 2017-2018, en ce qui a trait aux normes du travail, afin d'informer :

- a. la population;**
- b. les employeurs.**

Veillez vous référer à la RP1-65.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | SGDAO |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-80 Nombre de plaintes reçues relatives aux normes du travail, objet et montant des indemnisations versées ou des pénalités imposées depuis cinq ans,

Nombre de plaintes reçues relatives aux normes du travail, objet et montant des indemnisations versées ou des pénalités imposées depuis cinq ans, par année financière et par secteur d'activité.

Voir Annexe

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPNT |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

Nombre de plaintes reçues relatives aux normes du travail, objet et montant des indemnisations versées ou des pénalités imposées depuis cinq ans, par année financière et par secteur d'activité.

Nombre de plaintes reçues relatives aux normes du travail, objet et montant des indemnisations versées ou des pénalités imposées depuis cinq ans, par année financière et par secteur d'activité.

| Période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2016 | Plaintes reçues | Sans intervention juridique | Avec intervention juridique | |
|--|-----------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| | | Plaintes fermées | Plaintes fermées | Montant |
| Traitement des plaintes | | | | |
| Normes pécuniaires | 14 174 | 12 023 | 2 359 | 3 383 823,39 \$ |
| Pratique interdite | 4 422 | 3 325 | 772 | 2 398 348,38 \$ |
| Congédiement fait sans une cause juste et suffisante | 5 427 | 3 976 | 1 190 | 11 173 703,09 \$ |
| Harcèlement psychologique | 3 566 | 3 466 | 151 | 791 571,37 \$ |
| Total des plaintes | 27 589 | 22 790 | 4 472 | 17 747 446,23 \$ |

Montants perçus en pénalité à la Direction générale des affaires juridiques pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016

| Nombre de dossiers reçus à la Direction des affaires juridiques | Nombre de dossiers ayant une pénalité perçue | Montant perçu |
|---|--|---------------|
| 1 796 | 28 | 12 098,77 \$ |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-81 Évolution du budget de dépenses relatives aux normes du travail

Depuis cinq ans, évolution du budget de dépenses relatives aux normes du travail.

Veillez vous référer à la question RP1-77.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPFA |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-82 Évolution du nombre de dossiers traités par les services juridiques relatifs aux normes du travail depuis cinq ans, par région

Évolution du nombre de dossiers traités par les services juridiques relatifs aux normes du
travail depuis cinq ans, par région.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

| Dossiers reçus et traités | 2016 |
|---|-------|
| Dossiers civils (pécuniaires) | 1 796 |
| Pratiques interdites | 1 040 |
| Congédiements sans cause juste et suffisante | 1 574 |
| Harcèlement psychologique | 174 |

Le détail par région (page suivante)

En matière pécuniaire, il peut y avoir plus d'une plainte par dossier, puisque toutes celles des salariés d'une même entreprise sont généralement regroupées aux fins de poursuite judiciaire ce qui, notamment, en réduit les frais.

SOURCE VPNT
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

| RÉGION | Civils (pécuniaires) | Pratiques interdites | Congédiement sans cause juste et suffisante | Harcèlement psychologique |
|--|----------------------|----------------------|---|---------------------------|
| | 2016 | 2016 | 2016 | 2016 |
| Abitibi-Témiscamingue | 29 | 8 | 18 | 0 |
| Bas-Saint-Laurent-Gaspésie | 57 | 4 | 17 | 0 |
| Chaudière-Appalaches | 39 | 38 | 54 | 7 |
| Côte-Nord | 38 | 1 | 9 | 2 |
| Capitale-Nationale | 120 | 86 | 124 | 15 |
| Estrie | 106 | 31 | 47 | 14 |
| Lanaudière | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Laurentides | 326 | 0 | 0 | 0 |
| Laval | 0 | 222 | 352 | 48 |
| Mauricie-Centre-du-Québec | 127 | 60 | 97 | 8 |
| Montréal | 286 | 168 | 245 | 12 |
| Montréal | 556 | 347 | 493 | 55 |
| Outaouais | 23 | 50 | 70 | 4 |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 24 | 25 | 48 | 9 |
| Faillite | 47 | 0 | 0 | 0 |
| Normes sectorielles | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Service de surveillance de l'application de la Loi | 17 | 0 | 0 | 0 |
| GRAND TOTAL: | 1 796 | 1 040 | 1 574 | 174 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-83 Nombre de décisions rendues par les tribunaux administratifs et supérieurs dans les dossiers relatifs aux normes du travail

Nombre de décisions rendues par les tribunaux administratifs et supérieurs en faveur du travailleur et en faveur de l'employeur dans les dossiers relatifs aux normes du travail, depuis cinq ans, par année financière.

Année 2016

Dossiers de nature pécuniaire :

- 591 décisions dont 583 favorables au salarié (plainte accueillie totalement ou en partie) et 8 favorables à l'employeur (plainte rejetée).

Dossiers de pratique interdite :

- 74 décisions dont 34 favorables au salarié (plainte accueillie totalement ou en partie) et 40 favorables à l'employeur (plainte rejetée).

Dossiers de congédiement sans cause juste et suffisante :

- 90 décisions dont 46 favorables au salarié (plainte accueillie totalement ou en partie) et 44 favorables à l'employeur (plainte rejetée).

Dossiers de harcèlement psychologique :

- 8 décisions dont 3 favorables au salarié (plainte accueillie totalement ou en partie) et 5 favorables à l'employeur (plainte rejetée).

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPNT |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-84 Évolution du pourcentage de règlements hors cour conclus au cours des 5 dernières années relativement aux normes du travail

Évolution du pourcentage de règlements hors cour conclus au cours des cinq dernières années relativement aux normes du travail.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

| Règlements hors cour | 2016 |
|---|-------------|
| Dossiers civils (pécuniaires) | 36,77 % |
| Pratiques interdites | 73,67 % |
| Congédiements sans cause juste et suffisante | 75,54 % |
| Harcèlement psychologique | 75,51 % |

SOURCE VPNT
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-85 Nombre de visites ou d'enquêtes par inspecteur, en moyenne, et pourcentage des visites ou des enquêtes qui débouchent sur des poursuites devant les tribunaux liées aux normes du travail

Nombre de visites ou d'enquêtes par inspecteur, en moyenne, et pourcentage des visites ou des enquêtes qui débouchent sur des poursuites devant les tribunaux liées aux normes du travail, au cours des cinq dernières années.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

Moyenne des visites ou enquêtes par inspecteur : 157

Pourcentage débouchant sur des poursuites : 16,88 %

Poursuites civiles intentées : 1448

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPNT |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-86 Effectif affecté aux normes du travail

Effectif affecté aux normes du travail depuis cinq ans (total, femmes, personnes handicapées, membres de communautés culturelles, Autochtones, anglophones).

Lors de la création de la CNESST, les effectifs travaillant aux services à vocation administrative des trois organismes, tels les ressources humaines, les communications, les services juridiques, les ressources informationnelles, etc. ont été regroupés dans les directions centrales de la nouvelle organisation. Ces effectifs répondent aux besoins de l'ensemble de la Commission, sans nécessairement être affectés exclusivement à l'un des trois volets de mission (normes du travail, équité salariale, santé sécurité du travail). Les données fournies ci-dessous ne tiennent donc compte que des effectifs relevant directement de la vice-présidence aux normes du travail.

En 2016, 265 effectifs sont rattachés à la Vice-présidence aux normes du travail, dont 182 femmes. De plus, parmi ces 265 effectifs, 6 personnes sont identifiées comme étant handicapées, 35 font partie de communautés culturelles, 3 du personnel autochtone et 2 du personnel anglophone.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPFA |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-087 Ventilation des dépenses engagées par la vice-présidence à l'équité salariale

Ventilation des dépenses engagées par la vice-présidence à l'équité salariale.

Ventilation des dépenses engagées par le secteur de l'équité salariale.

Les sommes engagées par le secteur de l'équité salariale ont été déterminées conformément à la méthode de répartition des frais d'administration par secteur entérinée par le Vérificateur général du Québec.

| (En millions de \$) | Réal 2016 |
|--|------------|
| Coûts directs | 5,4 |
| • <i>Traitement</i> | 5,2 |
| • <i>Services professionnels</i> | 0,1 |
| • <i>Fonctionnement</i> | 0,1 |
| Coûts spécifiques | 1,0 |
| • <i>Loyers</i> | 0,5 |
| • <i>Ententes (ARQ)</i> | 0,1 |
| • <i>Campagnes publicitaires</i> | 0,1 |
| • <i>Poste et messageries</i> | 0,1 |
| • <i>Ressources informationnelles</i> | 0,3 |
| • <i>Amortissement</i> | 0,0 |
| Coûts communs (répartis au prorata des frais directs) | 1,8 |
| Administratifs <i>(Ressources humaines, financières et matérielles, communications, gouvernance, secrétariat, etc.)</i> | 1,5 |
| Ressources informationnelles | 0,3 |
| Dépréciation et sortie d'actifs | 0,0 |
| Total | 8,2 |

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-88 Effectif rattaché au bureau de la vice-présidence à l'équité salariale

Effectif rattaché au bureau de la vice-présidence à l'équité salariale. Sommes engagées pour la rémunération.

Cinq effectifs sont rattachés au bureau de la Vice-présidence à l'équité salariale. Les sommes engagées pour la rémunération des cinq personnes est de 443 867,67 \$.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPFA |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-89 Ventilation des dépenses de fonctionnement liées à l'équité salariale

Ventilation des dépenses de fonctionnement liées à l'équité salariale.

Veillez vous référer à la question RP1-87.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPFA |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-90 Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant l'état d'avancement des travaux des entreprises privées et des secteurs public et parapublic visant à se conformer à la LES

Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant l'état d'avancement des travaux des entreprises privées et des secteurs public et parapublic visant à se conformer à la *Loi sur l'équité salariale*.

En 2016, aucune étude, analyse, recherche, sondage, scénario ou projection concernant l'état d'avancement des travaux des entreprises privées et des secteurs public et parapublic visant à se conformer à la Loi sur l'équité salariale n'a été effectué.

SOURCE VPES
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**RP1-91 Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections
concernant les modifications liées aux entreprises soumises à la déclaration obligatoire**

**Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant les
modifications liées aux entreprises soumises à la déclaration obligatoire.**

En 2016, il n'y a aucune étude, analyse, recherche, sondage, scénario ou projection concernant les modifications liées aux entreprises soumises à la déclaration obligatoire.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPES |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-92 Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant la mise sur pied d'un projet-pilote visant les employeurs potentiellement en défaut

Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant la mise sur pied d'un projet-pilote visant les employeurs potentiellement en défaut.

La mise sur pied d'un projet-pilote de vérification visant les entreprises n'ayant pas réalisé leur exercice d'équité salariale au 31 décembre 2010 ne se base pas sur des études, recherches ou sondages externes, mais bien sur les informations fournies dans les déclarations produites par les employeurs eux-mêmes. En effet, avec l'entrée en vigueur en 2011, du Règlement concernant la déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale, les employeurs assujettis à celui-ci ont l'obligation de déclarer annuellement l'état d'avancement des travaux d'équité salariale au sein de leurs entreprises.

À noter que le registre DEMES représente une banque de données statistiques importante pour la CNESST. Les données qui y sont contenues sont régulièrement utilisées afin de cibler, entre autres, les activités de vérification.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPES |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-94 Nombre de plaintes déposées en vertu de la LES

Nombre de plaintes déposées en vertu de la Loi sur l'équité salariale, depuis cinq ans.
Indiquer, par type de plainte :

- a. le nombre de plaintes en cours;
- b. le nombre de plaintes en médiation;
- c. le nombre de plaintes qui ont fait l'objet d'une enquête préalable et le nombre de commissaires par enquête;
- d. le nombre de plaintes qui ont fait l'objet d'une décision;
- e. le délai moyen entre le dépôt de la plainte et la décision.

a) Nombre de plaintes en cours

Au 31 décembre 2016, 14 617 plaintes étaient en traitement à la CNESST.

b) Nombre de plaintes en médiation

Au 31 décembre 2016, 3 422 plaintes étaient en traitement à la CNESST.

c) Nombre de plaintes qui ont fait l'objet d'une enquête préalable et nombre de commissaires par enquête

En 2016, aucune plainte n'a fait l'objet d'une enquête préalable ou préliminaire.

d) Nombre de plaintes qui ont fait l'objet d'une décision

En 2016, 53 plaintes ont fait l'objet d'une décision.

e) Délai moyen entre le dépôt de la plainte et la décision

En vertu de la Loi sur l'équité salariale (LES), c'est lorsqu'il se révèle impossible d'en arriver à un règlement que la CNESST, par décision, détermine les mesures qui doivent être prises pour que l'équité salariale soit atteinte ou maintenue conformément à la LES.

Ainsi, une décision est rendue par les commissaires et la vice-présidente à l'équité salariale lorsque la plainte n'a pu être réglée à la satisfaction des parties en conciliation ou en enquête.

Le délai moyen de traitement des plaintes pour lesquelles une décision a été rendue en 2016 est de 219 jours, sauf pour les dossiers présentant une complexité ou une situation exceptionnelle.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPES |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-95 Nombre de décisions rendues en vertu de la Loi sur l'équité salariale

Nombre de décisions rendues en vertu de la Loi sur l'équité salariale depuis cinq ans, par année financière, et la nature des décisions.

En 2016, 64 décisions concernant des demandes à caractère décisionnel, des plaintes, des différends, des vérifications et des enquêtes à notre initiative ont été rendues.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPES |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**RP1-96 Nombre de décisions rendues en vertu de la Loi sur l'équité salariale en faveur du
travailleur et en faveur de l'employeur**

**Nombre de décisions rendues en vertu de la Loi sur l'équité salariale depuis cinq ans, en
faveur du travailleur et en faveur de l'employeur, par année financière.**

Cette question ne semble pas pertinente pour l'exercice de l'étude des crédits.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPES |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-97 Depuis cinq ans, liste des décisions rendues en vertu de la section 1 du chapitre VI de la LES

Depuis cinq ans, liste des décisions rendues en vertu de la section 1 du chapitre VI de la Loi sur l'équité salariale.

Toutes les décisions rendues en vertu de la section 1 du chapitre VI de la Loi sur l'équité salariale sont disponibles gratuitement sur son site Internet (www.cnesst.gouv.qc.ca), sur CANLII (www.canlii.ca) et sur SOQUIJ (www.jugements.qc.ca).

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPES |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-98 Nombre d'autorisations données à des employeurs d'établir un programme distinct en matière d'équité salariale

Nombre d'autorisations données à des employeurs d'établir un programme distinct applicable à un ou à plusieurs établissements si des disparités régionales le justifient, en matière d'équité salariale, depuis cinq ans.

Pour l'année 2016, la CNESST n'a accordé aucune autorisation d'établir un programme distinct applicable à un ou plusieurs établissements pour disparités régionales.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPES |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-99 Nombre de demandes d'assistance d'entreprises ou de personnes concernant leur démarche d'équité salariale

Nombre de demandes d'assistance d'entreprises ou de personnes concernant leur démarche d'équité salariale, depuis cinq ans, par année financière.

Pour l'année 2016 :

| | |
|---|----------------|
| • Nombre de demandes de renseignements : | 24 732 |
| • Nombre de demandes d'assistance spécialisée : | 1 186 |
| | <hr/> |
| | Total : 25 918 |

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPES |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**RP1-100 Nombre d'amendes données en vertu du chapitre VIII de la LES, ventilé par
montant des amendes, types d'infraction, secteur d'activité des employeurs**

**Nombre d'amendes données en vertu du chapitre VIII de la Loi sur l'équité salariale,
ventilé par montant des amendes, type d'infraction, secteur d'activité des employeurs,
depuis cinq ans et par année financière.**

Au cours de l'année 2016, aucune poursuite pénale n'a été intentée en vertu du chapitre VIII de la
Loi sur l'équité salariale.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPES |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-101 Nombre de vérifications effectuées en entreprise concernant le respect de la LES depuis cinq ans, par année financière

Nombre de vérifications effectuées en entreprise concernant le respect de la Loi sur l'équité salariale depuis cinq ans, par année financière.

En 2016, 943 vérifications ont été effectuées en entreprise concernant le respect de la Loi sur l'équité salariale.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPES |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-102 Effectif dédié au respect et à l'application de la Loi sur l'équité salariale

Effectif dédié au respect et à l'application de la Loi sur l'équité salariale (total, femmes, personnes handicapées, membres de communautés culturelles, Autochtones, anglophones) depuis cinq ans, par année financière, ainsi que les prévisions pour 2017-2018 de l'effectif dédié à cette mission.

Lors de la création de la CNESST, les effectifs travaillant aux services à vocation administrative des trois organismes, tels les ressources humaines, les communications, les services juridiques, les ressources informationnelles, etc. ont été regroupés dans les directions centrales de la nouvelle organisation. Ces effectifs répondent aux besoins de l'ensemble de la Commission, sans nécessairement être affectés exclusivement à l'un des trois volets de mission (normes du travail, équité salariale, santé sécurité du travail). Les données fournies ci-dessous ne tiennent donc compte que des effectifs relevant directement de la vice-présidence à l'équité salariale.

En 2016, 67 effectifs sont rattachés à la Vice-présidence à l'équité salariale, dont 48 femmes. De plus, parmi ces 67 effectifs, 3 personnes sont identifiées comme faisant partie des communautés culturelles et 1 du personnel anglophone.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPFA |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-103 Nombre de formations données relativement au respect et à l'application de la Loi sur l'équité salariale depuis cinq ans, par année financière

Nombre de formations données relativement au respect et à l'application de la Loi sur l'équité salariale depuis cinq ans, par année financière.

En 2016, la Vice-présidence à l'équité salariale de la CNESST a donné 33 formations.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPES |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-104 Effectif par grande mission et dépenses afférentes

Effectif par grande mission de santé et sécurité du travail et dépenses afférentes (depuis cinq ans, par année financière), soit :

- a. prévention et inspection ;
- b. indemnisation et réadaptation (nombre de personnes inscrites) ;
- c. financement (nombre d'entreprises enregistrées).

Résultats du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 ¹

| | EFFECTIFS UTILISÉS | FRAIS D'ADMINISTRATION (M\$) | PROGRAMMES (M\$) |
|-------------------------------|-----------------------|------------------------------------|----------------------|
| Indemnisation et réadaptation | 2 051,7 | 190,8 | 2 422,3 ² |
| Prévention-inspection | 565,4 | 58,9 | 125,2 |
| Financement | 524,0 | 50,8 | N/A |
| Administration ³ | 544,9 | 123,5 | N/A |
| TOTAL - FSST | 3 686 | 424,0⁴ | N/A |

1. En conformité avec l'exercice financier de la CNESST, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.
2. Ce montant représente les prestations du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 pour les programmes de réparation et le programme *Pour une maternité sans danger*, et inclut aussi la variation du passif actuariel.
3. L'administration comprend les unités de soutien au régime et de soutien administratif.
4. Exclut la variation du passif actuariel.

Indemnisation et réadaptation (nombre de personnes inscrites)

| | 2016 |
|--|-------------|
| Nombre de dossiers ouverts et acceptés pour une lésion professionnelle | 90 414 |
| Nombre de réclamations inscrites et acceptées dans le cadre du programme <i>Pour une maternité sans danger</i> | 33 080 |

Financement (nombre d'entreprises enregistrées)

| | 2016 |
|---------------------|-------------|
| Nombre d'employeurs | 225 230 * |

* Nombre total des employeurs réguliers et des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations (ETP).

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-105 Comités du conseil d'administration de la CNESST

Liste des sous-comités du conseil d'administration et des comités *ad hoc*, avec leurs mandats et leur composition.

Voir l'annexe de la page suivante pour les comités existants en 2016.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | SGDAO |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

| Comités | Membres patronaux | Membres syndicaux | Mandats |
|---|--|--|---|
| Comité-conseil sur l'analyse des budgets et des programmes des associations sectorielles paritaires (n° 3.32) | Dominique Malo Alexandre Gagnon Céline Dugré | Andrée Bouchard Céline Giguère Daniel Demers Daniel Cloutier | Analyser les budgets et programmes des associations sectorielles paritaires (ASP) et recommander au conseil d'administration l'adoption de la répartition des subventions aux ASP Ce comité a été dissout à la séance du conseil d'administration du 15 décembre 2016. |
| Comité-conseil sur la révision de l'annexe I et des sections V et VI du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (n° 3.33.1) | Sinarith Heng Alexandre Gagnon Stéphane Lavoie | Andrée Bouchard Daniel Demers Jean-Michel Houdet | Élaborer un mécanisme de mise à jour périodique des normes contenues à l'Annexe I (valeurs d'exposition admissibles de gaz, poussières, fumées, vapeurs ou brouillards dans le milieu de travail), à la section V (qualité de l'air) et à la section VI (équipement individuel de protection respiratoire) de ce règlement. |
| Comité-conseil sur la révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (n° 3.33.2) | Jean Chassé Geneviève Gauthier Dominique Malo Patrick Veillette | Andrée Bouchard René Bellemare Daniel Demers Jean-Michel Houdet | Cerner les problématiques liées à la santé et la sécurité du travail à partir de données probantes (statistiques, rapports, enquêtes, études, et autres), proposer des priorités et des solutions et faire des recommandations ayant pour objet d'actualisation du règlement. |
| Comité de vérification (n° 3.36) | Yves-Thomas Dorval Stéphane Forget Martine Hébert (substitut) | Serge Cadieux Francine Lévesque Yves Ouellet (substitut) | Approuver les plans annuel et pluriannuel de vérification interne et en assurer le suivi. Veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne soient mis en place de même qu'un processus de gestion des risques. Examiner les états financiers de la Commission et du Fonds de la santé et de la sécurité du travail et en recommander l'approbation au conseil d'administration. Assurer le suivi des recommandations de la Direction de la vérification interne de même que celles du Vérificateur général applicables à la Commission. S'assurer du respect des devoirs fiduciaires de la Commission, dont celui d'agir dans le meilleur intérêt du but poursuivi par le Fonds. |

| Comités | Membres patronaux | Membres syndicaux | Mandats |
|--|--|---|---|
| Comité du budget et des ressources humaines (n° 3.39) | Yves-Thomas Dorval Stéphane Forget Patricia Jean France Dupéré (substitut) | Serge Cadieux Martin L'Abbée Yves Ouellet Francine Lévesque (substitut) | Examiner les prévisions budgétaires de la Commission et du Fonds de la santé et de la sécurité du travail, ainsi que recommander l'approbation des budgets au conseil d'administration. Apprécier les résultats de fin d'année financière des dépenses de frais d'administration, en fonction des budgets approuvés par le conseil d'administration. Veiller à ce que les politiques concernant les ressources humaines favorisent l'efficacité de la Commission. |
| Comité-conseil sur le programme des services de santé au travail (n° 3.46) | Martine Hébert Dominique Malo Céline Dugré | Andrée Bouchard Lucie Levasseur Daniel Demers | Recevoir la planification et le bilan des activités de chacune des agences de la santé et des services sociaux et faire les recommandations appropriées. Identifier les préoccupations majeures en matière de santé au travail et faire les recommandations appropriées. Ce comité a été dissout à la séance du conseil d'administration du 15 décembre 2016. |
| Comité de capitalisation (n° 3.47) | Yves-Thomas Dorval Norma Kozhaya Martine Hébert (substitut) | Serge Cadieux Jean Lacharité Martin L'Abbée (substitut) | Faire des recommandations au conseil d'administration sur l'adoption de la politique de capitalisation du Fonds de la santé et de la sécurité du travail et de ses paramètres d'application. |
| Comité-conseil sur la révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (n° 3.57) | France Dupéré Guy Belleau Tanguy Paquot Jocelyn Deschênes Christian Provencher | Claude Bénard André Racicot Alain Croteau Lin Flageole | Cerner les problématiques liées à la santé et la sécurité du travail à partir de données probantes (statistiques, rapports, enquêtes, études, et autres), proposer des priorités et des solutions et faire des recommandations ayant pour objet l'actualisation du règlement. |
| Comité-conseil sectoriel sur le suivi du Plan d'action de la CNESST dans les mines souterraines (n° 3.57.1) | France Dupéré Tanguy Paquot Jocelyn Deschênes Christina Provencher Guy Belleau | Mathieu Barrette Claude Bénard Lin Flageole André Racicot Alain Croteau | Assurer le suivi du plan d'action dans les mines souterraines mis en application par la CNESST, permettre l'échange d'information pour faciliter la mise en place de mécanismes ou de mesures de prévention appropriés à ce milieu et proposer des mesures visant à faire évoluer ce plan d'action. |
| Comité sur la programmation de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (n° 3.61) | Robert Borduas Roger Laporte François E. Pelletier Jean-Paul Robin | Andrée Bouchard André Tremblay | Étudier la programmation annuelle détaillée de l'Institut et le plan d'opérationnalisation qui l'appuie et faire des recommandations à leur égard au conseil d'administration de l'Institut. |

| Comités | Membres patronaux | Membres syndicaux | Mandats |
|--|---|--|---|
| | | | Ce comité a été dissout à la séance du conseil d'administration du 15 décembre 2016. |
| Comité de placement (n° 3.63) | Yves-Thomas Dorval Norma Kozhaya Stéphane Forget (substitut) | Serge Cadieux Jean Lacharité Martin L'Abbée (substitut) | Élaborer la politique de placement des sommes du Fonds déposées auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) et en recommander l'adoption au conseil d'administration. Assurer le suivi de l'application de cette politique. Recommander au conseil d'administration l'approbation de l'entente de service avec la CDPQ et en assurer le suivi. |
| Comité-conseil sur le rapport écrit requis lors de l'accident (n° 3.66) | Jean-Pierre Amesse Germain Gaudreault Pascale Gauthier Gilles Métivier Sylvain Parisien Robert Picher Jean-Paul Robin | Andrée Bouchard René Bellemare Jean Dussault Robert Guimond | Analyser la réglementation pour déterminer la forme et le contenu du rapport qu'un employeur doit donner lors d'un accident et faire rapport au conseil d'administration. |
| Comité-conseil sur le béryllium (n° 3.69) | Céline Dugré Pierre Huot Carl Simard | Andrée Bouchard René Bellemare Mario Cournoyer Jocelyn Lavoie André Tremblay | Élaborer un plan d'action relatif à la présence de béryllium dans les établissements du Québec Orienter l'implantation du plan d'action et en assurer son suivi dans les milieux de travail Suggérer des moyens d'amélioration de la situation en matière de santé et de sécurité dans l'ensemble des établissements visés. |
| Comité sur les ressources informationnelles (n° 3.71) | Martine Bélanger France Dupéré Patricia Jean (substitut) | Alain Croteau Martin L'Abbée Francine Lévesque (substitut) | Évaluer les orientations générales et la pertinence des projets en ressources informationnelles. Recommander au conseil d'administration l'approbation de la programmation annuelle des projets et des activités en ressources informationnelles requise en vertu de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, ainsi que tout projet en ressources informationnelles au sens de cette loi. |

| Comités | Membres patronaux | Membres syndicaux | Mandats |
|--|---|--|--|
| | | | Évaluer les politiques et les procédures en matière de sécurité des ressources informationnelles ainsi que l'efficacité du plan de relève, de concert avec le comité de vérification. |
| Comité de gouvernance et d'éthique (n° 3.72) | Yves-Thomas Dorval Stéphane Forget Martine Hébert (substitut) | Serge Cadieux Jean Lacharité Martin L'Abbée (substitut) | Assurer une vigie des meilleures pratiques en gouvernance. Élaborer des règles de gouvernance de la Commission de même qu'un code d'éthique et de déontologie. Veiller à l'application du règlement intérieur et en assurer la mise à jour. Analyser les travaux de planification stratégique. Examiner le rapport annuel de la Commission et du Fonds de la santé et de la sécurité du travail. Élaborer des critères pour l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration ainsi qu'un programme d'accueil et de formation continue pour les membres du conseil d'administration. Recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques à l'exception de leur président. |
| Comité-conseil sur le suivi des travaux réglementaires en matière de réparation (n° 3.73) | Alexandre Gagnon Reine Lafond Guy-François Lamy Martine Bélanger | Andrée Bouchard Daniel Demers Martin L'Abbée Jean-Pierre Devost | Cerner les problématiques liées à l'indemnisation et à la réadaptation des lésions professionnelles à partir de données probantes (statistiques, rapports, enquêtes, étude, et autres), proposer des priorités et des solutions et faire des recommandations ayant pour objet l'actualisation des règlements actuels ou l'adoption d'un règlement en cette matière. |
| Comité sur le projet immobilier Bourdages (n° 3.74) | Yves-Thomas Dorval Patricia Jean Stéphane Forget (substitut) | Alain Croteau Yves Ouellet Martin L'Abbée (substitut) | Assurer le suivi du projet immobilier Bourdages, en fonction des enjeux particuliers qui découlent de ce projet. |
| Comité-conseil de coordination des travaux réglementaires en prévention et réparation (n° 3.75) | Guy-François Lamy Alexandre Gagnon | Andrée Bouchard Daniel Demers | Coordonner les travaux des comités-conseils réglementaires notamment pour la planification des travaux réglementaires et la reddition de comptes au regard de ces travaux. Il a également pour mandat, après en avoir assuré le développement, de faire le suivi de la politique de médiation. |

| Comités | Membres patronaux | Membres syndicaux | Mandats |
|---|--|---|---|
| Comité-conseil sur la révision du Code de sécurité pour les travaux de construction (n° 3.76) | Marc Beaudoin Luc Boily Jean-François Beaudry Dave Boivin Yvon Coulombe Stéphane Desjardins Nicolas Laliberté Marc Villeneuve | Jean-Yves Bisson Jacques-Émile Bourbonnais Bertrand Gauthier Jean-Michel Houdet Martin Lemieux Simon Lévesque Éric Nantel | Cerner les problématiques liées à la santé et la sécurité du travail à partir de données probantes (statistiques, rapports, enquêtes, études, et autres), proposer des priorités et des solutions et faire des recommandations ayant pour objet l'actualisation du Code de sécurité pour les travaux de construction. |
| Comité-conseil sur la révision du Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier (n° 3.77) | Jacques Laroche Fabien Simard | Andrée Bouchard Sébastien Pageau | Cerner les problématiques liées à la santé et la sécurité du travail à partir de données probantes (statistiques, rapports, enquêtes, études, et autres), proposer des priorités et des solutions et faire des recommandations ayant pour objet l'actualisation du règlement. |
| Comité-conseil sur le partenariat (n° 3.78) | Alexandre Gagnon Dominique Malo | Andrée Bouchard Daniel Demers | Proposer des orientations stratégiques afin que les services subventionnés soient efficaces et répondent aux objectifs poursuivis. |
| Comité-conseil relatif aux secteurs de l'équité salariale et des normes du travail (n° 3.79) | Alexandre Gagnon Marie-Hélène Letté Guy-François Lamy Zeineb Mellouli | Serge Beaulieu Marilyne Duquette Carole Jodoin Martin L'abbée | Étudier les dossiers qui concernent l'équité salariale ou les normes du travail avant qu'ils ne soient soumis pour décision au conseil d'administration et faire des recommandations à cette instance, le cas échéant. Il doit aussi faire l'étude préalable de tout projet de règlement avant qu'une recommandation d'approbation ne soit soumise au conseil d'administration. |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**RP1-106 Évolution des frais d'administration liés à la gestion de la santé et de la sécurité
du travail**

**Évolution des frais d'administration liés à la gestion de la santé et de la sécurité du travail
depuis 10 ans.**

Veillez vous référer à la question RP1-55.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPFA |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-107 État de situation et échéancier modifications Règlement sur l'assistance médicale

État de la situation et échéancier concernant des modifications au Règlement sur l'assistance médicale

Le Règlement sur l'assistance médicale régit l'accès aux soins et traitements et détermine les conditions et limites monétaires de paiement pour des soins et traitements effectués dans le réseau privé, dont les soins de physiothérapie, d'ergothérapie et de psychologie. Les soins et traitements de physiothérapie, d'ergothérapie ou de psychologie requis en raison d'une lésion professionnelle doivent être prescrits par le médecin du travailleur.

1) Physiothérapie et ergothérapie

- Le montant remboursé par la CNESST pour ces traitements est le même depuis 2009.
- Les travaux visant à modifier le Règlement sur l'assistance médicale ont été retardés en raison de la grève des juristes de l'état, ce qui a retardé les échéanciers initialement prévus à la planification des travaux réglementaires 2016 de la CNESST.

2) Soins de psychologie

- Le Règlement sur l'assistance médicale précise que seul un psychologue membre de son ordre professionnel peut offrir des soins de psychologie.
- Le projet de modification du Règlement sur l'assistance médicale pour inclure les psychothérapeutes a été approuvé et est entré en vigueur le 13 avril 2017.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPPEC |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-108 Nombre d'enquêtes réalisées

Nombre d'enquêtes réalisées au cours des cinq dernières années (ventilation) et motifs des enquêtes

Nombre d'enquêtes en prévention-inspection et motifs des enquêtes

En 2016, 47² enquêtes d'accidents mortels ou graves ont été effectuées par les inspecteurs de la CNESST.

L'enquête d'accident sert à identifier les causes et les circonstances qui sont à l'origine d'un accident grave ou mortel. L'enquête d'accident mène à la rédaction d'un rapport. On y trouve:

- la description des faits entourant l'accident;
- la description des conséquences subies;
- l'analyse des causes de l'accident;
- les exigences émises pour corriger les situations dangereuses et, au besoin, des recommandations;
- le suivi à donner à l'enquête, au besoin.

Le rapport d'enquête contribue à sensibiliser les employeurs et les travailleurs aux dangers présents dans leur milieu de travail et aux moyens de les éliminer et de les contrôler. Le rapport constitue, par conséquent, un puissant outil de prévention.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPPEC |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

² Cela exclut les entreprises de juridiction fédérale, les actes criminels et certains accidents routiers.
RP1-108.1.CNESST.Reponse.docx

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-109 Mesures correctrices imposées

Nombre et nature des mesures correctrices imposées au cours de chacune des cinq dernières années.

Nombre de décisions prises selon le type de mesure

| DÉCISIONS PRISES | 2016 |
|---|---------------|
| Dérogations constatées | 68 217 |
| Arrêts de machines, fermetures des lieux, scellés apposés | 3 537 |
| Constats d'infraction signifiés | 3 856 |

SOURCE VPPEC
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-110 Amendes perçues

Valeur des amendes perçues par la CNESST au cours de chacune des cinq dernières années pour le secteur santé et sécurité du travail.

| | 2016 |
|-------------------|--------------|
| REVENUS D'AMENDES | 7 316 409 \$ |

SOURCE VPPEC
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-111 Montant total des cotisations versées pour la santé et la sécurité du travail depuis cinq ans par les employeurs et moyenne annuelle des cotisations par employeur

Montant total des cotisations versées pour la santé et la sécurité du travail depuis cinq ans par les employeurs; moyenne annuelle des cotisations par employeur et prévisions pour 2017-2018.

| | 2016 |
|---|---------|
| Cotisations ¹ (millions \$) : | 2 566,6 |
| Dossiers d'employeurs ² : | 225 230 |
| Cotisation moyenne par employeur (\$) : | 11 395 |

1. Cotisations comptabilisées au 31 décembre en regard de l'année de tarification seulement. Ces cotisations ne comprennent pas les montants inscrits comme revenus à titre d'arrérages et d'ajustements afférents à des années antérieures.

En tenant compte de ces arrérages et ajustements relatifs aux années antérieures, selon les états financiers du Fonds de la santé et de la sécurité du travail, les cotisations des employeurs totalisent 2 535,2 millions de dollars en 2016.

2. Nombre de dossiers d'employeurs ouverts pendant au moins une journée au cours de l'année présentée, qu'une masse salariale leur soit associée ou non.

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-112 Montant total de prestations versées aux travailleurs depuis cinq ans pour la santé et la sécurité du travail, par année financière.

Montant total de prestations versées aux travailleurs depuis cinq ans pour la santé et la sécurité du travail, par année financière. Prévisions pour 2017-2018

PRESTATIONS VERSÉES PAR LE FONDS DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

| | 2016 |
|---|-------|
| PROGRAMMES DE RÉPARATION | |
| Prestations versées (millions \$) : | 2 002 |
| PROGRAMME POUR UNE MATERNITÉ SANS DANGER | |
| Prestations versées (millions \$) : | 236 |

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-113 Nombre de bénéficiaires de prestations de santé et sécurité du travail en 2017-2018 et évolution depuis cinq ans

Nombre de bénéficiaires de prestations de santé et sécurité du travail en 2017-2018 et évolution depuis cinq ans.

Nombre de lésions professionnelles avec paiement en 2016 : 324 571.*

* De ce nombre, plus de 170 000 lésions n'ont que des frais au dossier.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPPEC |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-114 Nombre de bénéficiaires de prestations de la CNESST ayant atteint 65 ans

Nombre de bénéficiaires de prestations ayant atteint 65 ans au cours des cinq dernières années, ventilé par année.

Nombre de lésions professionnelles avec paiement dont les bénéficiaires, **entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016**, ont atteint 65 ans.

| Année | Nombre de lésions professionnelles dont les bénéficiaires ont atteint 65 ans en 2016 |
|--------------|---|
| 2016 | 6099 |

SOURCE VPPEC
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-115 Montant global et montant moyen octroyés à des bénéficiaires

Montant global et montant moyen octroyés à des bénéficiaires de 65 ans et plus.

A) Montant global

Le montant global correspond au total des indemnités et des frais versés.

| ANNÉE FINANCIÈRE | 65 ANS ET PLUS | |
|---------------------|----------------|-----------------|
| | Nombre | Débours (en \$) |
| 2016 | 67 004 | 273 950 945 \$ |

B) Montant moyen

Le montant moyen correspond au montant global divisé par le nombre de dossiers en paiement dans l'année financière en cours.

| ANNÉE FINANCIÈRE | 65 ANS ET PLUS | | |
|---------------------|----------------|-----------------|-----------------------|
| | Nombre | Débours (en \$) | Débours moyen (en \$) |
| 2016 | 67 004 | 273 950 945 \$ | 4 089 \$ |

SOURCE VPPEC
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-116 Écart en pourcentage entre les indemnités versées aux travailleurs

Écart en pourcentage entre les indemnités versées aux travailleurs de moins de 65 ans et celles versées aux travailleurs de 65 ans et plus

Écart en pourcentage entre les **prestations versées** aux travailleurs de moins de 65 ans et celles versées aux travailleurs de 65 ans et plus. Les prestations sont égales au montant total des indemnités et des frais versés.

| ANNÉE FINANCIÈRE | 64 ANS ET MOINS | | 65 ANS ET PLUS | | TOTAL |
|---------------------|------------------|-------------|-----------------|-------------|------------------|
| | Débours (en \$) | % sur total | Débours (en \$) | % sur total | Débours (en \$) |
| 2016 | 1 661 929 921 \$ | 85,85% | 273 950 945 \$ | 14,15% | 1 935 880 866 \$ |

SOURCE VPPEC
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-117 Firmes de détectives, liste des agences, nature des interventions, technologies utilisées, résultats obtenus

Depuis cinq ans, par année financière, montants dépensés pour l'embauche de firmes de détectives. Liste des agences, nature des interventions, technologies utilisées, résultats obtenus.

Période de référence : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

Enquêteurs

La CNESST requiert les services d'enquêteurs en vue de détecter les fraudes, les malversations et les usages abusifs commis à l'endroit de la CNESST (dossiers de travailleurs).

Montants dépensés pour l'embauche de firmes de détectives : 245 733\$

Liste des agences utilisées :

Commissionnaires
Trak investigation
Gardium
CSG Investigation Protection (7680597 Canada inc.)
Consultants Lupien Rouleau inc.
Investigations DL (9142-8268 Québec inc.)
Filature Quali-T investigations sécurité
Garda du Canada (Le Groupe de sécurité Garda inc.)

Nature des interventions et technologies utilisées : filature et vidéo

Résultats obtenus :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, la CNESST a fait effectuer des filatures auprès de 53 travailleurs accidentés. Le coût associé à ces filatures représente un montant de 245 733\$.

- Dans 40 % de ces filatures, les conclusions confirment les doutes.
- On estime que la CNESST a évité, au 31 décembre 2016, une somme de 8 095 941 \$ en indemnités de remplacement de revenu, en frais d'assistance médicale et de réadaptation.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPO |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-118 Dossiers transmis en révision

Nombre de dossiers transmis en révision au cours des cinq dernières années :

- a. par les travailleurs;
- b. par les entreprises;
- c. par la CNESST;
- d. le résultat des demandes de révision selon la clientèle.

| Nombre de dossiers transmis en révision | |
|---|---------------|
| | 2016 |
| Nombre de demandes inscrites | |
| Nombre de demandes des travailleurs | 22 549 |
| Nombre de demandes des employeurs | 37 677 |
| Nombre de demandes autres ² | 186 |
| Totaux | 60 412 |

| Résultat des demandes de révision selon la clientèle | |
|--|---------------|
| | 2016 |
| Nombre de demandes terminées | |
| <u>Demandes des travailleurs</u> | 20 172 |
| décisions de 1 ^{ère} instance : maintenues | 15 786 |
| modifiées | 1 797 |
| désistements | 750 |
| autres décisions ³ | 1 839 |
| | |
| <u>Demandes des employeurs</u> | 32 724 |
| décisions de 1 ^{ère} instance : maintenues | 27 077 |
| modifiées | 1 029 |
| désistements | 2 552 |
| autres décisions ³ | 2 066 |
| | |
| Autres ² | 163 |
| Totaux | 53 059 |

¹ La CNESST n'est à l'origine d'aucune demande de révision.

² Demandes faites par une partie autre qu'un travailleur ou un employeur
(par exemple, la succession d'un travailleur décédé).

³ Comprend principalement des décisions à l'effet que les motifs invoqués par le demandeur ne permettent pas de le relever de son défaut d'avoir formulé sa demande de révision à l'intérieur du délai légal. La demande est donc jugée irrecevable.

SOURCE VPO
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-119 Dossiers en révision par région et délai moyen d'attente entre la demande et la décision

Le nombre de dossiers en révision, par région, et le délai moyen d'attente entre la demande et la décision.

NOMBRE DE DOSSIERS EN RÉVISION, PAR RÉGION, ET DÉLAI MOYEN D'ATTENTE
ENTRE LA DEMANDE ET LA DÉCISION

| Direction régionale | Révisions terminées au 31 décembre 2016 | |
|-------------------------------------|--|--|
| | Nombre | Délai moyen de traitement (jours) |
| Abitibi - Témiscamingue | 1180 | 70 |
| Bas-Saint-Laurent | 1533 | 65 |
| Capitale-Nationale | 4415 | 65 |
| Chaudière - Appalaches | 3321 | 63 |
| Côte-Nord | 846 | 68 |
| CRCA | 1843 | 70 |
| Estrie | 1800 | 70 |
| Gaspésie - Îles-de-la- Madeleine | 824 | 64 |
| Lanaudière | 4938 | 61 |
| Laurentides | 3785 | 66 |
| Laval | 2843 | 67 |
| Longueuil | 3802 | 61 |
| Mauricie et Centre-du-Québec | 3559 | 66 |
| Montréal 1 | 1561 | 68 |
| Montréal 2 | 2791 | 63 |
| Montréal 3 | 4118 | 66 |
| Outaouais | 1252 | 69 |
| Saguenay - Lac-Saint-Jean | 1773 | 68 |
| St-Jean-Sur-Richelieu | 1968 | 65 |
| Valleyfield | 2203 | 68 |
| Yamaska | 2458 | 61 |
| Province * | 53059 | 65 |

* Ce résultat peut inclure des dossiers assignés au siège social ou aux opérations centralisées.

SOURCE VPO
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-120 Recommandations de la Commission de l'économie et du travail, publiées en décembre 2006 - BEM

État de situation de la mise en œuvre des recommandations de la Commission de l'économie et du travail, publiées en décembre 2006, dans son rapport portant sur l'examen du rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale et du document d'actualisation de ce rapport.

1. Que la diminution significative de la contestation s'inscrive au sommet des priorités en ce qui concerne la gestion du régime de santé et de sécurité du travail.
 - En 2016, le BEM a reçu 11 222 demandes dont 7 536 (67,1%) de la part des employeurs et 3 686 (32,9%) de la part de la CNESST. Parmi les demandes de la CNESST, on retrouve 818 demandes d'avis, 1 011 contestations du rapport du médecin qui a charge du travailleur et 1 857 avis et contestations. En 2016, la CNESST a fait très peu de demandes au BEM, soit l'équivalent de 4% des lésions acceptées (incluant les événements d'origine et les rechutes, récidives et aggravations)³.
 - Pour la CNESST, le recours au BEM demeure donc une mesure d'exception.
2. Que le délai à l'intérieur duquel il est possible de contester une décision de la CNESST soit élargi, et ce, pour éviter la contestation attribuable à la crainte de perdre son droit par l'effet de la prescription.
 - La CNESST ne souhaite pas que le délai de contestation soit élargi, pour les raisons suivantes :
 - augmentation du risque, pour le travailleur, de perdre son droit au retour au travail;
 - incidence financière à la hausse sur le régime;
 - en contradiction avec le courant actuel qui préconise, pour l'ensemble des tribunaux administratifs, une diminution des délais;
 - de plus, en regard de la gestion des réclamations d'accidents du travail et des maladies professionnelles, il est préconisé, une diminution des délais, une « déjudiciarisation » des dossiers et une prise en charge par les parties plutôt que par la CNESST.
3. Que le rôle du Bureau d'évaluation médicale soit revu de manière à éliminer la confusion entre son rôle scientifique et son rôle juridique.

Cette révision semble relever davantage du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

³ En 2016, le nombre de lésions professionnelles acceptées (incluant les événements d'origine et les rechutes, récidives et aggravations était de 93 855).

4. Qu'un mécanisme de soutien financier soit mis en place afin de protéger les travailleurs accidentés des préjudices attribuables, d'une part aux délais indus menant à une décision de la CLP (maintenant le Tribunal administratif du travail) et, d'autre part, à la suspension du versement des indemnités de remplacement du revenu à la suite d'un avis du BEM.
 - À l'heure actuelle, le travailleur, sans emploi et sans indemnité de remplacement du revenu (IRR), peut demander des prestations en vertu de l'assurance-emploi (fédéral) ou de l'assistance-emploi (provincial).
 - La mise en place de tout autre mécanisme de soutien financier, tel que proposé dans la recommandation ci-dessus, pourrait, dans certains cas, constituer un incitatif à la contestation (pour maintenir un revenu).
5. Que seule la Commission de la santé et de la sécurité du travail puisse demander au Bureau d'évaluation médicale d'émettre un avis.
 - Cette recommandation remet en cause un des fondements de la LATMP, soit la prise en charge par les parties, et suppose l'abolition du recours au BEM par l'employeur. Ceci nécessiterait un amendement législatif.
6. Que la Commission de la santé et de la sécurité du travail déploie tous les efforts nécessaires pour mieux informer et soutenir les travailleurs victimes de lésions professionnelles.
 - Les intervenants de la CNESST parlent régulièrement avec les travailleurs pour suivre l'évolution de la lésion, s'informer de la reprise des capacités et répondre à leurs questions sur l'évolution de leur dossier. Lorsque la situation l'exige, le médecin-conseil de la CNESST communique avec le médecin du travailleur pour obtenir des précisions sur l'évolution médicale, pour bien comprendre son opinion ou pour discuter des capacités fonctionnelles du travailleur.
7. Que la Commission de la santé et de la sécurité du travail déploie tous les efforts nécessaires pour mieux informer et soutenir les médecins qui ont charge des travailleurs victimes de lésions professionnelles, entre autres, en mettant sur pied les expériences pilotes et les cliniques multidisciplinaires en soutien aux médecins traitants prévues en 1997, et qu'elle en rende compte dans son rapport annuel de gestion.
 - En 2008 et 2009, une tournée provinciale a été effectuée afin de rencontrer les médecins traitants dans leur milieu pour les informer des aspects médico-administratifs de la CSST. Environ mille médecins ont participé aux différentes rencontres organisées par l'ensemble des directions régionales.
 - Depuis, les omnipraticiens désireux de se familiariser avec ces aspects médico-administratifs peuvent s'inscrire à la formation offerte par la CNESST sur ce sujet.
 - Un atelier de formation est offert depuis janvier 2010 aux médecins traitants sur la production du rapport d'évaluation médicale (REM). À ce jour, plus de 70 activités de formation ont eu lieu regroupant près de 450 médecins.
 - Rappelons également que des programmes interdisciplinaires visant le retour au travail sont offerts dans différents centres de réadaptation du Québec et la CNESST y recourt selon les besoins du travailleur.
 - La Commission a organisé un colloque médical dédié aux omnipraticiens du Québec le 20 février 2015 à Montréal afin de les sensibiliser à l'importance de leur contribution à la prévention de la chronicité ; l'événement a connu un grand succès. Une deuxième édition du colloque s'est tenu à Québec le 26 février 2016 sous le même thème.
 - Des médecins des services médicaux de la vice-présidence au partenariat et à l'expertise-conseil sont présents dans les kiosques d'information tenus par la CNESST lors de colloques ou de congrès de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (huit par année), de l'Association des médecins de langue française du Canada, de l'Association d'orthopédie du Québec et de l'Association des médecins psychiatres du Québec

8. Que les efforts d'amélioration du fonctionnement du Bureau d'évaluation médicale et de la qualité de ses avis se poursuivent.
- *C'est au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à répondre à cette question.*
9. Que le rapport annuel de gestion du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale fasse explicitement et exhaustivement mention des éléments suivants :
- l'évaluation continue par rapport à l'amélioration du fonctionnement du Bureau d'évaluation médicale, notamment par rapport aux mesures administratives proposées en 1997; les objectifs et les indicateurs de performance relatifs aux orientations, aux activités et à la gestion du Bureau d'évaluation médicale.
 - *C'est au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à répondre à cette question.*
10. Que le rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale, prescrit par l'article 68, de la Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives, soit déposé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur une base bisannuelle.
- *C'est au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale à répondre à cette question.*
11. Que soit évaluée l'opportunité de développer un programme de soutien financier aux organisations qui viennent en aide aux travailleurs accidentés non syndiqués, comme il en existe dans d'autres provinces au Canada.
- Considérant le statut paritaire de l'organisme, la CNESST doit faire preuve de neutralité. Elle ne peut développer et administrer un tel programme qui serait destiné à une partie de sa clientèle.
 - De plus, de telles mesures prévues dans les autres provinces sont complémentaires à d'autres mesures et forment un système; en empruntant un seul morceau de ce système, cela risque de ne pas fonctionner dans notre contexte ou d'entraîner des iniquités.

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-121 Études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant les mesures de prévention et de protection à l'égard des jeunes travailleurs

Copie des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant les mesures de prévention et de protection à l'égard des jeunes travailleurs.

Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPPEC |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**RP1-122 Études, analyses, recherches, scénarios et projections – travailleurs domestiques
et vulnérables**

**Copie des études, analyses, recherches, scénarios et projections concernant les travailleurs
domestiques et les travailleurs vulnérables.**

Cette question est non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPPEC |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-123 Études, analyses, recherches, scénarios et projections – révision CSTC amiante

Copie des études, analyses, recherches, scénarios et projections concernant la révision du Code de sécurité pour les travaux de construction, pour tenir compte des sols contaminés à l'amiante.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

SOURCE VPPEC
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-124 Études, analyses, recherches, scénarios et projections - PMSD

**Copie des études, analyses, recherches, scénarios et projections concernant le programme
Pour une maternité sans danger**

Cette question est non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

SOURCE VPPEC
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-125 Nombre bénéficiaires, montant dépensé et montant moyen octroyé PMSD

Nombre de bénéficiaires, montants dépensés et montant moyen octroyé pour le programme Pour une maternité sans danger

Nombre de demandes selon la décision d'admissibilité pour 2016

| | 2016 |
|--------------------|--------|
| Demandes acceptées | 33 080 |
| Demandes refusées | 2 135 |
| Demandes à l'étude | 449 |
| Total | 35 664 |

DÉBOURS POUR 2016

| Débours | 2016 |
|--|------|
| Débours du programme pour l'année (en millions de dollars) | 236 |

SOURCE VPPEC
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-126 Nombre de retraits préventifs accordés

Depuis cinq ans, par année financière, nombre de retraits préventifs accordés. Précisez les causes.

Nombre de demandes selon la décision d'admissibilité pour 2016

| | 2016 |
|--------------------|--------|
| Demandes acceptées | 33 080 |
| Demandes refusées | 2 135 |
| Demandes à l'étude | 449 |
| Total | 35 664 |

SOURCE VPPEC
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-127 Nombre de demandes de remboursement de prestations

Depuis cinq ans, par année financière, nombre de demandes de remboursement de prestations. Précisez les causes et les montants.

Au 31 décembre 2016, les demandes de remboursement de prestations versées en trop, faites par la CNESST, totalisaient 30,8 M \$. Notons que la CNESST a versé, en 2015, 1 926 688 000 \$ en prestations pour les programmes de réparation.

Prendre note que plusieurs demandes de remboursement peuvent être faites dans un dossier. Les données que nous colligeons indiquent uniquement les sommes à percevoir dans un même dossier.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPO |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-128 Nombre de contestations liées à des demandes de remboursement de prestations

Depuis cinq ans, par année financière, nombre de contestations liées à des demandes de remboursement de prestations. Précisez les causes et les montants.

À la suite d'une décision rendue par la CNESST, chaque partie concernée par ladite décision peut en demander la révision si elle se croit lésée par celle-ci. La partie qui désire faire une demande de révision doit procéder dans les 30 jours de la notification de la décision.

Les données disponibles à la CNESST permettent de constater qu'environ 1,4 % de l'ensemble des demandes de révision inscrites à la Direction de la révision administrative ont pour motif le remboursement de prestations (surpayés – sommes versées en trop et remises de dette).

| Année | Demandes reçues ayant pour motif les surpayés | Demandes de révision totales | % |
|-------|---|------------------------------|-------|
| 2016 | 856 | 60 412 | 1,4 % |

SOURCE VPFA
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-129 État des fonds de la CNESST et niveau de capitalisation à ce jour et prévisions pour 2017-2018

État des fonds de la CNESST. Niveau de capitalisation à ce jour et prévisions pour 2017-2018. Présenter également l'évolution depuis cinq ans.

**FONDS CONFIÉS À LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC
(CDPQ)
(en milliards de dollars)**

| | 31 DÉCEMBRE 2016 |
|--|------------------|
| VALEUR MARCHANDE DES FONDS CONFIÉS À LA CDPQ | 15,4 |

**NIVEAU DE CAPITALISATION DU FONDS DE LA SANTÉ ET DE LA
SÉCURITÉ DU TRAVAIL (FSST)**

Le niveau de capitalisation aux fins de la tarification atteint 114,5 % au 31 décembre 2016, en hausse par rapport à celui en date du 31 décembre 2015 (111,2 %).

SOURCE VPO
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-130 Fournir tout changement à la politique de placement du régime de santé et de sécurité

Fournir tout changement à la politique de placement du régime de santé et de sécurité.

Mise en contexte :

En vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, la CNESST est fiduciaire du Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST). En vertu de cette même loi, les sommes du FSST qui ne sont pas requises immédiatement sont déposées à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), laquelle les administre dans un fonds distinct, désigné fonds particulier, et ce, en conformité avec la politique de placement de la CNESST. L'entente de service entre la CNESST et la CDPQ stipule qu'il est de la responsabilité de la CNESST d'établir la politique de placement et de la réviser régulièrement, et de la CDPQ d'offrir des services-conseils à la CNESST en lien avec cette politique de placement.

La CNESST, en tant que fiduciaire du FSST, s'est dotée d'une politique de placement à l'égard du fonds particulier du FSST à la CDPQ. Cette politique de placement est élaborée par le comité de placement du conseil d'administration de la CNESST, qui en recommande l'adoption à ce dernier. Elle inclut une répartition stratégique de l'actif, désigné portefeuille de référence du FSST, qui vise un rendement à long terme optimal permettant au FSST d'honorer ses engagements et correspondant à un niveau de risque que la CNESST juge approprié. La CNESST révisé périodiquement sa politique de placement.

Réponse :

En 2016, la CNESST a modifié sa politique de placement à deux reprises, en avril et en décembre. Les modifications apportées en avril concernent principalement l'inclusion d'un plan de transition relatif à l'augmentation de l'exposition nette aux devises du portefeuille de référence du FSST.

Les modifications apportées à la politique de placement en décembre sont plus substantielles et interviennent à la suite des changements que la CDPQ a apportés à son offre de portefeuilles spécialisés (classes d'actifs) et à sa nouvelle politique de gestion des devises. Ces changements concernent essentiellement la réorganisation de la classe d'actifs des placements à revenu fixe, la mise en œuvre d'un nouveau mandat de gestion de type valeur au sein de la classe d'actifs des marchés boursiers et la gestion dynamique du risque de change.

Les modifications apportées par la CNESST à sa politique de placement intègrent les changements apportés par la CDPQ, sans toutefois modifier l'exposition du portefeuille de référence du FSST aux grandes classes d'actifs (revenu fixe, actifs réels et actions). Le rendement espéré à long terme du portefeuille, ainsi que son profil de risque, sont maintenus à des niveaux permettant de préserver l'équilibre financier et la pérennité du régime de santé et de sécurité du travail, ainsi que de contribuer à une relative stabilité du taux de cotisation des employeurs à ce régime.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPFA |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-131 Prévisions actuarielles du régime de santé et de sécurité

Prévisions actuarielles du régime de santé et de sécurité.

Les engagements du Fonds de la santé et de la sécurité du travail à l'égard des programmes de réparation des lésions professionnelles, du programme *Pour une maternité sans danger*, des frais d'administration et de financement de tribunaux administratifs au 31 décembre 2016 s'élèvent à 13,6 milliards de dollars.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPFA |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-133 Résolutions adoptées par le conseil d'administration de la CNESST depuis 2 ans

Liste et copie de toutes les résolutions adoptées par le conseil d'administration de la CNESST depuis deux ans.

Voir les résolutions de l'année 2016 en annexe.

SOURCE SGDAO
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

Conseil d'administration de la CNESST

RÉSOLUTIONS 2016

Séance du 18 février 2016

- A-01-16 Lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- A-02-16 Projet de règlement intérieur relatif aux décisions individuelles en application de la Loi sur l'équité salariale
- A-03-16 Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (vêtements à haute visibilité)
- A-04-16 Répartition des subventions aux associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail pour l'exercice financier 2016
- A-05-16 Modalités transitoires pour la poursuite des travaux des comités techniques et mandat pour en réviser le fonctionnement
- A-06-16 Délégation du conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- A-07-16 Comité administratif - Nomination des membres
- A-08-16 Comité de gouvernance et d'éthique - Nomination des membres et substituts
- A-09-16 Comité de vérification - Nomination des membres et substituts
- A-10-16 Comité du budget et des ressources humaines - Nomination des membres et substituts
- A-11-16 Comité de placement - Nomination des membres et substituts
- A-12-16 Comité de capitalisation - Nomination des membres et substituts
- A-13-16 Comité sur les ressources informationnelles - Nomination des membres et substituts
- A-14-16 Comité du conseil d'administration du projet immobilier Bourdages- Nomination des membres et substituts
- A-15-16 Comité du conseil d'administration sur la coordination des travaux réglementaires en prévention et réparation - Nomination des membres et substituts

Séance du 18 mars 2016

- A-16-16 Règlement sur le financement – Premier ajustement provisoire – Année de cotisation 2014
- A-17-16 Règlement sur le financement – Deuxième ajustement provisoire – Année de cotisation 2013
- A-18-16 Règlement sur le financement – Ajustement rétrospectif – Année de cotisation 2012

Séance du 5 avril 2016

- A-19-16 Modification de la politique de placement de la CNESST
- A-20-16 États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la CSST et du FSST
- A-21-16 États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la CNT
- A-22-16 Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (Commission) – Prévisions budgétaires détaillées 2016
- A-23-16 Fonds de la santé et de la sécurité du travail – Prévisions budgétaires pour la tarification 2016
- A-24-16 Renouvellement de location d'espaces au complexe Desjardins

- A-25-16 Engagement financier requis pour l'octroi de contrats liés aux services professionnels inscrits à la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2016
- A-26-16 Engagement financier requis pour le renouvellement des contrats liés aux frais de fonctionnement technologiques inscrits à la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2016
- A-27-16 Engagement financier requis pour l'octroi de contrats liés aux acquisitions d'équipements informatiques inscrits à la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2016
- A-28-16 Engagement financier requis pour l'octroi de contrats liés au renouvellement des équipements de stockage inscrits à la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2016
- A-29-16 Nomination d'un(e) président(e) du comité de vérification pour 2016
- A-30-16 Projet de Règlement modifiant le Règlement sur l'assistance médicale : Psychothérapie
- A-31-16 Comité du conseil d'administration sur l'analyse des budgets et des programmes des associations sectorielles paritaires (n° 3.32) – Désignation des membres
- A-32-16 Comité technique sur l'annexe 1 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (n° 3.33.1) – Désignation des membres
- A-33-16 Comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (n° 3.33.2) – Désignation des membres
- A-34-16 Comité sur le programme des services de santé au travail (n° 3.46) – Désignation des membres
- A-35-16 Comité du conseil d'administration sur le suivi des travaux réglementaires en matière de réparation (n° 3.73) – Désignation des membres
- A-36-16 Comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (3.57) – Désignation des membres
- A-37-16 Comité sur le suivi du plan d'action de la Commission de la santé et de la sécurité du travail dans les mines souterraines (n° 3.57.1) – Désignation des membres
- A-38-16 Comité administratif - Nomination d'un membre substitut
- A-39-16 Comité de gouvernance et d'éthique - Nomination d'un membre substitut
- A-40-16 Comité de vérification - Nomination d'un membre substitut
- A-41-16 Comité du budget et des ressources humaines - Nomination d'un membre substitut
- A-42-16 Comité de placement - Nomination d'un membre substitut
- A-43-16 Comité de capitalisation - Nomination d'un membre substitut
- A-44-16 Comité sur les ressources informationnelles - Nomination d'un membre substitut
- A-45-16 Comité du conseil d'administration du projet immobilier Bourdages- Nomination d'un membre substitut
- A-46-16 Motion de remerciements à l'endroit de madame Andrée Bouchard, membre du conseil d'administration de la CSST
- A-47-16 Motion de remerciements à l'endroit de madame Carmel Laflamme, membre du conseil d'administration de la CSST
- A-48-16 Motion de remerciements à l'endroit de monsieur Daniel Roy, membre du conseil d'administration de la CSST

Séance du 20 mai 2016

- A-49-16 Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail – Prévisions budgétaires pour la tarification 2017 – Secteur de la santé et sécurité du travail
- A-50-16 Fonds de la santé et de la sécurité du travail – Prévisions budgétaires pour la tarification 2017 – Secteur de la santé et de la sécurité du travail
- A-51-16 Détermination du taux moyen de cotisation du secteur de la santé et de la sécurité du travail pour la tarification de l'année 2017
- A-52-16 Règlement sur la mise en œuvre des dispositions relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles contenues dans l'Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Pologne
- A-53-16 Remerciements à Mme Lucie Levasseur

Séance du 15 juin 2016

- A-54-16 Projet de Règlement sur la table des revenus bruts annuels d'emploi convenables pour l'année 2017
- A-55-16 Projet de Règlement sur la table des indemnités de remplacement du revenu payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et des indemnités payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail pour 2017
- A-56-16 Projet de Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations pour l'année 2017
- A-57-16 Projet de Règlement modifiant le Règlement sur le financement
- A-58-16 Choix du scénario pour le projet immobilier du siège social
- A-59-16 Rapport annuel de gestion 2015 de la Commission de la santé et de la sécurité du travail
- A-60-16 Rapport annuel de gestion 2015 de la Commission des normes du travail
- A-61-16 Rapport annuel de gestion 2015 de la Commission de l'équité salariale
- A-62-16 Organisation des travaux des comités techniques
- A-63-16 Projet de Règlement modifiant le Règlement sur les associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail – secteur de l'administration publique
- A-64-16 Règlement modifiant le Règlement sur l'assistance médicale : Psychothérapeutes
- A-65-16 Solution applicative soutenant le programme médicaments
- A-66-16 Orientation visant la modification du Règlement sur l'assistance médicale – Volet physiothérapie et ergothérapie
- A-67-16 Comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (3.57) – Désignation des membres
- A-68-16 Modification à la Délégation du conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- A-69-16 Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics de la CNESST
- A-70-16 Processus d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration de la Commission et de ses comités stratégiques
- A-71-16 Politique de vérification interne de la CNESST

Séance du 15 septembre 2016

- A-72-16 Monsieur Michel Dumas — Départ de son poste de vice-président — Remerciements
- A-73-16 Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations pour l'année 2017 et pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations en vertu de la Loi sur les accidents du travail pour l'année 2017 – Adoption finale
- A-74-16 Règlement modifiant le Règlement sur le financement – Adoption finale
- A-75-16 Règlement modifiant le Règlement sur les associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail
- A-76-16 Projet de règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (échelles portatives et escabeaux)
- A-77-16 Projet de règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines
- A-78-16 Démarche pour l'élaboration et l'adoption des politiques de subventions versées en vertu de l'article 104 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST)
- A-79-16 Mandat de négociation d'une entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la république de Serbie
- A-80-16 Sélection d'une agence de publicité pour réaliser les campagnes publicitaires 2017-2018-2019
- A-81-16 Engagement financier requis pour la numérisation des documents
- A-82-16 Politique de gestion intégrée des risques de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- A-83-16 Comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (3.57) – Désignation des membres
- A-84-16 Modification à la Délégation du conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- A-85-16 Numéro annulé – aucune résolution prise

Séance du 18 octobre 2016

- A-86-16 Maximum annuel assurable pour l'année 2017
- A-87-16 Service de gardiennage et de télésurveillance
- A-88-16 Entente-cadre avec la Ville de Québec pour la mise en œuvre du scénario de construction du nouveau siège de la Commission sur le site d'Estimauville – **Résolution omise**
- A-89-16 Assujettissement du projet du nouveau siège social à la Loi sur les infrastructures publiques - **Résolution omise**
- A-90-16 Protocole d'entente avec la Société québécoise des infrastructures pour le projet immobilier du siège social de la Commission - **Résolution omise**

Séance du 17 novembre 2016

- A-91-16 Règlement sur la table des revenus bruts annuels d'emplois convenables pour l'année 2017
- A-92-16 Règlement sur la table des indemnités de remplacement du revenu payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et des indemnités payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail pour l'année 2017
- A-93-16 Engagement financier pour l'audit des livres et comptes de la CNESST et du FSST
- A-94-16 Numéro annulé – aucune résolution prise
- A-95-16 Engagement financier 2017 pour les ententes conclues avec Revenu Québec pour les secteurs des normes du travail, de l'équité salariale et de la santé et de la sécurité du travail
- A-96-16 Numéro annulé – aucune résolution prise
- A-97-16 Comité sur l'analyse des budgets et des programmes des associations sectorielles paritaires – Désignation des membres (3.32)
- A-98-16 Comité du conseil d'administration sur le suivi des travaux réglementaires en matière de réparation – Désignation des membres (3.73)
- A-99-16 Numéro annulé – aucune résolution prise

Séance du 15 décembre 2016

- A-100-16 Vœux des administrateurs
- A-101-16 Motion de remerciements à l'endroit de madame Françoise Bertrand, membre du conseil d'administration de la CNESST
- A-102-16 Taux de revalorisation pour l'année 2017
- A-103-16 Modification de la politique de placement de la CNESST
- A-104-16 Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail – Prévisions budgétaires détaillées 2017
- A-105-16 Fonds de la santé et de la sécurité du travail – Prévisions budgétaires détaillées 2017
- A-106-16 Programme annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2017 et Planification triennale des projets et des activités en ressources informationnelles (PTPARI) 2018-2020
- A-107-16 Projets de moins de 1 M\$ et études inscrits à la programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2017
- A-108-16 Engagement financier requis pour le renouvellement des contrats liés aux frais de fonctionnement technologiques inscrits à la programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2017
- A-109-16 Engagement financier requis pour l'octroi des contrats liés aux services professionnels inscrits à la programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI)
- A-110-16 Gestion de la conformité de la prime d'assurance du programme Réseau
- A-111-16 Projet immobilier du siège social – Approbation du dossier d'affaires et du scénario sur l'utilisation du bois - **Résolution omise**
- A-112-16 Location d'espaces additionnels au rez-de-chaussée du Centre administratif, - 1199, rue de Bleury, Montréal et engagement financier
- A-113-16 Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (échelles portatives et escabeaux) – Adoption finale

- A-114-16 Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (RSSM) – Adoption finale
- A-115-16 Entente modifiant l'entente constituant une association sectorielle paritaire de santé et de sécurité du travail du secteur des affaires sociales
- A-116-16 Subventions aux associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail (ASP) pour l'exercice financier 2017
- A-117-16 Plan stratégique 2017-2019 de la CNESST
- A-118-16 Nomination d'un président du comité de vérification pour 2016
- A-119-16 Mandats et règles de fonctionnement des comités-conseils
- A-120-16 Comités-conseils du conseil d'administration - Dissolution
- A-121-16 Comité-conseil de révision du Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier – Désignation des membres
- A-122-16 Comité-conseil de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction – Désignation des membres
- A-123-16 Planification des travaux réglementaires 2017 et principes d'allègement réglementaire
- A-124-16 Planification pluriannuelle en prévention-inspection 2017-2019, volet santé et sécurité du travail
- A-125-16 Comité-conseil sectoriel sur le suivi du Plan d'action dans les mines souterraines de la CNESST (no 3.57.1) – Désignation des membres
- A-126-16 Comité-conseil sur la révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (n° 3.33.2) – Désignation des membres
- A-127-16 Comité administratif - Nomination des membres
- A-128-16 Comité de gouvernance et d'éthique - Nomination des membres et substituts
- A-129-16 Comité de vérification - Nomination des membres et substituts
- A-130-16 Comité du budget et des ressources humaines - Nomination des membres et substituts
- A-131-16 Comité de placement - Nomination des membres et substituts
- A-132-16 Comité du conseil d'administration du projet immobilier Bourdages- Nomination des membres et substituts
- A-133-16 Nomination des membres du comité-conseil du conseil d'administration sur le partenariat (3.78)

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 février 2016,
la résolution suivante :

A-01-16 Lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

ATTENDU l'entrée en vigueur de la Directive du Conseil du trésor concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics, le 1^{er} août 2015 (C.T. 215340), édictée en application de la Loi sur les contrats des organismes publics;

ATTENDU QUE les organismes publics assujettis à cette directive doivent adopter des lignes internes de conduite afin d'assurer une meilleure gestion de leurs processus contractuels, d'ici le 1^{er} février 2016;

ATTENDU QUE la Commission est assujettie à cette directive, depuis le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT que le comité de transition instauré par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en vertu de l'article 274 de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du Travail a entériné la proposition de lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction, le 14 décembre 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président à l'administration,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 février 2016,
la résolution suivante :

A-02-16 Projet de règlement intérieur relatif aux décisions individuelles en application de la Loi sur l'équité salariale

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 223 al. 1 par. 36^o de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, la Commission peut établir des règlements de régie interne;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement intérieur de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail ne prévoit pas de règles particulières s'appliquant au processus de décisions individuelles en matière d'équité salariale, contrairement à l'ancien règlement de régie interne de la Commission de l'équité salariale;

CONSIDÉRANT QUE le comité de transition instauré par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en vertu de l'article 274 de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du Travail a décidé, le 30 novembre 2015 qu'un projet de règlement intérieur spécifique au volet décisionnel lié à l'application de la Loi sur l'équité salariale serait soumis pour approbation au conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a pris acte du projet de règlement et a demandé, séance tenante, d'y apporter des modifications quant à sa forme;

CONSIDÉRANT la recommandation de la vice-présidente à l'équité salariale,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte, avec modifications, le Projet de règlement intérieur de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail relatif aux décisions individuelles en application de la Loi sur l'équité salariale;
- demande à la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de soumettre le projet de règlement à la ministre responsable du Travail pour approbation gouvernementale.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 février 2016,
la résolution suivante :

A-03-16 Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (vêtements à haute visibilité)

ATTENDU QUE le Projet de Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines a été publié à la *Gazette officielle du Québec* le 28 octobre 2015 avec avis qu'à l'expiration d'un délai de 45 jours suivant la publication, le règlement serait adopté par la Commission et soumis pour approbation gouvernementale;

CONSIDÉRANT QUE la période de 45 jours de publication préalable est écoulée sans qu'aucun commentaire n'en résulte et qu'il y a lieu d'adopter le texte final du Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte le projet de Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (vêtements à haute visibilité);
- demande à la ministre responsable de l'application de la Loi sur la santé et la sécurité du travail de soumettre ce règlement au gouvernement pour approbation et publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 février 2016,
la résolution suivante :

A-04-16 Répartition des subventions aux associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail pour l'exercice financier 2016

ATTENDU QU'en vertu de l'article 100 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, la Commission accorde une subvention annuelle à une association paritaire de santé et de sécurité du travail selon les conditions et les critères déterminés par règlement;

ATTENDU le Règlement sur les associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail et le Règlement sur l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction qui déterminent les critères et conditions;

ATTENDU aussi les Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail en vigueur, selon la résolution A-80-13 du 17 décembre 2013;

CONSIDÉRANT la Directive sur la gestion des ressources budgétaires et informationnelles de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail prise par le sous-ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale le 17 décembre 2015 qui adopte le budget du Fonds de la santé et de la sécurité du travail au titre des programmes de prévention;

CONSIDÉRANT la consultation du Comité 3.32 du conseil d'administration sur l'analyse des budgets et des programmes des associations sectorielles paritaires, lors de la rencontre du 25 novembre 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte la répartition des subventions aux associations sectorielles paritaires pour l'exercice financier 2016 telles que décrites ci-dessous :

| Association | Subvention |
|--|-------------------|
| Administration provinciale | 1 590 600 \$ |
| Affaires municipales | 2 330 000 \$ |
| Affaires sociales | 4 375 000 \$ |
| Construction | 2 442 140 \$ |
| Fabrication d'équipements de transport et de machines | 2 170 000 \$ |
| Fabrication de produits en métal, fabrication de produits électriques et des industries de l'habillement | 2 288 000 \$ |
| Imprimerie et activités connexes | 911 500 \$ |
| Mines | 986 770 \$ |
| Préventex – Textiles | 335 000 \$ |
| Services automobiles | 2 515 000 \$ |
| Via Prévention | 1 660 000 \$ |

- autorise la Commission à payer ces sommes en trois versements aux dates et selon les modalités prévues aux règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires. Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 février 2016,
la résolution suivante :

A-05-16 Modalités transitoires pour la poursuite des travaux des comités techniques et mandat pour en réviser le fonctionnement

ATTENDU QUE les comités techniques ont été mis en place au début du Régime de santé et de sécurité du travail pour des fins de consultation, notamment pour soutenir les travaux règlementaires qui sont sous la responsabilité du conseil d'administration;

ATTENDU QUE la résolution A-81-80 du conseil d'administration établit les règles concernant la création de ces comités, et stipule qu'au moins un administrateur de chacune des parties doit siéger sur ces comités et que ces derniers doivent être présidés par un vice-président de la Commission;

CONSIDÉRANT QUE certains comités techniques existants ne sont pas composés conformément à la résolution A-81-80;

CONSIDÉRANT la nécessité de réviser le fonctionnement des comités techniques et de maximiser l'efficacité de leurs travaux;

CONSIDÉRANT que dans l'attente de cette révision, la Commission doit poursuivre les travaux découlant de la planification des travaux règlementaires adoptée en décembre 2015 par la résolution A-80-15;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- autorise, de façon transitoire, la poursuite des travaux des comités techniques actuels en dérogeant à la représentativité des membres du conseil d'administration dans le but d'éviter des retards à l'égard des travaux règlementaires et d'assurer la réalisation des engagements en matière de planification des travaux règlementaires en 2016;
- mandate la permanence pour lui proposer une révision du fonctionnement des comités techniques en tenant compte des orientations suivantes :
 - assurer la plus grande efficacité;
 - optimiser la participation des administrateurs;
 - renforcer le lien entre ces comités et le conseil d'administration;
 - prendre en compte la réalité de la nouvelle organisation.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 février 2016,
la résolution suivante :

A-06-16 Délégation du conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

ATTENDU les articles 172 et 172.1 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) qui permettent à la Commission de déléguer, généralement ou spécialement, au président du conseil d'administration et chef de la direction, au comité administratif, à ses vice-présidents, à ses fonctionnaires ou à une personne qu'elle désigne ses pouvoirs pour examiner et décider une question que les lois et les règlements qu'elle administre déclarent être de sa compétence;

ATTENDU QUE la Commission, conformément à l'article 63 par. 4^o et 5^o de la Loi sur les accidents du travail, peut également déléguer généralement des pouvoirs à ceux de ses fonctionnaires qu'elle désigne pour l'application de certains articles de cette loi et de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement intérieur de la Commission prévoit que le conseil d'administration détermine les délégations d'autorité, incluant celles relatives aux engagements financiers (article 1 par. 7^o);

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail;

CONSIDÉRANT les nouveaux pouvoirs décisionnels découlant des lois et règlements dorénavant administrés par la Commission relativement aux normes du travail et à l'équité salariale;

CONSIDÉRANT la Directive prise le 17 décembre 2015 par le sous-ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la recommandation de la secrétaire générale et directrice des affaires organisationnelles;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte la « Délégation du conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail ».

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 février 2016,
la résolution suivante :

A-07-16 Comité administratif - Nomination des membres

ATTENDU l'article 156 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail qui prévoit la formation d'un comité administratif et sa composition;

ATTENDU l'article 18 du règlement intérieur de la Commission qui prévoit la désignation de membres substitués pour les séances du comité administratif;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016 et qu'il y a lieu de désigner les membres du comité administratif,

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale ont désigné leurs membres,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M. Yves-Thomas Dorval à titre de membre du comité administratif;
- nomme M. Serge Cadieux à titre de membre du comité administratif;
- nomme M^{me} Françoise Bertrand à titre de membre substitut, en cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Yves-Thomas Dorval;

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 février 2016,
la résolution suivante :

A-08-16 Comité de gouvernance et d'éthique - Nomination des membres et substituts

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU les articles 29 et 30 de ce règlement sur la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner les membres du comité de gouvernance et d'éthique, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers,

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale ont désigné leurs membres,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M^{me} Françoise Bertrand et M. Yves-Thomas Dorval à titre de membres du comité;
- nomme MM. Serge Cadieux et Jean Lacharité à titre de membres du comité;
- nomme M^{me} Martine Hébert à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des employeurs;

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 février 2016,
la résolution suivante :

A-09-16 Comité de vérification - Nomination des membres et substituts

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU les articles 29 et 30 de ce règlement sur la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner les membres du comité de vérification, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale ont désigné leurs membres,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M^{me} Françoise Bertrand et M. Yves-Thomas Dorval à titre de membres du comité;
- nomme M^{me} Francine Lévesque et M. Serge Cadieux à titre de membres du comité;
- nomme M^{me} Martine Hébert à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des employeurs;

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 février 2016,
la résolution suivante :

A-10-16 Comité du budget et des ressources humaines - Nomination des membres et substituts

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU les articles 29 et 30 de ce règlement sur la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner les membres du comité du budget et des ressources humaines, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale ont désigné leurs membres,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M^{mes} Françoise Bertrand, Patricia Jean et M. Yves-Thomas Dorval à titre de membres du comité;
- nomme MM. Serge Cadieux, Martin L'Abbée et Yves Ouellet à titre de membres du comité;
- nomme M^{me} France Dupéré à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des employeurs;

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 février 2016,
la résolution suivante :

A-11-16 Comité de placement - Nomination des membres et substituts

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU les articles 29 et 30 de ce règlement sur la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner les membres du comité de placement, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale ont désigné leurs membres,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M^{me} Norma Kozhaya et M. Yves-Thomas Dorval à titre de membres du comité;
- nomme MM. Serge Cadieux et Jean Lacharité à titre de membres du comité;
- nomme M^{me} Françoise Bertrand à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des employeurs;

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 février 2016,
la résolution suivante :

A-12-16 Comité de capitalisation - Nomination des membres et substituts

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU les articles 29 et 30 de ce règlement sur la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner les membres du comité de capitalisation, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale ont désigné leurs membres,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M^{me} Norma Kozhaya et M. Yves-Thomas Dorval à titre de membres du comité;
- nomme MM. Serge Cadieux et Jean Lacharité à titre de membres du comité;
- nomme M^{me} Martine Hébert à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des employeurs;

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 février 2016,
la résolution suivante :

A-13-16 Comité sur les ressources informationnelles - Nomination des membres et substituts

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU les articles 29 et 30 de ce règlement sur la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner les membres du comité sur les ressources informationnelles, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale ont désigné leurs membres,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M^{mes} France Dupéré et Martine Bélanger à titre de membres du comité;
- nomme MM. Alain Croteau et Martin L'Abbée à titre de membres du comité;
- nomme M^{me} Patricia Jean à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des employeurs;

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 février 2016,
la résolution suivante :

A-14-16 Comité du conseil d'administration du projet immobilier Bourdages- Nomination des membres et substituts

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU la résolution A-50-13 du 19 septembre 2013 qui constitue le comité du conseil d'administration du projet immobilier Bourdages;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner les membres du comité du conseil d'administration du projet immobilier Bourdages;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale ont désigné leurs membres,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M^{me} Patricia Jean et M. Yves-Thomas Dorval à titre de membres du comité;
- nomme MM. Alain Croteau et Yves Ouellet à titre de membres du comité;
- nomme M^{me} Françoise Bertrand à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des employeurs;

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 février 2016,
la résolution suivante :

A-15-16 Comité du conseil d'administration sur la coordination des travaux réglementaires en prévention et réparation - Nomination des membres et substituts

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU la résolution A-82-14 du 16 décembre 2014 qui réactive le comité de coordination des travaux réglementaires en prévention et réparation;

ATTENDU la résolution A-49-15 du 18 juin 2015 qui établit la composition de ce comité;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a amorcé ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT que les membres autorisent, de façon transitoire, la poursuite des travaux de ce comité en dérogeant à la représentativité des membres du conseil d'administration, dans le but d'éviter des retards à l'égard des travaux réglementaires et d'assurer la réalisation des engagements en matière de planification des travaux réglementaires en 2016 (résolution A-05-16);

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale ont désigné leurs membres,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– nomme comme membres du comité les personnes suivantes :

○ Guy-François Lamy

○ Alexandre Gagnon

désignés par la partie patronale;

○ Andrée Bouchard

○ Daniel Demers

désignés par la partie syndicale.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission
a adopté, le 18 mars 2016,
la résolution suivante :

A-16-16 Règlement sur le financement – Premier ajustement provisoire – Année de cotisation 2014

ATTENDU QU'en vertu de l'article 110 du Règlement sur le financement, la Commission doit procéder, après l'expiration de la deuxième année de la période de référence, à un ajustement de la cotisation des employeurs assujettis au mode de tarification rétrospectif;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'approuver les paramètres qui serviront au calcul du premier ajustement provisoire de l'année d'application 2014;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président aux finances,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte les paramètres devant servir au calcul, en vertu de l'article 110 du Règlement sur le financement, du premier ajustement provisoire pour l'année de cotisation 2014 de la cotisation d'un employeur assujetti à ce règlement :

1° *Coefficient d'équilibre*

Pour le premier ajustement provisoire de l'année de cotisation 2014, le coefficient d'équilibre est de 1,0055.

2° *Quote-part pour répartir le coût des prestations imputé à l'unité*

| Unité | Coefficient | Unité | Coefficient | Unité | Coefficient |
|-------|-------------|-------|-------------|-------|-------------|
| 10140 | 0,019187 | 54350 | 0,001971 | 59090 | 0,000185 |
| 14010 | 0,000162 | 55030 | 0,097758 | 68020 | 0,000640 |
| 16040 | 0,007186 | 55070 | 0,000803 | 77020 | 0,000079 |
| 16070 | 0,000380 | 58010 | 0,073023 | 80040 | 0,000524 |
| 36330 | 0,028958 | 58040 | 0,000961 | 80110 | 0,005014 |
| 54060 | 0,001449 | 58070 | 0,000493 | 80170 | 0,110826 |

3° *Facteur pour dépenses non imputées à l'employeur*

| Employeur de compétence provinciale | Employeur de compétence fédérale |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| 1,7029 | 1,6572 |

4° *Taux uniforme*

| Employeur de compétence provinciale | Employeur de compétence fédérale |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| 0,3885 | 0,1187 |

- demande au vice-président aux finances d'informer les employeurs touchés dans les meilleurs délais. La présente résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Françoise Bertrand

(S)Martine Bélanger

(S)Serge Cadieux

(S)Alain Croteau

(S)Yves-Thomas Dorval

(S)France Dupéré

(S)Martine Hébert

(S)Patricia Jean

(S)Martin L'Abbée

(S)Jean Lacharité

(S)Lucie Levasseur

(S)Francine Lévesque

(S)Yves Ouellet

(S)Norma Kozhaya

(S)Manuelle Oudar

Le conseil d'administration de la Commission
a adopté, le 18 mars 2016,
la résolution suivante :

A-17-16 Règlement sur le financement – Deuxième ajustement provisoire – Année de cotisation 2013

ATTENDU QU'en vertu de l'article 111 du Règlement sur le financement, la Commission doit procéder, après l'expiration de la troisième année de la période de référence, à un ajustement de la cotisation des employeurs assujettis au mode de tarification rétrospectif qui le demandent; CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'approuver les paramètres qui serviront au calcul du deuxième ajustement provisoire de l'année d'application 2013;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président aux finances,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte les paramètres devant servir au calcul, en vertu de l'article 111 du Règlement sur le financement, du deuxième ajustement provisoire pour l'année de cotisation 2013 de la cotisation d'un employeur assujetti à ce règlement :

1° *Coefficient d'équilibre*

Pour le deuxième ajustement provisoire de l'année de cotisation 2013, le coefficient d'équilibre est de 0,9595.

2° *Quote-part pour répartir le coût des prestations imputé à l'unité*

| Unité | Coefficient | Unité | Coefficient | Unité | Coefficient |
|-------|-------------|-------|-------------|-------|-------------|
| 11110 | 0,115391 | 54420 | 0,014963 | 68010 | 0,000119 |
| 13120 | 0,035663 | 54440 | 0,068832 | 77020 | 0,000693 |
| 15030 | 0,009744 | 55040 | 0,000172 | 80030 | 0,001019 |
| 36060 | 0,011077 | 55050 | 0,001760 | 80040 | 0,038909 |
| 36130 | 0,105424 | 59020 | 0,003418 | 80060 | 0,051235 |
| 54030 | 0,000168 | 65130 | 0,036022 | 80110 | 0,014013 |
| 54070 | 0,007527 | 65140 | 0,037593 | 80170 | 0,033268 |
| 54220 | 0,002891 | 67100 | 0,001116 | 80200 | 0,001317 |
| 54240 | 0,104007 | 67120 | 0,050094 | | |

3° *Facteur pour dépenses non imputées à l'employeur*

| Employeur de compétence provinciale | Employeur de compétence fédérale |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| 1,9298 | 1,8792 |

4° *Taux uniforme*

| Employeur de compétence provinciale | Employeur de compétence fédérale |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| 0,3916 | 0,1221 |

- demande au vice-président aux finances d'informer les employeurs touchés dans les meilleurs délais.

La présente résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Françoise Bertrand

(S)Martine Bélanger

(S)Serge Cadieux

(S)Alain Croteau

(S)Yves-Thomas Dorval

(S)France Dupéré

(S)Martine Hébert

(S)Patricia Jean

(S)Martin L'Abbée

(S)Jean Lacharité

(S)Lucie Levasseur

(S)Francine Lévesque

(S)Yves Ouellet

(S)Norma Kozhaya

(S)Manuelle Oudar

Le conseil d'administration de la Commission

a adopté, le 18 mars 2016,

la résolution suivante :

A-18-16 Règlement sur le financement – Ajustement rétrospectif – Année de cotisation 2012

ATTENDU QU'en vertu de l'article 94 du Règlement sur le financement, la Commission doit procéder, après l'expiration de la période de référence, à un ajustement de la cotisation des employeurs assujettis au mode de tarification rétrospectif;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'approuver les paramètres qui serviront au calcul de l'ajustement rétrospectif de l'année d'application 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président aux finances,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte les paramètres devant servir au calcul, en vertu de l'article 94 du Règlement sur le financement, de l'ajustement rétrospectif de la cotisation de l'année 2012 des employeurs assujettis à ce règlement :

1° *Coefficient d'équilibre*

Pour l'ajustement rétrospectif de l'année de cotisation 2012, le coefficient d'équilibre est de 0,8873.

2° *Quote-part pour répartir le coût des prestations imputé à l'unité*

| Unité | Coefficient | Unité | Coefficient | Unité | Coefficient |
|-------|-------------|-------|-------------|-------|-------------|
| 16070 | 0,104036 | 55070 | 0,016074 | 77020 | 0,000229 |
| 35020 | 0,001611 | 58070 | 0,000006 | 80030 | 0,010397 |
| 36100 | 0,005139 | 58090 | 0,000426 | 80100 | 0,040276 |
| 36190 | 1,049926 | 59020 | 0,008402 | 80110 | 0,012754 |
| 54240 | 0,053372 | 65110 | 0,071911 | 80130 | 0,003339 |
| 54420 | 0,000183 | 65130 | 0,006704 | 80140 | 0,001038 |
| 55040 | 0,031818 | 68050 | 0,018688 | 80160 | 0,042604 |
| 55050 | 0,000783 | 69960 | 0,003905 | | |

3° *Facteur pour dépenses non imputées à l'employeur*

| Employeur de compétence provinciale | Employeur de compétence fédérale |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| 2,3216 | 2,2601 |

4° *Taux uniforme*

| Employeur de compétence provinciale | Employeur de compétence fédérale |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| 0,3942 | 0,1235 |

- demande au vice-président aux finances d'informer les employeurs touchés dans les meilleurs délais.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Françoise Bertrand

(S)Martine Bélanger

(S)Serge Cadieux

(S)Alain Croteau

(S)Yves-Thomas Dorval

(S)France Dupéré

(S)Martine Hébert

(S)Patricia Jean

(S)Martin L'Abbée

(S)Jean Lacharité

(S)Lucie Levasseur

(S)Francine Lévesque

(S)Yves Ouellet

(S)Norma Kozhaya

(S)Manuelle Oudar

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-19-16 Modification de la politique de placement de la CNESST

ATTENDU QU'en vertu de l'article 136.3 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), la Commission est fiduciaire du Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST);

ATTENDU QU'en vertu de l'article 136.7 de la LSST, les sommes du FSST qui ne sont pas requises immédiatement sont déposées à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) qui les administre dans un fonds particulier;

ATTENDU la résolution A-79-15 du 17 décembre 2015, par laquelle le conseil d'administration de la Commission a révisé la politique de placement de la Commission à l'égard du fonds particulier du FSST à la CDPQ (politique de placement);

ATTENDU QU'en vertu de l'article 5.2 de la politique de placement, le comité de placement de la Commission révisé cette politique tous les trois ans, ou encore, dès qu'un changement substantiel s'avère nécessaire et recommande ladite politique révisée au conseil d'administration de la Commission, pour adoption;

CONSIDÉRANT le regroupement, au 1^{er} janvier 2016, de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, de la Commission des normes du travail et de la Commission de l'équité salariale en une seule et même entité, ainsi que la modification de la structure administrative de la vice-présidence aux finances, par la création de la Direction des placements et de l'expertise financière;

CONSIDÉRANT QUE la CDPQ a demandé à la Commission d'adopter un plan de transition relatif à l'augmentation graduelle de l'exposition nette aux devises du portefeuille de référence du FSST (plan de transition) aux cibles prévues par la politique de placement de la Commission, adoptée par le conseil d'administration le 17 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE la CDPQ, le 1^{er} janvier 2016, a changé la structure de son offre de portefeuilles spécialisés et a apporté des modifications à ses politiques d'investissement des portefeuilles spécialisés Marchés boursiers, Placements privés, Immeubles et Infrastructures;

CONSIDÉRANT QU'il est par conséquent nécessaire de modifier l'énoncé de la politique de placement de la Commission, afin d'y inclure le plan de transition et de refléter les changements requis;

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président aux finances et des membres du comité de placement,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- approuve le plan de transition du portefeuille de référence du Fonds de la santé et de la sécurité du travail, tel que présenté;
- adopte la politique de placement de la Commission à l'égard du fonds particulier du Fonds de la santé et de la sécurité du travail à la Caisse de dépôt et placement du Québec, telle que présentée.

Cette résolution remplace la résolution A-79-15 du 17 décembre 2015 et entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-20-16 États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la CSST et du FSST

ATTENDU les articles 136.11 à 136.13 et 162 à 165 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail;
ATTENDU le l'article 1 paragraphe 4b) et l'article 41 paragraphe 7 du Règlement intérieur de la Commission;

ATTENDU la résolution A-44-10 du 20 mai 2010 sur la Politique de gestion du patrimoine de la Commission;

ATTENDU QUE le conseil d'administration a pris connaissance des rapports du Vérificateur général du Québec, des rapports actuariels et des états financiers de la Commission et du Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST) pour l'exercice clos le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- reçoit les rapports du Vérificateur général du Québec relatifs aux états financiers de la Commission et du FSST pour l'exercice clos le 31 décembre 2015;
- reçoit les rapports actuariels relatifs aux engagements du FSST en date du 31 décembre 2015;
- approuve les états financiers de la Commission et du FSST pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, incluant l'application de la Politique de gestion du patrimoine de la Commission;
- autorise M. Yves-Thomas Dorval et M. Serge Cadieux, administrateurs, à signer ces états financiers au nom de la Commission et du FSST.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-21-16 États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la CNT

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 239 de cette loi, la Commission acquiert les droits et assume les obligations de la Commission des normes du travail;

ATTENDU les articles 162 à 165 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail;

ATTENDU l'article 1 paragraphe 4b) et l'article 41 paragraphe 7 du Règlement intérieur de la Commission;

CONSIDÉRANT QUE le dernier exercice financier de la Commission des normes du travail a été exceptionnellement d'une période de neuf mois, débutant le 1^{er} avril 2015 et se terminant le 31 décembre 2015, en raison du regroupement de la Commission des normes du travail avec la Commission de l'équité salariale et la Commission de la santé et de la sécurité du travail, le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a pris connaissance des rapports du Vérificateur général du Québec et des états financiers de la Commission des normes du travail pour l'exercice clos le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- reçoit les rapports du Vérificateur général du Québec relatifs aux états financiers de la Commission des normes du travail pour l'exercice clos le 31 décembre 2015;
- approuve les états financiers de la Commission des normes du travail pour l'exercice clos le 31 décembre 2015;
- autorise M. Yves-Thomas Dorval et M. Serge Cadieux, administrateurs, à signer ces états financiers au nom de la Commission.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

**A-22-16 Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (Commission) –
Prévisions budgétaires détaillées 2016**

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail;

ATTENDU QUE le sous-ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a adopté, de façon transitoire, le budget de la Commission pour l'année 2016, par la directive du 17 décembre 2015;

ATTENDU l'article 1 paragraphe 4 a) du Règlement intérieur de la Commission qui prévoit que le conseil d'administration approuve le budget;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président à l'administration et du comité du budget et des ressources humaines,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- approuve, dans le cadre des prévisions budgétaires détaillées de la Commission pour l'année 2016 :
 - **499 980 600 \$ pour le budget d'exploitation des frais d'administration;**
 - **63 765 700 \$ pour le budget d'immobilisations des frais d'administration;**
 - **74 661 100 \$ pour la quote-part dans le financement du Tribunal administratif du travail;**
 - **7 315 \$ pour la quote-part dans le financement du Tribunal administratif du Québec.**

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-23-16 Fonds de la santé et de la sécurité du travail – Prévisions budgétaires pour la tarification 2016

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail;

ATTENDU QUE le sous-ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a adopté, de façon transitoire, le budget du Fonds de la santé et de la sécurité du travail (Fonds) pour l'année 2016, par la directive du 17 décembre 2015;

ATTENDU l'article 1 paragraphe 4 a) du Règlement intérieur de la Commission qui prévoit que le conseil d'administration approuve le budget;

CONSIDÉRANT QUE la Commission, au titre de fiduciaire du Fonds, a le devoir de conserver et faire fructifier le patrimoine du Fonds, de veiller à son accroissement et d'en réaliser l'affectation;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), le patrimoine du FSST est notamment affecté au paiement des programmes de prévention;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président à l'administration et du comité du budget et des ressources humaines,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- approuve, dans le cadre des prévisions budgétaires détaillées, aux fins de l'exercice financier 2016 du FSST, un budget global de **132 352 500 \$** au titre des programmes de prévention, réparti comme suit :
 - **75 314 500 \$ pour les paiements aux fins des services de santé au travail;**
 - **22 771 400 \$ pour la subvention à l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST), ainsi qu'une réserve de 337 000 \$ qui sera versée en fonction des projets autorisés par l'instance appropriée, de même qu'une autre réserve de 240 000 \$ pour la formation de la relève qui sera versée sur présentation de pièces justificatives;**
 - **33 689 600 \$ pour les subventions de formation et d'information, dont :**
 - 21 604 000 \$ pour les associations sectorielles paritaires (ASP);
 - 210 000 \$ pour l'ASP – Secteur construction;
 - 5 772 800 \$ pour le volet patronal, soit :
 - 4 915 400 \$ pour les subventions aux associations d'employeurs (article 104 de la LSST);
 - 857 400 \$ pour la participation aux travaux de la Commission (article 105 de la LSST);
 - 5 772 800 \$ pour le volet syndical, soit :
 - 5 183 200 \$ pour les subventions aux associations syndicales (article 104 de la LSST);
 - 589 600 \$ pour la participation aux travaux de la Commission (article 105 de la LSST);
 - **30 000 \$** pour les autres associations;
 - **300 000 \$** autres.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-24-16 Renouvellement de location d'espaces au complexe Desjardins

ATTENDU QUE la Commission occupe des locaux à la tour Sud du complexe Desjardins;
ATTENDU QUE le bail en vigueur, qui devait prendre fin le 30 avril 2016, fut prolongé automatiquement d'une année et qu'une entente de prolongation de trois mois a été conclue avec Desjardins Sécurité financière, prolongeant l'échéance du bail au 31 juillet 2017;

CONSIDÉRANT QU'il est requis d'obtenir un engagement financier pour ces deux prolongations de bail, comprises entre le 1^{er} mai 2016 et le 31 juillet 2017;

CONSIDÉRANT QU'à l'échéance de ce bail, le propriétaire du complexe Desjardins reprendra tous les espaces occupés par la Commission, mais offre en contrepartie des espaces de location dans la tour Est du complexe Desjardins;

CONSIDÉRANT que la Commission a mandaté la Société québécoise des infrastructures (SQI) pour la négociation des nouveaux espaces au Complexe Desjardins;

CONSIDÉRANT QUE la SQI procède par entente d'occupation, qui tient lieu de bail, afin de louer des locaux;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président à l'administration,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- autorise l'engagement financier de 6 446 850 \$ pour la prolongation du bail des espaces occupés au complexe Desjardins, à des fins de bureaux, pour une durée de 15 mois, comprise entre le 1^{er} mai 2016 et le 31 juillet 2017. Le prix unitaire est de 402,30 \$/m² pour les espaces à bureaux et de 137,15 \$/m² pour les espaces d'entreposage. Le coût est sujet à la clause d'indexation des frais d'exploitation et à l'ajustement standard des taxes foncières au coût réel;
- autorise la proposition d'occupation de la SQI, selon les modalités suivantes :
 - le renouvellement de location d'espaces dans la tour Est du complexe Desjardins, pour des espaces à bureaux de 11 961,01 m² et d'entreposage de 567,82 m², pour une période de 20 ans comprise entre le 1^{er} août 2017 et le 31 juillet 2037, équivalant à un loyer de base annuel de 5 471 928 \$ incluant les frais de gestion de la SQI, et sujet aux ajustements d'usage relatifs à la tarification des services rendus par la SQI;
 - un loyer annuel estimé d'aménagement de 600 525 \$, sujet à l'ajustement du taux de financement et au coût réel des travaux d'aménagement une fois les travaux exécutés;
- la prise de l'option du 29^e étage, représentant un montant annuel de 929 221 \$ incluant les frais de gestion de 2,7 % de la SQI, et un montant de 63 637 \$ pour le loyer d'aménagement, le tout sujet à mesurage et aux ajustements d'usage relatifs à la tarification des services rendus par la SQI incluant l'ajustement du taux de financement;
- autorise la conclusion de l'entente d'occupation avec la SQI pour les nouveaux locaux au complexe Desjardins, dont la livraison est prévue le 1^{er} août 2017, qui reprendra les conditions de la proposition d'occupation, lesquelles sont sujettes aux ajustements relatifs à la tarification des services rendus par la SQI;
- autorise le vice-président à l'administration à signer tout document afférent à ce contrat.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-25-16 Engagement financier requis pour l'octroi de contrats liés aux services professionnels inscrits à la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2016

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail;

ATTENDU QUE le budget de la PARI 2016 de la Commission a été approuvé par directive du sous-ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le 17 décembre 2015, dans le cadre de l'approbation du budget de la Commission pour l'exercice financier 2016;

CONSIDÉRANT QUE la vice-présidence aux technologies de l'information doit recourir à des engagements financiers particuliers pour réaliser les activités et projets autorisés dans la PARI 2016;

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président aux technologies de l'information et du comité sur les ressources informationnelles;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- approuve un engagement financier de 41 059 000 \$ pour des contrats de services professionnels à être octroyés de 2016 à 2018, afin de réaliser des activités en ressources informationnelles, et dont l'autorisation de dépenser sera confirmée par l'approbation de la PARI de chacune des années concernées;
 - autorise le vice-président aux technologies de l'information à signer les documents afférents.
- Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-26-16 Engagement financier requis pour le renouvellement des contrats liés aux frais de fonctionnement technologiques inscrits à la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2016

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail;

ATTENDU QUE le budget de la PARI 2016 de la Commission a été approuvé par directive du sous-ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le 17 décembre 2015, dans le cadre de l'approbation du budget de la Commission pour l'exercice financier 2016;

CONSIDÉRANT QUE la vice-présidence aux technologies de l'information doit recourir à des engagements financiers particuliers pour réaliser les activités et projets autorisés dans la PARI 2016;

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président aux technologies de l'information et du comité sur les ressources informationnelles;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- approuve un engagement financier de 22 356 000 \$ pour le renouvellement des contrats liés aux frais de fonctionnement technologique à être octroyés en 2016, dont l'autorisation de dépenser sera confirmée par l'approbation de la PARI de chacune des années concernées;
- autorise le vice-président aux technologies de l'information à signer les documents afférents.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-27-16 Engagement financier requis pour l'octroi de contrats liés aux acquisitions d'équipements informatiques inscrits à la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2016

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail;

ATTENDU QUE le budget de la PARI 2016 de la Commission a été approuvé par directive du sous-ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le 17 décembre 2015, dans le cadre de l'approbation du budget de la Commission pour l'exercice financier 2016;

CONSIDÉRANT QUE la vice-présidence aux technologies de l'information doit recourir à des engagements financiers particuliers pour réaliser les activités et projets autorisés dans la PARI 2016;

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président aux technologies de l'information et du comité sur les ressources informationnelles;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- approuve un engagement financier de 5 792 000 \$ pour des contrats à être octroyés de 2016 à 2018, permettant d'acquérir des équipements informatiques (postes de travail, serveurs, imprimantes), dont l'autorisation de dépenser sera confirmée par l'approbation de la PARI de chacune des années concernées;
- autorise le vice-président aux technologies de l'information à signer les documents afférents.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-28-16 Engagement financier requis pour l'octroi de contrats liés au renouvellement des équipements de stockage inscrits à la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2016

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail;

ATTENDU QUE le budget de la PARI 2016 de la Commission a été approuvé par directive du sous-ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le 17 décembre 2015, dans le cadre de l'approbation du budget de la Commission pour l'exercice financier 2016;

CONSIDÉRANT QUE la vice-présidence aux technologies de l'information doit recourir à des engagements financiers particuliers pour réaliser les activités et projets autorisés dans la PARI 2016;

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président aux technologies de l'information et du comité sur les ressources informationnelles;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- approuve un engagement financier de 8 830 000 \$ pour des contrats à être octroyés de 2016 à 2020, permettant de renouveler les équipements de stockage et d'en assurer le maintien et l'évolution pour cinq ans, dont l'autorisation de dépenser sera confirmée par l'approbation de la PARI de chacune des années concernées;
 - autorise le vice-président aux technologies de l'information à signer les documents afférents.
- Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-29-16 Nomination d'un(e) président(e) du comité de vérification pour 2016

ATTENDU l'article 1 paragraphe 10^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme le président du comité de vérification;

ATTENDU l'article 29 de ce règlement qui stipule que la présidence de ce comité alterne annuellement entre un membre de ce comité représentant les travailleurs et un membre représentant les employeurs;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a amorcé ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la nomination du président du comité de vérification;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner le ou la président(e) de ce comité, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers de ce comité,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M. Yves-Thomas Dorval à titre de président du comité de vérification pour l'année 2016.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-30-16 Projet de Règlement modifiant le Règlement sur l'assistance médicale : Psychothérapie

ATTENDU le paragraphe 5^o de l'article 189 et le paragraphe 3.1^o du premier alinéa de l'article 454 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles;

CONSIDÉRANT la volonté de modifier le Règlement sur l'assistance médicale afin d'inclure les psychothérapeutes dans la liste des intervenants de la santé pouvant offrir des soins de psychothérapie;

CONSIDÉRANT QUE le projet de Règlement modifiant le Règlement sur l'assistance médicale doit être publié à la *Gazette officielle du Québec*;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte le projet de Règlement modifiant le Règlement sur l'assistance médicale;
- demande à la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission de faire publier ce projet de règlement à la *Gazette officielle du Québec* avec avis qu'à l'expiration des 45 jours suivants cet avis, il pourrait être adopté par la Commission, avec ou sans modification.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-31-16 Comité du conseil d'administration sur l'analyse des budgets et des programmes des associations sectorielles paritaires (n° 3.32) – Désignation des membres

ATTENDU la résolution A-70-97 du 16 octobre 1997, qui a, entre autres, constitué le comité du conseil d'administration sur l'analyse des budgets et des programmes des associations sectorielles paritaires (n° 3.32);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la composition de ce comité;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale du conseil ont désigné leurs membres au sein de ce comité,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– nomme à titre de membres du comité du conseil d'administration sur l'analyse des budgets et des programmes des associations sectorielles paritaires (n° 3.32) les personnes suivantes :

Dominique Malo

Carmel Laflamme

Céline Dugré

désignées par la partie patronale;

Andrée Bouchard

Daniel Demers

Céline Giguère

Daniel Cloutier

désignées par la partie syndicale

Cette résolution remplace la résolution A-34-14 du 15 mai 2014. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

**A-32-16 Comité technique sur l'annexe 1 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (n° 3.33.1)
– Désignation des membres**

ATTENDU la résolution A-54-01 du 20 septembre 2001 qui a renommé le comité technique sur l'annexe 1 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (n° 3.33.1) et désigné ses membres;
CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la composition de ce comité;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale du conseil ont désigné leurs membres au sein de ce comité,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme à titre de membres du comité technique sur l'annexe 1 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (n° 3.33.1) les personnes suivantes :

Alexandre Gagnon

Sinarith Heng

Dominique Malo

désignées par la partie patronale;

Andrée Bouchard

Daniel Demers

Jean-Michel Houdet

désignées par la partie syndicale.

Cette résolution remplace la résolution A-33-15 du 21 mai 2015. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-33-16 Comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (n° 3.33.2) – Désignation des membres

ATTENDU la résolution A-10-01 du 15 février 2001 qui a transformé le comité technique sur le volet sécurité du Règlement sur la qualité du milieu de travail en un comité permanent nommé Comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (n° 3.33.2) et lui a donné son mandat;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la composition de ce comité;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale du conseil ont désigné leurs membres au sein de ce comité,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme à titre de membres du comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (n° 3.33.2) les personnes suivantes :

Jean Chassé

Alexandre Gagnon

Geneviève Gauthier

Dominique Malo

désignées par la partie patronale;

André Bouchard

René Bellemare

Daniel Demers

Jean-Michel Houdet

désignées par la partie syndicale.

Cette résolution remplace la résolution A-34-15 du 21 mai 2015. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-34-16 Comité sur le programme des services de santé au travail (n° 3.46) – Désignation des membres

ATTENDU la résolution A-29-06 du 18 mai 2006, qui constitue le comité sur le programme des services de santé au travail (n° 3.46), lui donne son mandat;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la composition de ce comité;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale du conseil ont désigné leurs membres au sein de ce comité,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– nomme à titre de membres du comité sur le programme des services de santé au travail (n° 3.46) les personnes suivantes :

Martine Hébert

Céline Dugré

Dominique Malo

désignées par la partie patronale;

Andrée Bouchard

Daniel Demers

Lucie Levasseur

désignées par la partie syndicale

Cette résolution remplace la résolution A-117-10 du 16 décembre 2010. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance

Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-35-16 Comité du conseil d'administration sur le suivi des travaux réglementaires en matière de réparation (n° 3.73) – Désignation des membres

ATTENDU la résolution A-97-10 du 18 novembre 2010 qui constitue le comité du conseil d'administration sur le suivi des travaux réglementaires en matière de réparation (n° 3.73);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la composition de ce comité;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale du conseil ont désigné leurs membres au sein de ce comité,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme à titre de membres du comité du conseil d'administration sur le suivi des travaux réglementaires en matière de réparation (n° 3.73) les personnes suivantes :

Alexandre Gagnon

Reine Lafond

Guy-François Lamy

Marc-André Pednault

désignées par la partie patronale,

Andrée Bouchard

Daniel Demers

Martin L'Abbée

Jean-Pierre Devost

désignées par la partie syndicale.

Cette résolution remplace la résolution A-70-15 du 15 octobre 2015. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-36-16 Comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (3.57) – Désignation des membres

ATTENDU la résolution A-24-94 du 17 mars 1994 qui constitue le comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (n° 3.57) et lui donne son mandat;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la composition de ce comité;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale du conseil ont désigné leurs membres au sein de ce comité,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme à titre de membres du comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (n° 3.57) les personnes suivantes :

Guy Belleau

France Dupéré

Jocelyn Deschênes

Mark Joncas

Christian Provencher

désignées par la partie patronale;

Alain Croteau

René Bellemare

Claude Bénard

Yves-Aimé Boulay

André Racicot

désignées par la partie syndicale.

Cette résolution remplace la résolution A-83-15 du 17 décembre 2015. Elle entre en vigueur

immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-37-16 Comité sur le suivi du plan d'action de la Commission de la santé et de la sécurité du travail dans les mines souterraines (n° 3.57.1) – Désignation des membres

ATTENDU la résolution A-43-95 du 26 mars 1995, qui constitue le comité sur le suivi du plan d'action de la CSST dans les mines souterraines (n° 3.57.1), lui donne son mandat et établit ses fonctions et sa composition;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la composition de ce comité;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale du conseil ont désigné leurs membres au sein de ce comité,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– nomme à titre de membres du comité sur le suivi du plan d'action de la Commission de la santé et de la sécurité du travail dans les mines souterraines (n° 3.57.1) les personnes suivantes :

France Dupéré

Jocelyn Deschênes

Mark Joncas

Tanguy Paquot

Christian Provencher

désignées par la partie patronale;

Alain Croteau

Mathieu Barrette

Claude Bénard

Lin Flageole

André Racicot

désignées par la partie syndicale

Cette résolution remplace la résolution A-23-15 du 1^{er} avril 2015. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance

Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-38-16 Comité administratif - Nomination d'un membre substitut

ATTENDU l'article 156 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail qui prévoit la formation d'un comité administratif et sa composition;

ATTENDU l'article 18 du règlement intérieur de la Commission qui prévoit la désignation de membres substitués pour les séances du comité administratif;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016 et qu'il y a lieu de désigner les membres du comité administratif,

CONSIDÉRANT QUE la partie syndicale a désigné un membre substitut,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M. Jean Lacharité à titre de membre substitut, en cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Serge Cadieux.

Cette résolution complète la résolution A-07-16 et entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-39-16 Comité de gouvernance et d'éthique - Nomination d'un membre substitut

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU les articles 29 et 30 de ce règlement sur la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner les membres du comité de gouvernance et d'éthique, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE la partie syndicale a désigné un membre substitut,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M. Martin L'Abbée à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des travailleurs.

Cette résolution complète la résolution A-08-16 et entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-40-16 Comité de vérification - Nomination d'un membre substitut

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU les articles 29 et 30 de ce règlement sur la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner les membres du comité de vérification, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE la partie syndicale a désigné un membre substitut,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M. Yves Ouellet à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des travailleurs.

Cette résolution complète la résolution A-09-16 et entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-41-16 Comité du budget et des ressources humaines - Nomination d'un membre substitut

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU les articles 29 et 30 de ce règlement sur la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner les membres du comité du budget et des ressources humaines, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE la partie syndicale a désigné un membre substitut,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme Mme Francine Lévesque à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des travailleurs;

Cette résolution complète la résolution A-10-16 et entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-42-16 Comité de placement - Nomination d'un membre substitut

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU les articles 29 et 30 de ce règlement sur la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner les membres du comité de placement, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE la partie syndicale a désigné un membre substitut,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M. Martin L'Abbée à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des travailleurs.

Cette résolution complète la résolution A-11-16 et entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-43-16 Comité de capitalisation - Nomination d'un membre substitut

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU les articles 29 et 30 de ce règlement sur la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner les membres du comité de capitalisation, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE la partie syndicale a désigné un membre substitut,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M. Martin L'Abbée à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des travailleurs.

Cette résolution complète la résolution A-12-16 et entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-44-16 Comité sur les ressources informationnelles - Nomination d'un membre substitut

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU les articles 29 et 30 de ce règlement sur la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner les membres du comité sur les ressources informationnelles, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE la partie syndicale a désigné un membre substitut,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme Mme Francine Lévesque à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des travailleurs.

Cette résolution complète la résolution A-13-16 et entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016,
la résolution suivante :

A-45-16 Comité du conseil d'administration du projet immobilier Bourdages- Nomination d'un membre substitut

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU la résolution A-50-13 du 19 septembre 2013 qui constitue le comité du conseil d'administration du projet immobilier Bourdages;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner les membres du comité du conseil d'administration du projet immobilier Bourdages;

CONSIDÉRANT QUE la partie syndicale a désigné un membre substitut,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M. Martin L'Abbée à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des travailleurs.

Cette résolution complète la résolution A-14-16 et entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016
la résolution suivante :

A-46-16 Motion de remerciements à l'endroit de madame Andrée Bouchard, membre du conseil d'administration de la CSST

Les membres du conseil d'administration se joignent à la présidente du conseil d'administration et chef de la direction pour remercier madame Andrée Bouchard pour son engagement au sein du conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail et de ses comités, depuis le 18 août 1984.

Ils souhaitent souligner le travail considérable accompli au sein du conseil d'administration, mais aussi des comités stratégiques et techniques au cours de son mandat, et ce, au bénéfice des clientèles, travailleurs et employeurs.

Par son dévouement et sa compétence, madame André Bouchard a grandement contribué à la réalisation de la mission de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016
la résolution suivante :

A-47-16 Motion de remerciements à l'endroit de madame Carmel Laflamme, membre du conseil d'administration de la CSST

Les membres du conseil d'administration se joignent à la présidente du conseil d'administration et chef de la direction pour remercier madame Carmel Laflamme pour son engagement au sein du conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail et de ses comités, depuis le 17 novembre 2010.

Ils souhaitent souligner le travail considérable accompli au sein du conseil d'administration, mais aussi des comités stratégiques et techniques au cours de son mandat, et ce, au bénéfice des clientèles, travailleurs et employeurs.

Par son dévouement et sa compétence, madame Carmel Laflamme a grandement contribué à la réalisation de la mission de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 5 avril 2016
la résolution suivante :

A-48-16 Motion de remerciements à l'endroit de monsieur Daniel Roy, membre du conseil d'administration de la CSST

Les membres du conseil d'administration se joignent à la présidente du conseil d'administration et chef de la direction pour remercier monsieur Daniel Roy pour son engagement au sein du conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail et de ses comités, depuis le 20 juin 2008.

Ils souhaitent souligner le travail considérable accompli au sein du conseil d'administration, mais aussi des comités stratégiques et techniques au cours de son mandat, et ce, au bénéfice des clientèles, travailleurs et employeurs.

Par son dévouement et sa compétence, monsieur Daniel Roy a grandement contribué à la réalisation de la mission de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 20 mai 2016,
la résolution suivante :

A-49-16 Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail – Prévisions budgétaires pour la tarification 2017 – Secteur de la santé et sécurité du travail

ATTENDU le paragraphe 4 alinéa a) de l'article 1 du Règlement intérieur de la Commission qui prévoit que le conseil d'administration approuve le budget et en surveille l'évolution;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'approuver l'estimation des besoins financiers relatifs aux frais d'administration de la Commission et au financement des tribunaux administratifs pour le secteur santé et sécurité du travail;

CONSIDÉRANT QUE l'estimation de ces besoins financiers est à prévoir dans la tarification pour l'exercice 2017, secteur de la santé et sécurité du travail;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président à l'administration,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- autorise à la Commission, dans le cadre des prévisions budgétaires aux fins de la tarification 2017 du secteur de la santé et de la sécurité du travail:
 - o pour le budget d'exploitation des frais d'administration de la Commission, secteur santé et sécurité du travail, des besoins financiers de 438 526 200 \$;
 - o pour le budget d'immobilisations des frais d'administration de la Commission, secteur santé et sécurité du travail, des besoins financiers de 63 238 700 \$;
 - o pour le Tribunal administratif du travail – Division santé et sécurité du travail, des besoins financiers de 64 993 000 \$;
 - o pour la quote-part de la Commission dans le financement du Tribunal administratif du Québec, des besoins financiers de 7 315 \$.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 20 mai 2016,
la résolution suivante :

**A-50-16 Fonds de la santé et de la sécurité du travail – Prévisions budgétaires pour la tarification 2017
– Secteur de la santé et de la sécurité du travail**

ATTENDU le paragraphe 4 alinéa a) de l'article 1 du Règlement intérieur de la Commission qui prévoit que le conseil d'administration approuve le budget et en surveille l'évolution;

CONSIDÉRANT QUE la Commission, au titre de fiduciaire du Fonds de la santé et de la sécurité du travail (Fonds), a le devoir de conserver et faire fructifier le patrimoine du Fonds, de veiller à son accroissement et d'en réaliser l'affectation;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'approuver l'estimation des besoins financiers relatifs aux programmes de prévention;

CONSIDÉRANT QUE l'estimation de ces besoins financiers est à prévoir dans la tarification pour l'exercice 2017, secteur de la santé et sécurité du travail;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président à l'administration,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– **autorise au Fonds, dans le cadre des prévisions budgétaires aux fins de la tarification 2017 du secteur de la santé et de la sécurité du travail, des besoins financiers de :**

- **139 231 800 \$ pour les programmes de prévention répartis comme suit :**
 - **79 008 500 \$ pour les paiements pour les services de santé au travail;**
 - **23 348 400 \$ pour la subvention à l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST);**
 - **36 874 900 \$ pour les subventions pour la formation et l'information.**

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 20 mai 2016,
la résolution suivante :

A-51-16 Détermination du taux moyen de cotisation du secteur de la santé et de la sécurité du travail pour la tarification de l'année 2017

ATTENDU QUE, conformément aux dispositions relatives au financement comprises dans le chapitre IX de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et dans le chapitre XV de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, la Commission doit percevoir des employeurs les sommes requises pour l'application de ces lois;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 304 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, la Commission fixe annuellement par règlement, en fonction du mode de financement qu'elle a choisi et après expertise actuarielle, le taux de cotisation applicable à chaque unité d'activités;

CONSIDÉRANT QUE, pour fixer le taux de cotisation du secteur de la santé et de la sécurité du travail applicable à chaque unité d'activités, il faut préalablement déterminer le taux moyen de cotisation pour l'exercice;

ATTENDU le paragraphe 11 de l'article 1 du Règlement intérieur de la Commission qui prévoit que le conseil d'administration fixe le taux moyen de cotisation des employeurs pour un exercice financier;

CONSIDÉRANT les analyses contenues au document intitulé *Détermination du taux moyen de cotisation pour l'année 2017, déposé auprès du conseil d'administration*;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président aux finances,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- fixe à 1,77 \$ le taux moyen de cotisation du secteur de la santé et de la sécurité du travail par 100 \$ de masse salariale assurable pour l'exercice financier 2017;
- mandate le vice-président aux finances pour établir les taux de cotisation de chaque unité de classification sur la base de ce taux moyen.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 20 mai 2016,
la résolution suivante :

A-52-16 Règlement sur la mise en œuvre des dispositions relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles contenues dans l'Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Pologne

ATTENDU l'article 170 et le paragraphe 39^o de l'article 223 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail;

ATTENDU le décret 808-2011 qui stipule notamment que les projets de règlement du gouvernement et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail relatifs à la mise en œuvre des ententes en matière de sécurité sociale signées par le gouvernement en vertu de l'article 170 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail sont exclus de l'application de la Loi sur les règlements (chapitre R-18.1);

ATTENDU QUE l'application de ce décret se poursuit sous la Commission, en vertu de l'article 238 de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Pologne a été signée le 3 juin 2015;

CONSIDÉRANT QUE les deux gouvernements sont prêts à enclencher le processus de mise en œuvre et que le ministère des Relations internationales et de la Francophonie a demandé à la Commission d'entreprendre sa propre procédure,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte le Règlement sur la mise en œuvre des dispositions relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles contenues dans l'Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Pologne;
- demande à la ministre responsable de la Loi sur la santé et la sécurité du travail de soumettre ce règlement au gouvernement pour approbation et publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 20 mai 2016
la résolution suivante :

A-53-16 Motion de remerciements à l'endroit de madame Lucie Levasseur, membre du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration se joignent à la présidente du conseil d'administration et chef de la direction pour remercier madame Lucie Levasseur pour son engagement au sein du conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, puis de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et de ses comités, depuis le 1^{er} décembre 2010.

Ils souhaitent souligner le travail accompli au sein du conseil d'administration au cours de son mandat, et ce, au bénéfice des clientèles, travailleurs et employeurs.

Par son dévouement et sa compétence, madame Lucie Levasseur a grandement contribué à la réalisation de la mission de la Commission.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-54-16 Projet de Règlement sur la table des revenus bruts annuels d'emploi convenables pour l'année 2017

ATTENDU l'article 50 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP);
CONSIDÉRANT QUE cet article prévoit que la table des revenus bruts annuels d'emplois convenables prend effet le 1^{er} janvier de l'année pour laquelle elle est faite;

CONSIDÉRANT QUE le projet de Règlement sur la table des revenus bruts annuels d'emplois convenables pour l'année 2017 doit être publiée à la *Gazette officielle du Québec*;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président aux finances,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte le projet de Règlement sur la table des revenus bruts annuels d'emplois convenables pour l'année 2017;
- demande à la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de faire publier ce projet de règlement à la *Gazette officielle du Québec* avec avis qu'à l'expiration des 45 jours suivant sa publication, le règlement sera adopté par la Commission, avec ou sans modification, et publié à la *Gazette officielle du Québec*;
- déclare que cette table des revenus bruts annuels d'emplois convenables s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2017, conformément à l'article 50 de la LATMP.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-55-16 **Projet de Règlement sur la table des indemnités de remplacement du revenu payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et des indemnités payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail pour 2017**

ATTENDU l'article 63 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP);

ATTENDU QUE cet article prévoit que la table des indemnités de remplacement du revenu prend effet le 1^{er} janvier de l'année pour laquelle elle est faite;

ATTENDU QUE le paragraphe d) de l'article 124 de la Loi sur les accidents du travail confère à la Commission le pouvoir réglementaire d'adopter une table des indemnités payables en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT QUE le projet de Règlement sur la table des indemnités de remplacement du revenu payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et des indemnités payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail pour l'année 2017 doit être publié à la *Gazette officielle du Québec*;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président aux finances,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **adopte le projet de Règlement sur la table des indemnités de remplacement du revenu payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et des indemnités payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail pour l'année 2017;**
- **demande à la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de faire publier ce projet de règlement à la *Gazette officielle du Québec* avec avis qu'à l'expiration des 45 jours suivant sa publication, le règlement sera adopté par la Commission, avec ou sans modification, et publié à la *Gazette officielle du Québec*;**
- déclare que cette table pour l'année 2017 s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2017, conformément à l'article 63 de la LATMP.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-56-16 Projet de Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations pour l'année 2017

ATTENDU l'article 343 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles;

CONSIDÉRANT QUE le projet de Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations pour l'année 2017 doit être publié à la *Gazette officielle du Québec*;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président aux finances,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte le projet de Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations pour l'année 2017;
- demande à la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de faire publier ce projet de règlement à la *Gazette officielle du Québec* avec avis qu'à l'expiration des 45 jours suivant sa publication, il sera adopté par la Commission, avec ou sans modifications, et publié à la *Gazette officielle du Québec*.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-57-16 Projet de Règlement modifiant le Règlement sur le financement

ATTENDU les paragraphes 4.4° à 8.1° et le paragraphe 10° du premier alinéa de l'article 454 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles;

ATTENDU la résolution A-51-16 du 20 mai 2016 par laquelle le conseil d'administration de la Commission a établi le taux moyen de cotisation à 1,77 \$ par 100 \$ de masse salariale assurable pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet de Règlement modifiant le Règlement sur le financement doit être publié à la *Gazette officielle du Québec*;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président aux finances,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte le projet de Règlement modifiant le Règlement sur le financement;
- demande à la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission de faire publier ce projet de règlement à la *Gazette officielle du Québec* avec avis qu'à l'expiration des 45 jours suivant sa publication, il sera adopté par la Commission, avec ou sans modification, et publié à la *Gazette officielle du Québec*.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-58-16 Choix du scénario pour le projet immobilier du siège social

ATTENDU la résolution A-11-15 du 19 février 2015 sur le plan d'action pour le repositionnement du projet immobilier Bourdages (PIB);

ATTENDU la résolution A-47-15 du 18 juin 2015 par laquelle le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail approuve notamment l'élaboration de scénarios alternatifs au PIB;

CONSIDÉRANT QU'un mandat a été confié à la Société québécoise des infrastructures afin d'élaborer ces scénarios;

CONSIDÉRANT QU'une étude comparative de ces scénarios a été présentée aux membres du comité du conseil d'administration sur le PIB et aux membres du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la vision et les orientations d'aménagement et de développement dont a fait part la Ville de Québec au regard du secteur d'Estimauville, notamment le centre majeur d'activités, l'accroissement projeté de l'efficacité du transport en commun et le développement privilégié de la cohabitation des fonctions économiques et résidentielles;

CONSIDÉRANT l'annonce du 26 mai 2016 de la Commission de la Capitale nationale et de la Ville de Québec relative au contenu du Plan directeur du Littoral Est;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président responsable du PIB;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **approuve :**
 - **le choix de l'emplacement à d'Estimauville pour la réalisation du projet du siège social de la Commission;**
 - **la finalisation du dossier d'affaires optimisé répondant aux besoins de l'organisation avec une cible de réduction budgétaire d'au moins 10 %;**
- **approuve un engagement financier maximal de 28,9 M\$;**
- **confie au vice-président responsable du PIB le mandat de négocier et de finaliser l'entente-cadre avec les autorités de la Ville de Québec, à la satisfaction du conseil d'administration;**
- **demande au vice-président responsable du PIB de revenir au conseil d'administration à l'automne 2016 pour faire approuver le dossier d'affaires optimisé ainsi que le budget de projet;**
- **autorise le vice-président responsable du PIB à signer les documents afférents;**

prend acte du modèle de gouvernance du projet, prévoyant notamment la participation de membres du personnel.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.
Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-59-16 Rapport annuel de gestion 2015 de la Commission de la santé et de la sécurité du travail

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail (Loi 15);

ATTENDU qu'en vertu de l'article 239 de cette loi, la Commission acquiert les droits et assume les obligations de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST);

ATTENDU QU'en vertu de l'article 163 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), un rapport présentant les résultats obtenus au regard des objectifs prévus par le plan stratégique visé à l'article 161.4 de cette même loi doit être transmis au ministre responsable avant le 30 juin de chaque année;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 162 LSST, le présent exercice financier de la CSST se terminait le 31 décembre 2015;

ATTENDU le paragraphe 4 b) de l'article 1 du Règlement intérieur de la Commission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la secrétaire générale et directrice des affaires organisationnelles et du comité de gouvernance et d'éthique;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **approuve le rapport annuel de gestion 2015 de la Commission de la santé et de la sécurité du travail;**
- **demande que ce rapport soit transmis à la ministre responsable du Travail pour dépôt à l'Assemblée nationale.**

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-60-16 Rapport annuel de gestion 2015 de la Commission des normes du travail

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail (Loi 15);

ATTENDU qu'en vertu de l'article 239 de cette loi, la Commission acquiert les droits et assume les obligations de la Commission des normes du travail (CNT);

ATTENDU QUE le présent exercice financier de la CNT débutait le 1^{er} avril 2015 et s'est terminé le 31 décembre 2015, en fonction de l'entrée en vigueur de la Loi 15;

ATTENDU le paragraphe 4 b) de l'article 1 du Règlement intérieur de la Commission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la secrétaire générale et directrice des affaires organisationnelles et du comité de gouvernance et d'éthique;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **approuve le rapport annuel de gestion 2015 de la Commission des normes du travail;**
- **demande que ce rapport soit transmis à la ministre responsable du Travail pour dépôt à l'Assemblée nationale.**

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-61-16 Rapport annuel de gestion 2015 de la Commission de l'équité salariale

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail (Loi 15);

ATTENDU qu'en vertu de l'article 239 de cette loi, la Commission acquiert les droits et assume les obligations de la Commission de l'équité salariale (CES);

ATTENDU QUE le présent exercice financier de la CES débutait le 1^{er} avril 2015 et s'est terminé le 31 décembre 2015, en fonction de l'entrée en vigueur de la Loi 15;

ATTENDU le paragraphe 4 b) de l'article 1 du Règlement intérieur de la Commission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la secrétaire générale et directrice des affaires organisationnelles et du comité de gouvernance et d'éthique;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **approuve le rapport annuel de gestion 2015 de la Commission de l'équité salariale;**
- **demande que ce rapport soit transmis à la ministre responsable du Travail pour dépôt à l'Assemblée nationale.**

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-62-16 Organisation des travaux des comités techniques

ATTENDU la résolution A-05-16 du 18 février 2016, qui porte notamment sur le mandat de révision du fonctionnement des comités techniques;

CONSIDÉRANT QU' une proposition d'orientations a été élaborée en collaboration avec le comité du conseil d'administration sur la coordination des travaux règlementaires en prévention et réparation;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- approuve les orientations proposées qui mèneront à l'automne 2016 à une révision de la structure, des mandats et du cadre de fonctionnement des comités consultatifs;**
- confie au comité du conseil d'administration sur la coordination des travaux règlementaires en prévention et réparation le mandat de développer une politique de médiation des impasses afin qu'elle lui soit soumise pour approbation.**

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-63-16 **Projet de Règlement modifiant le Règlement sur les associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail – secteur de l'administration publique**

ATTENDU l'article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) qui prévoit qu'une seule association sectorielle peut être constituée pour un secteur d'activités;

ATTENDU le paragraphe 25^o du premier alinéa de l'article 223 de la LSST qui prévoit que la Commission peut faire des règlements pour, notamment, indiquer les établissements, employeurs, travailleurs, associations syndicales ou catégories d'entre eux qui font partie d'un secteur d'activités;

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années, un certain nombre d'organismes gouvernementaux ont été transformés en agence et ne respectent plus les critères permettant une cotisation de l'employeur à l'Association sectorielle paritaire de santé et de sécurité du travail du secteur de l'administration provinciale (APSSAP);

CONSIDÉRANT QUE l'APSSAP souhaite stabiliser le niveau de cotisation afin d'assurer sa pérennité;

CONSIDÉRANT QUE le présent projet de Règlement modifiant le Règlement sur les associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail vise à modifier l'Annexe A en conséquence, afin de le mettre à jour et de préciser l'appartenance de certaines entités de l'administration gouvernementale dans le secteur d'activités de l'administration provinciale;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **adopte le projet de Règlement modifiant le Règlement sur les associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail;**
- **demande à la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de faire publier ce projet de règlement à la *Gazette officielle du Québec*, avec avis qu'à l'expiration des 45 jours suivant sa publication, il pourrait être adopté par la Commission, avec ou sans modifications, et soumis au gouvernement pour approbation et publication à la *Gazette officielle du Québec*.**

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance

Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-64-16 Règlement modifiant le Règlement sur l'assistance médicale : Psychothérapeutes

ATTENDU QUE le Projet de Règlement modifiant le Règlement sur l'assistance médicale concernant les psychothérapeutes a été publié à la Gazette officielle du Québec le 20 avril 2016 avec avis qu'à l'expiration d'un délai de 45 jours suivant la publication, le règlement serait adopté par la Commission et soumis pour approbation gouvernementale;

CONSIDÉRANT QUE la période de 45 jours de publication préalable est écoulée et qu'il y a lieu d'adopter le texte final du Règlement modifiant le Règlement sur l'assistance médicale concernant les psychothérapeutes avec modifications;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte le texte final définitif du Règlement sur l'assistance médicale concernant les psychothérapeutes;**
- demande à la ministre responsable du Travail de soumettre ce règlement au gouvernement pour approbation et publication à la Gazette officielle du Québec.**

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-65-16 Solution applicative soutenant le programme médicaments

ATTENDU qu'un dossier d'affaires portant sur une solution applicative soutenant le programme médicaments a été élaboré par la Vice-présidence au partenariat et à l'expertise-conseil et la Vice-présidence aux technologies de l'information;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier d'affaires traite également des préoccupations émises au cours des dernières années par le Vérificateur général du Québec concernant la disponibilité de l'information de gestion, par la Direction de vérification interne concernant le suivi de la consommation des médicaments à forte incidence d'effets secondaires, ainsi que par le contrôleur financier de la Commission sur la difficulté d'exploitation de ces données;

CONSIDÉRANT QUE la solution a été présentée au comité du conseil d'administration sur le suivi des travaux réglementaires en matière de réparation ;

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président aux technologies de l'information, du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil et du comité sur les ressources informationnelles,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **approuve le dossier d'affaires portant sur le projet « Solution applicative soutenant le programme médicaments »;**
- **autorise la réalisation de la solution retenue, incluant un engagement budgétaire maximal de 4 428 000 \$ dont la répartition est estimée comme suit : 1 106 000 \$ en 2016, 1 949 000 \$ en 2017 et 1 373 000 \$ en 2018.**

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-66-16 Orientation visant la modification du Règlement sur l'assistance médicale – Volet physiothérapie et ergothérapie

ATTENDU le paragraphe 3.1° du premier alinéa de l'article 454 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles;

CONSIDÉRANT QUE des travaux ont été amorcés afin d'améliorer l'encadrement des soins de physiothérapie et d'ergothérapie, dont les règles sont prévues au Règlement sur l'assistance médicale;

CONSIDÉRANT la collaboration du comité du conseil d'administration sur la coordination des travaux règlementaires en prévention et réparation, ainsi que son approbation, le 21 avril 2016, d'un scénario pour la suite de ces travaux;

CONSIDÉRANT les consultations de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec ainsi que du Collège des médecins du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **approuve l'orientation proposée pour modifier le Règlement sur l'assistance médicale – volet physiothérapie et ergothérapie, afin de présenter un projet de règlement à l'automne 2016.**

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

**A-67-16 Comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (3.57) –
Désignation des membres**

ATTENDU la résolution A-24-94 du 17 mars 1994 qui constitue le comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (n° 3.57) et lui donne son mandat;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la composition de ce comité;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale du conseil d'administration ont désigné leurs membres au sein de ce comité;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **nomme comme membres du comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (n° 3.57) les personnes suivantes :**

Guy Belleau

France Dupéré

Jocelyn Deschênes

Mark Joncas

Christian Provencher

désignées par la partie patronale;

Joël Dumont

René Bellemare

Claude Bénard

André Racicot

Alain Croteau

désignées par la partie syndicale.

Cette résolution remplace la résolution A-36-16 du 5 avril 2016. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-68-16 Modification à la Délégation du conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

ATTENDU la résolution A-06-16 du 18 février 2016 sur la Délégation du conseil d'administration de la Commission des normes, de la santé et de la sécurité du travail (Délégation);

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette Délégation, le président du conseil d'administration et chef de la direction autorise les frais qui lui sont remboursables, lesquels sont ensuite soumis à des vérifications;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de revoir cette façon de faire et de confier au président du comité de vérification la responsabilité d'approuver ces frais;

CONSIDÉRANT la demande du comité de vérification et la recommandation de la secrétaire générale et directrice des affaires organisationnelles,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **adopte la modification de l'Annexe II concernant les frais de la présidente du conseil d'administration et chef de la direction dans la Délégation du conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.**

Cette résolution modifie la résolution A-06-16 du 18 février 2016. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-69-16 Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics de la CNESST

ATTENDU le paragraphe 4 d) de l'article 1 du Règlement intérieur de la Commission ;

ATTENDU la résolution A-50-99 sur le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail;

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail;

CONSIDÉRANT QUE la création de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail nécessite la rédaction d'un nouveau code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics qui tient compte des responsabilités que la Commission exerce;

CONSIDÉRANT la recommandation de la secrétaire générale et directrice des affaires organisationnelles et du comité de gouvernance et d'éthique,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **approuve le « Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail ».**

Cette résolution remplace la résolution du 20 mai 1999. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-70-16 Processus d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration de la Commission et de ses comités stratégiques

ATTENDU le paragraphe 4 e) de l'article 1 du Règlement intérieur de la Commission;

ATTENDU QUE l'adoption d'une démarche d'évaluation et de suivi du fonctionnement du conseil d'administration est également prévue dans le plan d'action de la Commission de la santé et de la sécurité du travail élaboré à la suite du dépôt du Rapport d'optimisation des ressources sur les lésions professionnelles du Vérificateur général du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation de la secrétaire générale et directrice des affaires organisationnelles,
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **approuve les critères et le processus annuel d'évaluation du fonctionnement et de l'efficacité du conseil d'administration de la Commission et de ses comités stratégiques, présentés dans le « Cadre d'évaluation du conseil d'administration et de ses comités stratégiques ».**

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 juin 2016,
la résolution suivante :

A-71-16 Politique de vérification interne de la CNESST

ATTENDU la résolution A-84-14 du 16 décembre 2014 sur la politique de vérification interne de la Commission de la santé et de la sécurité du travail;

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2016, de la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail;

CONSIDÉRANT QUE des modifications ont été apportées à cette politique, notamment en fonction du nouveau contexte organisationnel de la Commission;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur de la vérification interne par intérim et du comité de vérification,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– **approuve la nouvelle Politique de vérification interne de la Commission, telle que présentée.**

Cette résolution remplace la résolution A-84-14 du 16 décembre 2014. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 septembre 2016,
la résolution suivante :

A-72-16 Monsieur Michel Dumas — Départ de son poste de vice-président — Remerciements

ATTENDU QUE monsieur Michel Dumas a quitté son poste de vice-président, le 2 septembre 2016, afin de relever de nouveaux défis;

CONSIDÉRANT QU'au cours de ses huit années de carrière à la Commission, il a notamment occupé divers postes avant d'être nommé, en 2011, vice-président aux technologies de l'information,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- remercie monsieur Michel Dumas pour le travail accompli au sein de notre organisation ainsi que pour sa contribution à l'évolution de cette dernière et à la réalisation de grands projets organisationnels;
- lui offre ses meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 septembre 2016,
la résolution suivante :

A-73-16 Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations pour l'année 2017 et pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations en vertu de la Loi sur les accidents du travail pour l'année 2017 – Adoption finale

ATTENDU l'article 343 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et l'article 117 de la Loi sur les accidents du travail (LAT);

ATTENDU QUE le projet de Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations pour l'année 2017 a été publié à la *Gazette officielle du Québec* du 29 juin 2016, avec avis qu'à l'expiration des 45 jours suivant cet avis, il serait adopté par la Commission, avec ou sans modification, et publié à la *Gazette officielle du Québec*;

ATTENDU QUE la période de 45 jours de publication préalable est écoulée et qu'il y a lieu d'adopter, sans modification, le texte final du Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT QUE, pour les employeurs qui étaient tenus personnellement au paiement des prestations sous la LAT, les taux présentés dans ce règlement peuvent être appliqués de façon concordante aux prestations versées excluant les paiements pour des rentes octroyées en vertu de la LAT;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte le texte définitif du Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations pour l'année 2017 ;
- autorise la présidente du conseil d'administration et chef de la direction à faire publier ce règlement à la *Gazette officielle du Québec*;
- Pour les employeurs tenus personnellement au paiement des prestations en vertu de la LAT :
 - approuve l'application des taux présentés dans ce règlement aux fins d'établir la cotisation des dépenses d'administration payable pour les lésions survenues après le 31 décembre 1980;
 - approuve des frais annuels exigibles de 204 \$ (201 \$ en 2016) par dossier où il y a paiement d'une rente d'incapacité permanente ou d'une rente pour personne à charge d'un travailleur décédé, pour les lésions survenues avant le 1^{er} janvier 1981.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.
Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 septembre 2016,
la résolution suivante :

A-74-16 Règlement modifiant le Règlement sur le financement – Adoption finale

ATTENDU les paragraphes 4.4° à 8.1° et le paragraphe 10° du premier alinéa de l'article 454 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles;

ATTENDU la résolution A-51-16 du 20 mai 2016 par laquelle le conseil d'administration de la Commission a établi le taux moyen de cotisation à 1,77 \$ par 100 \$ de masse salariale assurable pour l'année 2017;

ATTENDU QUE le projet de Règlement modifiant le Règlement sur le financement a été publié à la *Gazette officielle du Québec* du 29 juin 2016, avec avis qu'à l'expiration des 45 jours suivant cet avis, il serait adopté par la Commission, avec ou sans modification, et publié à la *Gazette officielle du Québec*;

CONSIDÉRANT QUE la période de 45 jours de publication préalable est écoulée et qu'il y a lieu d'adopter le texte final du Règlement modifiant le Règlement sur le financement,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **adopte le texte définitif du Règlement modifiant le Règlement sur le financement;**
- **autorise la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission à faire publier ce règlement à la *Gazette officielle du Québec*.**

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 septembre 2016,
la résolution suivante :

A-75-16 Règlement modifiant le Règlement sur les associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail

ATTENDU QUE le projet de Règlement modifiant le Règlement sur les associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail a été publié à la *Gazette officielle du Québec* le 29 juin 2016, avec avis qu'à l'expiration des 45 jours suivants cet avis, le règlement serait adopté par la Commission, avec ou sans modification;

CONSIDÉRANT QUE la période de 45 jours de publication préalable est écoulée et qu'il y a lieu d'adopter sans modification le texte final de ce règlement;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte le texte définitif du Règlement modifiant le Règlement sur les associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail (ASP);
- autorise la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission à demander à la ministre responsable de l'application de la LSST de soumettre ce règlement au gouvernement pour approbation et publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 septembre 2016,
la résolution suivante :

A-76-16 **Projet de règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (échelles portatives et escabeaux)**

ATTENDU les paragraphes 7^o, 9^o et 42^o du premier alinéa de l'article 223 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement actualise le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST) en ajoutant des dispositions spécifiques à la fabrication, la vérification, le choix et l'utilisation des échelles portatives et escabeaux;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité 3.33.2 et du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **donne son accord au projet de Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail;**
- **autorise la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission à faire publier ce projet de règlement à la *Gazette officielle du Québec* avec avis qu'à l'expiration des 45 jours suivants cet avis, il pourra être adopté par la Commission, avec ou sans modification, et soumis au gouvernement pour approbation et publication à la *Gazette officielle du Québec* en vue de son entrée en vigueur.**

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 septembre 2016,
la résolution suivante :

A-77-16 Projet de règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines

ATTENDU les paragraphes 7, 9 et 19 du premier alinéa et le deuxième alinéa de l'article 223 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines inclut cinq articles visant divers équipements et activités dans les mines souterraines;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité 3.57 et du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- donne son accord au projet de Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines;
- autorise la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission à faire publier ce projet de règlement à la Gazette officielle du Québec avec avis qu'à l'expiration des 45 jours suivants cet avis, il pourrait être adopté par la Commission, avec ou sans modification, et soumis au gouvernement pour approbation et publication à la Gazette officielle du Québec en vue de son entrée en vigueur.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 septembre 2016,
la résolution suivante :

A-78-16 Démarche pour l'élaboration et l'adoption des politiques de subventions versées en vertu de l'article 104 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST)

ATTENDU QUE le Vérificateur général du Québec a déposé un rapport le 27 mai 2015 qui contenait plusieurs recommandations adressées à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, dont une visait la révision du processus d'attribution des subventions versées en vertu de l'article 104 de la LSST; **CONSIDÉRANT QUE** dans le plan d'action élaboré pour donner suite à ce rapport, la Commission s'est engagée à confier de façon transitoire à un comité de trois personnes indépendantes non liées aux associations représentées au conseil d'administration ni à la permanence, l'approbation de ces politiques, et ce, jusqu'à l'adoption de changements législatifs qui pourraient découler des recommandations faites par le Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre en matière de gouvernance;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil et du comité de gouvernance et d'éthique;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **approuve la démarche pour la révision des politiques de subventions en vertu de l'article 104 de la LSST;**
- **approuve le mandat, le cadre de fonctionnement et la composition du comité indépendant qui sera appelé à approuver ces politiques.**

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 septembre 2016,
la résolution suivante :

A-79-16 Mandat de négociation d'une entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la république de Serbie

ATTENDU le paragraphe 13 de l'article 1 du règlement intérieur de la Commission, qui prévoit que le conseil d'administration doit autoriser la négociation d'ententes avec un autre gouvernement ou l'un de ses ministères ou organismes en vue de l'application des lois ou règlements que la Commission administre;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec et le gouvernement de la république de Serbie entreprendront, à l'automne 2016, des négociations afin de conclure une entente en matière de sécurité sociale;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) a sollicité la participation de la Commission à la négociation de cette entente, étant donné l'intérêt des parties à inclure un chapitre sur les accidents du travail et les maladies professionnelles;

CONSIDÉRANT la recommandation de la secrétaire générale et directrice des affaires organisationnelles,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **autorise la participation de la Commission aux négociations ayant pour objet la conclusion d'une entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la république de Serbie.**

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 septembre 2016,
la résolution suivante :

A-80-16 Sélection d'une agence de publicité pour réaliser les campagnes publicitaires 2017-2018-2019

ATTENDU QUE la Commission prévoit réaliser, au cours des trois prochaines années, des campagnes publicitaires annuelles pour chacun des volets de sa mission afin de promouvoir le respect des lois en matière de travail;

CONSIDÉRANT QUE le contrat octroyé en 2013 à une agence publicitaire se termine le 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE la Commission doit procéder à un nouvel appel d'offres pour réaliser ses campagnes publicitaires au cours des trois prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE la Commission présentera au conseil d'administration le concept publicitaire et les messages avant la diffusion dans les médias;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président à l'administration,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- autorise un engagement financier maximum de 9 540 000 \$ qui permettra de recourir aux services d'une agence de publicité afin de concevoir et produire les différentes campagnes publicitaires de la Commission pour les années 2017-2018-2019 et d'effectuer le placement médias inhérent à ces campagnes;
- autorise le vice-président à l'administration à signer les documents afférents.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 septembre 2016,
la résolution suivante :

A-81-16 Engagement financier requis pour la numérisation des documents

ATTENDU QUE depuis la réalisation du projet Espresso, terminé le 31 décembre 2015, les dossiers des travailleurs sont désormais en format électronique;

ATTENDU QUE la numérisation des documents papier transmis par les différents intervenants est requise et que celle-ci est confiée au Centre de services partagés du Québec;

CONSIDÉRANT QU'un nouvel engagement financier de 12 889 000 \$ est nécessaire pour la numérisation des documents servant aux opérations régulières des directions régionales ou des dossiers contenus dans les voûtes des directions régionales pour les années 2016 et 2017;

CONSIDÉRANT QUE les sommes requises pour l'année 2016 sont prévues à la programmation budgétaire 2016 et que celles nécessaires en 2017 seront prévues à la programmation budgétaire 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président aux technologies de l'information par intérim,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- autorise un engagement financier de 12 889 000 \$ pour la numérisation des documents du dossier électronique du travailleurs, pour les années 2016 et 2017;
- autorise le vice-président aux technologies de l'information par intérim à signer les documents afférents.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 septembre 2016,
la résolution suivante :

A-82-16 Politique de gestion intégrée des risques de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

ATTENDU l'adoption, par la résolution A-56-14, de la politique de gestion intégrée des risques de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, le 18 septembre 2015 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de réviser cette politique en fonction du regroupement des trois organismes formant la Commission et de mettre à jour certains libellés;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice de la vérification interne et du comité de vérification,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– **approuve la nouvelle politique de gestion intégrée des risques de la Commission.**

Cette résolution remplace la résolution A-56-14. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 septembre 2016,
la résolution suivante :

**A-83-16 Comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (3.57) –
Désignation des membres**

ATTENDU la résolution A-24-94 du 17 mars 1994 qui constitue le comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (n° 3.57) et lui donne son mandat;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la composition de ce comité;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale du conseil d'administration ont désigné leurs membres au sein de ce comité;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **nomme comme membres du comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (n° 3.57) les personnes suivantes :**

Guy Belleau

France Dupéré

Jocelyn Deschênes

Tanguy Paquot

Christian Provencher

désignées par la partie patronale;

Joël Dumont

René Bellemare

Claude Bénard

André Racicot

Alain Croteau

désignées par la partie syndicale.

Cette résolution remplace la résolution A-67-16 du 15 juin 2016. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 septembre 2016,
la résolution suivante :

A-84-16 Modification à la Délégation du conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

ATTENDU la résolution A-06-16 du 18 février 2016 sur la Délégation du conseil d'administration de la Commission (Délégation);

CONSIDÉRANT QUE le comité de gouvernance et d'éthique a demandé que le libellé de la délégation accordée à un comité externe concernant l'article 104 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail soit modifié afin de correspondre au libellé du plan d'action élaboré à la suite du rapport sur l'optimisation des ressources déposé par le Vérificateur général du Québec;

CONSIDÉRANT QU'une révision de forme a aussi été effectuée concernant certaines dispositions de l'Annexe I de la Délégation;

CONSIDÉRANT la recommandation de la secrétaire générale et directrice des affaires organisationnelles et du comité de gouvernance et d'éthique,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- **adopte les modifications apportées à l'Annexe I de la Délégation du conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.**

Cette résolution modifie la résolution A-06-16 du 18 février 2016. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 octobre 2016,
la résolution suivante :

A-86-16 Maximum annuel assurable pour l'année 2017

ATTENDU l'article 66 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) et la méthode de calcul qui y est décrite;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président aux finances de fixer à 72 500 \$ le maximum annuel assurable pour l'année 2017,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– fixe à 72 500 \$ le maximum annuel assurable pour l'année 2017.

La présente résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 18 octobre 2016,
la résolution suivante :

A-87-16 Service de gardiennage et de télésurveillance

CONSIDÉRANT QUE la Commission dispose d'un système intégré de sécurité, qui inclut le contrôle des accès et la télésurveillance de ses bureaux;

CONSIDÉRANT QUE le contrat en cours pour ces services prendra fin le 14 novembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président à l'administration,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- autorise un engagement financier maximal de 2 730 000 \$ pour conclure, selon les règles en vigueur, un contrat pour les services de gardiennage au siège social (524, rue Bourdages et complexe La Cité Quatre-Saisons), et ceux de télésurveillance des sites de la Commission munis du système intégré de sécurité, pour une période maximale de 36 mois, soit du 15 novembre 2016 au 14 novembre 2019;
- autorise le vice-président à l'administration à signer les documents afférents.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 17 novembre 2016,
la résolution suivante :

A-91-16 Règlement sur la table des revenus bruts annuels d'emplois convenables pour l'année 2017

ATTENDU l'article 50 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP);

ATTENDU QUE le projet de Règlement sur la table des revenus bruts annuels d'emplois convenables pour l'année 2017 a été publié à la *Gazette officielle du Québec* du 29 juin 2016, avec avis qu'à l'expiration des 45 jours suivant cet avis, il pourrait être adopté par la Commission, avec ou sans modification, et publié à la *Gazette officielle du Québec*;

CONSIDÉRANT QUE la période de 45 jours est écoulée et qu'il y a lieu d'adopter, sans modification, le texte définitif du Règlement sur la table des revenus bruts annuels d'emplois convenables pour l'année 2017,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte le texte définitif du Règlement sur la table des revenus bruts annuels d'emplois convenables pour l'année 2017;
- demande à la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission de faire publier ce règlement à la *Gazette officielle du Québec*;
- déclare que cette table des revenus bruts annuels d'emplois convenables s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2017, conformément à l'article 50 de la LATMP.

La présente résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 17 novembre 2016,
la résolution suivante :

A-92-16 Règlement sur la table des indemnités de remplacement du revenu payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et des indemnités payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail pour l'année 2017

ATTENDU l'article 63 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP);

ATTENDU QUE le projet de Règlement sur la table des indemnités de remplacement du revenu payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et des indemnités payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail pour l'année 2017 a été publié à la *Gazette officielle du Québec* du 29 juin 2016, avec avis qu'à l'expiration des 45 jours suivant cet avis, il pourrait être adopté par la Commission, avec ou sans modification, et publié à la *Gazette officielle du Québec*;

CONSIDÉRANT QUE la période de 45 jours est écoulée et qu'il y a lieu d'adopter, avec les ajustements découlant des nouveaux taux et paramètres rendus publics, le texte définitif du Règlement sur la table des indemnités de remplacement du revenu payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et des indemnités payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail pour l'année 2017,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte le texte définitif du Règlement sur la table des indemnités de remplacement du revenu payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et des indemnités payables en vertu de la Loi sur les accidents du travail pour l'année 2017 tel que modifié;
- demande à la présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission de faire publier ce règlement à la *Gazette officielle du Québec*;
- déclare que cette table des indemnités de remplacement du revenu s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2017, conformément à l'article 63 de la LATMP.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 17 novembre 2016,
la résolution suivante :

A-93-16 Engagement financier pour l'audit des livres et comptes de la CNESST et du FSST

ATTENDU les articles 136.13 et 165 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail qui désignent le Vérificateur général du Québec (VGQ) comme auditeur des livres et comptes de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et du Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST) et que celui-ci, à ce titre, est chargé de produire un rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers annuels de la CNESST et du FSST;

CONSIDÉRANT QUE l'article 23 de la Loi sur le vérificateur général permet au VGQ de confier à un autre auditeur l'audit des livres et comptes d'un organisme du gouvernement ou d'un fonds qu'un tel organisme administre ainsi que de tout autre organisme dont il est tenu d'auditer les livres et comptes, sauf un organisme public, mais qu'il demeure responsable de cet audit;

CONSIDÉRANT QUE le même article de cette loi prescrit qu'un organisme du gouvernement ou un fonds dont moins de la moitié des revenus proviennent du fonds consolidé du revenu ou d'autres fonds administrés par un organisme public, assume alors les honoraires et frais de l'auditeur à qui le VGQ confie l'audit de leurs états financiers;

CONSIDÉRANT QU'à la suite du processus d'appel d'offres conduit par le VGQ, l'audit des états financiers de la CNESST et du FSST pour les exercices clos le 31 décembre 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 a été confié au cabinet d'experts-comptables Ernst & Young, S.R.L./S.E.N.C.R.L. (E&Y);

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président aux finances et à l'administration,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- autorise un engagement financier total maximal de 1 094 500 \$, à répartir sur les exercices financiers 2016 à 2020 inclusivement, selon l'avancement des travaux, en vue du paiement des honoraires professionnels pour le mandat confié par le VGQ au cabinet d'experts-comptables Ernst & Young, S.R.L./S.E.N.C.R.L. pour l'audit des états financiers de la CNESST et du FSST pour les exercices clos le 31 décembre des années 2016 à 2020 ainsi que pour les travaux connexes prévus au contrat et pouvant s'avérer nécessaires pour poursuivre ledit audit;
- autorise le vice-président aux finances et à l'administration à approuver le paiement des factures sur recommandation préalable du directeur de vérification responsable du dossier de la CNESST et du FSST au VGQ et de la directrice de la comptabilité et de la gestion de l'information.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 17 novembre 2016,
la résolution suivante :

A-95-16 Engagement financier 2017 pour les ententes conclues avec Revenu Québec pour les secteurs des normes du travail, de l'équité salariale et de la santé et de la sécurité du travail

ATTENDU QUE les trois organisations regroupées au moment de la création de la Commission des normes, de l'équité et de la santé et la sécurité du travail (la Commission) avaient déjà conclu une entente avec Revenu Québec, pour divers services administratifs ainsi que des perceptions de prélèvements ou versements périodiques et que ces ententes sont nécessaires aux activités de la Commission;

ATTENDU les modalités tarifaires prévues à ces ententes;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président aux finances et à l'administration,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- autorise un engagement financier de 3 970 000 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, pour poursuivre les trois ententes suivantes avec Revenu Québec (RQ) :
 - Entente relative à l'encaissement des versements périodiques pour la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST);
 - Entente relative à la perception du prélèvement de la Commission des normes du travail (CNT) par le Ministère du Revenu;
 - Entente de services «Déclaration des employeurs en matière d'équité salariale (DEMES)» avec la Commission de l'équité salariale (CES);
- autorise le vice-président aux finances et à l'administration à signer les documents afférents.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 17 novembre 2016,
la résolution suivante :

A-97-16 Comité sur l'analyse des budgets et des programmes des associations sectorielles paritaires – Désignation des membres (3.32)

ATTENDU la résolution A-70-97 du 16 octobre 1997, qui a, entre autres, constitué le comité du conseil d'administration sur l'analyse des budgets et des programmes des associations sectorielles paritaires (n° 3.32);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la composition de ce comité;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale du conseil ont désigné leurs membres au sein de ce comité,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– nomme à titre de membres du comité du conseil d'administration sur l'analyse des budgets et des programmes des associations sectorielles paritaires (n° 3.32) les personnes suivantes :

Dominique Malo

Alexandre Gagnon

Céline Dugré

désignées par la partie patronale;

Andrée Bouchard

Daniel Demers

Céline Giguère

Daniel Cloutier

désignées par la partie syndicale

Cette résolution remplace la résolution A-31-16 du 5 avril 2016. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance

Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 17 novembre 2016,
la résolution suivante :

A-98-16 Comité du conseil d'administration sur le suivi des travaux réglementaires en matière de réparation – Désignation des membres (3.73)

ATTENDU la résolution A-97-10 du 18 novembre 2010 qui constitue le comité du conseil d'administration sur le suivi des travaux réglementaires en matière de réparation (n° 3.73);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la composition de ce comité;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale du conseil ont désigné leurs membres au sein de ce comité,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– nomme à titre de membres du comité du conseil d'administration sur le suivi des travaux réglementaires en matière de réparation (n° 3.73) les personnes suivantes :

Alexandre Gagnon

Reine Lafond

Guy-François Lamy

Martine Bélanger

désignées par la partie patronale;

Andrée Bouchard

Daniel Demers

Martin L'Abbée

Jean-Pierre Devost

désignées par la partie syndicale

Cette résolution remplace la résolution A-35-16 du 5 avril 2016. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-100-16 Vœux des administrateurs

Les administrateurs se joignent à la présidente du conseil d'administration et chef de la direction pour exprimer à tous les employés (es) de la Commission leurs félicitations ainsi que leurs remerciements pour l'excellent travail accompli en 2016 et leur offrir leurs meilleurs vœux à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016
la résolution suivante :

A-101-16 Motion de remerciements à l'endroit de madame Françoise Bertrand, membre du conseil d'administration de la CNESST

Les membres du conseil d'administration se joignent à la présidente du conseil d'administration et chef de la direction pour remercier madame Françoise Bertrand pour son engagement au sein du conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail puis de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et de ses comités, depuis le 18 juin 2008.

Ils souhaitent souligner le travail considérable accompli au sein du conseil d'administration, mais aussi des comités stratégiques au cours de son mandat, et ce, au bénéfice des clientèles, travailleurs et employeurs.

Par son dévouement et sa compétence, madame Françoise Bertrand a grandement contribué à la réalisation de la mission de la Commission.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-102-16 Taux de revalorisation pour l'année 2017

ATTENDU la section V (articles 117 à 123), du chapitre III de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles intitulée Revalorisation et le respect de la méthode de calcul qui y est prévue;
CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président aux finances et à l'administration de fixer à 1,4 % le taux de revalorisation applicable à compter du 1^{er} janvier 2017, pour l'année 2017,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- fixe à 1,4 % le taux de revalorisation applicable, à compter du 1^{er} janvier 2017, pour l'année 2017.

La présente résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-103-16 Modification de la politique de placement de la CNESST

ATTENDU QU'en vertu de l'article 136.3 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), la Commission est fiduciaire du Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST);

ATTENDU QU'en vertu de l'article 136.7 de la LSST, les sommes du FSST qui ne sont pas requises immédiatement sont déposées à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) qui les administre dans un fonds particulier;

ATTENDU la résolution A-19-16 du 5 avril 2016, par laquelle le conseil d'administration de la Commission a modifié la politique de placement et a approuvé le plan de transition relatif à l'augmentation graduelle de l'exposition cible du portefeuille de référence du FSST aux devises;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 5.2 de la politique de placement, le comité de placement de la Commission révisé cette politique tous les trois ans, ou encore, dès qu'un changement substantiel s'avère nécessaire et recommande ladite politique révisée au conseil d'administration de la Commission, pour adoption;

CONSIDÉRANT les changements apportés par la CDPQ, à compter du 1^{er} janvier 2017, à son offre de portefeuilles spécialisés, notamment la scission du portefeuille Obligations en deux portefeuilles Taux et Crédit, l'intégration des activités du portefeuille Dettes immobilières au portefeuille Crédit, la mise en œuvre du nouveau mandat Valeur mondiale au sein du portefeuille Marchés boursiers, ainsi que la découverte graduelle des devises étrangères des pays développés dans les portefeuilles Infrastructures et Immeubles;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de fixer une exposition cible du portefeuille de référence du FSST aux nouveaux portefeuilles Taux et Crédit reflétant le partage des investissements détenus dans les portefeuilles Obligations et Dettes immobilières;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de retirer le calibrage, au sein du portefeuille Marchés boursiers, des cibles des mandats Canada et Pondérations alternatives, de maintenir le calibrage à la baisse de la cible du mandat Marchés en croissance, et de calibrer à la hausse la cible du mandat Qualité mondiale;

CONSIDÉRANT la mise en œuvre par la CDPQ, à compter du 1^{er} janvier 2017, de l'approche de gestion dynamique de la couverture des principales devises, se traduisant par un retrait des expositions cibles du portefeuille de référence du FSST aux devises et aux stratégies de superposition de devises;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de dénouer les positions dans les stratégies de superposition de taux d'intérêt suite à la révision du scénario économique de base de la CDPQ en ce qui a trait à l'évolution future des taux d'intérêt au Canada;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de conserver les poids des grandes catégories d'actifs du portefeuille de référence du FSST aux cibles prévues par la politique de placement de la Commission, adoptée par le conseil d'administration le 5 avril 2016;

CONSIDÉRANT QUE les modifications apportées à la composition du portefeuille de référence du FSST permettent de maintenir son profil rendement-risque à long terme à un niveau adéquat, eu égard à la tolérance au risque de la Commission et aux besoins financiers du FSST;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de modifier l'énoncé de la politique de placement de la Commission, afin de refléter les changements intervenus en 2016, notamment la nouvelle offre de portefeuilles spécialisés de la CDPQ et sa nouvelle politique de gestion des devises;

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président aux finances et à l'administration et du comité de placement,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- approuve les modifications apportées à la composition du portefeuille de référence du Fonds de la santé et de la sécurité du travail, telles que présentées;
- adopte la politique de placement de la Commission à l'égard du fonds particulier du Fonds de la santé et de la sécurité du travail à la Caisse de dépôt et placement du Québec, telle que présentée.

Cette résolution remplace la résolution A-19-16 du 5 avril 2016 et entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-104-16 Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail – Prévisions budgétaires détaillées 2017

ATTENDU que le conseil d'administration approuve le budget de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (la Commission) et en surveille l'évolution, selon ce que prévoit l'alinéa a) de l'article 4 du Règlement intérieur de la Commission;

ATTENDU l'article 162.1 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail qui prévoit que les prévisions financières de la Commission en matière d'équité salariale pour l'exercice financier suivant, doivent être soumises à l'approbation du ministre responsable de l'application de cette Loi;

CONSIDÉRANT QUE le ministre responsable a approuvé ces prévisions financières pour l'exercice financier 2017;

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président aux finances et à l'administration et du comité du conseil d'administration sur le budget et les ressources humaines,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– approuve les budgets détaillés des frais d'administration et du financement des tribunaux administratifs pour l'année 2017 :

CNESST – Frais d'administration

- 510 441 400 \$ pour le budget d'exploitation des frais d'administration;
- 52 464 600 \$ pour le budget d'immobilisations des frais d'administration.

CNESST – Tribunaux administratifs

- 74 206 300 \$ pour le financement du Tribunal administratif du Travail;
- 4 575 \$ pour la quote-part dans le financement du Tribunal administratif du Québec.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-105-16 Fonds de la santé et de la sécurité du travail – Prévisions budgétaires détaillées 2017

ATTENDU QUE la Commission, au titre de fiduciaire du Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST), a le devoir de conserver et de faire fructifier le patrimoine du FSST, de veiller à son accroissement et d'en réaliser l'affectation;

ATTENDU que le conseil d'administration approuve le budget du FSST et en surveille l'évolution, selon ce que prévoit l'alinéa a) de l'article 4 du Règlement intérieur de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (Commission);

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), le patrimoine du FSST est notamment affecté au paiement des programmes de prévention;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président aux finances et à l'administration,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– approuve les budgets détaillés des programmes de prévention pour l'année 2017 :

FSST – Programmes de prévention

○ **135 880 300 \$** répartis comme suit :

- **77 176 400 \$** pour les paiements pour les services de santé au travail;
- **23 373 000 \$** pour la subvention à l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail ainsi qu'une réserve de **337 000 \$** qui sera versée en fonction des projets autorisés par l'instance appropriée;
- **34 993 900 \$** pour les subventions pour la formation et l'information, dont :
 - 22 668 900 \$ pour les ASP;
 - 207 000 \$ pour l'ASP – Secteur construction;
 - 5 894 000 \$ pour le volet patronal, soit :
 - 5 018 600 \$ pour les subventions aux associations d'employeurs (article 104);
 - 875 400 \$ pour la participation aux travaux du secteur SST (article 105);
 - 5 894 000 \$ pour le volet syndical, soit :
 - 5 292 000 \$ pour les subventions aux associations syndicales (article 104);
 - 602 000 \$ pour la participation aux travaux du secteur SST (article 105);
 - 30 000 \$ pour les autres associations;
 - 300 000 \$ autres

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-106-16 Programme annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2017 et Planification triennale des projets et des activités en ressources informationnelles (PTPARI) 2018-2020

ATTENDU QUE la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics prévoit que les organismes publics doivent faire approuver une Programmation annuelle des ressources informationnelles (PARI) et établir une planification triennale de leurs projets et activités (PTPARI);

ATTENDU les articles 13 et 14 de cette loi qui prescrivent la forme selon laquelle la PARI et la PTPARI doivent être déposées au Dirigeant principal de l'information (DPI) pour analyse et recommandation et pour approbation de la PARI par le Conseil du trésor;

CONSIDÉRANT QUE la PARI 2017 permet d'assurer la continuité des opérations de la Commission, de finaliser les projets en cours et de réaliser des nouveaux projets afin de soutenir l'évolution de l'organisation;

CONSIDÉRANT QUE la PTPARI établit la planification 2018, 2019 et 2020 de ses projets et de ses activités;

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président aux ressources informationnelles, matérielles et immobilières et du comité sur les ressources informationnelles,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- approuve la PARI 2017;
- prend acte de la Planification triennale des projets et activités en ressources informationnelles 2016-2018;
- autorise le vice-président aux ressources informationnelles, matérielles et immobilières à mettre en œuvre cette programmation annuelle et lui demande de transmettre la PARI et la PTPARI au Dirigeant principal de l'information.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-107-16 Projets de moins de 1 M\$ et de désuétude technologique inscrits à la programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2017

ATTENDU l'article 15 de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles (RI) des organismes publics et des entreprises du gouvernement (chapitre G-1.03) énonçant l'obligation de faire autoriser par le C.A. de la Commission tout projet en ressources informationnelles, selon les critères déterminés par le Conseil du trésor;

ATTENDU les *Règles relatives aux demandes d'autorisation de projets et aux outils de gestion en RI* précisant que chaque projet de moins de 1 M\$ peut faire l'objet d'une autorisation lors de l'approbation de la programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI);

CONSIDÉRANT le respect des obligations de la Loi et des *Règles*, dictées par le Conseil du trésor et l'approbation de la PARI 2017 du 15 décembre 2016 (A-106-163);

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président aux ressources informationnelles, matérielles et immobilières et du Comité sur les ressources informationnelles,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- autorise six nouvelles initiatives de moins de 1 M\$ inscrites à la PARI 2017, soit :
 - Assistance en ligne et outils
 - ClicSÉCUR-Citoyens et privilèges d'accès
 - Dossier client intégré – volet NT
 - Évolution et exploitation de la gestion de l'information
 - Plan d'intégration des sites Web de la CNESST
 - Souscription – Automatisation
- autorise cinq projets de désuétude technologique inscrits à la PARI 2017, soit :
 - Refonte du système de classification
 - Rehaussement des infrastructures communes d'authentification de la PÉS
 - Rehaussement des postes de travail Windows (mobilité)
 - Remplacement des équipements réseau en fin de vie
 - Remplacement des imprimantes lourdes centralisées

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-108-16 Engagement financier requis pour le renouvellement des contrats liés aux frais de fonctionnement technologiques inscrits à la programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2017

ATTENDU la résolution A-106-16 du 15 décembre 2016 qui approuve la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2017;

CONSIDÉRANT QUE la Vice-présidence aux ressources informationnelles, matérielles et immobilières doit recourir à des engagements financiers particuliers pour réaliser les activités et projets autorisés dans la PARI 2017;

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président aux ressources informationnelles, matérielles et immobilières et du Comité sur les ressources informationnelles,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- autorise un engagement financier de 23,1 M\$ pour le renouvellement des contrats liés aux frais de fonctionnement technologique, dont l'autorisation de dépenser sera confirmée par l'approbation de la PARI de chacune des années concernées;
- autorise le vice-président aux ressources informationnelles, matérielles et immobilières à signer les documents afférents.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-109-16 Engagement financier requis pour l'octroi des contrats liés aux services professionnels inscrits à la programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI)

ATTENDU la résolution A-106-16 du 15 décembre 2016 qui approuve la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2017;

CONSIDÉRANT QUE la Vice-présidence aux ressources informationnelles, matérielles et immobilières doit recourir à des engagements financiers particuliers pour réaliser les activités et projets autorisés dans la PARI 2017;

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président aux ressources informationnelles, matérielles et immobilières et du comité sur les ressources informationnelles,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- autorise un engagement financier de 30,3 M\$ pour des contrats de services professionnels à être octroyés de 2017 à 2019, afin de réaliser des activités en ressources informationnelles, et dont l'autorisation de dépenser sera confirmée par l'approbation de la PARI de chacune des années concernées;
- autorise le vice-président aux ressources informationnelles, matérielles et immobilières à signer les documents afférents.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-110-16 Gestion de la conformité de la prime d'assurance du programme Réseau

ATTENDU la résolution A-19-12 autorisant un engagement financier de 5 M\$ afin d'octroyer des contrats de services spécialisés pour les travaux de réalisation de six dossiers d'affaires (DA) relatifs à l'évolution des services en ligne (résolution A-19-12) pour les clientèles Employeur, Travailleur et Fournisseur;

CONSIDÉRANT QUE le dossier d'affaires du projet « Gestion de la conformité de la prime d'assurance » s'inscrit dans le volet des nouveaux services aux employeurs ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet comporte trois aspects :

- Bonification et élargissement des services en ligne offerts en matière de gestion de la conformité de la prime d'assurance;
- Ajout de documents de financement dans *Mon espace employeur*;
- Révision des informations diffusées sur le site Web de la CNESST, volet SST, en matière de gestion de la conformité et de la classification des employeurs;

CONSIDÉRANT QUE la Commission vise l'autofinancement complet de ce projet;

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président aux ressources informationnelles, matérielles et immobilières et du comité sur les ressources informationnelles,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- approuve le dossier d'affaires portant sur le projet « Gestion de la conformité de la prime d'assurance »;
- autorise la réalisation de la solution retenue, incluant un engagement budgétaire maximal de 3,475 M\$ dont la répartition est estimée comme suit : 0,430 M\$ en 2016, 2,693 M\$ en 2017 et 0,352 M\$ en 2018;
- autorise le vice-président aux ressources informationnelles, matérielles et immobilières à signer les documents afférents.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-112-16 Location d'espaces additionnels au rez-de-chaussée du Centre administratif, - 1199, rue de Bleury, Montréal et engagement financier

ATTENDU QUE la Commission occupe des locaux au 1199, rue De Bleury, à Montréal depuis 1980 et que le bail actuel, d'une durée de 21 ans et 10 mois, a débuté le 1^{er} janvier 2008 et se terminera le 31 octobre 2029;

ATTENDU l'offre de location signée par le propriétaire du 1199, rue De Bleury le 27 octobre 2016, afin de fournir des espaces supplémentaires d'une superficie estimée à 372 m² au rez-de-chaussée;

ATTENDU QUE cette offre prévoit qu'elle doit faire l'objet d'une acceptation par la CNESST afin d'engager celle-ci à signer un avenant au bail principal;

CONSIDÉRANT QUE la location de l'espace supplémentaire nécessiterait un engagement financier de 1,417 M\$ et que tout engagement financier supérieur à 1 M\$ doit être approuvé par le conseil d'administration de la CNESST, selon son règlement intérieur;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de rénovation ne pourraient débuter avant que le propriétaire n'obtienne une autorisation délivrée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) de pouvoir conclure un contrat avec la CNESST, puisque ce contrat est visé par la *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*;

CONSIDÉRANT QUE la CNESST a été informée que les autorités policières mènent actuellement une enquête concernant le bail du 1199, rue De Bleury, le tout en lien avec le renouvellement de 2007 et différentes clauses du bail;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de location du 27 octobre 2016 stipule que toutes les dispositions au bail principal actuel du 1199, rue De Bleury et ses amendements s'appliqueront pour la location de ces espaces additionnels;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable du vice-président aux ressources informationnelles, matérielles et immobilières,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- n'accepte pas l'offre de location de l'espace supplémentaire proposé au rez-de-chaussée du 1199, rue De Bleury, ni l'engagement financier qui en découlerait.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-113-16 Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (échelles portatives et escabeaux) – Adoption finale

ATTENDU les paragraphes 7^o, 9^o et 42^o du premier alinéa de l'article 223 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et l'approbation, le 15 septembre 2016, du projet de Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (échelles portatives et escabeaux) (RSST) pour sa publication dans la *Gazette officielle du Québec* (résolution A-76-16);

ATTENDU la publication, le 28 septembre 2016, de ce projet de règlement, avec avis qu'il pourrait être adopté par la CNESST et soumis pour approbation au gouvernement à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de cette publication;

CONSIDÉRANT QUE la Commission n'a reçu aucun commentaire sur ce projet de règlement au terme de la période de publication dans la *Gazette officielle du Québec*;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte le texte définitif du Règlement modifiant le RSST;
- demande à la ministre responsable du Travail de soumettre ce règlement au gouvernement pour approbation et publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-114-16 Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (RSSM)

– Adoption finale

ATTENDU les paragraphes 7^o, 9^o et 19^o du premier alinéa et le deuxième alinéa de l'article 223 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et l'approbation, le 15 septembre 2016, du projet de Règlement modifiant le RSSM pour sa publication dans la *Gazette officielle du Québec* (résolution A-77-16);

ATTENDU la publication, le 28 septembre 2016, de ce projet de règlement, avec avis qu'il pourrait être adopté par la CNESST et soumis pour approbation au gouvernement à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de cette publication;

CONSIDÉRANT QUE la Commission n'a reçu aucun commentaire sur ce projet de règlement au terme de la période de publication dans la *Gazette officielle du Québec*;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte le texte définitif du Règlement modifiant le RSSM;
- demande à la ministre responsable du Travail de soumettre ce règlement au gouvernement pour approbation et publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-115-16 Entente modifiant l'entente constituant une association sectorielle paritaire de santé et de sécurité du travail du secteur des affaires sociales

ATTENDU la résolution A-118-81 des 16 et 17 décembre 1981, constituant une association sectorielle paritaire (ASP) de santé et de sécurité du travail du secteur des affaires sociales;

ATTENDU les modifications à l'entente originale approuvées par le comité administratif de la Commission, les 18 août 1986 et 2 décembre 2013 (C-22-86 et C-12-13);

ATTENDU la dissolution de quatre associations membres de cette ASP et l'abolition des agences régionales, à la suite de l'adoption de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux;

ATTENDU l'adhésion de quatre nouveaux membres à cette ASP : l'Association québécoise des centres de la petite enfance, l'Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec, le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux, et enfin la Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration de cette ASP ont entériné, le 23 septembre 2016, l'Entente modifiant l'Entente constituant une association sectorielle paritaire de santé et de sécurité du travail du secteur des affaires sociales en fonction de ces changements;

CONSIDÉRANT QUE l'article 18 du Règlement sur les associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail prévoit que toute modification, remplacement ou résiliation à l'entente originale entre en vigueur sur approbation de la Commission ;

CONSIDÉRANT la recommandation du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- approuve la mise à jour de l'Entente constituant une association sectorielle paritaire de santé et de sécurité du travail du secteur des affaires sociales.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-116-16 Subventions aux associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail (ASP) pour l'exercice financier 2017

ATTENDU QU'en vertu de l'article 100 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), la Commission accorde une subvention à une association sectorielle paritaire de santé et de sécurité du travail selon les conditions et les critères déterminés par règlement;

ATTENDU la section IV du Règlement sur les associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail et la section III du Règlement sur l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction;

ATTENDU les *Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail* de la Commission, qui précisent le cadre général annuel d'approbation des subventions aux ASP ainsi que l'utilisation du budget annuel dont notamment l'accumulation et l'utilisation des surplus d'opération (résolution A-80-13 du 17 décembre 2013);

ATTENDU l'adoption des demandes de subvention par chacun des conseils d'administration avant leur transmission à la Commission;

ATTENDU la résolution A-105-16 du 15 décembre 2016 qui approuve notamment le budget 2017 du Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST);

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil et du comité du conseil d'administration sur l'analyse des budgets et des programmes des associations sectorielles paritaires,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- adopte les demandes de subvention des associations sectorielles paritaires (ASP) pour l'exercice financier 2017 telles que présentées;
- autorise la Commission à payer ces sommes en trois versements aux dates et selon les modalités prévues aux règles budgétaires à l'intention des ASP.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-117-16 Plan stratégique 2017-2019 de la CNESST

ATTENDU l'article 161.3 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) qui prévoit que la Commission doit établir un plan stratégique couvrant une période de plus d'une année;

ATTENDU l'article 161.4 de la LSST qui précise que le plan doit comporter une description de la mission de la Commission, le contexte dans lequel elle évolue, les principaux enjeux auxquels elle fait face, les orientations stratégiques, les objectifs et les axes d'intervention retenus, les résultats visés, de même que les indicateurs de performance utilisés pour mesurer l'atteinte des résultats;

CONSIDÉRANT tous les travaux et les consultations effectués, de même que toutes les étapes franchies dans l'élaboration du nouveau plan stratégique 2017-2019;

CONSIDÉRANT les recommandations de la secrétaire générale et directrice des affaires organisationnelles et du comité de gouvernance et d'éthique,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– approuve le Plan stratégique 2017-2019 de la CNESST.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-118-16 Nomination d'un président du comité de vérification pour 2017

ATTENDU l'article 1 paragraphe 10^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme le président du comité de vérification;

ATTENDU l'article 29 de ce règlement qui stipule que la présidence de ce comité alterne annuellement entre un membre de ce comité désigné parmi les représentants des travailleurs et un membre désigné parmi les représentants des employeurs;

CONSIDÉRANT QUE la présidence du comité de vérification a été assumée en 2016 par un membre désigné parmi les représentants les employeurs (résolution A-29-16);

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la nomination du président du comité de vérification;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– nomme M. Serge Cadieux à titre de président du comité de vérification pour l'année 2017.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-119-16 Mandats et règles de fonctionnement des comités-conseils

ATTENDU le paragraphe 8^o de l'article 1 du Règlement intérieur de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail qui stipule que le conseil d'administration peut constituer tout comité pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission, lui attribuer les pouvoirs nécessaires à l'exercice de son mandat, nommer ses membres et déterminer ses règles de fonctionnement;

ATTENDU les résolutions A-81-80 et A-21-92 qui prévoient les règles de création et de fonctionnement des comités autres que les comités stratégiques du conseil d'administration;

ATTENDU la résolution A-05-16 du 18 février 2016 qui mandate la permanence pour lui proposer une révision du fonctionnement des comités techniques afin d'en assurer une plus grande efficacité;

ATTENDU la résolution A-62-16 du 15 juin 2016 qui approuve les orientations proposées afin de réviser la structure, les mandats et le fonctionnement de ces comités;

CONSIDÉRANT QUE la situation particulière relative à la composition actuelle du comité-conseil de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC) ne respecte pas les règles proposées;

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil, de la secrétaire générale et directrice des affaires organisationnelles et du comité de gouvernance et d'éthique,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- approuve les règles de fonctionnement et les mandats des comités-conseils (annexes 1 et 2);
- constitue les comités suivants :
 - Comité-conseil sur la révision du Code de sécurité pour les travaux de construction (3.76);
 - Comité-conseil sur la révision du Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier (3.77)
 - Comité-conseil sur le partenariat (3.78);
 - Comité-conseil relatif aux secteurs de l'équité salariale et des normes du travail (3.79);
- autorise le comité-conseil sur la révision du CSTC à remplir son mandat alors qu'il est composé d'un nombre inégal de représentants des travailleurs et des employeurs, mais demande que la composition du comité soit régularisée d'ici un an afin de respecter les règles de fonctionnement des comités-conseils

Cette résolution entre en vigueur immédiatement. Elle remplace les résolutions A-80-81 des 27 et 28 novembre 1980, A-21-92 du 19 février 1992, A-38-94 du 21 avril 1994, A-48-15 du 18 juin 2015.

Cette résolution modifie les résolutions A-24-94 du 17 mars 1994, A-43-95 du 26 juin 1995, A-10-01 du 15 février 2001.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-120-16 Comités-conseils du conseil d'administration - Dissolution

ATTENDU le paragraphe 8^o de l'article 1 du Règlement intérieur de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail qui stipule que le conseil d'administration peut constituer tout comité pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission, lui attribuer les pouvoirs nécessaires à l'exercice de son mandat, nommer ses membres et déterminer ses règles de fonctionnement;

ATTENDU la résolution A-118-16 du 15 décembre 2016 qui approuve les mandats et règles de fonctionnement des comités-conseils;

CONSIDÉRANT QUE trois comités-conseils sont remplacés par le Comité-conseil sur le partenariat et qu'il y a lieu d'approuver leur dissolution;

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil, de la secrétaire générale et directrice des affaires organisationnelles et du comité de gouvernance et d'éthique,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– dissout les comités suivants :

- Comité sur l'analyse des budgets et des programmes des associations sectorielles paritaires (3.32);
- Comité sur le programme des services de santé au travail (3.46);
- Comité sur la programmation de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (3.61).

Cette résolution entre en vigueur immédiatement. Elle remplace les résolutions A-23-89 du 16 mars 1989, A-90-95 du 22 novembre 1995, A-76-04 du 16 décembre 2004, A-29-06 du 18 mai 2006, A-34-16 du 5 avril 2016 et A-97-16 du 17 novembre 2016.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-121-16 Comité-conseil de révision du Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier – Désignation des membres

ATTENDU la résolution A-118-16 du 15 décembre 2016, qui constitue le comité-conseil de révision du Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier, lui donne son mandat, établit ses fonctions et sa composition;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale du conseil ont désigné leurs membres au sein de ce comité,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– nomme à titre de membres du comité-conseil de révision du Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier les personnes suivantes :

○ M. Jacques Laroche

○ M. Fabien Simard

désignées par la partie patronale

○ M^{me} Andrée Bouchard

○ M. Sébastien Pageau

désignées par la partie syndicale

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-122-16 Comité-conseil de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction – Désignation des membres

ATTENDU la résolution A-118-16 du 15 décembre 2016, qui constitue le comité-conseil de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction, lui donne son mandat, établit ses fonctions et sa composition;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale du conseil ont désigné leurs membres au sein de ce comité,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– nomme à titre de membres du comité-conseil de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction les personnes suivantes :

- M. Marc Beaudoin
- M. Jean-François Beaudry
- M. Dave Boivin
- M. Luc Boily
- M. Yvon Coulombe
- M. Stéphane Desjardins
- M. Nicolas Laliberté
- M. Marc Villeneuve

désignées par la partie patronale,

- M. Jean-Yves Bisson
- M. Jacques-Émile Bourbonnais
- M. Bertrand Gauthier
- M. Jean-Michel Houdet
- M. Martin Lemieux
- M. Simon Lévesque
- M. Éric Nantel

désignées par la partie syndicale.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-123-16 Planification des travaux réglementaires 2017 et principes d'allègement réglementaire

ATTENDU les processus de reddition de comptes à l'égard des travaux réglementaires en prévention et en réparation adoptés le 16 décembre 2014 (A-82-14) ;

ATTENDU le mandat confié au comité-conseil de coordination des travaux réglementaires en prévention et en réparation (comité-conseil de coordination) approuvé par le CA le 18 juin 2015 de soumettre au comité de gouvernance et d'éthique un projet de planification des travaux de révision réglementaire et une reddition de comptes annuelle des travaux réglementaires (résolution A-48-15 du 18 juin 2015);

ATTENDU l'assujettissement de la Commission à la Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif (la Politique) et aux obligations qui en découlent;

ATTENDU les consultations effectuées auprès des membres du Comité-conseil de coordination au sujet des obligations de la Commission au regard de la Politique;

CONSIDÉRANT QUE la Commission doit réviser les normes réglementaires ayant des incidences sur les entreprises, à la lumière des principes d'allègement réglementaire prévus à la Politique, se doter d'un mécanisme de révision de ces normes, rendre compte annuellement dans son rapport annuel de gestion des résultats de cette révision et finalement soumettre un plan d'action à la Direction de l'allègement réglementaire et administratif (DARA) du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation;

CONSIDÉRANT QUE la planification des travaux réglementaires 2017 représente la volonté commune des parties syndicale et patronale de soumettre pour adoption au CA des dispositions réglementaires qui font consensus entre elles et que cette planification pourrait être déposée à la DARA à titre de plan d'action en matière de révision des normes réglementaires ;

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil, de la secrétaire générale et directrice des affaires organisationnelles et du comité de gouvernance et d'éthique,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- prend acte du bilan provisoire des travaux réglementaires 2016;
- approuve la planification des travaux réglementaires pour l'année 2017 en prévention-inspection et en réparation, confie au comités-conseils le mandat de la mettre en oeuvre;
- approuve que les comités-conseils réglementaires intègrent les principes d'allègement réglementaire dans leurs travaux, dans le respect de la mission de la Commission, conformément à la Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif, que leurs membres soient formés en conséquence et que la planification des travaux réglementaires 2017 et les suivantes soient soumises à titre de plan d'action pour la révision des normes réglementaires

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-124-16 Planification pluriannuelle en prévention-inspection 2017-2019, volet santé et sécurité du travail

ATTENDU l'adoption de la planification stratégique 2017-2019 de la Commission, le 15 décembre 2016 (résolution A-116-16) ;

ATTENDU les consultations effectuées auprès d'une quarantaine d'organismes représentatifs des milieux de travail et le travail d'analyse accompli pour que cette planification pluriannuelle définisse bien les priorités de la Commission dans l'exercice de sa mission prévention;

CONSIDÉRANT QUE la planification pluriannuelle en prévention-inspection 2017-2019, volet santé et sécurité du travail orientera les activités de prévention et d'inspection pour les trois prochaines années et qu'elle permet de concrétiser les activités à déployer pour soutenir la planification stratégique;

CONSIDÉRANT QUE la planification pluriannuelle fera l'objet d'un suivi annuel auprès du comité de gouvernance et au conseil d'administration, de manière à permettre à ce dernier de suivre les objectifs du plan stratégique en lien avec la mission prévention;

CONSIDÉRANT les recommandations du vice-président au partenariat et à l'expertise-conseil et du comité de gouvernance et d'éthique,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- approuve la planification pluriannuelle en prévention-inspection 2017-2019, volet santé et sécurité du travail.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-125-16 Comité-conseil sectoriel sur le suivi du Plan d'action dans les mines souterraines de la CNESST (n° 3.57.1) – Désignation des membres

ATTENDU la résolution A-43-95 du 26 mars 1995, qui constitue le comité sur le suivi du plan d'action de la CNESST dans les mines souterraines (n° 3.57.1);

ATTENDU la résolution A-119-16 du 15 décembre 2016 qui détermine son mandat et modifie son nom pour comité-conseil sectoriel sur le suivi du Plan d'action dans les mines souterraines de la CNESST (3.57.1);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la composition de ce comité, en raison du départ à la retraite d'un membre patronal;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale du conseil ont désigné leurs membres au sein de ce comité,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– nomme à titre de membres du comité-conseil sectoriel sur le suivi du Plan d'action dans les mines souterraines de la CNESST (n° 3.57.1) les personnes suivantes :

- France Dupéré
- Jocelyn Deschênes
- **Guy Belleau**
- Tanguy Paquot
- Christian Provencher

désignées par la partie patronale,

- Alain Croteau
- Mathieu Barrette
- Claude Bénard
- Lin Flageole
- André Racicot

désignées par la partie syndicale

Cette résolution remplace la résolution A-37-16 du 5 avril 2016. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

**A-126-16 Comité-conseil sur la révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (n° 3.33.2) –
Désignation des membres**

ATTENDU la résolution A-10-01 du 15 février 2001 qui a transformé le comité technique sur le volet sécurité du Règlement sur la qualité du milieu de travail en un comité permanent nommé Comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (n° 3.33.2);

ATTENDU la résolution A-119-16 du 15 décembre 2016 qui détermine son mandat et modifie son nom pour comité-conseil sur la révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (3.33.2);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la composition de ce comité;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale du conseil ont désigné leurs membres au sein de ce comité,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– nomme à titre de membres du comité de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (n° 3.33.2) les personnes suivantes :

- Jean Chassé
- **Patrick Veillette**
- Geneviève Gauthier
- Dominique Malo

désignées par la partie patronale;

- Andrée Bouchard
- René Bellemare
- Daniel Demers
- Jean-Michel Houdet

désignées par la partie syndicale.

Cette résolution remplace la résolution A-33-16 du 5 avril 2016. Elle entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

COPIE CONFORME

(S)Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-127-16 Comité administratif - Nomination des membres

ATTENDU l'article 156 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail qui prévoit la formation d'un comité administratif et sa composition;

ATTENDU l'article 18 du règlement intérieur de la Commission qui prévoit la désignation de membres substitués pour les séances du comité administratif;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016 et qu'il y a lieu de désigner les membres du comité administratif,

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale ont désigné leurs membres,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M. Yves-Thomas Dorval à titre de membre du comité administratif;
- nomme M. Serge Cadieux à titre de membre du comité administratif;
- nomme M Stéphane Forget à titre de membre substitut, en cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Yves-Thomas Dorval;
- nomme M. Jean Lacharité à titre de membre substitut, en cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Serge Cadieux.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement. Elle remplace les résolutions A-07-16 du 18 février 2016 et A-38-16 du 5 avril 2016.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-128-16 Comité de gouvernance et d'éthique - Nomination des membres et substituts

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU les articles 29 et 30 de ce règlement sur la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner les membres du comité de gouvernance et d'éthique, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers,

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale ont désigné leurs membres,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme MM. Yves-Thomas Dorval et Stéphane Forget à titre de membres du comité;
- nomme MM. Serge Cadieux et Jean Lacharité à titre de membres du comité;
- nomme M^{me} Martine Hébert à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des employeurs;
- nomme M. Martin L'Abbée à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des travailleurs.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement. Elle remplace les résolutions A-08-16 du 18 février 2016 et A-39-16 du 5 avril 2016.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-129-16 Comité de vérification - Nomination des membres et substituts

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU les articles 29 et 30 de ce règlement sur la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner les membres du comité de vérification, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale ont désigné leurs membres,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme MM. Yves-Thomas Dorval et Stéphane Forget à titre de membres du comité;
- nomme M^{me} Francine Lévesque et M. Serge Cadieux à titre de membres du comité;
- nomme M^{me} Martine Hébert à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des employeurs;
- nomme M. Yves Ouellet à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des travailleurs.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement. Elle remplace les résolutions A-09-16 du 18 février 2016 et A-40-16 du 5 avril 2016.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-130-16 Comité du budget et des ressources humaines - Nomination des membres et substituts

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU les articles 29 et 30 de ce règlement sur la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner les membres du comité du budget et des ressources humaines, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale ont désigné leurs membres,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M^{me} Patricia Jean et MM. Yves-Thomas Dorval et Stéphane Forget à titre de membres du comité;
- nomme MM. Serge Cadieux, Martin L'Abbée et Yves Ouellet à titre de membres du comité;
- nomme M^{me} France Dupéré à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des employeurs;
- nomme M^{me} Francine Lévesque à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des travailleurs.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement. Elle remplace les résolutions A-10-16 du 18 février 2016 et A-41-16 du 5 avril 2016.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-131-16 Comité de placement - Nomination des membres et substituts

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU les articles 29 et 30 de ce règlement sur la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 40 paragraphe 9^o du règlement intérieur, le comité de gouvernance et d'éthique doit recommander au conseil d'administration la composition des comités stratégiques;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de déroger à cette règle et de désigner les membres du comité de placement, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commission et de ne pas nuire à la prise de décisions de certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale ont désigné leurs membres,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M^{me} Norma Kozhaya et M. Yves-Thomas Dorval à titre de membres du comité;
- nomme MM. Serge Cadieux et Jean Lacharité à titre de membres du comité;
- nomme M. Stéphane Forget à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des employeurs;
- nomme M. Martin L'Abbée à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des travailleurs.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement. Elle remplace les résolutions A-11-16 du 18 février 2016 et A-42-16 du 5 avril 2016.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-132-16 Comité du conseil d'administration du projet immobilier Bourdages- Nomination des membres et substituts

ATTENDU l'article 1 paragraphe 8^o du Règlement intérieur de la Commission qui stipule que le conseil d'administration nomme les membres des comités stratégiques prévus à ce règlement ainsi que de tout comité qu'il constitue pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le fonctionnement de la Commission;

ATTENDU la résolution A-50-13 du 19 septembre 2013 qui constitue le comité du conseil d'administration du projet immobilier Bourdages;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de désigner les membres du comité du conseil d'administration du projet immobilier Bourdages;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale ont désigné leurs membres,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

- nomme M^{me} Patricia Jean et M. Yves-Thomas Dorval à titre de membres du comité;
- nomme MM. Alain Croteau et Yves Ouellet à titre de membres du comité;
- nomme M. Stéphane Forget à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des employeurs;
- nomme M. Martin L'Abbée à titre de membre substitut en cas d'absence ou d'empêchement d'un représentant des travailleurs.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

Le conseil d'administration de la Commission a adopté,
à sa séance du 15 décembre 2016,
la résolution suivante :

A-133-16 Nomination des membres du comité-conseil sur le partenariat (3.78)

ATTENDU la résolution A-119-16 du 15 décembre 2016, qui constitue le comité-conseil sur le partenariat et en détermine son mandat et les règles de fonctionnement;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer les membres de ce comité;

CONSIDÉRANT QUE les parties patronale et syndicale du conseil ont désigné leurs membres au sein de ce comité,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION :

– nomme à titre de membres du comité-conseil sur le partenariat (3.78) les personnes suivants :

M. Alexandre Gagnon

M. Dominique Malo

désignées par la partie patronale,

M^{me} Andrée Bouchard

M. Daniel Demers

désignées par la partie syndicale,

Cette résolution entre en vigueur immédiatement.

Adopté à l'unanimité.

Réjeanne Lachance
Secrétaire générale

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-134 Liste et copie de tous les avis demandés par le CCQ

Liste et copie de tous les avis demandés par le CCQ.

La CNESST n'a pas eu de demande d'avis de la CCQ.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPPEC |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-135 Liste et copie de tous les avis envoyés à la CCQ.

Liste et copie de tous les avis envoyés à la CCQ

La CNESST n'a pas réalisé d'avis à la Commission de la construction du Québec.

SOURCE VPPEC
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-136 Liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire

Liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire; mandat, membres, budget et résultats.

Veillez vous référer à la question RG-45.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | SGDAO |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-137 Nombre de constats d'infraction donnés au Consortium Santé Montréal

Nombre de constats d'infraction donnés au Consortium Santé Montréal

Au total, 75 constats d'infraction ont été émis depuis l'ouverture du chantier, dont 60 au maître-d'œuvre.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPO |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-138 Valeur des dépenses non imputées à un employeur et évolution de la part de ces dépenses dans les dépenses totales

Évolution par année, depuis cinq ans, de la valeur des dépenses non imputées à un employeur et évolution de la part de ces dépenses dans les dépenses totales.

Au 31 décembre 2016, les coûts d'indemnisation non imputés à des dossiers d'employeurs sont estimés à 28 % des coûts totaux.

Puisque les besoins financiers devant être financés selon le risque représentent 1 953,1 M \$ dans la tarification de 2017 et correspondent à un taux de 1,38 \$ du 100 \$ de masse salariale assurable, la part relative aux coûts non imputés représente un montant de 546,9 M \$ et correspond à un taux de 0,39 \$.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPFA |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

***Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail***

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-139 Liste des médecins évaluateurs approuvée en vertu de l'art. 205 LATMP

Liste des médecins évaluateurs approuvée en vertu de l'article 205 de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles, depuis cinq ans, par année financière. Liste des médecins ayant produit une évaluation sans faire partie de la liste approuvée en vertu de l'article 205 de cette même loi.

Liste des professionnels de la santé désignés déposée en vertu de l'article 205 de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017 :

Le professionnel de la santé désigné est un professionnel indépendant de la CNESST inscrit sur la liste des professionnels de la santé déposée annuellement au conseil d'administration de la CNESST. Il agit dans le cadre précis des questions objectives posées par la CNESST au moyen du formulaire *Demande d'examen et suivi*. Les honoraires du professionnel désigné par la CNESST sont payés selon les tarifs prévus aux ententes avec les fédérations médicales. Le médecin participant est payé par la Régie de l'assurance maladie du Québec, puis remboursé par la CNESST. Le médecin non participant facture directement ses honoraires à la CNESST.

| | | |
|------------------------|-------------------------|----------------------------|
| Abinader, Naji | Adam, Robert | Allard, Sylvain |
| Alvaro, Emanuel | Antoniadès, Marc | Attig, Ezzedine |
| Audet, Alain | Audet, Richard | Auger, Pierre |
| Auger, Pierre L. | Bah, Chaikou | Basile, Fadi |
| Beaudoin, Nicole | Beaudoin, Simon | Beaudry, Louise |
| Beaudry, Paul | Beauregard, Hugues | Bégin, Jean-François |
| Béland, Alain | Bélangier, Paul | Bellemare, Louis |
| Bellemare, Patrick | Belzile, Sylvain | Bemmira, Sara |
| Benaroch, Thierry | Bergeron, Éric | Bergeron, Jean-Victor |
| Bergeron, Léonard | Bergeron, Yves | Berger, Blandine |
| Bernier, Jean-Pierre | Berthiaume, Jean-Pierre | Bertrand, Robert A. |
| Besner, Louis | Bigué, Alain | Bilodeau, Gilles |
| Blackburn, Robert | Blanchard, Angèle | Blanchet, Florent |
| Blanchet, Michel | Blanchette, David | Blanchette, Michel-Henri |
| Blanchette, Pierre | Blouin, André | Blouin, Sonia |
| Boileau, Robert | Bois, Alain | Boivin, Éric |
| Boivin, Jules | Bonin, Richard | Boskovic-Petrovic, Jasmina |
| Bottino, Liliane | Bouchard, Jacques | Bouchard, Nathalie |
| Boucher, Serge | Bougie, Liette | Bourdeau, Francine |
| Bouthillier, Claude | Boutin, Guy | Brochu, Michel |
| Brochu, Stéphanie | Bruneau, Luc | Brunier, Jean-Louis |
| Brutus, Jean-Paul | Bultz, Gérald | Cabana, François |
| Caissie, René | Campbell, Martin | Carmel, Michel |
| Caron, Clément | Carrier, Serge | Cervantes, Pablo |
| Chabot, Denys | Chagnon, Françoise | Charbonneau, Nicholas |
| Clairoux, Marc Ivanhoe | Clerc, Doris | Clermont, Pierre-André |
| Cojocaru, André | Coriaty, Paul Farid | Cormier, Ghislain |
| Côté, André | Côté, Jean-Paul | Côté, Louis |
| Côté, Sarto | Cournoyer, Jean | Couture, Christian |
| Couture, Jean | Couture, Louis | Curnew, George |
| Cyr, Jacques | Czarlinska, Alina | Dafniotis, Olga |
| Dahan, Philippe | Daigle, Michel | Darwich, Walid |

| | | |
|----------------------------------|----------------------------|------------------------------|
| de la Sablonnière, Jean-François | Demalsy, Jean-Claude | Desautels, Charles |
| Desjardins, Alain | Deslongchamps, Pierre-Marc | Desnoyers, Jacques |
| Dessureault, Jean | Dionne, Julien | Dionne, Renée |
| Dolman, Barry | Doré, Marc-André | Dorion, Michel |
| Du Tremblay, Pierre | Dubé, Gilles | Dubois, Claude |
| Dubuc, Serge | Dudon, Emmanuelle | Dufour, Claude |
| Dufour, Georges | Dufresne, Diane | Duhaime, Morris |
| Dumas, Guy | Dumont, Guillaume | Dupras, Éric |
| Duquette, Maurice | Durand, Sébastien | Durr, Dory |
| Elfassy, Bernard | Fadlallah, Hussein | Ferland, Rénald |
| Ferland, Yves | Ferron, Serge | Filiatrault, Marc |
| Fisher, William | Forget, Karine | Fournier, Gaétane |
| Fradet, Gaétan | Francoeur, Jacques | Frappier, Jean-Yves |
| Gagnon, François | Gaillard, Félix | Garneau, Pierre |
| Gaspard, Henry Servantes | Gaudette, Danyelle | Gaudreault, Gaétan |
| Gaudreault, Lynn | Gauthier, Gilles | Gauthier, Michel J. |
| Gauthier, Pierre | Gauthier, Serge | Gauthier, Yvan |
| Gendron, Tina-Louise | Genest, Sylvain | Germain, Michel-M. |
| Ghosn, Pierre B. | Gil, Michel | Gimaël, Jean-François |
| Girard, Nathalie | Girard, Pierrette | Girouard, Michèle |
| Giroux, Mario | Glavas, Panagiotis | Godbout, Marie-Renée |
| Godin, Claude | Gosselin, Marie | Goulet, Jacques |
| Goulet, Jean-Paul | Gravel, Céline | Gravel, Charles |
| Gravel, Jean-François | Gravel, Luc | Grégoire, Danielle |
| Grenier, Jean-Paul | Grenon, Gérard | Grimard, Guy |
| Grondin, François | Gruber, James | Guay, Stéphane |
| Guertin, Charles | Guèvremont, Pierre | Guimond-Simard, Sébastien |
| Guimond, Nathalie | Haikal, Youssef | Hallé, Denis |
| Harris, Patrick | Harvey, Michel | Hébert, Élizabeth |
| Hébert, Jean | Helou, Joe | Herrera-Correa, José-Raymond |
| Hould, Raymond | Houle, Marie-Claude | Hudon, Claude |
| Hudon, Marie-Chantal | Isler, Marc | Jacquemin, Paul-J. |
| Jarry, Francine | Jodoin, Richard R. | Joncas, Jean-Francois |
| Kerwin, Larkin | Kiwan, Emile | Kornacki, Joseph |
| La Haye, Bruno | Labbé, Caroline | Labbé, Catherine |
| Laberge, Francis | Laberge, Pierre | Labrecque, Alain |
| Lacasse, Bernard | Ladouceur, Denis | Lafleur, Paul-André |
| Lafontaine, Sylvain-Louis | Lahoud, Salim | Lajeunesse, Charles |
| Lalancette, Christian | Lamarche, Claude | Landry, Pierre-Eric |
| Landry, René Guy | Langevin, Catherine | Langis, Denis |
| Langlois, Gaétan | Laperrière, René | Larivée, Jacinthe |
| Larochelle, Pascale | Larocque, Jean | Larose, Pierre-Philippe |
| Larouche, André | Latour, Marc-André | Laurion, Marcel |
| Lauzon, Ghyslain | Lavallée, Rosanne | Lavigne, Patrick |
| Lavoie, Ginette | Le Bouthillier, Guy | Leblond, Christian |
| Leclair, Normand | Leclerc, Jacques-E. | Lecours, René |
| Lecours, Richard | Lee, France | Lefebvre, François |
| Legault, Louis | Lemiere, Catherine | Lemieux, Rémy |
| Lépine, Jean-Marc | Leroux, Jean-François | Leroux, Michel |
| Lesage, Alain | Lesage, Jacques | Lessard, Pierre |
| Lichtblau, Éthan | Lirette, Richard | Loranger, Christian |
| Magalhaes Grave, Marc-André | Major, Pierre | Makinen, Patrice |
| Maleki, Mohammad | Malenfant, Claude | Malo, Jacques |
| Maltais, François | Maltais, Paula | Marceau, Danièle |
| Marien, Robert J. | Marinier, Pascale | Marquis, François |
| Martel, Alain | Martin, Pierre | Masse, Jean-François |
| Massé, Nicholas | Mastropasqua, Bruno | Maurais, Gilles |

| | | |
|--------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Mayrand, François | Mazur, Nathalie | Mehio, Ziad |
| Mercier, Pierre | Mercier, Simon | Messier, Michel J. |
| Michaud, Langis | Milot, Martin | Moïse, Paul |
| Monette, Luc | Morand, Marcel | Morin, Christian |
| Morin, Michel | Morin, Pascal | Morissette, Louis |
| Morisse, Bénédicte | Morris, Brian | Moufarrege, Richard |
| Moukheiber, Alain | Munger, André | Murray, Jacques |
| Mutch, David Orton | Nadeau, Claude | Nadeau, Geneviève |
| Newman, Nicholas Michael | Ngo, Hien-Hanh | Nguyen, Michel |
| Nguyen, Ngoc Bich Thuy | Nicholson, Lynda | Nigen, Simon |
| Nobecourt, Philippe | Noiseux, Nicolas | Orfali, Charles |
| Osterman, John | Otis, Steeve | Papadopoulos, Platon |
| Paquin, Yvon G. | Paradis, Jean-Benoît | Parent, François |
| Paré, Pierre | Payant, Lise | Pellemans, Wilhelm B. |
| Peloquin, Jean | Pépin, Joan | Pépin, Marie-Josée |
| Perreault, Jean | Perreault, René | Petrovich, Milenko |
| Picher, François | Piette, Christian | Plante, Denis |
| Postras, Yvan | Porlier, Jean-Paul | Potvin, Jacques |
| Pouliot, Denis | Proteau, Guylaine | Quesnel, Johanne |
| Rahal, Akram | Rheault, Louis-Serge | Ricard, Stéphane |
| Richer, Marc | Richer, Pierre | Riendeau, François |
| Rivest, Gaston | Roberge, Céline | Robert, Louis |
| Robichaud, Michel | Robitaille, Nancy-Michelle | Rochette, Pascal |
| Rodrigue, Jean-Philippe | Rouleau, Michel | Rousseau, Jean |
| Roux, Louise | Roy, Jean-François | Roy, Louis |
| Roy, Jean-Yves | Roy, Louis-Jean | Roy, Mathieu |
| Royer, Isabelle | Saher, Fouad | Saïdi, Kaveh |
| Sales, Karl | Saliba, Issam | Samson, Arnaud |
| Savary, Paul | Sava, Francesco | Séguin, Bernard |
| Sestier, François | Sidani, Zouhair | Sirois, Alain |
| Spénard, Jean-Raymond | St-Cyr, Michel | St-Pierre, Jacques |
| St-Pierre, Marc | St-Pierre, Sylvain | Ste-Marie, Pierre |
| Synnott, Dominique | Tadros, Chérif | Taillefer, Normand |
| Tchang, Jean-Pierre | Terjanian, Léna | Tétreau, Louis |
| Théberge, Josée | Thiffault, Gilbert | Tohmé, Serge |
| Tosti, Roberto | Tremblay, Thierry | Trottier, Pierre |
| Turcotte, François | Turcotte, Normand | Turcot, Alice |
| Turgeon, Jean-Martin | Vachon, Jean-François | Vachon, Nathalie |
| Vachon, Pierre | Vaillancourt, Yvon | Valiquette, Robert |
| Varin, Jean | Wallot, Hubert | Younés, Chahine |
| Zaharia, Marian | | |

Aucune expertise n'est demandée par la CNESST à des professionnels ne figurant pas sur la liste approuvée en vertu de l'article 205 de la LATMP.

SOURCE VPPEC
COLLABORATION S/O
VALIDATION S/O
DATE 2017-04-25

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-140 Bilan des actions prises depuis l'entrée en vigueur du Règlement sur la gestion préventive de l'amiante

Bilan des actions prises depuis l'entrée en vigueur du règlement portant sur la gestion préventive de l'amiante dans les établissements où l'on retrouve des travailleurs (Règlement modifiant le Règlement sur la santé et la sécurité du travail et le Code de sécurité pour les travaux de construction)

Plusieurs actions ont été prises afin de faciliter l'implantation des nouvelles dispositions concernant l'amiante :

- un guide et un registre sur la gestion sécuritaire de l'amiante ont été élaborés;
- un dépliant visant à faire connaître la nouvelle réglementation touchant la gestion sécuritaire de l'amiante a été acheminé à plus de 200 000 employeurs;
- 54 sessions d'information sur les nouvelles dispositions réglementaires ont été diffusées;
- un rappel a été transmis au cours du mois de janvier 2015 à l'ensemble des employeurs concernant la date limite du 6 juin 2015 pour réaliser leur première inspection et compléter un registre.

261 dérogations ont été constatées selon les nouvelles dispositions entre juin 2013 et décembre 2016. Les principaux sujets sont :

- 31 % - il n'y a pas de registre ou le registre ne contient pas les renseignements requis;
- 30 % - des floccages et des calorifuges en mauvais état sont susceptibles d'émettre de la poussière d'amiante;
- 10 % - des revêtements intérieurs en mauvais état sont susceptibles d'émettre de la poussière d'amiante.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPPEC |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-141 Indiquer le nombre de responsables de services de garde ayant déposé des plaintes en 2016-2017

Indiquer le nombre de responsables de services de garde ayant déposé des plaintes en 2016-2017. Fournir la valeur totale des réclamations et le motif de réclamation.

Les responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG) ne sont plus couverts par la Loi sur les normes du travail. En effet, en vertu de l'article 108 de la Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant, la Loi sur les normes du travail (chapitre N-1.1) et la Loi sur la santé et la sécurité du travail (chapitre S-2.1) ne s'appliquent pas à une personne responsable d'un service de garde en milieu familial.

Le 31 octobre 2008, un jugement de la Cour supérieure invalidait la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance (Loi 8). Cette loi retirait le statut de salarié aux RSG.

Le 23 novembre 2008, le gouvernement du Québec confirmait qu'il n'entendait pas se pourvoir en appel de la décision rendue par la Cour supérieure.

Toutefois, le 13 mai 2009, le gouvernement déposait à l'Assemblée nationale le projet de loi 51 sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant.

Cette loi, sanctionnée le 19 juin 2009, précise à l'article 108 que la Loi sur les normes du travail ne s'applique pas aux RSG, tel que mentionné précédemment. De plus l'application de cet article est rétroactive à la date du dépôt du projet de loi, soit le 13 mai 2009.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPNT |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RP1-142 Indiquer si le comité interministériel pour la révision du salaire minimum a effectué une analyse différenciée selon les sexes (ADS) pour décider de l'évolution du salaire minimum.

Indiquer si le Comité interministériel pour la révision du salaire minimum a effectué une analyse différenciée selon les sexes (ADS) pour décider de l'évolution du salaire minimum. Indiquer si votre ministère a produit une ADS. Indiquer également le cas échéant les sommes et les ETC dédiés pour la production de cette ADS.

Veillez vous référer à la fiche RP1-38, sous la responsabilité du Secrétariat du travail.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPRIMI |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

*Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP1-143 Indiquer les suites données à la résolution du conseil d'administration A-67-14 du 20 novembre 2014.

Indiquer les suites données à la résolution du conseil d'administration A-67-14 du 20 novembre 2014 en termes de ressources humaines supplémentaires embauchées.

2015 : préparation d'un dossier et dépôt au Secrétariat du Conseil du trésor, demandant l'ajout de 104 postes supplémentaires en ressources informationnelles (RI). Cette demande avait pour objectif de réduire le recours à des ressources externes et de conserver l'expertise à l'interne.

Septembre 2016 : décision du Conseil du trésor autorisant l'augmentation des cibles d'effectifs en RI équivalant à 48 ressources.

Automne 2016 : dotation progressive des postes octroyés.

Hiver 2017 : préparation d'un dossier demandant l'ajout de 56 postes supplémentaires pour compléter la demande initiale de 104 postes, et dépôt au Secrétariat du travail.

| | |
|---------------|------------|
| SOURCE | VPRIMI |
| COLLABORATION | S/O |
| VALIDATION | S/O |
| DATE | 2017-04-25 |

